MAGASINS DOMINION
TOUTE MARCHANDISE EST GARANTIE

Ensoleillé; quelques périodes nuageuses; moins froid. Maximum 30°. Demain, beau et plus froid.

D
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
7362 L 1 JANV 59
0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ACTION CATHOLIQUE

EDITION FINALE
LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE
Le Clic PAQUET Ltée
PREMIER À QUÉBEC

51e année — N° 15,549 QUEBEC — VENDREDI 10 JANVIER 1958 5 CENTS LE NUMERO

Le Saint-Laurent ouvert à la navigation à l'année longue à partir de l'hiver prochain?

Du moins de l'estuaire du golfe jusqu'à Québec – Enormes avantages économiques pour le port local

(Par Gérard Fecteau)

Le fleuve St-Laurent connait probablement cette année sa dernière saison d'inactivité durant l'hiver. En effet, la seule voie de communication qui permette aux navires de pénétrer dans le sens est-ouest jusqu'au coeur du continent nord américain, serait officiellement ouverte aux océaniques douze mois par année, du moins depuis l'estuaire du golfe jusqu'à Québec, à compter de l'an prochain.

Des mesures ont été prises à cette fin, notamment l'installation d'un service de signalisation des glaces comprenant une trentaine de postes d'observation échelonnés sur les deux rives du fleuve à une distance variant de 30 à 40 milles les uns des autres. Ce service inauguré cette année à la suggestion du Dr Michel Brochu, docteur en Géographie de la Sorbonne, s'étend du port de Québec au détroit de Belle-Isle. Le Dr Brochu du Laboratoire de Géologie appliquée de l'Université de Strasbourg a été invité à effectuer une série de recherches scientifiques destinées à assurer cette navigation à l'année longue sur le St-Laurent.

Un retard de 15 ans

On se souvient que le 4 novembre dernier, au cours d'une conférence de presse, M. Yvon Tassé, directeur général du Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec métropolitain Inc., ayant pris connaissance des premiers rapports de la Commission d'étude sur le sujet, avait annoncé la possibilité de naviguer en hiver dans le golfe et l'estuaire du St-Laurent du moins jusqu'à Québec.

Deux jours plus tard, soit le 6 novembre, le député Lomer Brisson, lors d'un débat aux Communes, demandait au ministère des Transports s'il était réellement disposé à faire en sorte que les routes de navigation en aval de Québec, sur le St-Laurent, restent ouvertes tout l'hiver? M. Brisson faisait ici allusion aux nouvelles publiées dans la presse à la suite de l'entrevue accordée par M. Tassé aux journalistes. Le Ministre répondit: "Les dépêches de presse sont exactes en substance même si elles ne sont pas parfaitement précises dans le détail".

Le 17 novembre, le président de l'Association des pilotes du Québec, M. Henri Brochu, déclarait, dans une entrevue, que "la navigation de Québec jusqu'à l'océan durant l'hiver était relativement facile et qu'elle aurait dû être inaugurée il y a une quinzaine d'années.

Le temps perdu

Les rapports de la Commission d'étude dont nous venons de prendre connaissance et les déclarations du genre de celles rapportées plus haut nous portent à croire que tout a été tenté pour rattraper le temps perdu et que la navigation d'hiver est maintenant une chose décidée pour l'an prochain au plus tard.

Service de signalisation

Le service de signalisation des glaces sur les deux rives du St-Laurent préconisé par le Dr Brochu a été organisé par le service de géographie du ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques, dirigé par M. N. L. Nicholson. Le titulaire de ce ministère depuis la dernière élection fédérale est, comme on le sait, l'hon. Paul Comtois.

Le Dr Brochu que nous avons rencontré hier après-midi, en sa qualité de responsable de la partie physique du service de signalisation des glaces sur le St-Laurent, nous fit remarquer que l'influence extrêmement prononcée de l'eau salée et la largeur du fleuve contribuent largement à retarder, dans le golfe, la formation de la glace.

Dans les autres parties du St-Laurent, le service de signalisation qu'il a mis sur pied permet, grâce à ses avantages scientifiques, de précieuses constatations sur le comportement des glaces relativement au froid, les diverses directions des vents dominants, leur densité et la marche des marées.

Les statistiques compilées à son bureau nous révèlent qu'il n'y a eu que très peu de glace en décembre sur le fleuve. Evidemment, le climat particulièrement favorable que nous avons connu à cette période y est pour quelque chose. Toutefois, on peut voir le résultat du travail intéressant des observateurs placés aux différents endroits le long des deux rives et dont la contribution est indispensable à l'efficacité d'un système qui en est à sa première application selon des critères semblables.

Disons ici que les observateurs ont tous une expérience de la navigation allant de 20 à 30 ans. Les relevés sont effectués 3 fois par jour, aux mêmes heures, puis envoyés, une fois par mois, à la tour centrale de contrôle installée dans l'immeuble du service des signaux au port de Québec. A cet endroit, ils sont compilés et analysés soigneusement.

Les observations portent notamment sur la direction du vent et son intensité. Quant à la glace, on note surtout la concentration en dixième par rapport à la surface d'eau libre et cela sur des distances définies à partir du point d'observation.

Chose encourageante, nous remarquons que les quais du côté de Québec sont sensiblement plus dégagés que ceux de la rive lévisienne, à cette époque de l'année.

Dans leurs tours de contrôle, les observateurs doivent apprécier la dimension des morceaux de glace. La fragmentation s'exprime ici par trois valeurs sur lesquelles ils se basent: I. — Les morceaux de glace "en bouillie" jusqu'à concurrence de 30 pieds; 2. — Les morceaux de 30 à 300 pieds, et, en troisième lieu, les champs de glace de plus grande importance. Ces relevés sont faits à trois reprises au cours de la journée: à 8 heures le matin, à midi et à 3 heures l'après-midi.

De l'analyse de ses rapports, on arrive à un indice de navigabilité selon des types de vents et de temps qui nous portent à conclure que tout est prêt pour assurer aux navires tous les services d'indication possible à l'année longue.

Avantages économiques

Bien qu'aucune précision n'a encore été donnée pour évaluer les répercussions économiques de la réalisation d'un tel projet, on sait que l'addition de quatre mois à la période actuelle de navigation représentera une augmentation de 50 pour cent.

(Suite, Le S-Laurent, p. 2)

Un service de signalisation des glaces sur le St-Laurent

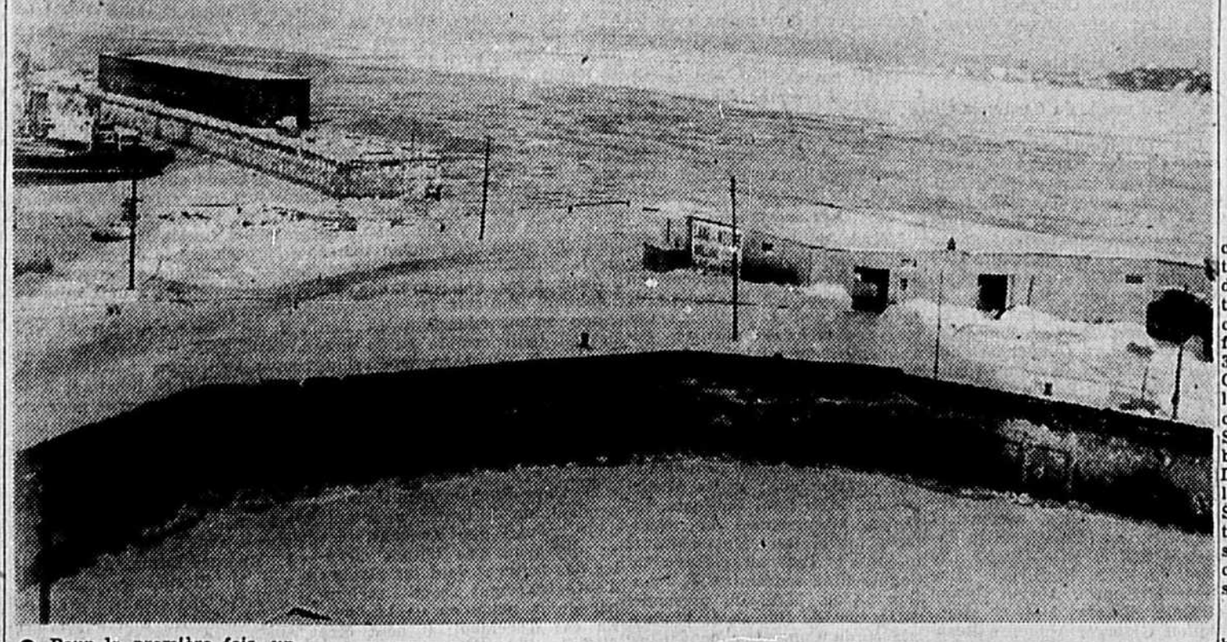

● Pour la première fois, un service de signalisation des glaces a été organisé cette année sur le St-Laurent dans le but de le rendre navigable en hiver. Ce service, le premier du genre établi sur une base statistique, comprend une trentaine de poste d'observation échelonnés sur les deux rives du fleuve depuis Québec jusqu'au Détroit de Belle-Isle. Les observateurs ont tous une expérience de la navigation variant de 20 à 30 ans. La tour centrale de contrôle a été aménagée dans les locaux du Service des signaux du Port de Québec dont le directeur est M. Kaine. Sur la photo du bas, nous voyons l'un de ces observateurs, M. G. Dubois, au moment où il effectuait l'un des trois relevés quotidiens obligatoires. La photo du haut, prise devant Québec, hier après-midi, permet de constater que, généralement, les quais de la rive nord du fleuve à cet endroit sont sensiblement plus dégagés que ceux de la rive lévisienne, ce qui facilite considérablement l'accès des navires aux quais. Ce service de signalisation des glaces, d'un haut intérêt scientifique et pratique, a été installé à la suggestion du Dr Michel Brochu, docteur en géographie de la Sorbonne, qui travaille depuis déjà quelques mois en collaboration avec un groupe d'experts, à réaliser cette navigabilité d'hiver sur le fleuve. (Photos l'Action Catholique, R. Bédard).

Ce qui se passe à Ottawa

Relations confuses

(PAR LORENZO PARE)

OTTAWA, 10. — La reprise de la conférence fédérale-provinciale se perd de plus en plus dans les incertitudes de la situation politique à Ottawa. Hier, le premier ministre Diefenbaker a laissé entendre, une fois de plus, que les provinces ne seraient pas convoquées durant la présente session. On lui a demandé si la conférence n'aurait lieu qu'après les élections. Il a évité de répondre. Personne, d'ailleurs, ne sait quand les élections seront déclenchées.

A la dernière réunion fédérale-provinciale, les autorités d'Ottawa ont parlé de tout — d'assurance - hospitalisation, d'aide au chômage ou de secours aux provinces maritimes — mais elles ont eu soin d'écarter le problème central qui est la répartition fiscale. La conférence devait être reprise "au début de l'année", afin de se mettre pour de bon à la besogne. Maintenant, on ne sait plus trop à quoi s'en tenir.

On a fait remarquer, hier, que cette confusion cause un lourd inconvénient aux trésoriers des provinces, car ils ne savent pas pour quel exercice financier les rajustements fiscaux seront appliqués et, encore moins, l'étendue de ces rajustements.

Cette situation fluide dans les relations fédérales-provinciales n'est pas le seul inconvénient. En effet, le gouvernement fédéral s'engage de toute évidence dans une politique d'intervention ou d'assistance dans le développement des ressources naturelles appartenant aux provinces. Par ailleurs, Ottawa entreprend simultanément une politique de "subsides spéciaux" aux provinces considérées dans le besoin. Ce sont des problèmes qui, par leur nature, trouveraient des solutions plus harmonieuses au sein d'une conférence de toutes les provinces, au lieu d'être résolus par l'action unilatérale et discrétionnaire d'Ottawa.

Par exemple, le gouvernement fédéral avait longtemps hésité à intervenir dans l'aménagement des ressources provinciales. Certaines normes préliminaires avaient été esquissées. Ainsi, on avait dit que l'assistance fédérale ne pourrait être légitimée que pour des projets d'une évidente utilité nationale. On avait dit aussi que les projets devaient être rentables et économiquement sains. On avait dit encore que la preuve devait être faite de l'impuissance des provinces à financer, par leurs propres moyens, telles entreprises pour lesquelles l'aide fédérale est réclamée.

Ces dispositions n'établissaient pas encore une règle générale plaçant toutes les provinces sur le même pied en ce qui concerne l'aide fédérale; mais elles fournissaient néanmoins quelques critères uniformes applicables à chaque cas particulier.

L'assistance du gouvernement central aux provinces maritimes qui ont besoin d'énergie électrique a été bien accueillie par toute la nation. Mais le débat qui se poursuit aux Communes sur le financement du projet de "Beachwood", au Nouveau - Brunswick, soulève des points d'interrogation assez sérieux. En premier lieu, Ottawa finance non pas une entreprise nouvelle qui dépasse les possibilités financières du gouvernement provincial, mais il rembourse un prêt déjà transigé par la province pour un développement hydro - électrique dont la construction est terminée et qui est déjà en exploitation. En second lieu, le projet de Beachwood — selon l'avis des autorités provinciales elles-mêmes — ne pouvait produire l'électricité en quantité suffisante et régulière pour permettre des taux convenables aux consommateurs domestiques et industriels. La puissance de la centrale électrique était conditionnée par la création d'un réservoir immense dans la vallée de la rivière Saint-Jean, grâce à une entente qui serait intervenue avec la province de Québec et le Maine. Cet aménagement de la rivière n'ayant pas été réalisé, la rentabilité et l'efficacité économique du projet de Beachwood demeurent pour le moins problématiques.

Le précédent ainsi posé fait naitre les deux questions sui-

(Suite, Relations, p. 2)

Taux de téléphone haussés de 3 p. c. dans le Québec

OTTAWA (P.C.) — Les taux de la compagnie de téléphone Bell dans l'Ontario et le Québec monteront de trois pour cent en moyenne le 31 janvier, en vertu de l'autorisation accordée aujourd'hui par la Commission des Transports.

Cela signifie une hausse d'environ quatre pour cent dans les taux mensuels pour les téléphones domiciliaires, de 6.7 pour cent pour les téléphones d'affaires et d'un peu plus d'un pour cent sur les appels interurbains dans les deux provinces.

Dans le cas des taux domiciliaires, les hausses sont généralement de 10 ou 15 cents par mois pour les lignes doubles et de 20 ou 30 cents pour les lignes simples. Le montant varie selon l'importance des localités.

Le cardinal Léger suggère la création d'un Bureau pour censurer les feuilles obscènes

MONTREAL (P.C.) — Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a suggéré, hier, la création d'un bureau pour censurer les feuilles obscènes. Ce bureau pourrait s'établir sur des bases identiques à celles qui existent dans le cas de la censure du film.

Le cardinal, qui parlait devant les membres d'un club social de la métropole, a abordé plusieurs aspects du problème de la moralité publique. Il s'est élevé notamment contre les spectacles osés.

Dénonçant de nouveau les spectacles immoraux qu'offrent les clubs de nuit ainsi que les publications obscènes, le cardinal Léger a souhaité que "cette agitation" qui s'est faite au sujet des spectacles peu recommandables dans les cabarets soit plus "qu'une simple manoeuvre politique" et que "de fait et pour toujours notre ville soit débarrassée de cette plaie des filles et des femmes publiques dont la présence dans nos murs suppose une tolérance inexplicable..."

Rappelant le message qu'il avait publié au Jour de l'An et dans lequel il avait une première fois condamné les spectacles des clubs de nuit comme des sources de corruption, l'archevêque de Montréal s'est demandé pourquoi il avait attiré l'attention.

Pourquoi attendre Janvier ?

"Ce n'était pourtant pas la première fois que je traitais ce sujet devant le public... Aujourd'hui, je suis convaincu que j'ai parlé de choses connues du grand nombre puisque des personnes autorisées nous ont révélé hier que les cabarets avaient été visités vers le milieu de décembre...

"Je demeure songeur cependant en pensant qu'aucune mesure ne fut prise alors pour empêcher cet exhibitionnisme exotique et érotique... Si les spectacles deviennent tout à coup si suspects, au début de janvier, n'eut-il pas été normal de les dénoncer en décembre? Mais ce marché de l'exotisme est peut-être moins en demande en janvier..."

Le cardinal s'est également demandé pourquoi certaines personnes mettaient tant d'insistance à nier toute relation "entre cette opération d'épuration et le message du cardinal".

Une ville lépreuse

Le visage de Montréal, a poursuivi l'archevêque, montre "des taches lépreuses".

"On présente Montréal, dans les grandes villes américaines avoisinantes, comme le centre d'attractions exotiques le mieux organisé. Belle propagande... pour la ville aux cent clochers! Et on a raison, puisque les débits de boisson y sont plus nombreux que les églises et que la première institution qui s'élève sur le territoire des nouvelles paroisses que j'ai fondées, ce n'est pas l'église, ni l'école, mais la taverne".

Publications obscènes

Abordant de plus la question des feuilles obscènes, le cardinal Léger a soutenu que le seul organisme efficace dans ce domaine serait un bureau de censure semblable à celui du film. La condamnation des feuilles déjà en circulation est vouée à l'échec, a-t-il expliqué. Dès l'instant où intervient la censure, le mal est irréparable et du reste, contournant l'obstacle, continuera son oeuvre malsaine sous un autre nom.

"Malheur à ces opportunistes qui se protègent derrière le treillis des lois désuètes et inopérantes... a ajouté l'archevêque de Montréal à l'intention de ceux qui n'hésitent pas à corrompre la jeunesse et l'enfance.

"Malheur à ces éditeurs cyniques qui bravent les lois les plus élémentaires de la morale naturelle! Car les païens eux-mêmes ont toujours respecté l'enfance".

Le congrès libéral fédéral n'aura seulement que cinq heures pour se prononcer sur plus de 300 résolutions

(Par Harold MORRISON de la Presse Canadienne)

OTTAWA, (P.C.). — Les délégués au congrès du parti libéral, qui se tiendra dans la capitale au milieu de la semaine prochaine, ont en perspective quelques frustrations et quelques crises inévitables, puisqu'il faudra étudier 300 propositions diverses en cinq heures de débat à peine.

Dans l'attente d'un nouveau chef et convoitant de retourner au pouvoir, le parti libéral est littéralement inondé de propositions venant de toutes les régions du pays. Le nombre en est si élevé qu'il semble impossible que l'on en examine plus qu'une faible portion durant les trois jours de congrès.

Prévisions défoncées

M. George Marler, le président du comité provisoire des résolutions, avait prévu qu'il allait recevoir quelque 200 recomandations tout au plus et se déclarait satisfait par ce chiffre qui allait attester, disait-il, l'attention que l'on portait d'un bout à l'autre du pays au sort du parti libéral.

Le voilà plus que comblé: il en a reçu jusqu'à présent plus de 300 et il en attend d'autres, bien que le nombre d'heures prévues pour l'examen des résolutions et la livraison des divers rapports reste fixé à cinq.

Par comparaison, on consacrera 12 heures aux divers orateurs. De fait plus de 35 discours sont inscrits au programme. Il est possible que les discours entravent les efforts que les délégués les plus influents feront en vue de communiquer leurs vues.

Ce ne sont pourtant pas les sujets de proposition qui manquent: d'aucuns souhaitent que l'on propose un programme de logements à bas prix; d'autres réclament l'élévation des pensions de vieillesse cependant que dans d'autres cercles on demande que la politique sur l'éducation prévoie une aide plus considérable.

Congrès bisannuels?

Au nombre des résolutions, il en est une qui propose que la direction du parti fasse rapport de ses états de service à l'occasion de congrès nationaux bisannuels.

Les congrès libéraux à l'échelle nationale sont en effet un événement des plus rares. Celui qui commencera jeudi ne sera que le qautrième depuis la Confédération. Le dernier avait eu lieu en 1948; on y avait nommé à la tête du parti M. Louis St-Laurent, qui se retirera bientôt de ces fonctions.

La démission de M. Thorneycroft

Crise qui tournerait a l'avantage du gouvernement de M. Macmillan

LONDRES, (P.A.) Il semble que le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Macmillan, ait fait tourner à son avantage et à celui de son parti la crise grave qui menaçait son cabinet.

Il se pourrait en effet qu'au lieu d'affaiblir sa position devant l'opinion publique, le premier ministre la voie renforcée à la suite du différend né au sein du cabinet à propos du budget, différend qui a amené la démission de M. Peter Thorneycroft, chancelier de l'Echiquier.

Pour le moment, M. Macmillan demeure en Grande-Bretagne le défenseur des lois sociales, ayant refusé de diminuer le budget sur des dépenses gouvernementales telles que la distribution de lait gratuite aux enfants et l'aide aux femmes enceintes.

La sécurité sociale

La raison donnée lundi dernier de la démission de M. Thorneycroft est qu'il voulait réduire des dépenses gouvernementales du budget de l'année commençant le 1er avril prochain, la somme relativement faible de 50,000,000 de livres sterling.

La lettre de M. Macmillan dans laquelle il accepte la démission de son chancelier de l'Echiquier, laisse comprendre clairement que le gouvernement aurait eu à réduire ses allocations sociales si M. Thorneycroft avait eu gain de cause.

Après avoir nommé M. Derick Heathcoat Amory comme nouveau chancelier, le premier ministre a pris l'avion comme prévu le jour suivant pour un voyage de 39 jours en Inde, Pakistan, Ceylan, Nouvelle-Zélande et Australie.

Sans tenir compte des objurgations de l'opposition travailliste qui demandait la démission du gouvernement conservateur, M. Macmillan a déclaré calmement à l'aéroport de Londres que la démission d'un membre de son cabinet n'avait d'autre raison qu'une "divergence peu importante" sur une question intérieure.

Indécision travailliste

Le chef de l'opposition, M. Hugh Gaitskell, et les autres chefs de file du parti travailliste semblent ne pas encore savoir comment exploiter le départ de M. Thorneycroft, au moment de la réouverture du parlement.

Il est probable qu'ils attaqueront à la reprise de la session le 21 janvier prochain. Mais il va falloir qu'ils fassent preuve de prudence parce que ce qu'ils avanceront pourrait bien se retourner contre eux.

Il sera désormais interdit de consommer des liqueurs alcooliques dans des véhicules automobiles au Québec

En vertu des amendements que l'Assemblée législative a apportés hier après-midi à la loi des véhicules automobiles, par l'adoption unanime du bill 25, il sera désormais défendu de consommer des liqueurs alcooliques à l'intérieur d'une voiture, même si celle-ci est en stationnement sur le bord de la route. Il sera également interdit de lancer de l'intérieur d'un véhicule, arrêté ou en marche, des bouteilles ou autres projectiles, même si ces objets tombent ailleurs que sur la voie publique.

Le premier ministre a déclaré que ces amendements étaient de nature à servir la cause de la sécurité routière. Le bill comporte une autre modification visant, a expliqué M. Duplessis, les propriétaires de camions qui enlèvent certaines parties de leurs véhicules lors de l'enregistrment, afin de diminuer le coût du permis, puis les réinstallent par la suite. Ce sera désormais une infraction que de posséder un véhicule "dont les accessoires ne sont pas tels que déclarés dans la demande d'enregistrement".

M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, a dit qu'il était entièrement d'accord avec le gouvernement sur le principe de ces amendements. "C'est une disgrâce", a-t-il dit, "de voir comment certains automobilistes inconscients jettent sur la route ou en bordure de la route toutes sortes de saletés. Il est bon également de défendre toute consommation de liqueurs alcooliques à l'intérieur des voitures, qu'elles soient en marche ou immobilisées sur le bord de la route".

M. Lapalme voudrait cependant que le gouvernement fasse connaître ces modifications par une publicité adéquate. Nous avons, par exemple, des panneaux-réclame pour rappeler aux auto-

(Suite, Il sera, p. 2)

Sacre d'un évêque à Washington

● Ci-dessus, l'impressionnante cérémonie qui s'est déroulée, récemment, dans la cathédrale St. Mathews, à Washington, lors du sacre de S. Exc. Mgr Howard-J. Carroll comme évêque d'Altoona-Johnstown, Pensylvanie. On voit ici le nouvel évêque, autrefois secrétaire général de la National Catholic Welfare Conference, se prosternant devant l'autel. Le délégué apostolique aux Etats-Unis, Son Exc. Mgr Amleto Giovanni Cicognani, a agi comme évêque consécrateur.

(Téléphoto : NEA).

Programme de "sécurité par la puissance"

WASHINGTON. —(P.A.)— Le président Eisenhower a présenté au Congrès des Etats-Unis un programme "de sécurité par la puissance" en huit articles, destiné à répondre à l'état menaçant des progrès de la Russie dans la conquête de l'espace. Ce programme prévoit la réorganisation de la défense en vue de faire l'unité dans la direction et de mettre fin à la rivalité entre les services armés.

Dans son message sur "L'Etat de l'Union", le président Eisenhower a souligné la grandeur présente de la puissance militaire des Etats-Unis. Cette puissance, a-t-il dit, constitue un préventif efficace à la guerre.

Dangers réels

Mais les Etats-Unis, a-t-il ajouté, n'en affrontent pas moins des dangers réels. Si le pays ne prenait les mesures appropriées en faisant preuve de sagesse et de promptitude, "nous pourrions perdre cette capacité de nous défendre nous-mêmes" et de prévenir toute attaque soviétique.

Eisenhower, dont le discours était diffusé à la radio et la télévision, a également mis les Etats-Unis en garde contre l'erreur la plus tragique qu'ils pourraient commettre : celle de "se concentrer uniquement sur la puissance militaire". Cette erreur, a-t-il affirmé, pourrait entraîner une époque de terreur.

Plus grand encore, a précisé le président, que celui de la menace militaire présentée par le progrès de la Russie dans le domaine de l'espace, est le danger de l'offensive économique massive que l'Union soviétique a déjà mise en branle.

M. Eisenhower a fait de son huitième point un appel direct au peuple soviétique, par-dessus la tête de ses chefs, l'invitant à se joindre à une campagne pour assurer une paix mondiale durable et participer à une première étape de désarmement.

Défense accélérée

Les sept autres points de son programme qui nécessiteront l'approbation législative sont :

1. Réorganisation de la défense: M. Eisenhower, songeant sans doute aux rivalités grandissantes entre les divers services a dit que la première nécessité est de voir à ce que l'organisation militaire hâte au lieu d'entraver le fonctionnement du dispositif militaire.

M. Eisenhower dit qu'il soumettra des propositions spécifiques plus tard dans un message spécial sur la défense.

2. Effort de défense accéléré: le président a réclamé de se hâter sur toute la ligne, y compris la protection et la dispersion des forces d'assaut américaines et des dispositifs d'alerte plus adéquats en cas d'attaque.

Il faut maintenir la liberté des mers au moyen de sous-marins nucléaires et de croiseurs, d'armes antisous-marines, de navires pouvant lancer des missiles, etc.

"Nous devons maintenir tous les genres de forces mobiles nécessaires pour affronter des conflits locaux, au besoin", dit-il.

"Cela signifie d'autres améliorations dans l'équipement, la mobilité, les tactiques et la puissance de tir".

Le président ajoute qu'il faut maintenir dans les forces armées la main-d'oeuvre spécialisée nécessaire aux forces militaires modernes et prévoir l'avenir dans la recherche et le développement des armes.

Aide à l'étranger

3. — Continuation et renforcement du programme d'aide à l'étranger en vue de la sécurité mutuelle: si on laisse, a expliqué le président, les fondations de la structure du monde libre céder peu à peu sous la pression de l'impérialisme soviétique, l'édifice tout entier de la liberté serait en danger d'affaissement".

4. — Commerce à l'étranger: Eisenhower a exhorté le Congrès à prolonger de cinq ans l'existance de la loi sur le commerce réciproque. Le commerce mondial "renforcit nos amis et augmente leur désir d'amitié".

5. — Coopération scientifique avec les alliés: Eisenhower a réclamé l'approbation des mesures législatives autorisant le partage des secrets atomiques avec les puissances amies. "Les tâches qui s'annoncent seront assez difficiles sans que nous nous liions nous-mêmes les poignets", a-t-il déclaré.

6. — Education et recherches: le président a rappelé qu'il avait antérieurement fait connaître un vaste programme appelant des dépenses annuelles d'environ $500 millions, pendant quatre ans, dans le but de renforcer l'éducation et d'améliorer les moyens de recherches. Grâce à ce programme, "je ne doute pas que nous puissions nous faire le capital intellectuel dont nous avons besoin pour les années à venir..."

Les dépenses

7. Dépenses et épargnes: le budget fédéral pour l'année commençant le 1er juillet comportera environ $4 milliards de plus que le budget de la présente année pour les fins de la défense. M. Eisenhower dit que ces crédits additionnels seront consacrés aux missiles, navires nucléaires, l'énergie atomique, la recherche et le développement.

Concernant les perspectives budgétaires, le président a dit :

"Nous croyons maintenant que les revenus et dépenses anticipés s'équilibreront à peu près, mais notre objectif réel sera d'obtenir une sécurité suffisante sans jamais oublier l'efficacité et l'administration soignée..."

Appel de paix

8. L'oeuvre de la paix: A ce sujet, M. Eisenhower a dit :

"Mon dernier appel à l'action ne s'adresse pas avant tout au Congrès et au peuple des Etats-Unis. C'est plutôt un message du peuple américain à tous les autres peuples, particulièrement celui de l'URSS...

"En dernière analyse, il n'y a qu'une seule solution aux tristes problèmes qui nous attendent. Le monde doit cesser la présente course à des armes de guerre de plus en plus destructives et s'engager dans le chemin qui conduira à une paix durable.

"Notre plus grand espoir de succès réside dans un fait universel: les peuples du monde, en tant que peuples, ont toujours désiré la paix et ils veulent la paix maintenant.

"Le problème consiste donc à trouver le moyen de traduire ce désir universel par des actes.

"Cela nécessitera plus que des paroles de paix. Il faut des oeuvres de paix".

Le Saint-Laurent

(Suite de la 1ère page)

De plus, elle assurera un prolongement de l'emploi du mode de transport le moins coûteux qui est un des plus importants facteurs de développement économique. Elle permettra aussi de compter sur une réception régulière du minerai de fer bonifié venant de la Côte-Nord, du charbon des provinces Maritimes, de l'huile des pays étrangers, etc.

En définitive, un cycle annuel de navigation sur le St-Laurent aura d'inestimables avantages économiques, également pour la Côte-Nord, en favorisant le transport rapide de la production de papier de Baie-Comeau, Forestville, tout en approvisonnant régulièrement cette vaste région qui n'est reliée que par air et eau au reste du Canada et du continent. Les mêmes observations valent pour le Saguenay qui pourra éventuellement compter sur des possibilités ininterrompues d'échanges commerciaux avec les marchés canadiens, américains et européens.

Cette navigabilité sur le St-Laurent, à l'année longue, fera de Québec une station portuaire aussi importante que celles de Helsinki et Stockholm dont les conditions climatiques sont identiques aux notres.

Les spécialistes

L'étude de la question de savoir si le fleuve est navigable durant l'hiver et comment en là a été confié à un groupe de spécialiste dont le Dr Pierre Camu, géographe économiste, anciennement du ministère des Mines et des Relevés techniques du gouvernement fédéral, qui est depuis 1956 professeur de géographie économique à l'université Laval.

Le Dr Camu travaille en étroite collaboration avec le Dr Michel Brochu, MM. Paul Bousquet, ingénieur professionnel et architecte naval du Massachusetts Institute of Technology, Raymond Gagné, M.A., économiste et Jean-Guy Caron, M.A., du personnel permanent du Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec métropolitain ainsi que le directeur général de ce Bureau, M. Tassé.

Une restriction

Les données scientifiques dont nous avons pris connaissance, hier après-midi, indiquent que les obstacles causés par la glace à la navigation d'hiver entre l'océan Atlantique et le port de Québec sont différents dans le golfe de ce qu'ils sont dans l'estuaire. Mais dans les deux cas, il s'agit de difficultés parfaitement surmontables.

Toutefois la seule restriction à la navigation à l'année longue sur le fleuve est que l'horaire des navires ne sera peut-être pas aussi régulier l'hiver qu'en été. Cette restriction cependant deviendra graduellement moins importante au fur et à mesure que des aides additionnelles à la navigation et des brise-glace seront disponibles et que le trafic augmentera.

L'hon. Martineau est élu marguillier

L'hon. Gérald Martineau, conseiller législatif, a été élu marguillier de la paroisse des Saints-Martyrs Canadiens, en remplacement de M. J.-Eugène Côté, industriel, sortant de charge. En 1958, le banc des marguilliers sera occupé par MM. Wilfrid Desjardins, avocat, Albert O'Neill, marchand et l'hon. Gérald Martineau.

Il sera

(Suite de la 1ère page)

mobilistes la nécessité d'être prudents lorsqu'ils doublent une autre voiture. Nous en avons aussi pour les inviter à réfléchir sur les dangers d'une vitesse excessive. Pourquoi ne rappellerait-on pas de la même façon aux usagers de la route les peines auxquelles ils s'exposeront désormais en consommant de la boisson dans leur auto ou en lançant des bouteilles ou autres déchets ? Personne ne peut invoquer l'ignorance de la loi, mais il arrive quand même que beaucoup l'ignorent et on obtiendrait sûrement de meilleurs résultats par une vaste campagne de publicité.

Tout en approuvant l'esprit du projet de loi, d'autres membres de l'opposition ont souhaité une plus grande précision dans les termes, afin de mieux prévenir les abus.

Au sujet de la publicité, M. Duplessis a d'abord répondu qu'autrefois, les lois adoptées n'étaient imprimées et publiées que quatre ou cinq mois après la fin de la session; tandis que maintenant, elles paraissent dans la Gazette Officielle dès leur sanction par le lieutenant-gouverneur. Les gens sont donc mieux à même d'en prendre connaissance.

Pour ce qui est des abus à réprimer, le premier ministre estime qu'il est impossible de les faire disparaître totalement, même avec les lois les plus claires et les plus précises qui soient. Car ce qui compte le plus, c'est la réforme intérieure des individus. Ainsi, il se fait un peu partout une grande campagne de publicité pour dénoncer les dangers d'une consommation excessive des liqueurs alcooliques; ce qui n'empêche pas qu'il y ait encore des ivrognes, bien qu'à ce point de vue, Québec soit encore la province où il se consomme le moins de liqueurs alcooliques.

Les lois humaines ont quand même leur utilité, bien qu'elles ne fassent qu'expliciter la loi divine, ajoute M. Duplessis. Mais elles ne doivent pas être trop sévères, car elles risqueraient alors de rester sans résultat. Jamais il ne s'est vendu autant de boissons alcooliques qu'au temps de la prohibition.

Tout cela, de reprendre M. Lapalme, confirme la nécessité d'une action éducative. Et l'on devrait tenir compte de la suggestion du député de St-Hyacinthe (M. René St-Pierre) en remettant au détenteur de chaque permis une brochure ou un feuillet contenant les points essentiels de la loi des véhicules moteurs.

M. Dave Rochon, député indépendant de St-Louis, a soumis pour sa part que les constables ne devraient pas laisser circuler des voitures dont les plaques d'enregistrement sont cachées par de la neige ou de la boue. En cas d'accident, il peut être difficile d'identifier un tel véhicule.

Le bill a finalement subi sa troisième lecture à l'unanimité.

La Chambre a également adopté, sans discussion, un projet de loi modifiant l'article 2 de la loi de la Régie des Transports, de façon à préciser la désignation des voitures communément appelées "drive yourself".

Relations

(Suite de la 1ère page)

vantes : — Dans quelles conditions le gouvernement fédéral peut-il intervenir financièrement pour rembourser n'importe quelle province pour des entreprises qui sont déjà des oeuvres du passé et que la province avait pu financer elle-même ? Par ailleurs, quelles seront les limites des demandes faites à Ottawa, si le gouvernement fédéral pose ainsi le précédent de participer à des projets provinciaux dont la valeur économique est mise en doute ?

Hier, le premier ministre Diefenbaker a déclaré que le bill instituant des "subsides spéciaux" pour les provinces maritimes sera présenté d'ici à la fin de la session. Encore là, il sera important de considérer les bases nationales et les règles générales sur lesquelles seront fondées ces initiatives fédérales d'assistance "spéciale" aux provinces.

Dans une Confédération de dix provinces comme le Canada, il est toujours d'une importance suprême de poser une loi générale établissant, dans l'égalité et la justice, les rapports que doivent avoir entre eux onze gouvernements. Autrement, la Confédération s'engage dans la voie dangereuse des discriminations, des préférences discrétionnaires et des jalousies intestines qui sont le pire fléau d'une Confédération dont il est déjà, par ailleurs, assez difficile de maintenir l'harmonie.

L'incertitude de la situation politique à Ottawa, les difficultés d'un gouvernement minoritaire et la préparation des élections générales sont loin de constituer un climat favorable à la rationalisation des problèmes fédéraux-provinciaux.

Dans ces conditions, il serait prudent de différer les décisions qui engagent trop l'avenir.

A St-Ludger (Front.)

St-Ludger, Front. — (D.N.C.). **Réunion.** — Récemment eut lieu la réunion mensuelle du cercle des Fermières. Mlle Gracia Blais, secrétaire-trésorière fit la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, puis donna le rapport de toutes els activités de l'année.

Il y eut concours de beignes et les prix furent gagnés par Mme John Poulin et Mlle Ghislaine Poulin. Le prix de présence fut gagné par Mme Albert Gagnon.

Dépouillement d'arbre de Noël. — Récemment avait lieu le dépouillement de l'arbre de Noël, organisé par les Dames Fermières. M. le vicaire Emilien Doyon rehaussait de sa présence cette cérémonie traditionnelle. Mme Odilon Gilbert, présidente, secondée par les membres de son conseil remit à chacune, un souvenir, ainsi qu'à M. le curé Rosaire Giguère et à M. le vicaire.

Visite du Père Noël. — Dernièrement plus de 500 enfants se rendaient à la salle paroissiale pour l'arrivée du Père Noël. Comme toujours, celui-ci se montra très généreux et pour une modique somme, remit à chacun un sac rempli de friandises.

Initiation Lacordaire. — Récemment, à la petite salle paroissiale avait lieu une initiation et un changement de décorations pour les Lacordaire et Jeanne d'Arc. Une dizaine de nouveaux membres furent initiés, tandis que trois membres recevaient leur diplôme de 15 ans, et plusieurs autres des décorations de 10, 5, 3 et 1 an.

Cours. — Le dernier cours de religion pour l'année sous les auspices Lacordaire et donné par M. l'abbé Emilien Doyon, vicaire eut lieu, à la salle paroissiale, dernièrement. Il y eut projection de film, puis séance d'étude.

Nouveau marguillier. — Après la grand'messe, le 25 décembre, l'on procéda à la nomination d'un nouveau marguillier, en remplacement de M. John Poulin, sortant de charge. M. Gaudias Roy fut choisi à l'unanimité. Le banc se compose maintenant de MM. Joseph Dumas, Archilas Pépin et Gaudias Roy.

Funérailles de M. Eugène Grégoire

MONTMAGNY. — (D.N.C.) — D'importantes funérailles ont été faites, récemment, au Lac-Frontière, à M. Eugène Grégoire, décédé à Vallée-Jonction, à l'âge de 70 ans. Le défunt qui était bien connu dans toute la région, fut ancien marchand et hôtelier du Lac-Frontière. Il était le frère de M. J.-Ernest Grégoire, exmaire de la ville de Québec, l'époux en premières noces de feu Mila Deveau, en secondes noces, de feu Joséphine Giguère, et en troisième noces, de feu Lucia Giguère.

Lui survivent, ses enfants : Mme Charles Cloutier (Lucienne), Alfred-Eugène et Paul-Emile, tous de Vallée-Jonction; Jean-Marc, de Montmagny; Jacqueline, de Montréal; Mme Roger Lehoux, de Disraéli; Jean-Guy, du Lac-Frontière; Mme Richard Duquet (Claudette), de St-Fabien, et Louise, de Montréal; ses gendres: MM. Charles Cloutier, Roger Lehoux et Richard Duquet; ses belles-filles : Mmes Paul-Emile Grégoire (Angéline Poulin), et Jean-Marc Grégoire (Irma Morin); son frère, M. J.-Ernest Grégoire, de Québec; ses soeurs : les RR. SS. Paul-de-Brescia, Joseph-Thomasi et Lucie d'Ecosse, de Montréal; Mme Anatole Marcil, de Longueuil; ses belles-soeurs et beaux-frères : Mmes Paul et Ernest Grégoire, Mlle Estelle Deveau, la R. S. Ste-Lydia, Mme Regis McKenzie, Adrien Garant et Omer Bureau, MM. et Mmes Odilon Giguère, Alphonse Beaudoin et Eddie Labonté Eudore Deveau et cinq petits-enfants.

Plusieurs citoyens en vue, hommes d'affaires de l'endroit et des paroisses environnantes, et même de Ste-Marie-de-Beauce, Vallée-Jonction figuraient dans les rangs du cortège et à l'église.

La croix était portée par M. Joseph Blais, tandis que MM. Alyre Lapierre, Narcisse Dion, Henri Aubé, Elzéar Roy, Albert Fortier, Rolland Brisson étaient les porteurs du corps.

Le service fut chanté par M. le curé Duchesneau, du Lac-Frontière, assisté comme diacre de M. le curé Hervé Tremblay, de St-Fabien, et comme sous-diacre de M. l'abbé Eugène Bernier, curé de Ste-Lucie-de-Beauregard. La chorale de St-Fabien rendit la messe de "Requiem" et les motets de circonstance.

Au départ de la résidence de M. Joseph Poulin, où était exposée la dépouille mortelle, le deuil était conduit par ses fils, ses filles, son frère, beaux-frères et belles-soeurs, ses gendres et autres parents déjà énumérés.

Parmi la nombreuse assistance, l'on remarquait : MM. Rosaire Bertrand, de Ste-Lucie; Alfred Girard, de Montmagny; Philippe Bertrand, de Ste-Lucie; Jacques Doyon, M. et Mme Adrien Gamache, de Ste-Marie-de-Beauce; MM. et Mmes Regis McKenzie, Paul Grégoire, Donat Toupin, Benoît Morin, Martin et Benoît Morin, de Montmagny; Raymond Pelletier, Cléophas Duquet, Achille Paquet et Rosaire Fortin, de St-Fabien; Mlles Doris et Monique Lemieux, Jos. Rosberry, de Ste-Lucie; Palma Lajoie, André Pelchat, Mathias Busque, François Soucy, Charles Blais, Emile Brochu, Adrien Royer, Maurice Bisson, Adrien Bisson, Léonard Nadeau, Philippe Brisson, tous de St-Fabien; Louis Fournier, Jean-Marc Laverdière, Jean et Michel Bolduc, Paul Bernatchez, du Lac-Frontière; Pierre-Paul Fréchette, Alex. Morin, de Montmagny; Lucius Girard, Rodolphe Blais, Ernest-Nap. Bossé, marchand; Augustin Bernier, Amédée Lacroix, Arm. Carbonneau, Adrien Poulin, Arm. Talon, Albert Labbé, et plusieurs autres.

ECOUTEZ

AVEC LE SOURIRE

de

NICOLE GERMAIN

qui commente tous les sujets d'intérêts féminins avec esprit et bonne humeur tous les matins, à 11 hres 15,

une présentation des

CIRES SIMONIZ

CHRC

800 A VOTRE RADIO — 39, rue St-Jean

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.

(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... *Comté* .....

POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

L'abonnement est payable d'avance

Adresser votre abonnement à Casier postal 1727, Québec.

-:- ACHETEZ CHEZ -:- NOS ANNONCEURS

CAPITOL

UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

2 DERNIERS JOURS

Continu de 1h. à 11h. "Sad Sack" à : 2h. 40, 6h., 9h. 20.

Il est difficile d'imaginer des situations plus comiques alors que Jerry part en guerre... contre l'armée !

Paramount Presents JERRY LEWIS in THE SAD SACK

avec David WAYNE, Phyllis KIRK, Peter LORRE.

Aussi à : 1h. 10, 4h. 25, 7h. 40.

"BOP GIRL"

AU CAPITOL

SAMEDI, 25 JANVIER en matinée et soirée

matinée à la demande générale

THEATRE-CLUB

dans la célèbre comédie de Marcel Pagnol

TOPAZE

avec : Gilles Pelletier, Monique Lepage, André Fouché, Roger Garand, André Cailloux, Jean-Paul Dugas, J.-L. Paris, Béatrice Picard, Solange Robert etc... et une dizaine d'enfants.

Cette pièce triomphe au GESU à Montréal, depuis le 26 novembre 1957.

MATINEE à prix populaire : Balcon $1.00, $1.25 et $1.50

Orchestre $1.25, $1.50 et $2.00

Il reste quelques billets de $1.50 et $2.00 pour la soirée.

En vente au guichet demain et lundi prochain.

LE THEATRE

EMPIRE

présente

BOMBER B-52

EN CINEMASCOPE ET EN COULEURS

Film d'une durée de 106 minutes, réalisé par Richard Whorf,

avec

Karl MALDEN — Natalie WOOD et Marsha HUNT

SCENARIO : Malden, un chef de section à la base aérienne de Castle, voit d'un mauvais oeil la nomination du colonel Zimbalist comme chef d'escadrille et ceci à cause d'un accident survenu six ans auparavant. Zimbalist veut courtiser Natalie, la fille de Malden.

Un jour, Malden accompagne Zimbalist au contrôle d'un B-52 qui prend feu. Une série d'événements amènent Zimbalist à faire beaucoup pour Malden qui retire son opposition aux intentions de Zimbalist envers Natalie.

Appréciation morale: ADULTES et ADOLESCENTS

Aussi à l'affiche :

JAMBOREE

avec Fats DOMINO, Jerry Lee LEWIS, Buddy KNOX, Jimmy BOWEN, Charlie GRACIE, The Four COINS.

Appréciation morale: ADULTES et ADOLESCENTS

HORAIRE : — Nouvelles : 1.05, 4.25, 7.45 heures — Jamboree : 1.15, 4.40, 8.00 heures. — Bomber B-52 : 2.45, 6.00, 9.25 heures. — Continuel de 1.05 à 11.10 heures.

Courrier de St-Urbain

Marguillier. — M. François Gagné, du rang St-Georges, a été nommé marguillier, en remplacement de M. David Fortin, sortant de charge. Les autres marguilliers sont MM. Lauréat Fortin et Nérée Vandal.

Soirées de cartes. — Les soirées de cartes organisées par les dames de Ste-Anne, Lacordaire et Jeanne d'Arc ont remporté de beaux succès.

Cadeaux. — Les associations : "Les Artisans du Canada", "Lacordaire et Jeanne d'Arc" et autres ont distribué de nombreux cadeaux aux enfants de la paroisse.

Noël. — Les cantiques de Noël ont été très bien rendus, sous la direction de M. le vicaire, l'abbé Luc Savard. — A l'orgue : Mlle Rollande Ouellet.

Décès. — M. Liguori Simard, âgé de 55 ans, époux de dame Rose Lajoie.

— Dame Lédie Bouchard, âgée de 81 ans, épouse de feu Toussaint Girard.

LES AVENTURES DE ROBERT ET ROLAND

EXCLUSIVES A L'ACTION CATHOLIQUE

par Roberto Wilson

LA SOURIS MIQUETTE

5567

par Walt Disney

SMOKEY

168

par WES WOOD

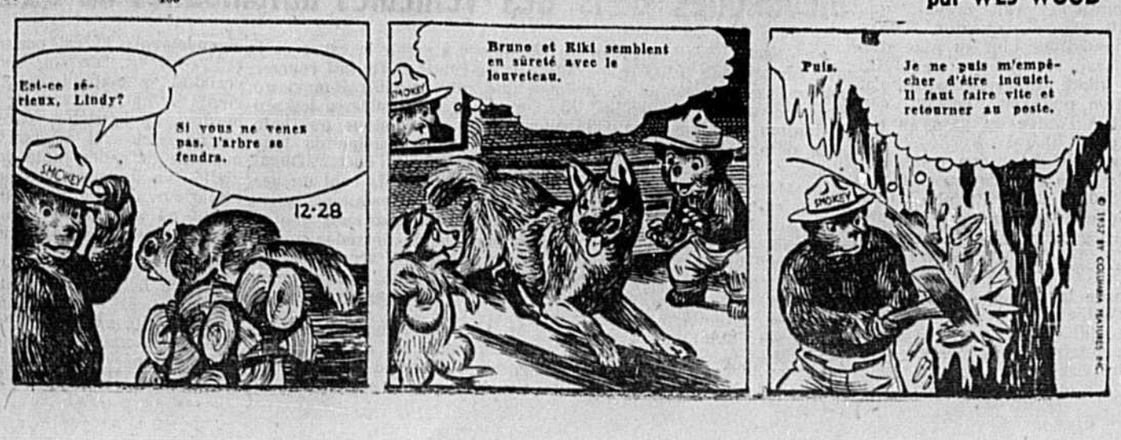

BUCK ROGERS AU 25e SIECLE

3005

par Bob Barton et Murphy Anderson

Est-il opportun pour la Province de maintenir des agences permanentes à Paris et à Londres?

La province de Québec devrait-elle établir des agences permanentes à Londres et à Paris ? Cette question a été longuement discutée, hier après-midi, à l'Assemblée Législative de Québec, alors que l'on passait au crible les subsides du ministère de l'Industrie et du Commerce.

M. Georges Lapalme, chef de l'opposition libérale, a soumis que la province devrait multiplier les missions commerciales et culturelles à l'étranger, afin de se faire mieux connaître, surtout auprès des peuples d'extraction latine. Il a donné comme exemple l'exposition qui va s'ouvrir le 17 janvier aux magasins du Louvre. Cette exposition donnera sans doute d'excellents résultats, a-t-il dit; mais ensuite, nous allons cesser d'être présents à Paris, alors que d'autres provinces, comme l'Ontario et les Maritimes, ont des agences permanentes à Londres.

M. Lapalme estime que nous devrions aussi établir des agences commerciales à Paris et à Londres. Tout geste que posera le gouvernement dans ce sens, a-t-il dit, recevra la collaboration entière de l'opposition libérale.

Le premier ministre Duplessis a répondu qu'il ne doutait pas de la sincérité du chef de l'opposition en cette matière, mais qu'il doutait de l'efficacité pratique de telles agences. Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, qu'il existe un problème monétaire, sur lequel les provinces n'ont aucune juridiction, et qui empêche plusieurs pays de commercer davantage avec le Canada. Nous participons volontiers à des expositions en Europe afin d'établir des contacts et je crois que la province de Québec est de mieux en mieux connue et respectée à l'étranger; mais dans les circonstances présentes, et à cause de ce problème monétaire, il ne serait pas pratique de dépenser des sommes considérables pour établir des agences en Europe.

La province de Québec n'a présentement des agences commerciales qu'à Ottawa et à New-York.

La Chambre avait terminé l'étude des crédits du ministère des Terres et Forêts avant d'approuver ceux de l'Industrie et du Commerce. En proposant l'ajournement à mardi prochain, M. Duplessis a annoncé que le bill 12 concernant la refonte de la loi Lacombe serait réimprimé. Le nouveau texte sera distribué au début de la semaine prochaine.

Voici les points saillants de la discussion qui s'est déroulée alors que la Chambre siégeait en comité des subsides.

Reprenant d'abord l'étude des crédits des Terres et Forêts, on recommence à passer au crible un montant de $475,000 pour le service forestier. M. Edgar Turpin, député libéral de Rouyn-Noranda, prétend qu'une réponse donnée la veille par le ministre n'est pas exacte. On nous invite à voter des montants qui ne correspondent pas au titre qu'on leur donne dans les comptes publics.

M. Duplessis. — Le ministre soumet ses chiffres à l'Auditeur et c'est l'Auditeur qui prépare les comptes publics.

M. Bourque. — Les renseignements que j'ai donnés au député sont parfaitement exacts. L'Auditeur a fait des modifications dans les titres, sous lesquels ils étaient présentés.

M. Courcy, (lib. Abitibi-ouest) — Le ministre est en relations avec l'Auditeur.

(Suite, Est-il, p. 7)

Cabanes de pêcheurs à la dériv e sur le fleuve devant Lauzon

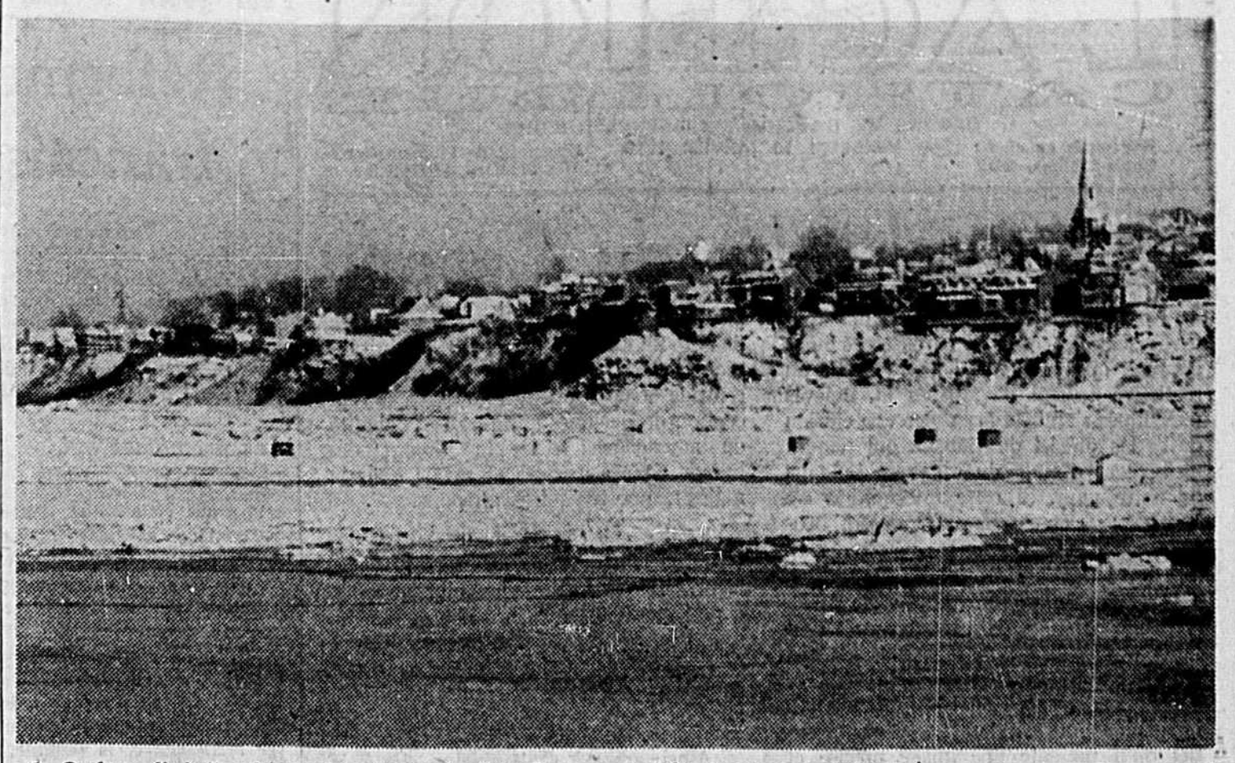

● Quelque dix-huit cabanes de pêcheurs de Ste-Anne-de-la-Pérade et de Deschambault sont parties à la dérive sur la glace depuis la veille du 1er de l'An. On en voit quelques-unes ci-dessus devant Lauzon, alors qu'elles dérivaient sur le fleuve au gré de la marée. Hier après-midi, il n'en restait plus que onze près de l'Ile d'Orléans, où la marée baissante les avait amenées. Les autres ont probablement coulé, lorsque la glace qui les supportait, s'est sectionnée en mille morceaux sous la pression des autres champs de glace. On rapporte que vers 9 h., mardi soir, le vent du nord et une grosse marée ont fait détacher à Deschambault, une superficie d'un mille carré de glace d'une épaisseur de 6 pouces, à moins de mille pieds de la rive. C'est à ce moment que plusieurs cabanes de pêcheurs sont parties à la dérive. Deux personnes qui y pêchaient les petits poissons des chenaux, au même moment, ont été isolées sur le champ de glace, jusqu'au moment où des concitoyens allèrent les rescaper en chaloupe et les ramenèrent sur la glace ferme. Vers 8 h. 30 hier soir, la marée montante faisait de nouveau "parader" les cabanes "survivantes" devant la vieille capitale. Quelques-uns des propriétaires de ces cabanes sont venus dans notre ville et surveillent les allées et venues de celles-ci pour le cas où elles s'échoueraient sur des battures, afin d'en récupérer le contenu: poêle, lit, appareil de radio, agrès de pêche, etc. (Photo W.-B. Edwards).

A l'hôtel de ville

Un filtre. Tel est le voeu le plus ardent formulé pour la Cité par un citoyen de la Grande-Allée qui a fait parvenir aux autorités municipales un récipient contenant un liquide brunâtre qui, dit-il, provient du robinet de sa maison.

C'est l'échevin David Burns, de Champlain, qui a exhibé le "bocal" devant les échevins, hier, au Comité administratif. M. Burns a dit que le citoyen qui lui a remis cette eau boueuse "n'osait pas prendre son bain parce que l'eau était trop sale".

L'échevin Burns a dit que ce citoyen agit sans malice et souhaite de "bonnes choses" à l'administration.

(L'on sait que les autorités médicales de la Cité préconisent l'installation d'un filtre pour purifier l'eau potable qui nous vient du Lac St-Charles. Ce filtre coûterait environ quatre millions et demi.)

Poste no 3

Par mesure d'économie, l'échevin Jos. Matte, de St-Roch, a demandé, hier, au Conseil de ville, de remplacer la fournaise à charbon du poste des pompiers no 3 par un système à l'huile. L'échevin Flibotte est du même avis et a ajouté qu'il s'agit d'une question d'urgence.

Feu de joie

L'ingénieur en chef de la Cité, M. Ludger Gagnon, informe le public que l'enlèvement des arbres de Noël, déposés aux portes des maisons, s'effectuera en même temps que l'enlèvement ordinaire des vidanges. Il n'y a pas de jour spécial. L'on sait que les arbres de Noël qui ont décoré nos maisons serviront au feu de joie, le soir du 6 février prochain.

Privilèges conservés

Le conseil de ville a posé un geste humanitaire hier après-midi, en décrétant que le travail qui sera fait par des employés de la Cité pour le compte de l'Union des Carrières et Pavages sera considéré comme du travail exécuté par la Cité.

Cette décision permettra aux employés du département de l'Aqueduc, division St-Roch, avec autorisation de la ville, de conserver la séniorité qu'ils méritent. On sait que les échevins ont recommandé à la compagnie en question, de prendre tout d'abord ces employés de la ville qu'on a dû mettre à pied temporairement il y a quelques semaines. L'échevin A.-H. Légaré a demandé qu'on s'assure bien que la liste de séniorité a été expédiée à la compagnie.

Résolutions du Conseil

Voici les principales résolutions adoptées par le Conseil de ville, hier:

— Adoption en deuxième lecture d'un règlement concernant l'emmagasinage de la gazoline ou autres matières inflammables;

— Permis à M. Alexandre Coulombe, Ltée, de peindre des annonces sur cinq pesées des ponts de la Cité;

—Refus à McColl Frontenac Oil, Co., Ltd d'installer un poste d'essence au coin de la rue Candiac et Chemin Ste-Foy;

— Bonis à certains ingénieurs de la Cité pour travaux spéciaux en rapport avec le referendum 1955.

Un projet de prêt d'honneur pour les étudiants des écoles normales

L'Association des instituteurs et institutrices catholiques de Québec caresse le projet de mettre sur pied un prêt d'honneur pour les étudiants et les étudiantes des écoles normales qui voudraient poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du brevet "A", a révélé, hier soir, à l'archevêché, M. Louis-Marie Lavoie, président de l'association, en présentant, au nom des éducateurs, ses voeux à Son Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, représentant Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. Mgr Audet a répondu au nom de Mgr l'archevêque.

M. Aimé Brochu a offert les voeux de la Fédération et le notaire Raymond Cossette, président intérimaire de la Commission des écoles catholiques, ceux de cet organisme. M. Brochu a déclaré: "En mars prochain, au cours de la Semaine de l'Education, la fédération invitera tous ses membres (3,700 au total), à mener, chacun dans son milieu, une campagne contre la presse jaune et la littérature obscène". En conséquence, ils propageront la bonne lecture, dit-il.

La présence de délégués de la Commission scolaire de Québec, de la Corporation de la fédération et de l'Association des instituteurs, a noté le notaire Cossette, est le reflet de l'harmonie qui préside les relations de ces groupements, qui entreprennent l'année 1958 dans des sentiments de collaboration. En rappelant le sens de la fête de la nativité du Sauveur, Me Cossette ajoutait: La Commission formule des souhaits pour que l'Enfan de la Crèche, si petit et si puissant, qui fit plus tard victime et prêtre, fasse germer des vocations sacerdotales pour assurer la relève. Il est souhaitable, dit-il, de voir le nouveau Grand Séminaire se remplir de futurs prêtres. En terminant, il a renouvelé son filial attachement, sa soumission et sa vénération à l'égard de l'autorité ecclésiastique.

M. Lavoie

Après avoir souligné que les instituteurs et institutrices venaient présenter pour la 18ième année consécutive leurs voeux à leur évêque, M. Lavoie, a signalé que devant le difficile problème de recrutement d'un personnel enseignant qualifié et compétant, le groupement s'était efforcé d'éveiller l'opinion publique sur le rôle de chacun en éducation. L'association a développé l'esprit d'équipe des membres pour attirer dans la profession les plus beaux talents et les meilleures volontés. L'association, dit-il, a encouragé ses membres à se perfectionner en suivant des cours. Tous ont été invités à rayonner dans leur milieu pour mieux faire comprendre que l'éducation est avant tout une oeuvre de dévouement et de collaboration. Parlant du problème du recrutement religieux et sacerdotal, il a promis que chacun fera son possible pour aider l'Eglise dans ce domaine. Il ajoutait: "Ceux d'entre nous qui enseignent aux plus grands souffrent du manque de directeurs spirituels pour nos grands gars et nos jeunes filles, de 14 à 20 ans".

Les instituteurs et institutrices, dit-il, ont aidé beaucoup à l'évolution actuelle de l'opinion publique à l'endroit de l'éducation; aujourd'hui, chacun comprend que si, nous du Québec, nous ne voulons pas tirer d'arrière ou d'en être accusé, il nous faut faire beaucoup. Nos problèmes, comme entité ethnique canadienne française catholique ne sont pas ceux d'ailleurs".

M. A. Brochu

La Fédération, vieille de cinq ans, dit-il, se porte bien: sa vitalité s'accentue et ses réalisations de plus en plus nombreuses laissent augurer une ère de compréhension plus favorable à l'étude des problèmes qui confrontent le personnel enseignant, particulièrement dans le milieu rural. Le statut professionnel des éducateurs laïques du diocèse a fait un gain lors du 4ième congrès diocésain tenu en novembre II a noté que le bulletin "Rencontre", porte-parole des 19 syndicats affiliés à la fédération, aide à l'unité de pensée et d'action chez le personnel enseignant du diocèse. La campagne prévue contre la presse jaune et la littérature obscène, dit-il, veut être la réponse à l'appel que les évêques du Canada ont adressé à leurs fidèles dans la lettre pastorale collective de 1956 sur la pratique chrétienne du civisme; elle veut en même temps assurer les promoteurs du mouvement d'épuration déjà lancé, de la collaboration entière et efficace des éducateurs.

Les instituteurs et institutrices, a-t-il ajouté, exerceront surtout une action positive en faisant porter le gros de leur travail d'éducation sur les bonnes lectures. A cette fin, ils organiseront des expositions publiques de bons livres, de bons journaux et de bonnes revues.

Au nombre des assistants, on remarquait: outre ceux mentionnés: M. Léopold Carant, président de la Corporation des instituteurs et des institutrices de la province de Québec, Mlle Marie-Ange Garneau, vice-présidente de l'association; MM. les abbés Roland Doyon, aumônier de la Fédération et Lorenzo Roy, aumônier de l'association; des représentants de la Commission des écoles catholiques; Mgr Guillaume Miville-Deschêne, M. l'abbé Lucien Gariépy, MM. Roland Nadeau, directeur des études et Henri Giguère.

Voeux des instituteurs

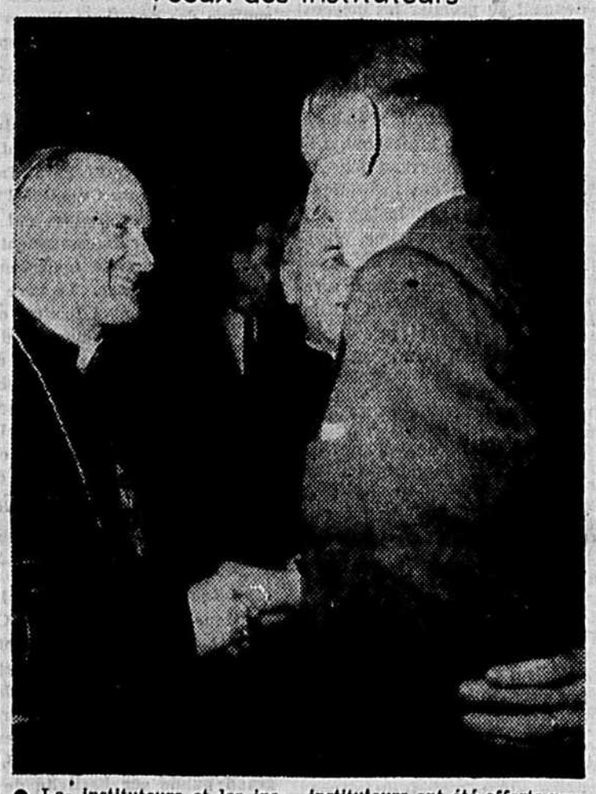

● Les instituteurs et les institutrices de Québec, ainsi que des représentants de la Commission des écoles catholiques de Québec se sont rendus à l'Archevêché, hier soir, pour présenter leurs voeux de la nouvelle année à S. Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire, représentant Son Exc. Maurice Roy, archevêque de Québec. Les voeux de l'association et de la fédération des instituteurs ont été offerts respectivement par MM. L.-M. Lavoie et Aimé Brochu. Le notaire Raymond Cossette s'est fait le porte-parole de la Commission des écoles. Sur la photo nous remarquons S. Exc. serrant la main d'un instituteur A l'arrière, on voit M. l'abbé Lucien Gariépy, commissaire et M. Lavoie. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Le nom du nouveau chef libéral sera connu après 9 heures

Ottawa. — (P.C.) — Les libéraux sauront un peu après 9 heures jeudi soir prochain qui sera le nouveau chef national du parti libéral devant succéder à M. Louis St-Laurent.

Telle est l'heure fixée par le programme du congrès libéral pour l'annonce des résultats du premier tour de scrutin tenu parmi quelque 1,500 délégués au Colisée d'Ottawa. Le vote commencera peu après 7 heures ce soir là.

Cours de préparation au mariage à N.-D.-de-Québec, le 14

Les jeunes gens qui prévoient se marier d'ici un an environ et qui n'ont pu se rendre au premier cours de préparation au mariage, sont invités à ne pas manquer le deuxième qui aura lieu mardi, le 14 janvier. On voudra bien arriver avant 8 h. 30 p.m. On entre par la porte de la Caisse Populaire, 20, rue Buade.

Vente du Pharmacien

TORONTO. — (P. C.) — La compagnie Maclean-Hunter Publishing annonce qu'elle a fait l'acquisition du "Pharmacien", une reçue mensuelle de langue cie de détail. Ce périodique apfrançaise consacrée à la pharmapartient à M. J.-L. Fortin, de Montréal.

BONN. — (P.A.) — Des représentants officiels du ministère des Finances sont d'avis que l'Allemagne occidentale refusera de verser un paiement comptant pour l'aide reçue des troupes britanniques stationnées en Allemagne.

L'ancien secrétaire du cardinal Mindszenty a été condamné à l'emprisonnement à vie à Budapest

BUDAPEST. (Reuters). — Mgr Egon Turcsanyi, ancien secrétaire du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, a été condamné aujourd'hui à l'emprisonnement à perpétuité, à l'issue d'un procès où il devait répondre à l'accusation d'activité "contre-révolutionnaire" durant le soulèvement patriotique des Hongrois, a-t-on appris de source officieuse.

Quinze autres prêtres catholiques et étudiants en théologie ainsi qu'un laïc, qui affrontaient des accusations analogues devant un tribunal municipal, ont reçu des sentences allant jusqu'à 10 ans de prison, selon la même source.

Aucune déclaration officielle n'a été faite pour le moment, mais la nouvelle des sentences était contenue dans des rapports venant du palais de justice.

La presse et le public n'étaient pas admis aux dernières séances du procès, qui a commencé le 3 décembre dans l'immeuble de la Cour municipale au centre de Budapest. La plus grande partie du procès s'est déroulée à huis clos.

Le procureur public avait réclamé "une sentence très sévère" contre Mgr Turcsanyi, qui est âgé de 65 ans, mais non pas la peine de mort.

Le prêtre était accusé d'avoir organisé un raid au bureau de l'Etat pour les affaires religieuses durant le soulèvement. Des documents auraient alors été saisis et brûlés.

Les prévenus étaient aussi accusés d'intervention contre les "prêtres de la paix", ceux qui ont coopéré avec le régime communiste.

Une trentaine de personnes, dont les parents des accusés, ont attendu en dehors de la cour la fin de la cause.

L'hon. Prévost reçoit les voeux de son personnel

L'hon. Yves Prévost, secrétaire provincial, a rencontré hier soir les employés de son département, dans la grande salle du Musée de la province, à l'occasion de la nouvelle année. Des voeux lui ont été présentés par M. Jean Bruchési, sous secrétaire de la province. Le ministre a répondu aux souhaits formulés au nom de tous. L'hon. Prévost a exprimé sa satisfaction de travailler avec une équipe aussi bien entraînée et aussi dynamique.

Le secrétaire provincial a demandé aux membres de son département d'aimer leur travail, même s'il peut être parfois fastidieux et il leur a souhaité l'accomplissement de tous leurs désirs. Je suis heureux de vous dire, dit-il, combien j'apprécie votre constance dans l'effort et votre habileté au travail.

L'hon. Yves Prévost a souligné le fait que l'année 1957 n'a pas été mauvaise, pour les membres de son ministère, au point de vue salaire, et que c'est bien son intention de continuer le travail déjà commencé. La tâche est à peu près terminée, dit-il, au point de vue de la préparation d'un barème.

Tous les services qui relèvent du secrétariat provincial étaient largement représentés.

On remarquait dans l'assistance, outre l'hon. Yves Prévost et M. Jean Bruchési, M. Roland Dumais, assistant conservateur du Musée, M. Antoine Roy, archiviste, M. Fernand Ouellet, assistant archiviste, M. Gérard Martin, bibliothécaire aux archives, M. Francis DesRoches, publiciste du ministère, M. Gustave Vekeman, chef du service de la documentation, M. Henri Gagnon, D.E.M., directeur du Conservatoire, M. Claude Picher, M. Maurice Brodeur, M. C.-E. Bélanger, M. J.-A. Bernier, M. Euclide Lafrance, comptable en chef, M. Lucien Vachon, Mlle Suzanne Binet, Mlle Ginette Rochon, Mme Odette Sirois, Mlle Thérèse Dussault, Mlle Claire Delisle, Mlle C. Simard, Mlle Denise Bégin, Mlle Lucille Labrecque, Mlle Blanche Noël, Mme Lucienne Fournier, Mme J.-A. Rousseau, etc.

Je suis heureux de vous dire, a déclaré l'hon. Prévost aux employés de son département, combien j'apprécie votre ardeur au travail et votre habileté. Le secrétariat provincial est sans contredit l'un des principaux départements de l'administration provinciale. Je tiens à vous dire ma satisfaction de travailler avec des gens tels que vous. Je reconnais que nous avons un personnel désireux de remplir toute sa tâche et même de faire preuve de dévouement, surtout lorsque les circonstances l'exigent. Veuillez croire à ma vive appréciation pour vos services, depuis le sous-ministre, jusqu'au plus humble messager.

M. Prévost a souhaité aux employés de son département beaucoup de bonheur dans leur travail et dans leurs foyers. On trouve, dit-il, une grande satisfaction à bien remplir son devoir.

Le ministre a souligné le fait que de nombreuses augmentations de salaires avaient été accordées. Il a ajouté que c'était son intention de continuer la tâche déjà commencée.

En terminant, le ministre a félicité et remercié les employés de son département de leur bon travail et il les a assurés qu'ils pourraient toujours compter sur lui.

Un vin d'honneur a ensuite été servi.

Le Pape invite les nobles italiens à pratiquer une "saine austérité"

CITE DU VATICAN. — (Reuters). — Le pape Pie XII a exhorté jeudi les nobles italiens à mener "une vie religieuse et morale irréprochable . . . et à pratiquer une saine austérité".

Le Souverain Pontife a reçu quelque 600 nobles à l'audience traditionnelle du Nouvel An dans la salle consistoriale au Vatican.

Le pape a déclaré que par suite des contacts étroits avec toutes sortes de gens, rendus possibles aujourd'hui, par les voyages rapides, "les classes élevées, y compris la vôtre, peuvent facilement devenir un porteur de corruption morale".

Parmi les nobles présents à l'audience, on remarquait le neveu du pape, le comté Pacelli, et les princes Barberini, Orsini, Rospigliosi, Odescalchi, Chigi, Lancellotti, Del Drago et Leone Massimo.

Les nobles portaient des redingotes noires ou les uniformes rouges et blancs de la garde noble du pape et l'uniforme rouge des Chevaliers de Malte.

Pas de réponse aux fonctionnaires

OTTAWA. (P.C.). — La Fédération du service civil du Canada réclamera une augmentation générale de salaires pour ses 80,000 membres à l'emploi du gouvernement fédéral.

Dans une déclaration publiée jeudi, la Fédération dit que le premier ministre Diefenbaker a été avisé de la prochaine demande, mais qu'il n'a pas encore répondu.

Coup d'oeil sur les débats aux Communes

OTTAWA. — (P.C.) — Le Canada pourra peut-être vendre "une certaine quantité" de blé à la Chine communiste cette année, a déclaré hier le ministre du Commerce, M. Gordon Churchill. Il a informé les Communes qu'un rapport à cet effet avait été reçu de M. C.-W. Forsyth-Smith, commissaire commercial canadien à Hong-Kong, qui a récemment exploré les perspectives commerciales en Chine. M. Churchill n'a donné aucun chiffre précis quant à la quantité des boisseaux de blé.

x x x

OTTAWA. — (P. C.) — Le cabinet fédéral a été averti que les Chemins de fer en appeleront à la Cour Suprême du Canada de la récente décision sur les tarifs-marchandises prise par la Commission du transport, a annoncé hier le premier ministre Diefenbaker. Sa déclaration aux Communes confirme un rapport non officiel transmis par la Presse Canadienne, mardi. Les Chemins de fer ont réclamé une hausse de 10 pour cent et ne se sont vu accorder que 3.6 pour cent de la Commission. M. Diefenbaker a déclaré qu'apparemment ils soutiendront que le 10 pour cent aurait dû leur être alloué.

x x x

OTTAWA. — (P. C.) — Le ministère des Finances a dépensé $150,895 l'automne dernier pour 4 spectacles de télévision destinés à promouvoir la vente des obligations d'épargne du Canada, a annoncé le gouvernement hier. Cette somme, dépensée sur le réseau anglais, est une partie des $249,103 consacré par le gouvernement fédéral à cette fin. Une somme de $30,808 a été déboursée pour des messages télévisés au cours de programmes du réseau français, $67,500 ont été consacrés à des annonces-éclairs à la radio. Le rapport a été déposé aux Communes hier par le révérend E.-G. Hansell, député du crédit social pour Macleod.

Une réunion de métallurgistes le 14, à Québec

La section de Québec de l'American Society for Metals tiendra une réunion mardi prochain, le 14 janvier, à 8 h. 30 p.m. Le conférencier sera M. G.M. Young, président général de la société, qui traitera des "procédés d'extrusion des alliages d'aluminium". M. Young est directeur technique de l'Aluminum Company of Canada, et il est aussi le premier Canadien à devenir président général de l'A.S.M., qui groupe 28,000 membres. Après sa causerie, M. Young remettra un certificat de bourse d'étude à M. Luc Giroux, de Québec, étudiant en métallurgie à l'Université Laval. Cette bourse, dont profite déjà M. Giroux, est accordée par l'A.S.M. à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en métallurgie.

Candidats de la Ligue d'Action civique aux élections municipales de Ste-Foy

La Ligue d'Action civique de Sainte-Foy a tenu hier soir une grande assemblée en vue d'appuyer la candidature de sept citoyens au poste de maire et d'échevins aux prochaines élections municipales.

Les membres de la Ligue ont porté leur choix comme candidat à la mairie sur M. Noël Carter, psychologue, commissaire à la commission scolaire de Ste-Foy. Deux autres candidats réclament l'appui de la Ligue pour le suffrage à la mairie. Un troisième avait été proposée mais s'est retiré avant que l'assemblée ne prenne un vote pour le choix du candidat qu'elle appuierait.

La Ligue a donné son appui à un échevin actuel, M. André Cassista, qui annonçait récemment qu'il se représenterait dans son quartier, celui de St-Thomas d'Aquin. Un échevin élu récement, à l'occasion d'élections complémentaires dans la circonscription de Nelson, a été le choix des membres de la réunion. Il s'agit de M. Jean Lambert qui s'était présenté sous les auspices de la Ligue dans ce quartier laissé vacant lorsque M. D. I. O'Gallagher a remplacé le maire démissionnaire de la cité, M. Emile Boiteau, notaire.

L'appui des ligueurs pour les candidats aux six sièges d'échevinage a été unanime. Brigueront les suffrages, outre MM. Cassista et Lambert, MM. Gérald White, gérant des ventes à l'emploi de Charles Cusson Ltée, dans le quartier Ste-Foy; Philippe Méthé, ingénieur civil, ancien membre de la commission scolaire de la cité et ex-directeur de l'école technique de Québec, dans Notre-Dame; Me André Legendre, membre de la Ligue des citoyens de Ste-Foy, conseiller juridique aux pensions dans le département des Anciens Combattants pour l'est de la provin-

(Suite, Candidat, p. 17)

Elections à l'Association des Constructeurs

M. Henri Deslauriers a été élu président de l'Association des constructeurs de Québec, à la tenue de l'assemblée annuelle, le 8 janvier, de cet organisme qui groupe 631 membres et compte 50 ans d'existence.

L'élection a donné le résultat suivant: président, M. H. Deslauriers; 1er vice-président, Chs-E. Marquis; 2e vice-président: M. Guy Marchand; trésorier réélu: Alphonse Alain; ex-président: Fernand Turcotte; secrétaire: J.-E. Picard; secrétaire-adjoint: Robert Rouleau.

Ont été élus ou réélus membres du conseil d'administration: MM. Lionel Barnabé, René Barry, Gérard Coulombe, P.-Chs Grenier, Amédée Laflamme, Gilles Montminy, Marcel Noël, Eug. Prémont, Louis Rhéaume, P.-E. Poitras et Marcel Vidal.

A la Ligue d'Action civique de Ste-Foy

● Cette photo, prise hier soir, à Ste-Foy, montre les trois candidats proposés à la Ligue d'Action civique pour briguer les suffrages à la mairie aux élections du 1er janvier. Les membres de la ligue ont décidé d'appuyer la candidature de M. Noël Carter, psychologue et officier de la ligue, que l'on voit sur la première rangée, à gauche. Les autres personnes sont, dans l'ordre habituel: Me Marc-André Drouin, avocat, M. Paul Hudon, directeur, M. Georges Lavigne, professeur de l'Université Laval et M. Lionel Boulet, secrétaire d'élections. (Photo l'Action Catholique, R. Bédard)

Avis à nos abonnés

Demain, samedi, 11 janvier, nos abonnés qui reçoivent le journal par porteurs recevront leur copie à la même heure que sur semaine. Ce changement est motivé par suite d'une modification au programme scolaire des élèves de la province de Québec. Les jeunes ont en effet des classes, demain.

Session le 3 février

TORONTO. — (P. C.) — La prochaine session de la Législature ontarienne s'ouvrira le lundi 3 février, a annoncé hier le premier ministre Frost. Ce sera la quatrième session de la 25ème Législature.

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROY — VENDREDI 10 JANVIER 1958 — Directeur de l'information : Maurice ALLAIRE

Le nouvel atlas du Canada

Un informateur que nous avons toutes raisons de croire bien renseigné nous apprend que le service de géographie du ministère fédéral des Mines et Relevés techniques s'apprête à publier une édition de l'atlas officiel du Canada qui tiendra pleinement compte du caractère bilingue de notre pays. Si cette information est exacte, nous en serons extrêmement heureux.

L'ancien atlas, qui datait de 1928, était rédigé en anglais seulement. Or, il s'agit d'un ouvrage de grande envergure, qui doit normalement occuper une place de choix dans toutes les bibliothèques importantes du monde. Il est donc essentiel qu'il présente une image précise et complète du Canada. S'il ignorait la dualité culturelle de notre pays, sa valeur en serait singulièrement diminuée.

A l'automne de 1952, alors qu'il était question de préparer une nouvelle édition de l'atlas, plusieurs journaux de langue française, dont le nôtre, ont souligné cette nécessité. Tant mieux si l'on a décidé d'en tenir compte. Le bilinguisme aura remporté ainsi une importante victoire, à un moment où le portefeuille des Mines et Relevés techniques a justement pour titulaire un ministre de langue française, en la personne de l'hon. Paul Comtois.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour faire une autre suggestion ? Dans l'ancien atlas, toutes les indications de mesures étaient fournies d'après le système britannique, qui est encore en vigueur dans notre pays, mais qui ne signifie plus rien pour la plus grande partie de l'humanité. Parce qu'il est à la fois plus simple, plus logique et plus efficace, le système métrique est de beaucoup le plus répandu. Il est actuellement en usage dans toute l'Europe, moins les îles britanniques; dans tous les pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud, à l'exception de quelques enclaves britanniques ou américaines; dans la plupart des grands pays asiatiques et même dans la majorité des territoires africains.

Et il gagne constamment du terrain. Depuis la fin de la dernière guerre seulement, une quinzaine de pays l'ont adopté, dont l'Inde, le Japon, la Corée, l'Egypte, l'Albanie, la Jordanie, Israël, le Soudan et Formose. On dit que la Chine continentale et l'Ethiopie sont sur le point d'en faire autant.

Ainsi, grâce à sa lumineuse clarté, le système métrique a fini par s'imposer jusque dans les parties du globe qui ont été le plus fortement marquées par les influences britannique ou américaine, comme l'Inde et les Philippines. Même dans les pays où le système britannique est encore officiellement reconnu, le système métrique est à peu près le seul qui soit utilisé dans la plupart des disciplines scientifiques. C'est en tous cas le seul aujourd'hui qui ait un caractère véritablement international, universel.

Comme l'atlas officiel du Canada doit être répandu dans le monde entier, il paraît indispensable, pour des raisons de compréhension et de prestige scientifique, que toutes les mesures y soient présentées à la fois suivant le système métrique et celui qui est encore d'un usage courant chez nous. Ce serait peut-être un premier pas vers l'adoption graduelle, par notre pays, du système qui est incontestablement le plus intelligible et le plus pratique.

Charles PELLETIER

Un nom illustre dans les annales de l'Ouest canadien

Justin-Vital Grandin

On ne saurait passer sous silence l'important document que les archevêques et évêques de la province ecclésiastique d'Edmonton viennent de publier au sujet de la cause de S. G. Mgr Vital Grandin, premier évêque de St-Albert, mort en odeur de sainteté en 1902.

En bref, cette pastorale invite les fidèles à prier ardemment pour obtenir bientôt la glorification sur terre de cet insigne Serviteur de Dieu. Monseigneur Grandin est l'une des gloires de l'histoire religieuse canadienne. Une des gloires aussi, il va sans dire, des Oblats de Marie-Immaculée dont l'apostolat, pour une bonne part, s'identifie en quelque sorte avec les vastes régions de l'ouest et du nord du pays.

A noter que le moment approche où l'on célébrera le centenaire de la consécration épiscopale de l'Oblat Vital-Justin Grandin, C'est, en effet, le 30 novembre 1859, que ce dernier devenait évêque coadjuteur de St-Boniface. En fait, le choix de Vital-Justin Grandin par le grand Pontife Pie IX remonte à décembre 1857. (Le nouveau prélat, nommé évêque titulaire de Satala et coadjuteur de Sa Grandeur Monseigneur Taché, était alors à exercer son apostolat en des zones fort éloignées et il n'apprit lui-même la nouvelle que six mois plus tard, à l'été de 1858).

Né en France en 1829, il était entré chez les Oblats de Marie-Immaculée dont le fondateur, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, lui conférera l'onction sacerdotale en avril 1854 (l'année même de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception). Le jeune Oblat partit aussitôt pour les missions du nord-ouest du Canada, alors désignées comme missions de la Rivière-Rouge.

En 1871, Justin-Vital Grandin devenait premier évêque du diocèse de St-Albert, dont la création précéda l'érection du siège métropolitain d'Edmonton. Vital-Justin Grandin était désormais le chef spirituel d'une immense région de plus de 500,000 milles carrés comprenant ce qui est aujourd'hui l'Alberta, la partie septentrionale de la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest.

Comme le signale la lettre pastorale plus haut mentionnée, le saint pasteur ne trouva là alors que quelques tribus dispersées de Cris, de Pieds-Noirs, d'Assiniboines et de Montagnais, ainsi que quelques Métis installés sur les bords des lacs et des rivières. La région ne comptait aucune localité ou place d'importance. Edmonton n'était qu'un simple poste de commerce. Et Calgary n'existait même pas. La région ne comptait que cinq missions où s'affairaient neuf Oblats prêtres, assistés de quelques Frères et des Soeurs Grises de Montréal.

Justin-Vital Grandin ! Un nom synonyme de ferveur apostolique, de zèle au service du Maître. Une âme d'élite dont nos prières doivent tendre à obtenir la glorification sur terre. Un illustre Serviteur de Dieu, dont il nous sera donné un jour, espérons-le, de solliciter publiquement l'intercession auprès du Maître et de la Vierge-Immaculée !

Odilon ARTEAU

Un pas court et prudent

Le 18 décembre dernier, M. Hervé Michaud, député de Kent est revenu à la charge avec la question d'un poste de télévision d'expression française à Moncton. D'après le Hansard de ce jour, voici le texte de sa question, et la réponse qu'il a reçue de l'hon. George-C. Nowlan, ministre du Revenu national, de qui relève Radio-Canada :

"Le gouvernement étudie-t-il présentement la recommandation de la Commission Fowler au sujet de l'établissement d'un poste de télévision d'expression française à Moncton (Nouveau-Brunswick)?"

REPONSE DE L'HON. GEORGE-C. NOWLAN (MINISTRE DU REVENU NATIONAL) :

"A propos de l'établissement éventuel d'un poste de télévision d'expression française à Moncton, la Commission a dit simplement "que la question devrait faire —prochainement l'objet d'une étude." Selon le mode actuel d'octroi des permis, on pourrait demander l'établissement d'un poste privé d'expression française à Moncton; poste auquel Radio-Canada assurerait l'apport du réseau national de langue française. Il serait possible d'étudier l'à-propos d'établir un poste appartenant à Radio - Canada après examen par le Parlement des questions traitées dans le rapport de la Commission Fowler sur le financement et l'organisation du régime de diffusion."

Comme la première fois que M. Michaud a demandé une question à ce sujet, le ministre fait semblant de ne pas comprendre, et répète qu'on pourrait demander un permis pour un poste privé.

Il ne s'agit pas de cela du tout, et le texte du rapport Fowler est clair à ce sujet. Il s'agit de postes établis par Radio-Canada pour désservir les minorités.

Mais pour une fois, nous faisons un pas de l'avant, un pas si petit, qu'il est à peine perceptible.

En effet, le ministre dit qu'il "serait possible d'étudier l'à propos d'établir un poste appartenant à Radio-Canada après examen par le Parlement des questions traitées dans le rapport."

En d'autre mot, le rapport de la commission Fowler est resté lettre morte jusqu'ici, et il est possible qu'il soit étudié un jour.

Faut être à la veille de se noyer pour se cramponner à une si faible paille. Mais que veut-on ? A un moment donné, tout laissait prévoir que ce poste français de télévision s'en venait rapidement, mais depuis quelques mois, rien et moins que rien.

Espérons qu'après avoir admis que l'étude était possible, le gouvernement passera à l'action qu'il découvrira non seulement possible, mais nécessaire.

Emery LeBlanc.

Pour guérir le mal d'instabilité

Réforme de la Constitution française et... du Français?

Paris, le 3 janvier 1958 — M. Felix Gaillard dirige le gouvernement français depuis le 6 novembre 1957. Depuis cette date, son ministre M.R.P. de la Justice, M. Robert Lecourt, a réuni périodiquement autour de lui les délégués de tous les groupes représentés dans le "ministère d'Union", des Socialistes aux Indépendants. Ces conférences de la Table Ronde avaient une mission bien définie : mettre au point une réforme de la Constitution qui soit acceptable par tous les partis. Au vote de cette réforme, M. Gaillard avait donné une date limite : le 15 janvier 1958.

De notre correspondant particulier à Paris

Les promesses qui n'ont pas été tenues

Pourquoi cette hâte ? Parce que l'opinion publique française est devenue très exigeante. Au moment de leur élection, le 2 janvier 1956, les députés actuels, à quelque parti qu'ils appartiennent, avaient promis une refonte de la Constitution de 1946 permettant ainsi à la démocratie française de retrouver l'efficacité et la stabilité. Deux ans plus tard, les électeurs n'ont encore rien vu venir ! Mieux : en 1957, ils ont assisté, impatients et impuissants, à deux crises ministérielles qui, difficiles à résoudre, ont laissé la France sans gouvernement pendant près de deux mois. Cinquante-huit jours très exactement !

Or, si on a pu dire du Français qu'il avait la mémoire courte, on ne peut imaginer qu'il soit aveugle. Au contraire, Il aime énormément voir et étudier ce qui se passe au-delà de ses frontières. Et qu'y voit-il ? Une Allemagne dirigée depuis plus de huit ans par le même chancelier; une Grande-Bretagne qui depuis la Victoire n'a pas usé plus de quatre premiers ministres; des Etats-Unis où on ignore ce qu'est une crise ministérielle... Une Suissesse de 17 ans, dont le père est journaliste me demanda l'été dernier : "Mais pourquoi changez-vous si souvent de gouvernement en France ?"

Le Français, l'électeur plus encore que son député, s'interroge et se dit :

—Il y a quelque chose chez nous qui "ne tourne pas rond". Qui ne tourne pas rond... C'est la formule que vous entendez des centaines de fois par semaine, dans le métro, l'autobus, à la boucherie, chez l'épicier, au café, dans les cercles...

Reste à trouver le responsable de ce malaise. Le choix est restreint. Il peut se trouver soit dans les institutions elles-mêmes, soit dans les hommes qui sont chargés de les faire vivre.

Il est généralement admis qu'on peut changer les Institutions plus facilement que les hommes. La révision de la constitution est, depuis plus de trente ans, un des soucis permanents ne l'oublions pas de M. René Coty qui a pu, en simple citoyen, confier à un journaliste cette réflexion : "1958 sera surtout pour nous, Français, l'année de la révision de la Constitution. Les gens disent : ce sont les hommes qu'il faut changer, (c'est-à-dire sans doute en prendre d'autres). Erreur : comment veut-on que les conversations réussissent là où les guerres ont échoué. Puisque les hommes demeurent, transformons les institutions".

La France républicaine a vécu de 1875 à 1940 sous une constitution qui avait été votée par des monarchistes en vue du retour du roi. Le maréchal Pétain l'abrogea et fonda l'Etat français. La constitution actuelle a été adoptée le 13 octobre 1946, à la suite d'un référendum, malgré l'opposition du général de Gaulles. Elle cherchait un peu à réagir contre l'instabilité ministérielle, maladie chronique de la IIIème république de 1875 à 1940. Voilà pourquoi il y avait le fameux article 56 : "La confiance ne peut être refusée au Cabinet qu'à la majorité absolue des députés à l'Assemblée". Or la constitution n'a jamais été strictement respectée. La preuve en est simple. Depuis 1946, six gouvernements seulement ont été renversés dans de telles conditions; les autres sont partis sans que la majorité absolue se soit prononcée contre eux.

Eviter les heurts entre l'assemblée et le gouvernement

La Constitution de 1946 avait été conçue pour que soient évitées les crises gouvernementales. Elle n'a fait qu'en accélérer le rythme. L'exécutif — et avec lui les affaires françaises en général — en ont sérieusement pâti. Aussi est-ce dans le sens d'un renforcement de l'exécutif que se sont aiguillés les travaux de la conférence de la Table Ronde.

Sur un point, l'accord s'est fait sans difficultés majeures. Les députés n'auront plus, hors de la discussion du budget, l'initiative des dépenses. Ils ne pourront plus, au cours d'année, proposer des dépenses nouvelles, réduire ou supprimer des recettes. Pas un Français ne s'en plaindra, théoriquement..., car la plupart du temps les députés proposent des nouvelles dépenses pour plaire à l'une ou à l'autre catégorie d'électeurs.

Un problème plus délicat est le droit de dissolution de l'Assemblée Nationale. Que prévoit la Constitution de 1946 ? Que si, au cours d'une même période de 18 mois, deux gouvernements se sont vu refuser la confiance à la majorité absolue, la dissolution peut être décidée en conseil des ministres après avis du président de l'Assemblée. Ces conditions étaient requises quand M. Edgar Faure prononça la dissolution de l'Assemblée à la fin de 1955. C'était la première fois que cela se produisait dans les annales politiques françaises, et quelques-uns eurent à le regretter.

Certains des réformateurs de 1957 pensent — avec raison peut-être — que la peur de la dissolution doit conduire les députés à la sagesse. Le retour devant le pays n'est jamais un jeu de tout repos pour les élus. Ils disent donc : "Rendons la dissolution plus facile". Après 18 mois de législature, cette dissolution pourrait être prononcée par le président du Conseil d'une part, s'il avait de trop sérieuses difficultés avec le Parlement, par le président de la République d'autre part, s'il se voyait dans l'impossibilité de résoudre une crise ministérielle.

Mais des dissolutions fréquentes sont-elles souhaitables ? Non. Aussi faut-il que la réforme éloigne le plus possible les heurts entre le gouvernement et le parlement, en donnant au premier les moyens d'agir, et en éveillant chez le second le sens de ses responsabilités.

M. Robert Lecourt a élaboré en ce sens un projet qui, s'il est adopté, bouleverserait le fonctionnement des institutions parlementaires et instaurerait par un biais le régime présidentiel. Un projet de loi déposé par le gouvernement sera adopté automatiquement, si le projet n'a pas été rejeté par le parlement à la majorité absolue.

Ainsi une fois investi à la majorité relative, un gouvernement pourrait légiférer en se passant pratiquement de l'accord du parlement. Cela peut être grave. Par exemple, un gouvernement hostile à l'Eglise obtiendrait à coup sûr l'abrogation de la loi Barangé, favorable à l'enseignement libre.

Mais ne se trouvera-t-il pas toujours au moment critique un ministre ou un parti qui, délaissant, le gouvernement provoquera sa chute. Et voilà pourquoi les Français craignent que la réforme de 1958 ne réussisse pas là où déjà a échoué la Constitution de 1946.

* * *

Une réforme constitutionnelle est importante mais les institutions sont des instruments, la constitution est un cadre; ils aident les hommes, mais l'homme s'en sert. L'essentiel dépend donc de l'homme et de sa réforme intérieure. Sa Sainteté PIE XII le rappelait dans son encyclique sur Lourdes : "Sans doute, énorme est le poids des structures sociales et des pressions économiques qui pèse sur la bonne volonté des hommes et souvent les paralyse. Mais, il est vrai que la question de la paix sociale et politique est d'abord, en l'homme, une question morale, aucune réforme n'est fructueuse, aucun accord n'est stable sans un changement et une purification des coeurs".

Mais peut-on changer le o,ei Français ? Déjà César pour vaincre les Gaulois, profita surtout de leurs divisions.

Emile GABEL

No 1062

Education - Orientation

Des maîtres compétents . . .

Le problème fondamental, dans le domaine de l'éducation, c'est celui de la formation des MAITRES. "L'éducateur doit être un éveilleur d'âmes", écrivait Henri Brémond. Mais pour remplir ce rôle, il doit être qualifié, il doit être préparé à sa tâche. Notre siècle a la superstition de l'orthographe... et des diplômes : il nous est difficile d'échapper à ses exigences. Les parchemins officiels constituent, en effet, une première garantie de compétence professionnelle : ceux donc qui s'engagent dans le domaine de l'éducation doivent consentir les sacrifices qu'il faut pour se préparer convenablement à leur mission. Voilà une vérité que rappelait, il y a quelques mois, S. E. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. J'emprunte à L'ENSEIGNEMENT de mai 1957 ses propos que je livre à votre méditation :

"La pierre angulaire d'un système scolaire, c'est le personnel enseignant. Jamais nous ne donnerons trop d'importance à ce premier facteur en éducation : le *choix, la compétence et l'aptitude des maitres et des maitresses d'écoles.* C'est sur ce point que les responsables de l'éducation se doivent de faire porter leurs principales préoccupations".

L'évêque de Sainte-Anne rapporte alors qu'une enquête statistique a révélé que 23.5% des titulaires laïques de sa région n'étaient pas diplômés tNotre loi scolaire exempte les membres de communautés religieuses enseignantes de posséder les diplômes officiels; en pratique, cependant, tous se font un devoir d'obtenir les diplômes requis). "Il y a là un sérieux problème, continue Mgr Desrochers, problème auquel devront s'attaquer toutes les bonnes volontés". Il déplore alors l'exode dse maîtres vers d'autres professions : il y a lieu de nous inquiéter, note-t-il, "puisque le fondement même de notre édifice éducationnel s'effrite constamment depuis quelques années. Nous ne pouvons rester indifférents devant cette situation qui menace de tourner au tragique".

Louis-Philippe AUDET

N.B.—Adressez vos questions à COURRIER EDUCATION-ORIENTATION, L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec.

Pour le transport des autos sur la Manche

Un navire d'un type nouveau, spécialement aménagé pour le transport des automobiles, va être mis en service par la Société nationale des Chemins de fer français, en mai prochain, entre Calais ou Boulogne et Douvres.

Ce "car-ferry", qui portera le nom de "Compiègne", aura la particularité de pouvoir se déplacer latéralement pour les manoeuvres dans les ports, grâce à une hélice supplémentaire placée à proximité de l'étrave.

Le navire, jaugeant 3,400 tonnes, assurera le transport quotidien de 164 véhicules. A l'embarquement, ces derniers seront menés par leurs conducteurs le long des rampes d'accès vers trois ponts superposés. Le débarquement se fera dans le même ordre qu'à l'arrivée.

Le "Compiègne" sera exploité conjointement par la Société nationale des Chemins de fer français et les Chemins de fer britanniques.

CHRONIQUE

A la faculté des Lettres de l'université LAVAL

La Société de Géographie de Québec, dont le président est le Dr Pierre Camu, professeur de géographie, tiendra deux réunions au cours du mois de janvier. La première a lieu ce soir même, le 10. La Société de Géographie de Québec a en effet l'honneur de recevoir et de faire entendre au public un géographe de grande classe, le docteur Jean Vellard, M.D., directeur de l'Institut des Etudes Andines, qui nous parlera de "La vie des Indiens des Andes". Sa conférence sera accompagnée d'un film. Le public est cordialement invité à venir l'entendre parler ce soir à 8 h. 30 dans le Grand Amphithéâtre (6, rue de l'Université).

La seconde réunion de la Société de Géographie aura lieu le mercredi 22 janvier. M. Louis-Edmond Hamelin, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université Laval, y sera alors le conférencier invité. M. Hamelin a intitulé sa conférence : "Paysages du Brésil en images". Celle-ci sera illustrée de projections en couleurs, prises par le professeur lui-même, car M. Hamelin a eu la bonne fortune de passer plus de trois mois au Brésil en 1956, lors du congrès international de géographie de Rio, auquel il assista en qualité de délégué de l'Université Laval et de l'Association canadienne des Géographes. Le public pourra aussi entendre le 22 au soir quelques disques de musique brésilienne.

x x x

"Le Port de Montréal et la route du Saint-Laurent" : tel est le titre de l'entretien auquel M. Pierre Camu a participé au printemps dernier et qui vient de paraître sous la forme d'un cahier. M. Pierre Camu, qui est une autorité reconnue en la matière, était l'invité de la Chambre de Commerce de Montréal. Il présenta une communication sur le sujet, puis il eut à présider les principales réunions, qui durèrent deux jours. On pourra se procurer le texte de M. Camu et le procès verbal des discussions en s'adressant à la Chambre de Commerce de Montréal, 300, rue Saint-Sacrement. Ce cahier de 65 pages est très instructif, sans compter qu'il traite un sujet d'une évidente actualité ; il abonde en statistiques et en schémas, il soulève des questions d'un grand intérêt. Personne ne peut rester indifférent au développement de notre grande voie maritime.

x x x

M. Marcel Trudel, secrétaire de la Faculté et directeur de l'Institut d'Histoire, professeur titulaire d'Histoire du Canada à l'Université Laval, fera du 13 au 25 janvier un cours suivi d'histoire du Canada à l'Université de Sudbury, dont les Révérends Pères Jésuites ont la direction. Cette jeune université va créer incessamment un Institut d'Histoire, et c'est pour marquer cette fondation que M. Marcel Trudel a été invité à y professer. Le Père J. Cadieux, s.j., sera le premier directeur du nouvel Institut et premier doyen de la Faculté des Lettres de Sudbury. Ad multos et faustissimos annos. M. Marcel Trudel, docteur ès lettres (Laval), membre de l'Académie canadienne-française, vient de publier le second volume de L'Eglise canadienne sous le Régime militaire 1759-1764 Les Institutions, auquel je vais bientôt consacrer une chronique ; c'est la quinzième publication de l'auteur depuis 1945, année où parut sa thèse de doctorat en deux volumes sur L'influence de Voltaire au Canada. M. Trudel prépare un autre ouvrage sur L'esclavage au Canada français.

x x x

"Nouveaux Horizons" : tel est le titre de l'émission radiophonique hebdomadaire de CKCV, qui est consacrée à la Faculté des Lettres de l'Université. C'est le quart d'heure de la faculté. Il a débuté le 3 septembre dernier. Le public radiophile peut en effet entendre tous les mardis soir sur les ondes de CKCV un professeur de la faculté parler d'un sujet qui l'intéresse tout particulièrement. Cette émission de quinze minutes, de 8 h. 30 à 8 h. 45, a pour objet de renseigner le grand public sur l'activité de la faculté et de satisfaire un peu le désir qu'il éprouve de savoir davantage. C'est un fait reconnu, les programmes les plus sérieux sont de plus en plus écoutés à la radio. Du 3 septembre au 17 décembre derniers, 17 professeurs ont parlé tour à tour sur les ondes de CKCV, dont le directeur, M. Marcel Leboeuf, est un esprit cultivé. Le 7 janvier, M. Jean Lechevalier, professeur de langue et de littérature latines, nous a entretenus de "l'importance des mots latins dans la langue française". Le 14 janvier, M. Fernand Grenier, secrétaire de l'Institut de Géographie, nous parlera de "L'enseignement de la géographie". Le 21, M. Jean Hamelin, professeur d'histoire, nous décrira "L'enseignement de l'histoire au niveau universitaire en France". Le 28, M. Claude Galarneau, secrétaire de l'Institut d'Histoire, traitera le sujet suivant : "Le baccalauréat d'histoire et les cours d'été".

x x x

Les cours du soir de français destinés aux personnes de langue anglaise ou de langue étrangère reprendront le lundi 13 janvier. Ces cours se donnent les lundis et mercredis soir de 7 h. 30 à 9 h. 30 au Collège Universitaire, 25, rue Sainte-Famille. On y fait des classes de conversation, de phonétique, de lecture, de grammaire et de composition. La directrice des études est Mlle Louisette Marquis, B.A., secrétaire des cours d'été. Des professeurs expérimentés et qualifiés, qui enseignent depuis nombre d'années aux cours d'été de français, dispensent l'enseignement aux cours du soir. Nous espérons que les étudiants seront nombreux à les suivre au second semestre. C'est la première année que pareils cours se font sous les auspices de la Faculté des Lettres.

x x x

Trois professeurs de la Faculté parleront en janvier à la tribune des Mercredis de la Faculté. Ce sont : MM. Michel Dassonville, Pierre Camu et Jean-Charles Bonenfant. M. Michel Dassonville, professeur de littérature française, traitera le 15 janvier le sujet suivant : "Les libertins du dix-septième siècle". M. Pierre Camu, professeur de géographie, parlera le 22 janvier d'"Un voyage à travers le sud des Etats-Unis" (avec projections). Le 29 janvier, M. Jean-Charles Bonenfant, professeur à l'Institut d'Histoire, nous entretiendra de "Georges-Etienne Cartier". Le public est cordialement invité à venir les entendre le mercredi à 5 heures 15 dans le Grand Amphithéâtre. Depuis le 6 novembre dernier, 150 personnes assistent régulièrement à chaque conférence des Mercredis de la Faculté.

x x x

M. Ignacio Soldevila, de Madrid, professeur de langue et de littérature espagnoles, prononcera le mardi 14 janvier une conférence publique sur "Garcia Lorca", le grand auteur dramatique espagnol, dont les pièces telles que : Yerma, Noces de Sang, Dona Rosita, remportent tant de succès depuis quelque temps dans les théâtres des capitales européennes. Federico Garcia Lorca (1899-1936) est au premier rang des poètes du vingtième siècle. Le public est cordialement invité à venir entendre M. Soldevila parler de son compatriote le mardi 14 janvier à 8 h. 30 dans le Grand Amphithéâtre (6, rue de l'Université). C'est la seconde fois que M. Soldevila parlera cette année aux Mardis Universitaires.

Maurice LEBEL

L'HOROSCOPE

Copyright King Features Syndicates, Inc.

vous prédit...

par Frances Drake

La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu.

SAMEDI 11 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous aurez une conversation des plus profitables. Envisagez l'avenir avec confiance et n'hésitez pas à faire des projets ambitieux, voire même audacieux.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Influences planétaires tonifiantes. Vous profiterez des conseils d'une personne d'expérience. Ne cédez pas à votre tendance au pessimisme. Souriez.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La fin de semaine vous permettra de vous accorder le repos dont vous avez besoin. La marche des astres vous incitera à élargir le cercle de vos relations sociales.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous trouverez la solution d'un problème qui vous tracassait depuis quelques jours. Vous pourrez disposer de la soirée à votre gré et vous adonner aux occupations de votre choix.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les besognes domestiques vous demanderont plus de patience que d'habitude. Vous ferez une bonne action qui attirera l'attention et vous méritera des éloges.

24 août au 23 septembre (Vierges) Revisez vos activités de cette semaine avant d'établir le programme de la semaine prochaine. Vous participerez à des événements artistiques et sportifs.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — On fera appel à votre jugement. Vous devrez lutter contre un penchant à l'extravagance. La soirée vous réserve une surprise des plus agréable.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous serez payé de retour pour un geste généreux que vous aviez fait avec désintéressement. Vous serez assailli de nombreuses distractions.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Influences planétaires qui augurent des événements sans précédent. Ne vous surmenez en aucune façon. Bonne journée pour les natifs de ce signe.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Mettez une dernière main aux travaux en cours afin de profiter le mieux possible de vos loisirs de fin de semaine. Ne vous hâtez pas cependant.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Une bonne journée pour renouer de vieilles amitiés, cultiver de nouvelles ambitions et faire des mises au point. Ne négligez pas vos devoirs essentiels.

20 février au 20 mars (Poissons) — Journée propice à la poursuite de vos ambitions personnelles. Ne négligez pas vos intérêts professionnels. Assaisonnez d'humour tous les contretemps qui se présenteront.

SI VOUS ETES NE UN 11 JANVIER

Vous êtes fier, déterminé et tenace. Si vous faites bon usage de ces trois forces, vous réaliserez de grandes choses. Vous aimez la belle nature et cherchez à faire partager votre admiration aux autres. Vous devrez lutter contre un penchant à la jalousie.

Funérailles de M. Clément Quirion

Sacré-Coeur-de-Marie, Még. — (D.N.C.) — Un bel hommage a été rendu, récemment, en l'église de Sacré-Coeur-de-Marie, à M. Clément Quirion, décédé accidentellement à l'âge de 31 ans et 7 mois.

Il laisse dans le deuil : son père et sa mère, M. et Mme Vénérant Quirion (Rose-Alma Champagne); 4 frères, Lucien, Hector, Eddy, Réjean; 3 soeurs, Laurette (Mme Maurice Couture), de Sherbrooke, Fernande (Mme Eugène Couture), de Sherbrooke, et Mlle Lisette Quirion; 2 belles-soeurs, Mme Lucien Quirion, Mme Hector Quirion; 2 beaux-frères, MM. Maurice et Eugène Couture; ses grands-parents, M. et Mme Joseph Champagne, de St-Méthode; ses neveux et nièces, Jeannine Quirion, Johanne, Rénald, André, Norbert, Diane, André Couture.

Le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Rochon, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Maurice Martineau, de Saint-Antoine, et Laurent Lacoursière, de Robertsonville, comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par Normand Quirion. Portaient le cercueil : ses cousins, Alphée Quirion, Emilien Perreault, Roméo Veilleux, Camille Jacques, Hervé Veilleux et Léopold Quirion.

Conduisaient le deuil : ses oncles et tantes, M. et Mme Odilon Quirion, M. Alphonse Quirion, MM. et Mmes Bélonie Veilleux, de St-Méthode, et Thomas Quirion, Mme Johnny Veilleux, M. et Mme Joseph St-Hilaire, de Val-Alain, M. et Mme Archélas Quirion, de Thetford, M. et Mme Ernest Perreault, de Saint-Méthode, M. et Mme Wilfrid Quirion, de Plessisville; ses cousins et cousines, M. et Mme W. Quirion, de Thetford, M. et Mme Lucien Landry, de Thetford, Paul Jacques, M. et Mme Camille Jacques, Normand Jacques, Huguette Jacques, M. et Mme Benoit Fecteau, M. Philibert Quirion, M. J. Bédard, de Notre-Dame-de-Lourdes, MM. Lucien Grégoire et Arjutor Veilleux, Mlle Huguette Veilleux, de St-Méthode, M. et Mme Fernand Quirion, Rosaire et Maurice Quirion, Mme Alphée Quirion, M. et Mme Wellie Roy, Hervé Veilleux, ainsi qu'une foule de parents et d'amis.

Est-ce-que vos FAUSSES DENTS Oscillent, Glissent ou Tombent?

FASTEETH, une poudre perfectionnée pour être saupoudrée sur vos dentiers du haut ou du bas, tient les dentiers plus fermement en place et les empêche de glisser, de tomber et d'osciller. Non visqueux, non pâteux, ne goûte pas et ne sent pas. **FASTEETH** est une poudre alcaline (non acide) ne sûrit pas. Enraye "senteur de dentiers" (Haleine des dents). Procurez-vous **FASTEETH** à n'importe quelle pharmacie.

Funérailles de M. Elphège Soucy à Notre-Dame-du-Lac

A l'église de Notre-Dame-du-Lac, un bel hommage a été rendu, mercredi, le 11 décembre, à la mémoire de M. Elphège Soucy, décédé le 7 décembre, à l'âge de 66 ans et 11 mois. M. Soucy était l'époux de dame Odélie Morneau.

Sa disparition si prématurée sera vivement regrettée de tous ses nombreux parents et amis. A tous, il laisse le souvenir d'un citoyen honorable et estimé.

La cérémonie religieuse fut imposante. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paradis, curé de St-Emile d'Auclair. Le service fut chanté par M. l'abbé Fortunat Blanchette, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Maurice Gagnon, vicaire, et Hector Lanouette, aumônier à l'hôpital.

M. Félix Dionne portait le drapeau du S.-C. et M. John Ouellet, la croix. MM. Oscar Viel, Eric Morneau, Bertrand Landry, Hector Sirois, Laurent Gagnon et Oram Picard, tous membre de la division Ambulancière St-Jean de Notre-Dame-du-Lac, portaient la dépouille mortelle. Les porteurs d'honneur étaient : MM. Michel Roy, Antoine Bélanger, Joseph Couillard et Wilfrid Bergeron.

La quête fut faite par MM. Oscar Viel et Eric Morneau, neveux du défunt.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils : MM. Albert, Lauréat et Conrad Soucy, de Notre-Dame-du-Lac; sa fille, Mme Albert Levasseur (Oliva), de Rivière-du-Loup; ses cousins : MM. Joseph Bouchard, Saint-Honoré; Odina Bouchard, St-Antonin; Joseph Dumont, Lawrence, Mass.; Philippe Dancause, Cacouna; Mmes Jean-Baptiste Lebel, Cacouna; Cyrille Dancause, Montréal; Louis Thibeault et Henri Saindon, Cacouna; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Joseph Morneau et Thélesphore Lavoie, Notre-Dame-du-Lac; Charles Bouchard, St-Hyacinthe; son gendre, M. Albert Levasseur, Rivière-du-Loup; ses belles-filles : Mmes Albert, Lauréat et Conrad Soucy, Notre-Dame-du-Lac.

Il compte aussi un grand nombre de neveux et de nièces, dont le R. P. André Bouchard, dominicain, St-Hyacinthe, ainsi que 20 petits-enfants.

Dans la nef on voyait : MM. et Mmes Bruno Héroux, maire, Notre-Dame-du-Lac; Paul Lavoie, Rivière-du-Loup; Mme J.-P. Beaulieu, Notre-Dame-du-Lac; Mlle Réjeanne Bélanger, Notre-Dame-du-Lac; M. Gustave Dumas, notaire, Notre-Dame-du-Lac; Mme Auguste Soucy et M. et Mme Jean-Baptiste Lebel, Cacouna; Mlles Maria Beaulieu et Madeleine Lavoie, Notre-Dame-du-Lac; MM. et Mmes Pierre Landry, Ste-Rose-du-Dégelé; Joseph Couillard, Notre-Dame-du-Lac; Charles-Eugène Cliche, notaire, Notre-Dame-du-Lac; J.-B. Lavoie, Maurice Cloutier, ing. civil, Notre-Dame-du-Lac; Mlle Jeanne Dancause, Montréal; MM. et Mmes J.-Antoine Raymond, m.p.p., St-Louis-du-Ha!-Ha!; Ls Thibeault, Cacouna; Ernest Caron, Lucien Bélanger, Léo Bergeron, Normand Dufour, Antoine Bélanger, J.-Eusèbe Beaulieu, Wilfrid Dionne, Evard Perron, Joseph Plourde, Georges Michaud, Arsène Thériault, Notre-Dame-du-Lac; John Fraser, Rivière-du-Loup; Cyrille Dancause, Montréal; Mlle Cécile-Louise Raymond, Montréal; M. John Ouellet, M. et Mme Léo-Paul Simard, Québec; Mme Julien Dubé, Montréal; le R. P. J.-Louis Bouchard, o.p., St-Hyacinthe, etc.

Nouveau marguillier

Ste-Cécile de Lévrard, (Nic.), (D.N.C.). — M. Edmond Carignan a été élu marguillier en remplacement de M. Thomas Carignan, sortant de charge. Le banc sera composé de MM. Jos. Laquerre, Uldoric Tousignant et Edmond Carignan.

Obsèques de Monsieur Hormisdas Pépin

Le service de M. Hormidas Pépin a eu lieu, récemment, en la chapelle de la paroisse de St-Jérôme de l'Auvergne. M. Pépin était décédé subitement, à l'âge de 59 ans et 8 mois. Il était l'époux de dame Joséphine Mercier et vétéran de la deuxième guerre mondiale. Il était, au surplus, le cousin de M. l'abbé Joseph Fortin, du Séminaire de St-Georges de Beauce et ancien gérant de la librairie de l'Action Sociale Catholique.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Joseph Paré, curé de la paroisse, qui a également chanté le service, assisté de M. l'abbé Louis Caron, aumônier au couvent des Soeurs de St-François d'Assise, et du R. P. Raymond Judd, C.J.M., du séminaire des Pères Eudistes, comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par M. J.-O. Poulin, beau-frère du défunt. Le chant de la messe des morts fut rendu par les Collégiens-troubadours, dirigés par M. J.-A. Roy, organiste, autrefois de St-Georges de Beauce. C'est Mme Albert Ménard qui touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils et les filles du défunt, ainsi que ses petits-enfants: Gérard, de Québec-Ouest, Raymond, de St-Jérôme, Marc-Eugène et Jacques, également de St-Jérôme; ses filles: Mmes Philippe Paradis (Jacqueline), de Baie-Comeau, Claude Gosselin (Monique), de St-Pascal, Georges Jmmen (Colette), de N.-Y., Germain Langlois (Thérèse), de Beauport, et Céline, de St-Jérôme; ses petits-fils et petites-filles: Ginette, Micheline, Daniel et Carmen Pépin, Jocelyne, Irène, Claude et Michel Paradis, Denyse et Georgie Jmmen, René et Régent Pépin, Laurent Gosselin; ses beaux-fils et belles-filles: Philippe Paradis, de Baie-Comeau, Claude Gosselin, de St-Pascal, George Jmmen, de N.-Y., Germain Langlois, de Beauport; ses belles-filles: Mmes Gérard Pépin (Yvette Frenette), Raymond Pépin (Jeannine Plourde); ses frères: David Pépin, de Frédéricton, N.-B., Charles Pépin, St-Vianney, Matapédia; sa soeur: Mme S. Garneau (Lumina), de Laurier-Station; ses beaux-frères: MM. J.-O. Poulin et S. Garneau; ses neveux et nièces: les RR. SS. St-Isaï et St-Gilbert, du Bon-Pasteur de Québec; M. Alphonse Pépin, Amqui; M. et Mme Clément Pépin, de Frédéricton, N.-B.; MM. Charles Patry, de Lévis, Fabien Garneau, de Val-Alain; M. et Mme Wellie Couture, de Breakeyville; MM. et Mmes Henri-Louis Poulin, de Québec-Ouest; Wilbrod Poulin, de Québec, Jean-Paul Tugeon, Québec-Ouest, Raymond Lévesque, Québec-Ouest, Fernand Brousseau, Québec-Ouest, Emilien Bolduc, Québec-Ouest; M. Ludger et Mlle Emilienne Bolduc, de Québec-Ouest.

Parmi l'assistance on remarquait les RR. SS. de St-François d'Assise et leurs élèves; des représentants de la compagnie de téléphone Bell, de John Ritchie; M. Roland Samson, ingénieur forestier de Sillery; MM. et Mmes G. Lander, gérant de International Harvester, J.-A. Langlois, de Ste-Claire d'Assise, Eddy Bergeron, de Québec, Alphonse Leclerc, de St-Jérôme; Mlle Pauline Redman, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

Cette mort plonge dans le deuil une famille bien connue et très estimée.

Funérailles de M. Lucien Picard

Un bel hommage a été rendu en l'église de St-Malachie, Dorchester, le 24 décembre à M. Lucien Picard, décédé accidentellement à Ste-Germaine, à l'âge de 33 ans, 11 mois.

Il était employé de la Cie d'Autobus Ste-Claire, Ste-Justine, St-Narcisse Ltée.

Un grand nombre de parents et d'amis tant de St-Malachie et des paroisses environnantes se sont joints à la famille en deuil pour rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu.

Monsieur l'abbé Bourassa, curé de la paroisse, fit la levée du corps. M. l'abbé Arthur Turgeon, du Collège de Lévis, chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Charles-Edouard Drouin et du R. P. Conrad Brunet, M.S.C.

Le chant était dirigé par M. l'abbé Bourassa, curé de la paroisse.

On remarquait parmi les chantres M. Richard Verrault de Québec, il était accompagné de son organiste.

Portaient les couronnes: MM. Gaston Leclerc, de St-Malachie, Michel Baillargeon, de Ste-Claire.

Le cercueil: MM. Alexandre Caux, Arthur-Aimé Lapointe, Adrien Patry, Valère Laflamme, Eméry Rousseau, J.-P. Larouche, tous conducteurs d'autobus de la gare St-Roch.

Les officiers de la ligue du Sacré-Coeur portaient le drapeau.

La collecte a été faite par MM. François Leclerc, Charles-Albini Bilodeau, Adrien Bilodeau et J.-Baptiste Bilodeau, de St-Malachie.

Il laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Alfred Picard, de St-Malachie; ses frères: MM. Paul-Henri et Marcel Picard, de Ste-Germaine; J.-Emile Picard, de La Tuque; Maurice et Roger Picard, de St-Malachie; ses soeurs, R. Sr Ste-J.-d'Arc-de-Jésus, C.N.D., de St-François, cté de Montmagny; Mlle Bernadette Picard, de St-Malachie, inst. à Québec; Mme Antonio Rancourt (Monique); son beau-frère: Antonio Rancourt, de Montréal; ses belles-soeurs: Mmes Paul-Henri et Marcel Picard de Ste-Germaine, ainsi que Mme J.-Emile Picard, de La Tuque; son neveu, Claude, fils de Paul-Henri; ses nièces, Clarisse, fille de P.-Henri, Lise, fille de Marcel Picard, de Ste-Germaine; ses oncles: MM. Paul-Henri, Maurice, Gérard Baillargeon, de Ste-Claire; ses tantes: R. Sr Saint-Paul-de-Rome, C.N.D., de Saint-Sauveur de Québec, Mlle Claire, Rose-Anna, Cécile Baillargeon, de Ste-Claire; ses cousins: MM. Michel et André Baillargeon, de Ste-Claire ;sa cousine, Mlle Céline Baillargeon, de Ste-Claire.

Ensemble pratique

Un très bel ensemble, pratique pour la jeune fille qui travaille. La veste sans collet et sans manches peut être accompagnée d'une blouse ou d'un gilet, et la jupe droite est garnie de deux poches aux hanches.

Le patron 9254 se vend dans les grandeurs de : 10 - 12 - 14 16 - 18 ans.

Chaque morceau ne requiert qu'une verge de matériel de 54 pouces de large.

Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, l'"Action Catholique", 2, Place Jean-Talon, Québec.

Prière de prendre note qu'il est inutile de faire aucune commande de patrons après 2 mois de la date de leur publication.

Ces patrons ne sont pas échangeables.

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

LA PETITE EVE — par Jolita

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

QUEL QUE SOIT VOTRE PHYSIQUE...
PAQUET A UN COMPLET POUR VOUS!

VENTE de COMPLETS A DEUX PANTALONS

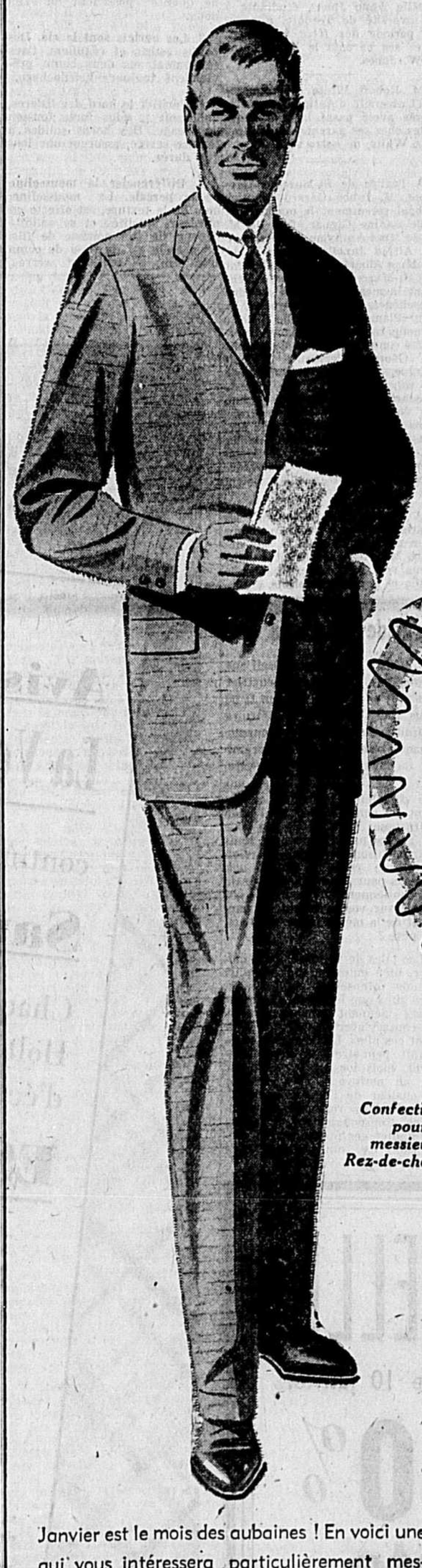

Que vous soyez court, grand, régulier, semi-corpulent ou corpulent, vous êtes assurés de trouver dans cette VENTE le complet qui vous avantagera. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous dès demain, à 9 heures, afin de profiter du meilleur choix.

Véritable worsted 100% pure laine d'Importation anglaise.

Tailles: 35 à 42, 38 à 44, 40 à 46

2 PANTALONS

59.95

Confections pour messieurs. Rez-de-chaussée.

Janvier est le mois des aubaines ! En voici une qui vous intéressera particulièrement messieurs. En effet, Il s'agit d'un lot de CHICS COMPLETS en véritable worsted 100% pure laine, d'importation anglaise, d'une valeur réelle de 79.50. Malgré le bas prix de cette vente, vous obtiendrez une coupe de premier ordre et la meilleure confection possible. Modèle à 2 ou 3 boutons.

Ci vous avez besoin d'un chic complet, profitez de cette offre merveilleuse et obtenez un deuxième pantalon qui doublera la durée de ce complet. Une invitation spéciale est adressée aux hommes de forte taille.

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. 30 TEL.: LA 4-5121

La Vie Sociale

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél.: LA 2-4771, local 43, Québec

Le gouverneur-général, le très hon. Vincent Massey, a reçu lundi après-midi, le vice-amiral H.-G. de Wolf, chef d'état-major de la Marine canadienne.

M. James Muir a reçu à dîner, dans la suite vice-royale du Ritz-Carlton, hier soir, les directeurs qui assistaient à la réunion générale annuelle de la Banque Royale du Canada.

Lundi le treize janvier, au Château Frontenac, Mme Gordon Ross présidera la prochaine réunion du Cercle des Femmes canadiennes. M. Guy Lausraux, conférencier invité, a intitulé sa causerie: "L'Optique". Les invités d'honneur seront: le consul général de France et Mme René Chalon, le doyen de la Faculté des Sciences et Mme Cyrias Ouellet, M. et Mme Roch Valin, Mmes Jean Lechevalier, William Forst, Lucien Paquet, Gaston Esnouf, Jean-Paul Lessard et Paul-Antoine Giguère.

Le major et Mme A.-D. Matthews, de Willonsdale, et leur famille ont fait un séjour à Québec, inscrits au Château Frontenac.

Me et Mme Maurice Boisvert sont retournés à Ottawa, après avoir passé la période des fêtes à Québec.

Me Bernard Bourgeois, C.R., et Mme Bourgeois, accompagnés de leur fille, Josette ont fait un bref séjour à Québec, à l'occasion de la période des fêtes, les invités de Mme Léon des Rivières.

Le Dr et Mme M. Guillemette de Lewiston, Mass., font un bref séjour dans la vieille capitale, inscrits au Château Frontenac.

Après avoir passé la période des fêtes dans notre ville, chez ses parents, M. et Mme René Breton, M. Langis Breton est retourné à New-York pour y poursuivre ses études de liolon au Manhattan School of Music.

Récemment, à la chapelle de l'Université de Cologne, a été célébré, par le R. P. Mathias Mueller, le mariage de Mlle Gisela Rush, fille de M. et de Mme Karl Ruch, de Cologne, avec M. Claude Asselin, fils de M. Jean Asselin, Ing.-P., et de Mme Asselin, de la Côte-des-Neiges. Après la cérémonie, les mariés sont partis pour la Hollande et l'Autriche. Ils arriveront au Canada au début de mars.

M. Roland Gosselin, basse de Montréal, a passé le Nouvel An à Québec, dans sa famille, avant de s'embarquer pour l'Europe, où il donnera une série de concerts.

Mme F. Rioux, de la métropole, passe quelque temps à Québec, inscrit au Château Frontenac.

Mlle Lyzanne Coupal, arrivée récemment de Paris, fait présentement un séjour à Québec, l'invitée de Me et de Mme Noël Dorion.

Mlle Anne Jones, étudiante à l'Université de Toronto, a passé la période des fêtes à Québec, chez ses parents le Dr et Mme I.-W. Jones.

M. Robert White est retourné à l'Université d'Antigonish, N.-E., après avoir passé la saison des fêtes chez ses parents, M. et Mme Jos. White, de notre ville.

A l'église de St-Marc-des-Carrière, M. l'abbé Gérard Cloutier a béni récemment le mariage de Mlle Janine Gignac, fille de M. et de Mme Anthyme Gignac, avec M. Alfred Janelle, fils de M. et de Mme Albert Janelle, également de St-Marc-des-Carrières. Pendant la messe, M. l'abbé Antoine Deschênes, curé de la paroisse, M. Guy Plamondon, et Mlle Suzette Janelle, soeur du marié, ont interprété un programme de chant; M. Georges Perreault touchait l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de brocart français blanc et argent, un voile de tulle illusion drapé sous un bandeau incrusté de perles et tenait une cascade de lis. M. Albert Janelle servait de témoin à son fils; MM. Jean-Marc Gignac et Claude Janelle plaçaient les invités.

A l'issue d'une réception, les mariés partirent pour un séjour d'un mois en Floride. A son départ, Mme Janelle portait un costume vert forêt avec écharpe de vison et accessoires bruns.

Noces d'or de M. et Mme Emile Côté, à Sayabec

● M. et Mme Emile Côté, de Sayabec, dans le comté de Matapédia, ont fêté récemment leur cinquantième anniversaire de vie conjugale. M. l'abbé Omer D'Amours, chanta une messe d'action de grâce en l'église paroissiale, à l'ouverture de la fête. Au cours de la réception qui suivit l'office, deux petits-enfants des jubilaires présentèrent une gerbe de fleurs. Une bourse fut remise à M. et Mme E. Côté qui reçurent en plus une télévision, don de leur fille, Mme Léonard Turcotte et de son époux, ainsi qu'une ornetrousse de viatique. Au diner servi chez Mme Laurentin Turcotte, fille des jubilaires, la jeune Emilienne Côté lut une adresse. Au nombre des invités, on remarquait, M. le curé D'Amours et M. l'abbé Jules Côté, vicaire.

Pour l'achat des draps

1. **Examiner attentivement la texture.** Un tissu à texture serrée et uniforme donne une meilleure durée.

2. **Vérifier si la surface est peluchée.** Les fils de coton de bonne qualité possèdent un fini doux.

3. **Les ourlets sont la clé.** Des points courts et réguliers, fixés solidement aux deux bouts, préviennent toujours l'effilochage.

4. **Vérifier le bord des lisières,** qui subit la plus forte tension au lavage. Des bords solides à texture serrée, assurent une longue durée.

5. **Différencier la mousseline de la percale.** La mousseline, nom de la texture, est offerte en plusieurs qualités et sa solidité dépend de son nombre de fils. La percale est un tissu de coton très fin, à textiture serrée, soyeuse au toucher, durable et de qualité de luxe.

6. **S'assurer de l'absence d'apprêt.** Frottez ensemble le tissu du drap. Si une poussière ou poudre blanche apparaît, le drap est en tissu de qualité inférieure et son apprêt disparaîtra au lavage.

7. **Acheter les longueurs exactes pour confort et durée.** Accorder au moins six pouces à l'ourlet du haut et du bas pour border le lit. Les draps canadiens sont mesurés en longueurs "véritables" ou après l'ourlet, tandis que les draps américains sont marqués "torn" ou longueur avant l'ourlet.

8. **Grandeurs des taies d'oreillers.** Si la taie est trop serrée, l'oreiller sera dûr et peu confortable. La taie doit être de quatre à cinq pouces plus longue et de deux à trois pouces plus large que l'oreiller.

L'acide sulfurique

L'ICRBN donne un conseil aux ménagères. Il y a un meurtrier puissant dans votre maison. Il ne vous tuera pas mais il détruira définitivement vos vêtements. Chaque semaine notre Laboratoire du Textile reçoit des vêtements de nettoyeurs, et qui ont été complètement ruinés en venant en contact avec de l'acide sulfurique. Nous savons que vous ne gardez pas d'acide pure dans votre maison — mais — saviez-vous que certains agents nettoyeurs pour les cabinets d'aisance contiennent un composé qui réagit sur vos vêtements exactement de la même façon que l'acide pure ?

Les piles de votre véhicule moteur, bien entendu, sont les plus grands offenseurs, et les manches ainsi que le devant des manteaux viennent très facilement en contact avec l'acide que contient ces piles. Le dommage n'apparaît peut-être pas immédiatement, mais lorsque le vêtement ira au nettoyage, fréquemment la chaleur de l'opération de finissage fera ressortir le dommage. Conséquemment, il faudra manipuler ces produits avec précaution. Ce soin prolongera la durée de votre vêtement.

Permanente à froid

Voici un message de ICRBN pour vous mesdames qui contemplez prendre des permanentes à froid. Que vous alliez soit chez un coiffeur de renom, ou que vous fassiez ce travail à la maison, portez un vêtement blanc et lavable, et couvrez-vous d'une pièce de vêtement imperméable. Quel que soit le soin apporté par vous ou par votre coiffeur, il tombe invariablement quelques gouttes qui semblent pénétrer à l'intérieur de votre collet. Si la permanente est donnée à la maison, avertissez la coiffeuse de protéger ses manches contre cette solution à froid qui pourrait se répandre. Ces solutions à froid font friser les cheveux mais elles endommagent les teintures de robes d'une façon permanente également.

Si la solution à permanente à froid mouille votre robe, il arrivera que la prochaine fois que votre vêtement subira un nettoyage, la chaleur de l'opération de finissage intensifiera la décoloration. Votre robe sera ruinée et ce ne sera pas la faute du nettoyeur. Une once de prévention peut signifier l'économie de plusieurs dollars. Portez un vêtement blanc et lavable durant l'opération de permanentes à froid, et rinsez-le ensuite dans de l'eau tiède.

Un truc ingénieux

Il n'est pas facile de retirer d'une bouteille un bouchon qui vient de s'y enfoncer. Il y a un moyen classique qui consiste à y introduire la boucle d'une ficelle qu'on essaie de faire passer sous le bouchon, mais c'est un jeu de patience qui peut durer longtemps. Un moyen plus simple est d'y introduire cette même ficelle, mais, au lieu d'une boucle, on y fait un gros noeud, on incline légèrement la bouteille pour amener le bouchon vers l'ouverture du goulot, et alors on tire à ce moment sur la ficelle dont le noeud pousse le bouchon et l'aide à remonter le long du goulot.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

MICHOU. — En effet vous êtes un peu trop grasse, soit vingt-cinq livres de plus que votre poids normal, et je crois que même si vous n'en avez pas le goût, il vaut mieux consulter un médecin, pour rétablir le bon fonctionnement de vos glandes. L'autre irrégularité dont vous me parlez mérite aussi une attention immédiate de la part du médecin. Allez-y en toute confiance, et surtout suivez bien les recommandation qu'il vous fera.

LAURETTE. — Il n'y a pas d'âge pour apprendre. On peut commencer à apprendre le piano à quarante ans, le dessin à cinquante ans, tout comme on se lance dans l'étude de l'alphabet à l'âge de raison. Quand on est jeune on mémorise peut-être plus aisément, mais on maîtrise moins bien. Il est donc beaucoup plus avantageux de continuer à étudier toute sa vie, car plus on avance en âge plus on est à même de comprendre, d'assimiler, et de profiter des connaissances acquises. Etudiez donc le piano, puisque ça vous tente, et ne vous refusez pas à l'idée d'apprendre autre chose plus tard.

COW-GIRL DU PRINTEMPS. — Demandez le renseignement que vous cherchez au Bureau de Placement de l'Assurance-Chômage, 454, rue Caron, Québec, c'est l'endroit par excellence pour se renseigner sur les situations disponibles dans quelque domaine que ce soit.

CHANTEUSE. — Il ne faut pas me demander l'impossible. Comment puis-je juger de votre chevelure sans la voir ? et encore là, ce n'est pas ma spécialité, mais bien celle des coiffeurs, qui vous diront après examen, quel traitement conviendrait le mieux pour en uniformiser la couleur. — Les bas de la même couleur que la robe sont appelés à devenir de plus en plus populaires, mais il n'y aura pas autant de choix de couleurs cependant, vous devrez donc chercher une teinte se rapprochant le plus possible de celle de votre robe, ou encore une teinte neutre. — Règle générale les souliers de couleurs pastel se portent surtout l'été, et l'hiver vous portez la sandale noire, en suède ou en cuir verni, ou le soulier en plastic transparent. — Les robes imprimées se portent dès le mois de janvier.

BUCKLEY'S MIXTURE S
LA MÉDICATION QUI COMBAT LA TOUX

UNE SAUCE SANS SUPPLÉMENT DE MATIÈRES GRASSES
OXO
Ecraser un cube OXO et mélanger à une cuillerée à thé de farine. Ajouter une tasse d'eau froide. Laisser mijoter pendant 5 minutes.

Arrête rapidement l'enchifrènement
Lorsqu'un rhume de cerveau vous empêche de respirer et de dormir, mettez fin à vos nuits blanches en utilisant les gouttes nasales Vicks Va-tro-nol. Quelques gouttes dans chaque narine dégagent rapidement votre nez. Vous respirez librement . . . vous retrouvez le sommeil et l'action de Va-tro-nol se continue, vous permettant de respirer pendant des heures.
Quelques gouttes suffisent
VICKS VA-TRO-NOL GOUTTES NASALES

Les Gants Playtex* Living EN LATEX DOUBLÉ DE TISSU
VOUS RENDENT LES MAINS PLUS BELLES EN 9 JOURS SEULEMENT
La nouvelle façon de préserver la Beauté de vos Mains... efficace et NATURELLE!
Les lotions et les crèmes tendent difficilement à remplacer les huiles naturelles détruites par l'usage des blanchissants et des détersifs. Mais seule la protection 100% des Gants Playtex "Living" peut prévenir ces ravages et préserver ces précieuses huiles naturelles.
• Doublés de tissu—Confort absolu
• Fabriqués de latex non-antigénique
• Imperméables
• A surface non-glissante
• Munis de manchettes à revers très longues. Protection contre dégouttures et éclaboussures
• Faciles à mettre et à enlever. Ne collent jamais
POINTURES: Petite et Moyenne
Choix de: pêche maïs bleu
$1.49
Playtex Living Gloves
*Marque déposée
LES PHARMACIES Soucy
999, avenue CARTIER — Tél.: LA 2-1235
CHATEAU FRONTENAC — Tél.: LA 5-6565
369, de la COURONNE — Tél.: LA 5-4641

VENTE ANNUELLE
commençant VENDREDI MATIN le 10 janvier
20% à 40%
d'escompte
sur notre stock de
• VALISES • SACOCHES
ET ARTICLES EN CUIR
LES MAROQUINS INC.
31 rue St-Jean (Nouveau numéro 1151) Tél.: LA 2-7353

H.R. ouvert le vendredi jusqu'à 9.30 p.m.
Avis spécial!
La Vente par tout le magasin de H.R.
continuée jusqu'à
Samedi à 5.30 P.M.
Chaque article* faisant partie du stock régulier Holt Renfrew est offert dans cette grande vente d'écoulement semi-annuelle à un
ESCOMPTE de 10% à 50%
Toutes les étiquettes indiquent clairement le prix antérieur et le prix actuel de la marchandise de choix propre à H.R...rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente.
Robes, manteaux, tailleurs, accessoires, vêtements de sport
Fourrures . . manteaux, jaquettes, capes, étoles et écharpes
Linge de ménage . . produits d'artisanat québecois
Lingerie, négligés, corsets . . vêtements de bébés et d'enfants
Vêtements et accessoires pour hommes et garçons
Toutes les ventes sont finales!
*A l'exception de quelques lignes de marchandise . . et modes récemment arrivées.
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Egalement . . Succursale . . Château Frontenac

Television
. . . sur les ondes de
CFCM-TV

Vendredi, 10 janvier

10.00—Mire
2.15—Mire et musique
3.15—La beauté avant l'âge
3.30—Vous êtes invitée
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Le trèfle à 4 feuilles
6.00—Kiosk
6.15—Parlons sports
6.30—Jacques Larochelle
6.45—Film
7.00—Nouvelles locales
7.10—La météo
7.15—La clinique du coeur
7.45—Pour elle
8.00—Chansons canadiennes
8.30—Quiz-variétés
9.00—Il était une chaise
9.30—Le théâtres des étoiles
10.00—Divertissements
10.30—Affaires de famille
11.00—Télé-journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Ciné-feuilleton
11.30—Long métrage

Samedi, 11 janvier

9.00—Mire
10.00—Domino
11.00—Maman Fon-Fon
12 00—Mire
3.00—Musique
4.00—Long métrage
5.30—Les jeunes talents
6.00—Kiosk
6.15—Parlons sports
6.30—Court métrage.
7.00—Nouvelles locales
7.10—La météo
7.15—Les voyages du Père Ambroise
7.45—Quelles nouvelles
8.00—Aventures
8.30—Chacun son métier
9.00—Hockey
10.30—Impromptu
11.00—Télé-journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Ciné feuilleton
11.30—Long métrage

TV REPARATION A DOMICILE

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

Service le plus rapide à Québec, Ste-Foy, Québec-Ouest et Giffard. Consultez une maison spécialisée, réparations avec équipement complet faites à domicile par des techniciens experts et diplômés, parties garanties par contrat pour un an. Maison canadienne-française.

ROY & FRERES TV SERVICE
TELEPHONEZ
LA 5-4617 — LA 5-4617 — LA 5-4617

VITE! ENRAYEZ les SYMPTÔMES du RHUME DE CERVEAU et DE LA GRIPPE

La Vaporisateur Nasal Bayer fait pénétrer profondément la Néo-Synéphrine . . . qui enraye l'écoulement nasal sans causer d'irritation. Soulage l'enflure des muqueuses. Combat les microbes.

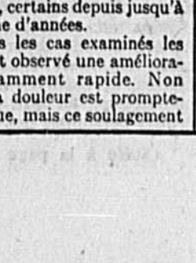

98¢ SEULEMENT

Se présente aussi sous forme de Gouttes Nasales Bayer

CKMI — Canal 5

Vendredi, 10 janvier

3.55—Opening
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Hidden Pages
5.30—Mighty Mouse
6.00—Time for Adventure
6.30—News Desk
6.40—Sports Review
6.45—Spotlight Reporter
7.00—Tabloid
7.30—Crunch & Des
8.00—Alfred Hitchcoc) Presents
8.30—The Plouffe Family
9.00—The Big Record
9.30—Country Hoedown
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Jim Colman Show
11.00—CBC TV News
11.15—Sports news
11.25—Late Show

Samedi, 11 janvier

4.55—Ouverture
5.00—Zorro
5.30—Wild Bill Hickok
6.00—Cartoon Carnival
6.45—News Desk
6.55—Sports Review
7.00—Radisson
7.30—Holiday Ranch
8.00—Perry Como Show
9.00—Hockey
10.30—Cross-Canada Hit Parade
11.00—News
11.10—Juliette
11.30—Lutte
12.30—Sign off

CBFT — Canal 2

Vendredi, 10 janvier

3.30—Musique
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Le trèfle à 4 feuilles
6.00—Sur place
6.25—Nouvelles sportives
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Télé-journal
7.30—Ciné-feuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Chansons canadiennes
8.30—Quiz Variétés
9.00—Il était une chaise
9.30—Le théâtre des étoiles
10.00—Divertissements
10.30—Affaires de famille
11.00—Télé-journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Long métrage

CBMT — Canal 6

Vendredi, 10 janvier

3.25—Ouverture
3.30—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Hidden Pages
5.30—Mighty Mouse
6.00—I Search for Adventure
6.30—Jungle
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Sports Guesses & Guests
8.00—The Last of the Mohicans
8.30—The Plouffe Family
9.00—Patrice Munsel
9.30—Country Hoedown
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Jim Coleman
11.00—CBC News
11.15—Alfred Hitchcock
11.45—Première performance

CHLT — Canal 7

Vendredi, 10 janvier

3.45—Ciné-feuilleton
4.00—Menu à la carte
4.30—Actualités féminines
4.45—Théâtre des Petits
5.00—Annie Oakley
5.30—Le trèfle à 4 feuilles
6.00—The Border Rhythmaires
6.30—Overseas Adventure
7.00—Télé-bulletin
7.06—La météo
7.09—Sports
7.15—La clinique du coeur
7.45—Pour elle
8.00—Chansons canadiennes
8.30—Quiz Variétés
9.00—Les quatre As
9.30—Le théâtre des étoiles
10.00—Divertissements
10.30—Affaires de famille
11.00—Télé-journal
11.10—Nouvelles locales
11.30—Fireside Theatre

A LA RADIO

C. H. R. C.

Ce soir vendredi

6.05—Musique à la carte
6.30—Causerie sportive
6.45—Studio d'audition
6.55—Nouvelles
7.00—Le chapelet en famille
7.15—A tous les échos — Echos de Vienne
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles.
8.00—Concert miniature: Concerto en ré majeur pour violon et orchestre (Tchaikowsky)
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Café-concert CHRC
10.00—Club Rendez-vous
10.30—Résumé des nouvelles
10.45—Bonsoir, sportifs
10.55—Club Rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles
12.00—O Canada, fin des émissions

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

Le Courrier de l'oncle BENOIT

Cher Oncle,

Ce sont vos petites nièces de l'Orphelinat d'Youville qui viennent vous remercier pour l'insigne faveur qu'elles ont eue d'assister au concert de la jeunesse.

C'est grâce à vous, et à vos bons amis si nous avons bénéficié de ce beau programme. Cette belle musique que nous avons entendue et les explications données pour mieux la comprendre nous ont permis de la goûter davantage.

Heureusement qu'il y a des coeurs généreux qui trouvent leur bonheur dans l'accomplissement de la charité.

En retour de vos bontés, nous nous ferons un devoir de vous inscrire sur la liste de nos bienfaiteurs, que nous recommandons chaque jour au bon Dieu.

De plus pour vous prouver notre affection, quelques-unes de mes compagnes se joignent à moi pour vous féliciter de votre beau programme à la TV et nous voulons faire partie de votre club. Nous vous envoyons nos cartes aujourd'hui même.

Il nous ferait plaisir de vous entendre chanter des chants de Noël, d'ici quelque temps, car vous avez une très belle voix.

Recevez, cher Oncle, nos félicitations et nos mercis les plus sincères.

Vos petites à d'Youville,
par Francine Samson, 15 ans.

R. — Quand on pense que des jeunes sont privés de belle musique parce qu'ils n'ont pas d'argent, c'est à faire tressaillir les coeurs les plus durs. Et c'est pourquoi je me demande encore comment il se fait qu'il y a des jeunes qui ne peuvent assister à ces concerts faute d'argent. Pourriez-vous, toutes les six, vous occuper de recrutement à l'Orphelinat? Plus nous aurons de membres dans notre club, plus les activités seront nombreuses.

Oncle Benoit,

Comme nous sommes abonnés à L'Action Catholique, je vais essayer de suivre tous vos programmes. Nous n'avons pas de télévision c'est bien malheureux que je ne puisse vous voir et vous entendre. J'ai un frère qui se nomme Benoit, il participerait peut-être, mais il est au collège en dehors de chez nous. Est-ce qu'il faut aller à l'école. Moi je n'y vais pas.

Bonjour, Nièce Diane,
14 ans.

P.S. — Est-ce que cela fait rien si je ne reste pas parmi vous. Je reste assez éloignée à Princeville, à la campagne No 12. a/s Paul Houle.

R. — Non, il n'est pas nécessaire d'aller à l'école pour devenir membre de notre club. Du moment que tu reçois l'Action, il te sera facile de participer à toutes nos activités. Tous les jeunes de l'extérieur sont invités à devenir membres de notre club.

Oncle Benoit,

Je trouve ton programme très intéressant et je ne manque aucune émission. Je voudrais que tu me chantes "Petit Papa Noël" ainsi que "Luna Rossa", ce sont mes chansons préférées. Que dirais-tu de parler hockey dans ton émission? Mon joueur de hockey préféré est Maurice "Rocket" Richard. J'ai hâte qu'il revienne au jeu car il me semble que ça met du piquant quand il y a un Richard sur la glace. Je souhaite longue vie à ton programme et bonne chance. Ta nièce qui t'aime.

Gisèle Giguère, 14 ans.

R. — N'étant pas très fort en hockey, j'attends que les jeunes sportifs me prêtent leurs idées avant de parler de hockey à la TV. J'admire avec toi notre Richard.

Bonjour, Oncle Benoit,

Je viens vous féliciter de l'idée merveilleuse de la fondation du club de l'Oncle Benoit à la TV. C'est toujours avec grand plaisir que je regarde votre émission du dimanche et il en est de même de toutes mes amies. Aujourd'hui je suis décidée de faire partie de votre club et j'espère gagner un prix. J'aimerais que vous passiez des chroniques sportives à votre émission, ce serait vraiment parfait et à peu près tous les jeunes seraient contents car qui d'entre nous n'aiment aucun sports? Votre nièce.

Marthe Fradette, 13 ans.

R. — Comme tu vois, ta suggestion a été prise en sérieuse considération!

Samedi

A.M.

6.00—La messe du jour
6.35—Ville et campagne
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00 à 9.00 — Vive la vie
7.10—Bulletin sportif
7.15—L'audience divine
8.00—Résumé de nouvelles
8.15—Le monde sportif
8.20—L'horoscope
8.30—L'agenda du jour
8.40—Comptoir-échanges
8.55—Nouvelles
9.00—A la découverte
9.30—Chansons et mélodies
9.45—Dans l'ambiance
9.55—Nouvelles
10.00—Place aux Canadiens
10.55—Nouvelles
11.00—Les trois grands
11.30—Le courrier de tante Monique
11.55—Nouvelles

P.M.

12.00—Fin de semaine
12.25—Midi-Sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—La semaine des voix de chez nous
12.55—Le gentilhomme au volant
1.00—Résumé de nouvelles
1.15—Créations: Félix Leclerc
1.30—Coeur en fête
1.45—Dans l'ambiance
1.55—Nouvelles
2.00—De fil en aiguille
2.30—Quoi de neuf?
2.55—Nouvelles
3.00—Succès de la semaine
3.30—Les succès de la semaine
3.55—Nouvelles
4.00—Le quart d'heure des malades
4.15—Avis divers
4.25—Avis de naissance
4.30—Avis de décès
4.45—Lheure du thé
4.55—Nouvelles
5.00—France-Canada
5.15—Au temps de la marche
5.30—Ciné-revue
5.45—Frank Pourcel

Ecoutez

RADIO SACRE-COEUR
CKCV

6 h. 40 a.m. et 4 h. p.m.

Demain: P. J.-P. Labelle, s.j.: "Forum catholique". Chant: Couvent N.-D. de l'Assomption.

CKCV

Ce soir, vendredi

P.M.

6.00—A l'enseigne de la chanson
6.45—Nouvelles sportives avec J. Pouliot
6.55—Nouvelles
7.00—Nazaire et Barnabé
7.15—Clinique du coeur
7.30—Magazine rural
7.45—Intermède
7.55—Nouvelles
8.00—Récital conjoint
8.25—Nouvelles
8.30—De fort jolies choses
8.55—Nouvelles
9.00—Reportage
9.25—Nouvelles mystère
9.30—Blue Skies
9.55—Nouvelles
10.05—Blue Skies
10.25—Nouvelles
10.30—Blue Skies
10.55—Nouvelles
11.00—Radio sport avec J. Pouliot
11.15—Blue Skies
11.55—Nouvelles
12.00—Fermeture du poste

Demain, samedi

A.M.

6.00—Ouverture du poste
6.01—Soleil levant
6.20—Causerie agricole
6.30—Soleil levant
6.40—Prog. Radio Sacré-Coeur
6.55—Nouvelles
7.00—Prog. St-G. Côté
7.40—Nouvelles Shell
7.45—Nouvelles sportives avec J. Pouliot
7.50—Prog. St-Georges Côté
8.15—Nouvelles J.-B. Laliberté
8.30—Prog. St-Georges Côté
8.35—Horoscope du jour
8.40—Prog. St-Georges Côté
8.45—Avis de naissances
8.50—Prog. St-Georges Côté
8.55—Actualités du jour
9.00—Un petit sourire, Mesdames
9.30—Radio-Jeunesse
9.55—Nouvelles
10.00—Le tour du monde en 15 minutes
10.15—Radio jeunesse — Studio St-Louis
10.55—Nouvelles
11.00—Casino de la gaieté avec L. Leclerc
11.55—Nouvelles

P.M.

12.00—A l'enseigne de la chanson
12.10—Objets perdus
12.15—A l'enseigne de la chanson
12.45—Nouvelles
12.55—A l'enseigne de la chanson
1.15—Musique en tête
1.55—Nouvelles
2.00—Musique en tête
2.55—Nouvelles
3.00—Tello-Test avec P. Gagnon
3.55—Nouvelles
4.00—Prog. Rodio Sacré-Coeur
4.15—Rondes enfantines
4.30—Blanc et noir
4.55—Nouvelles
5.00—CKCV 5000 watts
5.55—Nouvelles

Nouveau couvent à St-Gabriel de Kamouraska

● Ste-Anne de la Pocatière (DNC) Une centaine d'enfants fréquentent le nouveau couvent de St-Gabriel, comté de Kamouraska, dirigé par les Srs de la Charité de St-Louis: les Révdes Srs Philomène-de-Jésus, supérieure, Marie-Claire et Bernadette de Nevers. Le secrétaire de la commission scolaire est M. Lucien Rivard et M. l'abbé Antonio Pelletier, est curé de St-Gabriel (Photo Roland Martin).

Est-il

(Suite de la p. 3)

M. Bourque. — Nullement. Je fournis les détails à l'Auditeur et c'est lui qui fait les comptes publics.

M. Courcy. — Aujourd'hui, nous avons l'explication. Hier, nous ne l'avions pas.

M. Duplessis. — Les dépenses sont approuvées par le comptable de chaque département, puis par les comptables du bureau de l'Auditeur et il y a vérification. L'Auditeur fait les comptes publics à sa manière.

M. Courcy. — Pourquoi ça?

M. Duplessis. — Parce que le gouvernement n'a pas un dictateur à sa tête. C'est un gouvernement démocratique. Nous laissons l'Auditeur adopter les formules qui lui conviennent. Mais si tous les montants qui apparaissent aux comptes publics ont des titres qui ne sont pas ceux donnés par le département, ils sont tous vérifiés et certifiés par plusieurs comptables.

Un montant de $1,470,000 était reclamé pour les arpentages. M. Bourque a expliqué qu'on projette de faire des arpentages considérables dans le Nouveau-Québec.

La Chambre a adopté sans discussion un montant de $10,000 pour la photographie aérienne.

Finalement, tout le montant de $8,518,000. reclamé pour le ministère des Terres et Forêts, est adopté.

On passe ensuite aux crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce.

M. Lapalme. — Quand le ministre va-t-il déposer l'Annuaire Statistique de 1956?

M. Beaulieu. — Dans le plus court délai possible.

M. Lapalme. — Ce n'est pas ce que dit la loi.

Les premiers item sont rapidement adoptés, mais à propos d'une dépense de $114,000 pour les agents généraux de la province, M. Lapalme reprend, avec des arguments nouveaux, une thèse qu'il a déjà exposée.

M. Georges Lapalme

A toutes fins pratiques, dit-il, la province n'est actuellement présentée qu'à Ottawa et à New-York. J'ai souvent déploré que nous n'ayons pas aussi des agences dans d'autres pays. Malgré les refus que nous avons essuyés dans le passé sur cette question, je constate que le ministère du Commerce et de l'Industrie a tendance à s'extérioriser davantage à l'heure actuelle. Je songe en particulier à l'exposition que tient présentement la province de Québec à Paris.

A la suite d'une conférence des quatre premiers ministres des Maritimes, ces provinces ont décidé dernièrement d'établir un bureau conjoint à Londres. Il est assez naturel que les provinces de langue anglaise soient d'abord attirées par la capitale britannique, puisque l'un des buts de ces agences est d'attirer des immigrants. Il n'y a pas très longtemps, le gouvernement canadien a envoyé une mission commerciale au Royaume-Uni. Rentrant de Londres, M. Churchill a dit que 700 firmes britanniques avaient manifesté le désir de rencontrer les hommes d'affaires canadiens. C'est une autre preuve de l'intérêt que l'on porte au Canada dans les pays d'Europe.

En marge de ces faits, M. Lapalme cite un commentaire de la revue Relations, qui préconise l'établissement d'agences commerciales de notre province à Paris, Bruxelles, Madrid et Rome. J'ajouterai, dit-il, qu'il serait également opportun d'en établir une à Londres.

Nous avons appris à un moment donné que la province de Québec allait participer à une exposition à Paris. M. Jean Désy, notre ambassadeur là-bas, se propose apparemment de montrer différents visages du Canada. Celle à laquelle participe notre province concerne la vallée du St-Laurent et je crois que l'Ontario y sera représenté.

M. Duplessis. — Ce devait être d'abord une exposition canadienne, mais le Canada a décidé de ne pas y participer. Alors, ce sera une exposition québecoise. L'Ontario n'y a envoyé que quelques exhibits de peu d'importance. Le solliciteur-général est allé inaugurer l'exposition et le ministre du Commerce s'y rendra aussi.

M. Lapalme. — A tout événement, la province de Québec s'est rappelée qu'il y avait quelque chose à faire de ce côté.. Elle a même fait imprimer un fascicule destiné au public français. On y parle de nos ressources naturelles et de nos réalisations économiques surtout.

Je suis convaincu qu'on va en obtenir des résultats appréciables. Mais il s'agit là de quelque chose de passager. On va revenir de cette exposition et les magasins du Louvre vont reprendre leur aspect coutumier. La province de Québec ne sera plus présente à Paris, non plus qu'à Londres. J'ai bien confiance dans le fair play du gouvernement d'Ottawa, mais ce qui m'inquiète, c'est que l'Ontario et d'autres provinces se font représenter à Londres en permanence, alors que Québec n'y est pas. Nous avons une ambassade à Paris, mais elle est là pour représenter l'ensemble du Canada, non pas la province de Québec en particulier.

A une époque où l'on songe de plus en plus à diversifier nos échanges commerciaux, allons-nous continuer d'être absents des grandes capitales européennes? La province de Québec, fille de la civilisation latine en terre d'Amérique, a un rôle à jouer en ce domaine.

Non seulement il nous faudrait des agences à l'étranger, mais nous devrions également faire tout un travail de publicité et de propagande. Car en dehors de quelques cercles d'initiés, nous sommes plutôt mal connus dans le monde.

M. Lapalme ajoute que la province de Québec devrait envoyer en France des missions commerciales et culturelles qui travailleraient à vendre Québec aux populations d'extraction latine. Ces missions devraient être composées de parlementaires, ministériels et oppositionnistes, d'hommes d'affaires, etc. "Nous avons quelque chose à montrer au reste du monde et il faudrait extérioriser davantage la province française", dit-il.

Le chef de l'opposition croit qu'on devrait commencer par établir des maisons de la province de Québec à Londres et à Paris. Et si le gouvernement décide d'agir dans ce sens, il peut compter sur la collaboration de l'opposition libérale.

L'hon Maurice Duplessis

Le premier ministre a exprimé le point de vue du gouvernement sur cette question. Sans mettre en doute la sincérité du chef de l'opposition sur cette affaire d'une représentation de la province à l'étranger, M. Duplessis a dit qu'il y a des aspects pratiques qu'il ne faut pas oublier. Le premier ministre proclame que la province de Québec est de plus en plus connue à l'étranger. Il l'a constaté en rencontrant, à plusieurs reprises, les sommités politiques et culturelles de la France et d'Angleterre à Québec. Il se peut, a dit le premier ministre, que, dans le passé, les opportunités de la province de Québec n'aient pas été suffisamment mises en lumière, pour toutes sortes de raisons.

M. Duplessis rappelle que de plus en plus, des capitaux étrangers sont investis dans la province de Québec et que la grande industrie a tendance à venir chez nous. Le premier ministre cite à ce sujet les noms de la Brown Bovery, de la British Aluminium, de la Canadian Petrofina, de la compagnie Reynolds, etc.

Le premier ministre demande aux députés de ne pas oublier qu'en Europe, il y a une dévaluation monétaire difficile à régler. Cette dévaluation, dit-il, ne permet pas aux pays d'Europe de commercer avec l'étranger. Il n'est donc pas pratique d'établir des agents de la province de Québec dans les grandes capitales européennes. Ce ne serait pas pratique, à cause de ce problème monétaire.

Malgré cela, le gouvernement de Québec participe à des expositions en Europe pour établir des contacts. Mais pour le moment, dit M. Duplessis, je considère que ce serait jeter de l'argent à l'eau.

En terminant, M. Duplessis a déclaré que l'Europe est le passé, que les Etats-Unis sont le présent et que le Canada sera l'avenir. "Notre pays, et la province de Québec, sont de plus en plus connus et respectés à l'étranger", a-t-il dit.

M. Lapalme a répliqué brièvement au premier ministre. Il a admis que la province de Québec est bien connue des personnalités politiques comme le président de la France, le premier ministre de Grande-Bretagne, etc. Mais c'est le petit peuple qui ne nous connait pas et c'est pour combler cette lacune qu'il faudrait établir une maison de la province à Londres et à Paris. M. Lapalme attache autant d'importance à la venue d'une multitude de petites industries qu'à l'arrivée chez nous de grandes industries européennes.

Après quelques questions posées par M. Glen Brown, député de Brome, et par M. Paul Earl, député de Notre-Dame de Grâce, M. Lapalme demande quel sera le coût de l'exposition tenue par la province de Québec à Paris. Le premier ministre répond que cette exposition coûtera environ $100,000, mais que les frais ne seront pas absorbés uniquement par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Sur ce, la Chambre adopte en entier les crédits du département de l'Industrie et du Commerce, au montant global de $1,792,500.

Seconde foire internationale tenue à Montréal

La seconde foire internationale de Montréal occupera la vaste salle du Palais du Commerce de même que les terrains avoisinants de l'immeuble proprement dit, et la salle des congrès du nouvel Hôtel de la Reine Elizabeth, soit du 30 mai au 3 juin 1958.

Le Ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, l'honorable M. Gordon Churchill, prie les industriels et hommes d'affaires de l'étranger de se prévaloir de cette exposition pour y étaler leurs produits, et en en même temps de constater ce que le Canada peut leur offrir en retour.

Les Commissaires Canadiens du Commerce postés dans 42 pays ont reçu instruction de renseigner les industriels étrangers sur tous faits pertinents se rattachant à la Foire Internationale de Montréal. Depuis lors, nombre de demandes de renseignements et quelques inscriptions ont été reçues de pays étrangers.

S. H. le maire de Montréal, l'hon. sénateur Sarto Fournier, a gracieusement accepté l'invitation d'être président d'honneur de la Foire de Montréal, disant que selon lui cette initiative mérite l'appui entier de la cité.

Le Maire a désigné M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative Economique et Touristique de Montréal, comme représentant de la ville au sein du Conseil Consultatif de la Foire Internationale de Montréal.

Statistiques de l'hôpital de Thetford

4,611 malades ont été traités, en 1957, à l'hôpital St-Joseph de Thetford-Mines, que dirigent les Soeurs de la Charité de Québec. Cette institution de 135 lits, a été construite en 1910, agrandie et reconstruite en 1929.

Les dernières statistiques signalent les faits suivants: jours d'hospitalisation, 29,579; moyenne journalière, 81; séjour moyen, 6 jours; nouveau-nés, 1,039; jours d'hospitalisation, 6,122; moyenne journalière, 17; séjour moyen, 6.5 jours; bébés pesant moins de 5 1-2 livres à la naissance, 98; bébés ayant quitté l'hôpital en bon état, 83; bébés prématurés décédés, 15.

Malades des différents services: médecine, 1,372; chirurgie, 1,387; chirurgie, 1,387; obstétrique, 1,089; pédiatrie, 129; otorhino-laryngo, 576; ophtalmologie, 58; malades traités de l'extérieur, 3,210.

UN BREUVAGE DÉLICIEUX ET STIMULANT BUVEZ **OXO**

Sert aussi à préparer des sauces savoureuses et sans supplément de matières grasses. Ecraser un cube OXO et mélanger à une cuillerée à thé de farine. Ajouter une tasse d'eau froide. Amener au point d'ébullition et laisser mijoter pendant 5 minutes.

J'ai vu naître mon fils

"J'eus franchement peur, au début, plus peur qu'au temps où j'étais mitrailleur dans la RAF!" Mais il assista quand même à l'accouchement, et ce fut pour lui l'expérience la plus merveilleuse de son existence!

Dans SÉLECTION du Reader's Digest de janvier, un jeune père raconte ce qu'il a éprouvé en voyant naître son fils et combien cela l'a rendu meilleur. Il conseille fortement aux futurs papas de faire comme lui, car "n'est-il pas naturel que deux êtres qui s'aiment soient ensemble quand leur enfant vient au monde?" Achetez SÉLECTION de janvier aujourd'hui: 27 articles d'intérêt durable.

DU NOUVEAU

Bientôt — A la

PROCURE GENERALE DE MUSIQUE LTEE.

730 D'Aiguillon — Tél.: LA 2-4345

MAURICE Pollack LIMITEE

SINGER

A AIGUILLE OBLIQUE

PORTATIVE

POUR AUSSI PEU QUE **$2.74** PAR SEMAINE

Seule la **SINGER** possède cette merveilleuse aiguille oblique qui fait les plus parfaites coutures droites, du genre de celles que vous êtes le plus souvent appelées à exécuter. Elle permet aussi de mieux voir votre travail. Elle exécute de magnifiques points de fantaisie. En adaptant le ZIGZAGUEUR AUTOMATIQUE SINGER, elle exécutera facilement et **automatiquement** les zigzags décoratifs. De mandez-nous une démonstration.

Marque de commerce de THE SINGER MFG. CO.

CENTRE DE COUTURE SINGER

Chez Pollack, deuxième — Téléphonez LA 9-3731

MAGASIN OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.45 HEURES

Subvention à Drummondville

OTTAWA, (P.C.) — Le ministère des Transports songe à faire une subvention à Drummondville pour l'amélioration de l'aéroport à cet endroit. Le ministre M. George Hees, l'a déclaré en Chambre a M. Samuel Boulanger, député libéral de Drummond-Arthabaska, qui l'interrogeait à ce sujet.

Allocutions prononcées à l'assemblée annuelle des actionnaires de

La Banque Royale du Canada

M. James Muir, Chairman et Président, déclare que les Electeurs, le Gouvernement, les Employés et les Patrons doivent travailler à enrayer l'Inflation

LES PRIX ET LES FRAIS NE SONT PAS LES SEULES CAUSES DE L'INFLATION

Le temps peut être venu, pour notre marché de l'argent, de jouer, dans notre régime financier, un rôle plus important

Il serait opportun de créer un nouvel organisme financier permettant aux exportateurs canadiens de financer de façon plus satisfaisante leurs transactions à longue échéance.

Le gérant général rapporte que l'actif total dépasse 3¾ milliards de dollars... Le capital engagé s'élève maintenant à plus de $202,000,000... Les prêts pour la construction d'habitations atteignent le chiffre de $216,590,000, soit 38% du total de toutes les banques du pays... Situations exceptionnellement avantageuses pour les jeunes Canadiens au service étranger de la banque.

ALLOCUTION DU CHAIRMAN ET PRESIDENT

M. Muir, "chairman" et président, en proposant d'adoption du rapport des administrateurs dit :

Le gérant général analyse en son nom et au nom du gérant général adjoint le 88ème rapport annuel ainsi que le bilan. Je ne puis m'interdire de déclarer ici, en toute humilité et en toute reconnaissance, que c'est un motif de vive satisfaction pour ceux d'entre nous qu'on a chargés de la responsabilité de diriger les affaires de la banque que nous puissions vous présenter de nouveaux records dans à peu près tous nos services.

Il nous est particulièrement agréable de constater que le capital engagé de la banque dépasse le chiffre de $200,000,000 et de pouvoir annoncer que la réserve de prévoyance est plus de trois fois aussi considérable que la somme du capital verse.

C'est avec le plus profond regret que nous devons rappeler le décès soudain de notre ancien administrateur, l'honorable W.-C. Woodward, en février dernier. M. Woodward, qui avait été toute sa vie un client de la banque et avait déjà fait partie de son personnel, avait été membre de son conseil d'administration durant dix-huit ans.

Depuis notre dernière assemblée, M. J.-D. Johnson, qui a été administrateur de la banque durant dix-neuf ans et qui en était le vice-président depuis 1955, s'est retiré du conseil d'administration conformément à la décision qu'il a prise d'alléger ses responsabilités, M. W.-H. Howard, C.E.B., C.R., a été élu à la vice-présidence, le 16 décembre 1957. Le 3 décembre, on a nommé trois nouveaux administrateurs. Au cours de la présente assemblée, on proposera la nomination de M. D.-W. Ambridge, de Toronto, au conseil d'administration.

Je commencerai aujourd'hui par l'inévitable mais rapide rappel des événements d'ordre économique qui se sont produits depuis notre dernière assemblée. J'aborderai ensuite le problème persistant de l'inflation lente mais continue. Puis j'exposerai certaines questions d'actualité en politique économique canadienne et étrangère. Enfin, je tenterai de relier tout cela à l'ensemble des positions et de la politique à longue portée qui orienteront, en définitive, l'avenir du Canada.

REVUE DE L'ANNEE 1957

Je faisais observer en janvier 1956 que la pression inflationniste qui s'est exercée au cours de 1955 présentait "des symptômes dangereux (...) moins dans les prix que dans le rythme forcené des achats de consommation, dans l'expansion commerciale et dans le resserrement général des marchés au double point de vue des marchandises et de la main-d'oeuvre". En janvier 1957, il me fallait constater que la pression inflationniste avait renversé la barrière des prix et s'exerçait librement depuis lors. A partir de ce moment, les prix de détail ont continué de s'élever jusqu'au début de novembre dernier. Le mouvement ascendant des prix des marchandises entièrement ou presque entièrement manufacturées, mouvement imprimé en 1955, s'est maintenu de façon régulière, mais les prix de gros, de façon générale, ont commencé à fléchir au début de 1957 par suite d'une diminution marquée des prix des matières premières et partiellement manufacturées, ainsi que des céréales. En fait, les indices les plus sensibles de l'activité des salaires ont tous enregistré une tendance à la stabilisation ou un repli au cours de 1957 et cette tendance a été nettement confirmée par l'opinion générale de tous ceux qui suivent de près l'évolution de la situation économique. Je ne tenterai pas d'établir aujourd'hui si, dans le vocabulaire hautement nuancé des prévisions économiques, il faut qualifier ce phénomène de "régression" ou de "rajustement rythmique". Peu importe le mot qu'on emploie, il est tout à fait évident que, si toutes les forces inflationnistes ne sont pas disparues, nous avons atteint un point qui semble bien être le terme de la dernière poussée inflationniste. Un léger déclin ne peut avoir en ce moment rien de surprenant ni l'inquiétant : ce serait manquer de réalisme que d'escompter que notre vie économique puisse se développer indéfiniment sans jamais connaître de répit.

Ce phénomène a nécessairement ses répercussions sur la conduite des affaires et sur la politique monétaire et fiscale. En 1953 et de nouveau en 1954, alors que nous connaissions une autre période de régression des affaires, nous avons indiqué trois moyens possibles de résoudre le problème qui se posait : une réduction des impôts, une diminution des prix et des conditions de crédit plus faciles. On a déjà effectué certaines réductions d'impôt, si faibles qu'elles puissent paraitre, et le taux bancaire établi par la Banque du Canada et le taux minimum d'intérêt demandé par les banques à charte ont baissé conformément à un allégement modéré de la politique de restriction du crédit suivie depuis deux ans. Il est logique que les taux d'intérêt demandés par les banques à charte restent mobiles et varient selon les changements du taux exigé par la banque centrale. Je puis seulement ajouter qu'à mon sens le taux bancaire devrait être plus vigoureux et jouer un rôle déterminant au lieu de créer l'impression de suivre mollement les fructuations du marché de l'argent. Le fait que les taux d'intérêt ont baissé ne signifie pas, toutefois, que l'argent soit réellement devenu plus façile à obtenir et, à mon point de vue, le temps ne semble pas encore venu pour le gouvernement d'adopter une politique de financement déficitaire, ou pour l'institution monétaire centrale et pour les banques à charte de mettre en oeuvre un régime de crédit facile.

NECESSITE D'UN RAJUSTEMENT

Comme ce fut le cas en 1953 et en 1954, il semble qu'un rajustement des prix soit actuellement nécessaire au maintien de la stabilité économique et de la prospérité au pays ainsi qu'à la sauvegarde de nos positions dans la concurrence internationale. Le fait que la baisse du coût des matières premières ne se soit pas traduit par une diminution des prix de détail indique aujourd'hui, aussi bien qu'au cours de cette précédente période, que nous avons souffert non seulement d'une inflation visible mais aussi d'un inflation cachée des frais de production et de distribution.

Tenter de circonvenir les prix élevés et l'apathie du consommateur en offrant des conditions de crédit plus généreuses a toujours été en soi un mauvais principe d'affaires, et les circonstances actuelles le rendent particulièrement inefficace. Le crédit consenti à son extrême limite et il serait difficile, en fait, d'offrir des conditions plus libérales que celles qui comprennent déjà l'achat sans versement comptant. On a même commencé à signaler une augmentation des défauts de payer aux échéances et il en ressort clairement que la partie du revenu courant qui est absorbée par les engagements antérieurs diminue d'autant le pouvoir d'achat actuel.

Pour arriver à un sain rétablissement de la situation, il semble donc qu'il faille d'abord, par le moyen d'une diminution des prix, faire disparaître l'inflation des frais de production et de distribution. Une politique monétaire rigoureuse a freiné l'inflation. C'est grâce à elle, dans une certaine mesure, qu'on a pu sortir du cercle vicieux et mettre fin, pour le moment du moins, à la spirale des augmentations des prix et des frais, qui ne peut se poursuivre indéfiniment que si le numéraire en circulation est accru ou si l'on permet à la vélocité de la circulation monétaire d'augmenter.

RESERVES BANCAIRES

Lors de la mise en vigueur de la politique de restriction du crédit, il y a quelque deux ans, la Banque du Canada a conclu avec les banques à charte une entente en vertu de laquelle celles-ci devaient maintenir une réserve secondaire de 7% de leurs engagements envers les déposants du Canada en prêts consentis au jour le pour et en Bons du Trésor du gouvernement du Canada. La formation de réserves secondaires n'avait rien de nouveau pour les banques. Ce qui était inédit, c'était de fixer à ces réserves un volume déterminé.

Ce que nous devons maintenant prévenir, c'est que cette proportion devienne rigide. Une réserve fixe, en fait, n'est plus une réserve; c'est un placement forcé. Finalement, au point où en sont les choses, plutôt que de sacrifier des valeurs, votre banque n'hésiterait pas à laisser sa réserve secondaire tomber temporairement au-dessous de 7%, toujours à la condition, bien entendu, que nous sachions que la somme totale des réserves des banques à charte excède la proportion prescrite. En agissant ainsi, il est évident que, nous ne ferions que répondre à des circonstances particulières et la situation ne tarderait pas à ce corriger d'elle-même.

Le calcul du volume de la réserve secondaire se fonde actuellement sur une moyenne mensuelle. Pour plus de latitude tout en se conformant à l'entente, je crois que nous pourrions étudier l'opportunité d'une modification qui, pour être de détail, n'en serait pas moins importante : le calcul des réserves secondaires d'après une moyenne trimestrielle des engagements des banques à charte envers les déposants du Canada.

INFLATION CHRONIQUE ?

Cela nous amène à aborder une question qui prime les événements de l'actualité récente. Faut-il s'attendre à une marée graduellement montante d'inflation comme celle que nous avons comme depuis la deuxième grande de guerre ? Cette marée montante déferlera peut-être en vagues qui relèveront brusquement le niveau des prix, vagues qui se briseront et retomberont ensuite. Mais si nous nous rappelons les diverses vagues d'inflation que nous avons connues depuis la guerre, nous constatons que les prix ont diminué très légèrement, se sont stabilisés ou ont graduellement augmenté durant une certaine période et qu'ils se sont ensuite élevés d'un nouveau bond sous la poussée d'une nouvelle vague inflationniste. Nous serions donc bien inspirés peut-être d'étudier le rythme de la marée dans son ensemble plutôt que de suivre seulement celui de chacune des vagues qui se succèdent. On peut conjecturer sur la vague qui détruira le château de sable qu'un enfant a érigé sur la plage. Mais, à la marée montante, ce château sera aussi sûrement détruit par une mer calme que par une forte vague. De même, une vague d'inflation peut faire peu ou beaucoup de dégâts en peu de temps mais, si la marée de l'inflation monte, elle peut avoir à la longue des effets d'une suprême importance sur l'avenir de la vie économique du pays.

D'autre part, les ravages de l'inflation peuvent s'exercer encore plus cruellement à la longue sur certaines classes de la population qu'au cours d'une courte période de temps. Je ferai peut-être voir plus clairement ce que j'entends par là en étudiant l'effet de l'inflation lente sur ces classes de notre société.

Si, par exemple, nous apprenons ce soir par les journaux qu'une portion de tous les chèques d'assistance à la vieillesse ont été volés, qu'on a fait les poches de tous ceux qui reçoivent une pension de retraite, qu'on a dérobé aux veuves et aux orphelins une partie de leur maigre revenu, fruit du travail ardu et de l'économie d'honnêtes travailleurs, ne s'élèverait-il pas dans tous le pays une clameur unanime de protestation et ne mettrait-on pas tout en oeuvre pour appréhender les coupables? Eh! bien, cette bande de cambrioleurs est active parmi nous. Elle s'appelle l'inflation.

Mais pour s'emparer de cette bande, il faut en savoir davantage sur ses origines et sur son activité. Et je pense ici en particulier à cette sorte d'inflation persistante qui semble n'offrir aucune prise à la politique monétaire et fiscale. Ce genre particulier d'inflation provient généralement du fait que les dépenses du consommateur et de l'homme d'affaires excèdent pour un certain temps la production de marchandises au prix courant ou selon l'expression commode que tous emploient, de ce qu'il y a trop peu de marchandises, mais c'est sur les mots "pour un certain temps" qu'il importe de placer ici l'accent. Auparavant, de telles orgies de dépenses avaient toujours des lendemains difficiles, une dépression ou un recul économique qui ramenait les prix à un nouveau suffisamment stable. L'inflation alternativement rampante et bondissante que nous avons connue depuis la deuxième grande guerre semble bien appartenir à une autre espèce. A quoi attribuer exactement la différence ? Voici, selon moi, quelques explications possibles :

1) L'action des énormes budgets des gouvernements sur la vie économique.
2) L'euphorie produite par de grosses liquidités, le crédit au consommateur et les autres moyens d'augmenter les dépenses de chacun au delà de son revenu immédiat.
3) L'euphorie produite par l'enchaînement des augmentations des frais et des prix, les uns agissant sur les autres, augmentations reliées dans une certaine mesure aux facteurs 1 et 2 mais considérablement accentuées par d'autres aspects du régime économique public et privé.

1) Les énormes budgets publics des années de guerre et d'après-guerre, aussi bien que le caractère et la composition des revenus fiscaux et des dépenses, ont donné de plus en plus d'importance à certains stabilisants inhérents qui tendent à atténuer les fluctuations du revenu et des dépenses de la nation.

C'est ainsi que le caractère **progressif** de notre impôt sur le revenu a pour effet d'accroître les revenus de l'Etat plus rapidement que n'augmente dans son ensemble le revenu national en argent. De même, les revenus fiscaux diminuent plus vite que le revenu national en argent quand la tendance est à la baisse. Il en résulte que l'inflation entraine automatiquement un surplus et la déflation un déficit. Mais la belle ordonnance de la théorie a, semble-t-il, cédé devant la réalité politique et chaque nouvelle vague inflationniste surgit à brève distance de celle qui l'a précédée.

2) Les grosses liquidités entre les mains des particuliers après la guerre ont sans aucun doute rendu plus difficile de maitriser l'inflation. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire observer, il reste encore des fonds considérables en disponibilité en dehors des banques et sur lesquels nos autorités monétaires n'exercent pas de contrôle direct. Ces sources de fonds jouent un rôle particulièrement considérable dans le financement du crédit au consommateur, et toute indication nette d'un changement d'attitude chez nos autorités monétaires et fiscales, c'est-à-dire toute mesure tendant à l'abandon de leur politique de restriction du crédit, pourrait, en mettant en activité ces fonds autrement oisifs, augmenter le total des disponibilités de beaucoup plus que prévu.

MODERATION NECESSAIRE

3) On entend quelquefois dire que l'inflation soutenue est attribuable aux augmentations de salaire répétées et excessives accordées sous la pression efficace des syndicats. D'aucuns attribuent le mal à une double cause: l'augmentation successive du coût de la main-d'oeuvre et de la marge de bénéfice, dans les deux cas au delà du raisonnable.

Cet enchainement des augmentations de frais et de prix est indiscutablement un **facteur de toute** situation inflationniste. Mais même les meilleures intentions que peuvent manifester le travail et le patronat ne sauraient résister longtemps à un climat inflationniste créé par des dépenses excessives résultant d'erreurs ou d'un manque d'efficacité de l'ad-

(Suite à la page 9)

PETITS EMPRUNTEURS BIEN SERVIS

Durant la période de restriction du crédit, les banques ont pu satisfaire les besoins légitimes des petits emprunteurs solvables.

"De façon générale, les banques sont en mesure de satisfaire les besoins légitimes de tous les petits et moyens emprunteurs solvables", a dit M. Muir. "Faute d'une meilleure mesure, nous considérons comme de "petits emprunteurs" ceux de nos clients auxquels nous faisons crédit jusqu'à concurrence de $100,000. En fait, et toujours de façon générale, les banques ont été en mesure de répondre aux demandes de cette catégorie de clients durant toute la période de restriction du crédit.

"Au cours des derniers mois, toutefois, on a beaucoup parlé de la rareté du crédit mis à la disposition de ce secteur de notre vie économique et il semble que les autorités politiques aient fini par s'en inquiéter. Franchement, quand je lis de telles choses, je n'en crois pas mes yeux et je ne peux chasser de mon esprit l'impression qu'on exagère grossièrement, ou que, sans nous en rendre compte, nous assistons à une évolution en ce domaine. Il se peut qu'un changement fondamental soit en voie de se produire dans notre vie économique et que le petit marchand connaisse des difficultés contre lesquelles le crédit ne peut rien. On peut constater à certains signes non seulement que le commerce tend de plus en plus à se concentrer mais que des établissements de commerce et des entreprises de production voient leurs liens se resserrer de plus en plus.

"Depuis la mise en vigueur de la politique de restriction du crédit, votre banque a établi clairement, aussi bien par la parole que par de nombreuses communications écrites adressées à toutes nos succursales, que celles-ci devaient continuer d'accueillir favorablement les demandes de prêts personnels et de petits prêts d'affaires.

"En dépit de notre attitude, non seulement le nombre des emprunteurs a-t-il diminué mais on a enregistré une diminution considérable du montant emprunté dans ce secteur particulier. A notre banque, tout au moins, l'argent était disponible, nos gérants étaient au courant de notre ligne de conduite et, cependant, on dirait que les petits emprunteurs n'ont pas profité de leurs possibilités d'obtenir du crédit.

"Je n'ai pasié jusqu'à maintenant que des petits emprunteurs qui appartiennent au monde des affaires. Je dirai maintenant quelques mots des difficultés que les petites municipalités ont éprouvées au cours des deux dernières années dans leurs opérations financières.

"Non seulement ces municipalités devraient-elles maintenir leurs services publics mais aussi bien les améliorer et les accroitre, et il leur a souvent été extrêmement difficile d'emprunter de l'argent. Elles ne sont pas assez considérables pour lancer sur le marché public des émissions de valeurs auxquelles s'arrêtera l'attention de la moyenne des gens qui font des placements et il ne leur a pas été possible d'emprunter à plus ou moins longue échéance, sauf de petits montants.

"A mon avis, il importe qu'on s'applique à trouver le moyen de rendre plus attrayantes à ceux qui ont de l'argent à placer les valeurs émises par les municipalités de petite et de moyenne importance. Il serait justifiable, par exemple, de réduire le taux de l'impôt sur le revenu applicable aux intérêts que rapportent ces valeurs. Sous la protection des garanties nécessaires, cela pourrait stimuler l'achat de ces valeurs et allégerait d'autant le fardeau financier des petites municipalités.

"Si l'expérience dans ce domaine restreint établissait la valeur du principe en question, on trouverait peut-être avantageux ensuite de songer à en étendre l'application".

LE PERSONNEL A BIEN REMPLI SA FONCTION

Le gérant général souligne l'effort assidu du personnel au cours d'une période particulièrement difficile.

"Les mots par lesquels nous exprimons chaque année, à ce moment-ci, notre appréciation du travail accompli par notre personnel sont toujours trop faibles et trop brefs", a dit M. Sedgewick. "On aurait tort, cependant, de penser que la concision et les répétitions auxquelles nous sommes astreints nous empêchent d'éprouver une reconnaissance chaque fois renouvelée et une grande admiration pour le dévouement loyal et infatigable de notre personnel.

"A certains points de vue, l'année qui vient de s'écouler a particulièrement mis à l'épreuve plusieurs de nos gérants ainsi que des employés moins expérimentés, et ils s'en sont tirés à leur honneur. Entretenir des relations agréables et correctes avec des clients dont les problèmes grandissent est souvent chose difficile mais notre personnel se compose de gens compétents et sincères et il a bien rempli son rôle. Dans ces relations, le sourire et une oreille attentive ont une importance considérable! Ecouter patiemment un client chargé de soucis, même si la réponse qu'il faudra lui faire doit être un "non", suffit souvent à cimenter une amitié qui sera profitable à chacun. Je ne connais pas de groupe qui possède mieux cet art que le nôtre".

POINTS SAILLANTS...

M. MUIR A DIT :

"Je ne tenterai pas d'établir aujourd'hui si, dans le vocabulaire hautement nuancé des prévisions économiques, il faut qualifier ce phénomène de "régression" ou de "rajustement rythmique", peu importe le mot qu'on emploie, il est tout à fait évident que, si toutes les forces inflationnistes ne sont pas disparues, nous avons atteint un point qui semble bien être le terme de la dernière poussée inflationniste. Un léger déclin ne peut avoir en ce moment rien de surprenant ni d'inquiétant : ce serait manquer de réalisme que d'escompter que notre vie économique puisse se développer indéfiniment sans jamais connaitre de répit".

* * *

"Le fait que les taux d'intérêt ont baissé ne signifie pas, toutefois, que l'argent soit réellement devenu plus facile à obtenir et, à mon point de vue, le temps ne semble pas encore venu pour le gouvernement d'adopter une politique de financement déficitaire, ou pour l'institution monétaire centrale et pour les banques à charte de mettre en oeuvre un régime de crédit facile. Comme ce fut le cas en 1953 et en 1954, il semble qu'un rajustement des prix soit actuellement nécessaire au maintien de la stabilité économique et de la prospérité au pays ainsi qu'à la sauvegarde de nos positions dans la concurrence internationale. Le fait que la baisse du coût des matières premières ne se soit pas traduite par une diminution des prix de détail indique aujourd'hui, aussi bien qu'au cours de cette précédente période, que nous avons souffert non seulement d'une inflation visible mais aussi d'une inflation cachée des frais de production et de distribution. Pour arriver à un sain rétablissement de la situation, il semble donc qu'il faille d'abord, par le moyen d'une diminution des prix, faire disparaitre l'inflation des frais de production et de distribution. Une politique monétaire rigoureuse a freiné l'inflation. C'est grâce à elle, dans une certaine mesure, qu'on a pu sortir du cercle vicieux et mettre fin, pour le moment du moins, à la spirale des augmentations des prix et des frais, qui ne peut se poursuivre indéfiniment que si le numéraire en circulation est accru ou si l'on permet à la vélocité de la circulation monétaire d'augmenter."

JAMES MUIR
Chairman et président
La Banque Royale du Canada

* * *

"On entend quelquefois dire que l'inflation soutenue est attribuable aux augmentations de salaire répétées et excessives accordées sous la pression efficace des syndicats. D'aucuns attribuent le mal à une double cause; l'augmentation successive du coût de la main-d'oeuvre et de la marge de bénéfice, dans les deux cas au-delà du raisonnable. Cet enchainement des augmentations de frais et de prix est indiscutablement un facteur de toute situation inflationniste. Mais même les meilleures intentions que peuvent manifester le travail et le patronat ne sauraient résister longtemps à un climat inflationniste créé par des dépenses excessives résultant d'erreurs ou d'un manque d'efficacité de l'administration monétaire et fiscale. Dans cette conjoncture, salaires et profits monteront ensemble mais c'est là le symptôme et non la cause de l'inflation. Mais quand une politique monétaire et fiscale efficace a brisé ce cercle vicieux, chacun, évidemment, doit aussi user de modération. Ce sont les bénéfices qui diminuent d'abord, et à ce moment les syndicats doivent tenir compte du proverbe qui constate qu'à brebis tondue il faut mesurer le vent. Le fait est que si nous ne visons pas seulement l'emploi total et le progrès mais aussi la stabilité, l'exercice de la modération dans ses exigences devient non seulement un devoir pour le travailleur et pour le patron mais aussi bien pour les électeurs et pour les gouvernements."

* * *

"On dit parfois que l'affluence du capital étranger compense le déficit de nos échanges commerciaux et que toute interruption de cette affluence serait désastreuse. On devrait se rappeler en premier lieu qu'une large tranche de nos importations, particulièrement d'outillage et d'autre matériel, résulte de cette affluence de fonds de placement et, ensuite, qu'advenant une diminution des placements étrangers (et des importations qu'ils entrainent), le taux mobile du change constitue un instrument automatique d'ajustement pour l'écart déficitaire que peut présenter notre commerce de marchandises et de services avec les autres pays.

"C'est à la lumière de ces faits que je répondrais à ceux qui prétendent qu'il faudrait intervenir dans le cours du change pour abaisser artificiellement la valeur du dollar canadien afin de favoriser nos exportations.

* * *

"Il y a quatre ans, j'ai dit qu'il serait peut-être utile d'étudier les possibilités d'un marché de l'argent à court terme au Canada. Un tel marché s'est constitué quelque six mois plus tard. Nous devrions maintenant, il me semble, rechercher les moyens d'élargir la base de notre marché de l'argent. Les seuls instruments dont on dispose actuellement sur ce marché sont les Bons du Trésor et les autres obligations du gouvernement du Canada échéant en pas plus de trois ans. Ce à quoi je songe en particulier, c'est à une étude des mesures à prendre pour atteindre aux dimensions d'un véritable marché de l'argent, c'est à dire un marché où les effets de commerce portant l'aval d'une banque auraient cours. Si utile que soit notre marché actuel de l'argent, je répète que cela vaudrait la peine, à mon point de vue, de voir si le temps n'est pas venu pour lui de sortir de ses langes et, prenant de la vigueur, de devenir graduellement un élément indépendant de notre régime financier."

* * *

"Aujourd'hui, au lieu de l'enthousiasme et des grands espoirs qui nous animaient il y a quelques années, nous vivons dans un malaise croissant. L'apathie est un autre extrême que nous devons également fuir. En somme, nous habitons le même pays avec les mêmes gens, nous possédons les mêmes richesses naturelles énormes, et les mêmes facteurs de prospérité et de progrès économique sont à notre disposition. Rien ne justifie donc un pessimisme inspiré par une simple halte après quelques années d'une prospérité et d'une expansion économiques presque incroyables. Rappelons-nous donc les principes, qu'on est parfois enclin à oublier en période de prospérité, qui commandent de servir et d'être modeste. Rappelons-les nous, toutefois, non pas dans un esprit de tristesse et de regret, mais en les considérant comme des principes générateurs d'une force encore plus grande pour mener à bonne fin la lutte constante et vivifiante que livre le Canada afin d'accomplir la haute destinée que, j'en suis certain, la Providence elle-même a proposée à ce jeune et fort géant du Nord qui est actuellement en pleine croissance."

M. SEDGEWICK A DIT :

"La somme de nos hypothèques assurées par le gouvernement du Canada en vertu de la loi nationale sur l'habitation s'est accrue de plus de $30,000,000 au cours de l'année pour atteindre le chiffre imposant de $216,590,000, soit environ 38% du montant total des prêts hypothécaires de cette catégorie consentis par toutes les banques du pays."

* * *

"Notre réseau comprend maintenant 821 succursales au Canada et 82 à l'étranger, soit en tout 903 succursales ou 31 de plus que lors de notre dernier rapport. Au début de décembre dernier, nous avons ouvert une succursale en territoire arctique, à Frobisher Bay, où nous mettons nos services bancaires à la disposition d'un groupement qui, selon toutes les indications, deviendra rapidement important. Nos projets immédiats comprennent la construction d'un nouvel immeuble pour notre principale succursale à Ottawa et pour notre bureau de Kingston, à la Jamaique."

K. M. SEDGEWICK
Gérant Général
La Banque Royale du Canada

* * *

"Grâce à l'expérience acquise au cours des cinquante années qui se sont écoulées depuis l'établissement de notre première succursale à l'étranger, nous sommes parfaitement en mesure de nous adapter aux particularités des opérations bancaires internationales. On a reconnu que les services spécialisés que la banque a rendus à l'étranger, surtout durant les premières années, alors que le commerce extérieur du Canada était encore dans son enfance, ont bien servi le progrès du pays."

* * *

"Dans les Antilles anglaises où se produisent d'importants événements constitutionnels qui préparent pour bientôt l'accession à l'égalité dans les cadres du Commonwealth, nous contribuons à la croissance économique de ce pays qui siégera bientôt dans notre communauté de nations et dont l'économie est complémentaire de la nôtre. Les intérêts canadiens sont de plus en plus importants dans cette région et nos gérants et le personnel du siège social qui en suivent de près la situation sont particulièrement bien placés pour aider et conseiller les hommes d'affaires canadiens désireux de participer à un attrayant et, nous l'espérons, croissant échange de marchandises et de services."

ALLOCUTION DU GERANT GENERAL

M. K. M. Sedgewick, Gérant Général, en traitant de l'état financier de la banque, a dit :

Le 88ème rapport annuel de la Banque qui vous est présenté constate de nouveaux progrès dans presque tous les secteurs de notre institution. L'actif dépasse maintenant trois milliards et trois quarts. S'étant accru de $189,246,000 au cours de l'année, il s'élève à $3,760,544,617. Le rythme général des affaires dans le pays — bien que satisfaisant au point de vue de la valeur brute en dollars des marchandises et des services produits — tend manifestement à se stabiliser depuis quelque temps et cela pose à notre direction, tout comme aux autres hommes d'affaires, le problème d'améliorer le rendement et de contenir les frais pour maintenir la même marge de profit. Les mesures adoptées à cette fin ont été efficaces jusqu'à maintenant et nous espérons que les chiffres que nous aurons l'occasion de citer par la suite l'établiront à votre satisfaction.

Le bilan montre que la banque dispose d'une liquidité considérable. Cet actif liquide plus les valeurs à court terme du gouvernement du Canada et les prêts au jour le jour équivalent à 22.57% de l'ensemble des engagements de la banque envers le public, un peu moins, ou plus exactement 1.96% de moins, que le pourcentage exceptionnellement élevé enregistré l'an dernier. En ajoutant à cet actif les valeurs à plus long terme du gouvernement du Canada, les valeurs de gouvernements provinciaux, de municipalités et d'autres émetteurs d'obligations du Canada et de l'étranger ainsi que les prêts à demande et à court terme aux agents de change et aux courtiers en valeurs, on obtient le total de $1,956,368,436, soit 54.98% de tous les engagements envers le public. Ici encore on constate une réduction, de 2.88 cette fois, du pourcentage correspondant de l'année dernière. Cette baisse s'explique principalement par l'expansion contenue de nos prêts commerciaux, l'augmentation pour l'année entière se chiffrant par $136,000,000. Une bonne tranche de ce montant s'applique à des transactions spéciales, de sorte que l'augmentation des affaires normales s'en trouve réduite à sensiblement moins que $100,000,000. Etant donné que nous traversons en ce moment une période dite de "digestion", nous ne nous attendons pas de recevoir de l'industrie de façon générale des demandes particulièrement élevées mais nous tenons à souligner le fait que les besoins réels de nos clients solvables, petits ou gros, nous préoccupent et que nous les satisferons dans toute la mesure du possible.

La somme de nos hypothèques assurées par le gouvernement du Canada en vertu de la loi nationale sur l'habitation s'est accrue de plus de $30,000,000 au cours de l'année pour atteindre le chiffre imposant de $216,590,000, soit environ 38% du montant total des prêts hypothécaires de cette catégorie consentis par toutes les banques du pays. Vous admettrez, nous en sommes sûrs, que la contribution de votre banque à l'amélioration du logement de la famille canadienne est vraiment remarquable.

DEPOTS

La politique de notre banque centrale a eu pour effet de réduire à très peu l'augmentation des dépôts faits dans les banques au Canada au cours de l'année, et la plus grande partie de l'augmentation de $148,000,000 qu'établit le chiffre total de nos dépôts provient donc de comptes à l'étranger.

Un certain nombre de ces dépôts semblent de nature passagère et il est peu probable qu'ils aient apporté un élément permanent dans la composition générale de nos dépôts. Nous suivons toujours avec un intérêt particulier l'augmentation des dépôts au service des comptes d'épargne personnels et là on a enregistré de nouveaux progrès aussi bien pour le volume des dépôts que par le nombre des nouveaux déposants. L'augmentation constatée dans ce secteur très important de nos dépôts, qui se chiffre par $29,385,000, ne traduit pas avec exactitude l'ampleur du progrès accompli étant donné que des sommes considérables ont été transférées à un service de dépôts non personnels par suite de la décision prise par le ministère des Finances de changer la classification de certains comptes, étant donné aussi que nos clients ont souscrit beaucoup plus que d'ordinaire à l'émission d'obligations d'épargne du Canada en novembre et que nous nous sommes employés à répandre l'usage des comptes de chèques personnels. Tout cela fait que l'amélioration indiquée par les chiffres ne permet guère de se faire par comparaison une idée juste de l'augmentation des dépôts d'épargne. Nous sommes convaincus que le service de nos succursales n'est inférieur à aucun autre et que l'avenir verra s'accroitre constamment le nombre des déposants de notre institution.

BENEFICES

Les bénéfices nets de l'année ont augmenté de 11.6 pour cent. Ils s'élèvent à $13,919,550 au lieu de $12,467,268 en 1956. Une fois payés $10,581,622 de dividendes, il est resté un solde de $3,337,928 auquel on a ajouté un montant de $11,600,000 retiré des réserves latentes et le solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1956 qui s'élevait à $665,618 pour former la somme de $15,603,546. Sur ce montant, on a porté $15,200,000 à la réserve de prévoyance. Cela a élevé le capital engagé de la banque à plus de $202,000,000, ce qui, nous en sommes sûrs, ne manquera pas de créer une impression favorable chez les déposants, et chez les actionnaires aussi bien, en fait, que chez toutes les personnes qui ont quel-

(Suite à la page 9)

Allocution du président

(Suite de la page 8)

ministration monétaire et fiscale. Dans de telles circonstances, les salaires monteraient même sans la pression des syndicats. Le patron constate qu'il doit offrir un prix plus élevé à la main-d'oeuvre s'il veut augmenter sa production afin de répondre à une demande croissante et que même pour maintenir sa position, il lui faut se défendre contre les efforts de ses concurrents qui cherchent à lui enlever sa main-d'oeuvre. Cela l'obligera souvent à hausser les prix mais ses clients ne pourront payer ces prix plus élevés qu'à cause des conditions préalables d'une situation inflationniste grâce auxquelles ils trouveront l'argent pour le faire. Dans cette conjoncture, salaires et profits monteront ensemble, mais c'est là le symptôme et non la cause de l'inflation.

Mais quand une politique monétaire et fiscale efficace a brisé ce cercle vicieux, chacun, évidemment, doit user de modération. Ce sont les bénéfices qui diminuent d'abord, et à ce moment les syndicats doivent tenir compte du proverbe qui constate qu'à brebis tondue il faut mesurer le vent. Le fait est que si nous ne visons pas seulement l'emploi total et le progrès mais aussi la stabilité, l'exercice de la modération dans ses exigences devient non seulement un devoir pour le travailleur et pour le patron mais aussi bien pour les électeurs et pour les gouvernements.

STABILISANTS INTEGRANTS

Parmi les stabilisants inhérents à notre régime économique, il en est un qu'on pourrait facilement oublier. Je veux parler du jeu libre du taux du change étranger. Il y a maintenant plus de sept ans que le gouvernement du Canada a pris cette importante décision d'abolir le contrôle du dollar. Depuis lors, les espoirs de ceux qui préconisaient cette mesure se sont abondamment réalisés. En l'absence d'une échelle souple des prix et sous le régime d'une politique fiscale ordonnée en vue du plein emploi, le taux de change libre fournit le seul dispositif d'ajustement, à la place d'un rigoureux contrôle du change, des incessantes fluctuations qui modifient constamment l'équilibre de nos affaires internationales.

N'avait été l'excédent de nos importations au cours des dernières années, la pression inflationniste aurait été encore plus forte que celle que nous avons subie. D'autre part, un excédent des importations tend à faire monter le prix des monnaies étrangères et à fournir ainsi son propre correctif. Si le dollar canadien est resté fort en dépit de l'excédent de nos importations, c'est que le capital étranger n'a cessé en même temps d'entrer au pays en abondance, particulièrement des Etats-Unis, pour donner de l'expansion à nos industries primaires et secondaires tandis que les municipalités et les provinces canadiennes lançaient des émissions d'obligations sur le marché de New-York. Ici encore la liberté du dollar s'est révélé précieuse. Sous le régime du contrôle du change, il eût fallu que le gouvernement canadien achetât les dollars américains qui nous étaient ainsi fournis, tandis que la liberté du change a permis aux particuliers et aux entreprises qui avaient besoin de dollars américains de subvenir à la demande en puisant simplement dans leurs propres réserves de dollars canadiens. Au lieu d'une augmentation automatique du numéraire en circulation, inévitable sous le régime du contrôle du change si la banque centrale n'adopte de puissantes mesures de contre-poids, la liberté du marché a eu pour effet de prévenir ce danger d'inflation.

On dit parfois que l'affluence du capital étranger compense le déficit de nos échanges commerciaux et que toute interruption de cette affluence serait désastreuse. On devrait se rappeler en premier lieu qu'une large tranche de nos importations, particulièrement d'outillage et d'autre matériel, résulte de cette affluence de fonds de placement et, ensuite, qu'advenant une diminution des placements étrangers (et des importations qu'ils entraînent), le taux mobile du change constitue un instrument automatique d'ajustement pour l'écart déficitaire que peut présenter notre commerce de marchandises et de services avec les autres pays.

C'est à la lumière de ces faits que je répondrais à ceux qui prétendent qu'il faudrait intervenir dans le cours du change pour abaisser artificiellement la valeur du dollar canadien afin de favoriser nos exportations.

Il n'en reste pas moins que d'excellents hommes d'affaires à la recherche de marchés d'exportation peuvent voir leurs efforts entravés non par l'incompétence ou par des frais trop élevés mais par l'insuffisance des moyens de financement dont ils disposent pour financer leurs exportations, par comparaison avec ceux que peuvent utiliser leurs concurrents étrangers.

La situation actuelle est absurde. Citons un exemple. Une entreprise canadienne reçoit de l'étranger une commande qui se chiffre par millions de dollars et la Société d'assurance des crédits à l'exportation garantit à tout prêteur le remboursement de la somme de cette transaction en un certain nombre d'années, mais pour financer son entreprise, l'exportateur ne trouve au pays aucun moyen qui corresponde à ses besoins.

AIDE AUX EXPORTATEURS

Ce qu'il lui faut, c'est de pouvoir escompter des effets de commerce échéant sur une période de plusieurs années ou de pouvoir s'en servir comme garantie pour en emprunter la somme pour la même période de temps. Lorsque le crédit est restreint, les banques à charte ne peuvent disposer de beaucoup de fonds pour des transactions de ce genre, de sorte que certaines entreprises canadiennes ont dû aller chercher le crédit dont elles avaient besoin à l'étranger, dans les banques non canadiennes, es conditions d'un tel financement sont d'ordinaire onéreuses, le prêteur exigeant en particulier qu'un bon pourcentage du crédit qu'il accorde reste en dépôt chez lui sans porter intérêt. Le cas absurde s'est même produit plus d'une fois où une banque canadienne a prêté à un client de l'argent qu'il a ensuite déposé dans une banque non canadienne pour faciliter les opérations de prêts de cette dernière.

Il serait, je pense, opportun qu'un consortium de banquiers canadiens, d'exportateurs canadiens et peut-être d'autres personnes ou institutions songent à former une société qui serait autorisée à escompter des effets de commerce représentant des transactions d'exportation à long terme du genre de celles dont je viens de parler.

LE MARCHE DE L'ARGENT

Au chapitre de la politique intérieure, je ferai deux observations, l'une au sujet de l'amélioration et de l'élargissement du marché de l'argent et l'autre sur les besoins des petits emprunteurs privés ou publics.

Il y a quatre ans environ, à l'occasion de notre assemblée annuelle, j'ai dit qu'il serait peut-être utile d'étudier les possibilités d'un marché de l'argent à court terme au Canada. Un tel marché s'est constitué quelque six mois plus tard. En nous fondant sur l'expérience de notre propre banque, nous devons constater que ce marché a réellement rendu service. Tout le monde admet qu'il est encore à peine ébauché, mais il sera bientôt temps de songer à le mener à sa pleine maturité.

Nous devrions, il me semble, rechercher les moyens d'élargir la base de notre marché de l'argent. Les seuls instruments dont on dispose actuellement sur ce marché sont les Bons du Trésor et les autres obligations du gouvernement du Canada échéant en pas plus de trois ans. L'opportunité d'accepter, entre autres moyens d'élargissement, des obligations de l'Etat à échéance un peu plus éloignée que trois ans est, à mon sens, discutable. Quoi qu'il en soit, ce à quoi je songe en particulier, c'est à une étude des mesures à prendre pour atteindre aux dimensions d'un véritable marché de l'argent, c'est-à-dire un marché où les effets de commerce portant l'aval d'une banque auraient cours. Il existe actuellement un marché limité pour certains effets de haute qualité mais qui ne portent pas la signature d'une banque. Si utile que soit notre marché actuel de l'argent, je répète que cela vaudrait la peine, à mon point de vue, de voir si le temps n'est pas venu pour lui de sortir de ses langes et prenant de la vigueur, de devenir graduellement un élément indépendant de notre régime financier.

Je passe maintenant aux besoins de ceux qui empruntent à petite échelle.

REVISION NECESSAIRE

Je crois le moment opportun pour examiner à nouveau et reviser les attitudes et la politique à longue échéance du pays.

Au service du bien ou du mal, d'immenses forces nouvelles s'exercent aujourd'hui dans le monde. Jamais la science n'a progressé plus rapidement: ce qui était inaccessible hier devient presque banal aujourd'hui et ce que demain peut nous réserver est si extraordinaire que cela dépasse la compréhension et l'imagination même de la plupart d'entre nous.

Il importe aujourd'hui, plus que jamais, que nous ayons les institutions d'enseignement, les moyens de recherche et le personnel compétent dans les sciences et les humanités qui nous permettront de dominer et de maîtriser ces forces pour le bien-être général et pour notre défense militaire.

Je n'entends pas, bien entendu, par bien-être le seul bien-être économique, mais notre régime de vie est érigé sur l'économique et nos moeurs subissent profondément l'effet des conditions économiques. Si nous ne parvenons pas, à force de travail et de progrès scientifiques, techniques et politiques, à tenir notre production à un niveau qui lui permettra de rivaliser pour la qualité et pour les prix avec celle d'autres peuples de l'Orient et de l'Occident, notre avenir économique et social sera dangereusement compromis.

Il y a quelques années, au cours de l'assemblée annuelle, je m'exprimais comme suit:

UN EXCES A EVITER

"Ne nous laissons pas entraîner par l'opinion du monde extérieur, surtout quand cette opinion nous est aussi nettement favorable. Un certain nombre de doutes justifiés, une certaine modestie de bon aloi ou peut-être devrais-je dire une certaine mesure de prudence doivent marquer notre politique économique. Notre avenir ne dépend pas de ce que le reste du monde pense de nous: ce que le reste du monde pense de nous dépend en définitive de ce que nous faisons pour nous-mêmes".

Aujourd'hui, au lieu de l'enthousiasme et des grands espoirs qui nous animaient alors, nous vivons dans un malaise croissant. L'apathie est un autre extrême que nous devons également fuir. En somme, nous habitons le même pays avec les mêmes gens, nous possédons les mêmes richesses naturelles énormes, et les mêmes facteurs de prospérité et de progrès économique sont à notre disposition. Rien ne justifie donc un pessimisme inspiré par une simple halte après quelques années d'une prospérité et d'une expansion économiques presque incroyables. En fait, j'ai exprimé l'opinion tout à l'heure qu'un rajustement adroitement effectué peut préparer pour l'avenir une prospérité et une expansion économique encore plus considérables et vigoureuses.

Rappelons-nous donc les principes, qu'on est parfois enclin à oublier en période de prospérité, qui commandent de servir et d'être modeste. Rappelons-les nous, toutefois, non pas dans un esprit de tristesse et de regret, mais en les considérant comme des principes générateurs d'une force encore plus grande pour mener à bonne fin la lutte constante et vivifiante que livre le Canada afin d'accomplir la haute destinée que, j'en suis certain, la Providence elle-même a proposée à ce jeune et fort géant du Nord qui est actuellement en pleine croissance.

Allocution du gérant général

(Suite de la page 8)

que relation avec notre institution.

LOCAUX DE LA BANQUE

Notre réseau comprend maintenant 821 succursales au Canada et 82 à l'étranger, soit en tout 903 succursales ou 31 de plus que lors de notre dernier rapport. Au début de décembre dernier, nous avons ouvert une succursale en territoire arctique, à Frobisher Bay, où nous mettons nos services bancaires à la disposition d'un groupement qui, selon toutes les indications, deviendra rapidement important. Nos projets immédiats comprennent la construction d'un nouvel immeuble pour notre principale succursale à Ottawa et pour notre bureau de Kingston, à la Jamaïque.

SERVICE ETRANGER

Depuis la dernière assemblée annuelle des actionnaires, nous avons sept succursalas dans certaines des régions où nous sommes représentés en dehors du Canada et nous projetons d'étendre nos services à un certain nombre d'autres endroits au cours de 1958.

La direction d'opérations bancaires outre-mer présente de nombreuses ramifications qui posent des problèmes très divers, et chaque année se produisent, dans une région ou dans une autre, des situations fort complexes. Par bonheur, grâce à l'expérience acquise au cours des cinquante années qui se sont écoulées depuis l'établissement de notre première succursale à l'étranger, nous sommes parfaitement en mesure de nous adapter aux particularités des opérations bancaires internationales. On a reconnu que les services spécialisés que la banque a rendus à l'étranger, surtout durant les premières années, alors que le commerce extérieur du Canada était encore dans son enfance, ont bien servi le progrès du pays.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous informer une fois de plus que nos succursales à l'étranger ont bien maintenu le volume de leurs affaires ainsi que leurs bénéfices au cours de l'année financière qui vient de se terminer. Chacun apprendra aussi avec intérêt que nous nous en sommes tenus à la règle sélective qui, depuis le début, a déterminé nos prêts et, bien que les demandes de capital et de crédit pour des termes plus ou moins longs se soient multipliées, dans l'ensemble, notre portefeuille est resté liquide conformément aux principes établis pour la conduite de cette partie de nos affaires.

Depuis la nationalisation de la Banque centrale de la République argentine en 1946, les banques commerciales jouent dans ce pays le rôle d'agents de l'institution nationale. Suivant le régime qui fut alors établi, les banques commerciales ont continué de recevoir des dépôts mais elles ne les acceptaient qu'à titre d'agences de la Banque centrale. Sous ce régime très particulier, les banques commerciales devaient financer les prêts qu'elles faisaient avec leur propre capital et le produit de réescomptes auprès de la Banque centrale. Etant donné le caractère singulier de ces opérations bancaires depuis douze ans, on apprendra avec intérêt que, vers la fin d'octobre 1957, le gouvernement de la République argentine a adopté de nouvelles lois monétaires. On a annoncé à ce sujet que les fonctions de la banque centrale seraient considérablement modifiées et que les dépôts des banques seraient dénationalisés et remis graduellement aux banques commerciales. On a commencé les opérations découlant de ces nouvelles lois et, quand elles seront terminées, les banques commerciales devraient pouvoir mener leurs opérations en Argentine comme elles le faisaient auparavant, c'est-à-dire qu'elles reprendront la pleine responsabilité des dépôts et que les prêts et les autres services se conformeront de nouveau à la pratique orthodoxe des opérations bancaires qui est appliquée dans la plupart des pays du monde. En vertu des nouvelles lois, les affaires de banque seront réglementées comme dans d'autres pays, mais, au sens large du terme, on prévoit que les banques pourront de nouveau conduire librement leurs affaires selon les principes établis par leurs administrateurs respectifs.

Dans les Antilles anglaises où se produisent d'importants événements constitutionnels qui préparent pour bientôt l'accession à l'égalité dans les cadres du Commonwealth, nous contribuons à la croissance économique de ce pays qui siégera bientôt dans notre communauté de nations et dont l'économie est complémentaire de la nôtre. Les Canadiens s'intéressent de plus en plus à cette région et nos gérants et le personnel du siège social qui en suivent de près la situation sont particulièrement bien placés pour aider et conseiller les hommes d'affaires canadiens désireux de participer à un attrayant et, nous l'espérons, croissant échange de marchandises et de services.

Avant de terminer nos commentaires sur l'activité de notre service étranger, nous tenons à mentionner le fait que, chaque année, un certain nombre de jeunes Canadiens à notre emploi vont occuper des postes à l'étranger. Nous sommes revenus régulièrement, au cours des années dernières, sur les occasions exceptionnelles qui s'offrent ainsi aux jeunes hommes qui ont l'aptitude voulue et le goût de suivre une intéressante carrière bancaire internationale et, bien entendu, de nouveaux postes continueront de s'ouvrir tous les ans pour un groupe choisi de jeunes hommes.

Nous expédierons, avec le procès-verbal de la présente assemblée, le supplément habituel sur la situation générale dans les pays où la banque a des succursales.

Congrès d'hiver des hebdomadaires à Québec en février

GRANBY, (DNC) — L'Association des hebdomadaires de langue française du Canada a formé des comités spéciaux dans le but de conduire à bien le programme de la prochaine année.

L'association se propose également cette année d'offrir un voyage outre-atlantique à ses membres, à un tarif spécial, à l'occasion de l'exposition internationale de Bruxelles. La présidence du comité d'organisation a été confiée à M. Adrien Bégin.

M. Raymond Douville, de Trois-Rivières, a remis aux directeurs de l'association un octroi de $1,500 de la part du gouvernement provincial.

Le congrès d'hiver de l'Association aura lieu au cours de février, dans la vieille capitale. M. Adrien Bégin, de Lévis, a été nommé organisateur de ce congrès. Les dates officielles seront connues plus tard.

L'association a approuvé aussi l'adhésion de trois nouveaux hebdomadaires.

Politique à l'étude

OTTAWA, (P.C.) — Le secrétaire d'Etat a révélé aux Communes que la politique du gouvernement à l'égard du congédiement des fonctionnaires fédéraux est à l'étude. En réponse aux questions de M. Stanley Knowles, leader suppléant du P SD, Mme Fairclough a précisé que le cas de M. George Neuspiel, traducteur au secrétariat d'Etat qui avait été révoqué le 10 octobre dernier et qui vient d'être réembauché par suite du règlement hors de cour de la poursuite en dommage-intérêts qu'il avait intentée au gouvernement, est fort complexe.

Une organisation subversive mise à jour en France

PARIS, (P.A.). — Le ministère de l'Intérieur a rapporté, mercredi, la découverte en France d'une organisation subversive de l'extrême-droite. Un des membres a été arrêté. On apprend de bonne source que l'organisation n'avait pas encore eu le temps de se mettre sérieusement au travail.

Point d'interrogation

SRINAGAR, Cachemire, (P.A.) — Le cheikh Abdullah, expulsé de son poste de premier ministre du Cachemire et placé en résidence surveillée, il y a quatre ans et demi, a été libéré hier — et il est de nouveau devenu la plus grande interrogation politique de l'Inde.

Le gouvernement du Cachemire a libéré le leader musulman qui a créé des difficultés en mettant en doute la domination de l'Inde sur le Cachemire.

Des bons du Trésor pour 35 millions

L'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province, a répondu, mercredi, à M. Paul Earl, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, que le montant total des bons du trésor en cours au 30 novembre 1957 se chiffrait à $33,500,000.00, et que le gouvernement n'avait emprunté aucune somme d'argent de l'Hydro-Québec, de la Commission des liqueurs, et de la Commission des Accidents du Travail.

Navire coulé

DJAKARTA, Indonésie. — (Reuters). — Vingt-trois personnes se sont noyées lorsqu'un voilier de 55 tonneaux a sombré au large de l'est de Bornéo. Seulement deux occupants du Sukatjita ont été sauvés.

Retour à Rome

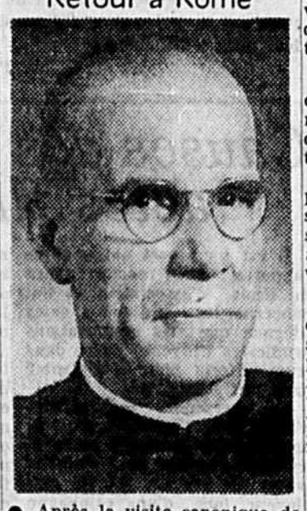

● Après la visite canonique de la province communautaire de Rimouski, le révérend Frère Josaphat, s.c., supérieur général des Frères du Sacré-Coeur, s'embarquait dernièrement pour retourner à la maison généralice de Rome. Le R. Frère Josaphat, originaire de la province de Québec et bien connu dans la région de Montréal, était particulièrement heureux de revoir les siens et enchanté de sa visite. Les religieux Frères du Sacré-Coeur le remercient sincèrement de sa sympathie et de son amabilité et lui souhaitent de revenir encore dans sa province natale.

Fête aux enfants à St-Charles de Limoilou

● Quelque sept cent soixante-cinq enfants de la paroisse de St-Charles de Limoilou ont assisté, dimanche, le 5 janvier, à une cérémonie religieuse en l'église paroissiale et à une distribution de cadeaux à la salle paroissiale. Depuis quatre ans, les enfants de la paroisse, accompagnés de l'un des membres de leur famille se rendent ainsi à l'église pour se faire bénir et ensuite à la salle paroissiale pour recevoir un cadeau en souvenir de la fête de Noël. A l'église, la bénédiction fut présidée par le R. P. Damien, O.F.M., Cap. et à la salle paroissiale le R. P. Alphonse, O.F.M., Cap., curé, a participé à la distribution des cadeaux. On remarquait également: MM. Lorenzo Savard, Ed. Hatkins et Raymond Lévesque. (Photos l'"Action Catholiques", Roger Bédard).

Expédition dans les hautes montagnes de l'Asie centrale

Des alpinistes russes tenteront de pénétrer dans une grotte qui renfermerait un trésor

(Par THOMAS P. WHITNEY)

Un groupe d'alpinistes soviétiques ont l'intention de vaincre en 1958 le mauvais sort lié à une grotte censée contenir d'innombrables trésors chinois.

Les lecteurs russes suivent avec un immense intérêt les reportages publiés dans la revue Ogonyok et dans d'autres publications soviétiques, sur l'expédition envoyée en 1957 dans les hautes montagnes d'Asie centrale, pour conquérir cette caverne légendaire. Ils écrivent aux éditeurs pour demander pourquoi cette expédition, comme les précédentes, a échoué.

L'alpiniste A. Polyakov, dans un long article publié dans la Gazette Littéraire a tenté de répondre à ces questions. Il a demandé des explications détaillées sur l'échec de 1957 et fait des promesses pour l'année à venir. Il a déclaré:

"Le secret de la caverne Mata-Tash cessera d'exister en 1958".

Polyakov révèle qu'une nouvelle expédition s'entraîne actuellement pour tenter un assaut pendant l'été prochain.

Région légendaire

La caverne de Mata-Tash est située à environ 200 verges au-dessus de la vallée Rangkul, dans les montagnes du Pamir, au sud-est de l'Asie centrale soviétique, dans la république de Tadzhik.

Elle a longtemps constitué une source de légendes pour les indigènes.

La falaise sur laquelle elle est située a environ 400 verges de haut, par rapport à la vallée. Son niveau est de 13,000 pieds au-dessus de celui de la mer. On peut facilement apercevoir d'en bas l'ouverture de la caverne.

Voici la légende des trésors chinois qu'on se transmet de génération en génération:

Il y a deux ou trois siècles, une grande armée chinoise tenta de passer l'hiver dans la vallée de Rangkull, à quelques milles seulement de l'actuelle frontière sino-soviétique, et fut anéantie. Les tribus alliées s'emparèrent de tous les bons chevaux et prirent la fuite.

L'armée entière mourut de faim et de maladies; mais ses chefs avaient eu le temps de cacher les trésors. Ils empilèrent des carcasses de chevaux morts contre la falaise. Les carcasses gelèrent, formant un escalier jusqu'à la caverne, et c'est là que les Chinois cachèrent les trésors. Au printemps, les carcasses gelées fondirent, et la caverne redevint inaccessible.

L'histoire se poursuit ainsi: Un riche habitant de Tadzhik, propriétaire de troupeaux, tenta il y a 200 ans, d'atteindre la caverne en tuant tous ses bestiaux pour fabriquer un escalier de carcasses gelées, comme celui que les Chinois auraient employé. Mais quand il atteignit la caverne, il entendit des sons horribles qui en provenaient. Il tomba et fut tué.

Un siècle plus tard, un autre habitant de Tadzhik essaya d'atteindre la grotte en escaladant la falaise, de face. Rendu à moitié chemin, il eut la vision d'une grande bête noire qui gardait les trésors. Lui aussi tomba et mourut.

Difficultés des Russes

Indépendamment des légendes, les alpinistes soviétiques ont rencontré depuis 1950, toutes sortes de difficultés qui les ont empêchés d'atteindre Mata-Tash.

Un groupe fut attaqué par une volée de grands oiseaux qui peuplent la région. D'autres grimpeurs mêlèrent leurs cordes. D'autres grimpèrent 75 pieds et se rendirent compte là-haut que la paroi de la caverne était si dure qu'il était impossible d'y faire un trou.

En 1957, l'un des membres de l'expédition fit une chute.

Quand finalement, le groupe eut réussi à grimper plus haut que la caverne et de là à descendre un homme suspendu à une corde, jusqu'à l'entrée de la grotte, celui-ci se rendit compte qu'il lui était impossible de s'agripper à quoi que ce soit, et on dut le hisser au sommet de la falaise.

Influence néfaste du voisinage de l'alcoolisme dans l'éducation

L'alcoolisme est à la base de quantité de faillites familiales. Les enfants, qui vivent dans un milieu où l'alcool conditionne la vie des gens, aboutissent très souvent à la délinquence. Les Cours de justice en fournissent la preuve tous les jours.

Encore hier, preuve a été donnée de cet énoncé. Un jeune homme de 24 ans, élevé par des tantes qui consommaient de l'alcool, s'est retrouvé devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix.

On l'a accusé d'avoir, dans la nuit du 7 au 8 janvier, volé une valise et son contenu, le tout d'une valeur de $100.00, propriété de M. Claude Bérubé.

Le dossier du prévenu indiquait que, dans le passé, ce dernier s'était rendu coupable de délits assez importants, dont une tentative de vol avec violence.

L'accusé, qui a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation portée contre lui, a fait savoir au juge qu'il faisait usage assez souvent de liqueurs enivrantes.

Avant de connaître le climat dans lequel l'accusé a vécu dans son enfance, la Cour ne semblait pas sympathiser au cas. En effet, à ce moment-là, le juge Pettigrew a fait remarquer au prévenu que, jadis, il avait eu de nombreuses chances de se réhabiliter, mais qu'il avait négligé de le faire.

Mais, une fois en possession des faits qui ont marqué l'existence de l'accusé au moment de son adolescence, le Tribunal a fait preuve de compassion à l'endroit du cas dont il était saisi.

"Monsieur le juge", a dit l'accusé, "c'est une affaire de boisson comme toutes les précédentes". Il a ajouté: "Je veux me réhabiliter. Ce n'est pas en prison que je le ferai".

Le prévenu ignorait qu'au pénitencier St-Vincent de Paul il existe une section désignée sous le nom de l'Aile Laval. C'est un endroit où l'on accepte les délinquants qui ont certaines aptitudes à la réhabilitation. Mais, pour être admis à cet endroit, il faut avoir au moins 16 ans et pas plus de 25 ans.

L'Aile Laval est complètement détachée du pénitencier. En réalité, c'est un petit village fait de maisonnettes. Ceux qui vivent à cet endroit n'ont aucun contact avec les criminels de carrière.

Des jeux y sont organisés. Et ce qui est plus important, on peut y apprendre un métier. Comme question de fait, des délinquants ont été en grand nombre envoyés dans cette section du pénitencier St-Vincent de Paul. Beaucoup ont appris un métier et gagnent aujourd'hui honorablement leur vie.

C'est à cet endroit que le juge Pettigrew a envoyé l'inculpé pour deux ans. Ce milieu sera plus salutaire à l'inculpé que la gare de Lévis où il se tenait quotidiennement. C'est d'ailleurs à cette place qu'il vola la valise.

Un voyageur sommeillait. Profitant de cette situation, il s'empara de la valise et se sauva. Mais, comme il était en état d'ébriété, il tomba à plat ventre avec le fruit de son vol. Il se releva, s'éloigna de la gare, vida le contenu de la valise et lança cette dernière dans le fleuve.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fait des progrès énormes en recherches atomiques

WASHINGTON. —(P.A.)— Le président de la commission américaine de l'énergie atomique, M. Lewis Strauss, a déclaré que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient fait des "progrès considérables" dans leurs recherches pour utiliser la puissance de la bombe à hydrogène à des fins pacifiques. Il a prédit que Londres et Washington feraient à ce sujet des communiqués parallèles dans quelques semaines.

Mais, a déclaré M. Strauss au cours d'une conférence de presse, on est encore à des années et des années de l'application pratique de l'énergie thermonucléaire comme force d'énergie pour la production.

Pour le moment, a-t-il dit, les recherches se bornent à la découverte de lois naturelles applicables à la solution du problème.

M. Strauss a également déclaré dans sa conférence de presse:

La Commission de l'énergie atomique a construit et mis en opération 23 piles atomiques aux Etats-Unis pour usage civil et militaire; 44 autres piles sont actuellement en construction et 21 sur le point d'être mises en opération.

Ce qui fait en tout 88 piles, chiffre "que n'approche aucun autre pays", a ajouté M. Strauss, laissant entendre clairement par là que les Etats-Unis sont bien en avance sur les Russes dans ce domaine.

Deux autres provinces réclament l'aide du gouvernement fédéral

OTTAWA. — (P.C.) — Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard ont réclamé l'aide du gouvernement fédéral en vertu du plan d'aménagement de centrales électriques dans les Maritimes, a annoncé aujourd'hui aux Communes le premier ministre, M. Diefenbaker.

La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont déjà demandé une assistance en vertu de ce projet qui doit être étudié aujourd'hui aux Communes. Le projet prévoit que le fédéral prêtera des sommes d'argent aux Maritimes pour leur permettre de construire des centrales thermo-électriques et d'unir leurs réseaux.

Réponse aux voeux des Soviétiques

Ottawa. — (P.C.) — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a fait savoir aux dirigeants soviétiques que le Canada allait s'engager à améliorer les relations entre les peuples canadien et russe.

M. Diefenbaker a rendu publique sa réponse aux voeux de bonne année qu'il a reçus du président Vorochilov, du secrétaire du parti, Nikita Khrouchtchev, et du premier ministre Boulganine. Cette réponse se lit comme suit:

"Je vous remercie ainsi que vos collègues pour les bons voeux contenus dans votre télégramme du 31 décembre 1957.

"Permettez-moi, je vous prie, d'exprimer en retour l'espoir que l'année qui vient verra la tension internationale diminuer et le renforcement de la paix et de la sécurité augmenter en accord avec les principes des Nations Unies.

"Nous avons également le désir d'améliorer les relations entre les peuples du Canada et de l'Union soviétique et nous ferons notre possible pour y parvenir".

Dégâts à un entrepôt à céréales à Vancouver

VANCOUVER (P.C.) Un incendie a ravagé un entrepôt à grain dans le port, mercredi soir, et les flammes ont menacé pendant quelque temps les navires accostés aux environs. Les dégâts sont évalués à plus de $200,000.

La galerie de chargement de l'entrepôt du quai Lapointe, appartenant à Pacific Elevators Ltd., a été détruite par le feu. Un bateau-pompe et les pompiers de Vancouver ont réussi à maîtriser les flammes après une heure de lutte.

C'est le maître du port, J. Dobie, qui a évalué les pertes à plus de $20,000.

Un organisme métropolitain de régie du taxi à Montréal

MONTREAL, (P.C.). — On a fait connaître mardi le contenu du bill que la ville de Montréal soumettra à l'Assemblée législative du Québec au cours de sa session présente et dans lequel sont consignés les amendements à sa charte qu'elle se propose de réclamer.

Au nombre des principales requêtes se trouve celle qui réclame la création d'un organisme métropolitain de régie du taxi, suivant les recommandations qu'une commission gouvernementale avait faites à ce sujet voici quelques années.

A l'heure actuelle, les chauffeurs de taxi doivent se munir de permis spéciaux pour cueillir des voyageurs dans certaines villes de la banlieue montréalaise.

La ville de Montréal se proposerait également de réclamer l'insitution d'une Commission qui régularise l'activité des gouvernements municipaux de la banlieue.

Majorité simple

De plus, la ville exprimera le désir que les mesures financières soumises à l'approbation du Conseil municipal soient adoptées par suite d'une approbation à majorité simple et qu'elles ne nécessitent plus, comme à présent, une majorité des deux-tiers des suffrages.

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. J.-M. Savignac, s'est entretenu avec le premier minsitre Duplessis et le ministre des Affaires municipales, M. Dozois, dans la Vieille Capitale, hier, a-t-on révélé.

En ce qui touche le bill de Montréal, on s'attend que le Conseil municipal soit invité à l'entériner, la semaine prochaine peut-être, à l'occasion d'une séance spéciale.

A la campagne — Problèmes sociaux — A la ville

Premier contrat signé entre les producteurs de lait et les laiteries de Québec

Une étape très importante vient d'être franchie par les producteurs de lait en nature, sur le Marché de la ville de Québec. L'Office des producteurs de lait et les laiteries de la ville de Québec ont négocié leur premier contrat de vente.

On se souviendra qu'au début du mois d'août dernier, plus de 85% des 750 producteurs de lait livrant leur produit à Québec, s'étaient prononcés par voie d'un referendum, en faveur de la formation d'un office de producteurs. Ce sont donc les directeurs de cet Office qui entamèrent les négociations avec les laiteries de la ville, le 24 octobre, pour les conclure par la signature d'un contrat, le 28 déc.

Cet événement pour la classe agricole, marque le départ d'une orientation nouvelle dans l'organisation de la vente du lait. C'est le premier contrat d'importance dans la province, pour les cultivateurs dont la production est vendue aux usines de pasteurisation.

Le contrat touche plusieurs points névralgiques, chers au coeur des producteurs, mais pour bien saisir toute la signification d'un tel contrat, il faut se replacer dans le climat qui prévalait avant l'obtention de la loi des Marchés Agricoles du Québec, loi qui a permis à la profession agricole de prendre en mains une bonne partie de ses affaires. Le producteur qui devenait facilement le jouet de l'acheteur, peut avoir son mot à dire dans la détermination du prix de vente de son produit. L'acheteur, peu scrupuleux en face d'une classe de gens sans défense, pouvait dicter ses volontés et se faire obéir, possédant comme arme à conviction, la possibilité de ruiner celui qui n'écoutant que son courage, osait réclamer justice.

Aujourd'hui, les rôles changent, le cultivateur pourra désormais, s'il veut s'occuper de ses affaires, avoir son mot à dire.

Nous allons évidemment traverser une période de transformation qui nécessitera, de part et d'autre, la pratique de certaines vertus jusqu'ici parfois totalement méconnues.

On nous pardonnera de généraliser ou d'amplifier, mais nous avons l'impression qu'ainsi nous serons peut-être mieux compris. Une des premières, transformations qui s'impose, c'est l'établissement d'un climat de confiance réciproque, remplaçant l'esprit de méfiance d'un côté et le paternalisme, pour ne pas dire le complexe de supériorité de l'autre.

Cet état d'esprit, même s'il n'était pas général, occupait une place de choix des deux côtés.

Les négociations furent à notre avis une expérience des plus heureuses à ce sujet. En raison des antécédents, il eut été compréhensible que cette première prise de contact des deux groupes, se terminât en queue de poisson. Or il en fut tout autrement. Ceux qu'on regardait avec défiance, comme ayant la nuque raide et le verbe haut, se sont avérés des humains avec qui il était agréable de discuter. Ceux qu'on prenait parfois dans le passé trop facilement pour des chiens battus, se sont montrés des hommes disciplinés, capables d'apprécier à leur valeur, les intérêts des autres, tout en ne négligeant pas les leurs.

Le contrat qui contient environ trente cinq clauses, porte sur l'admission et renvoi des producteurs, le transport du lait, la qualité du lait, les quotas, le prix de vente et la sécurité des producteurs.

C'est un début qui provoque les réactions les plus étranges. Les uns savaient que la chose devait inévitablement se produire et on craignait; les autres disaient: "non ce n'est pas possible, jamais ça ne se réalisera". Eh bien! c'est maintenant un fait accompli, il n'y a pas eu de morts, seulement des blessés; nous prions pour leur rétablissement.

GUY HAMEL

Déclaration du juge Héon sur la convention pour la vente du lait

"L'Office du Marché est heureux de souligner la signature d'une convention de vente intervenue entre les producteurs fournisseurs de lait nature du Marché de Québec et leur laiteries, dans les cadres de la nouvelle loi du Marché agricole du Québec. C'est la première convention du genre affectant un marché d'importance comme celui de Québec où six laiteries achètent annuellement de quelques 750 producteurs environ 90 millions de livres de lait d'une valeur de $4 millions et demi".

"Il faut féliciter les parties en cause d'être parvenues à s'entendre, au cours de négociations libres, sur des conditions satisfaisantes pour elles et qui tiennent compte des intérêts légitimes des consommateurs. Ce soucis de ne pas préjuger des consommateurs sur le Marché de Québec est tout à l'honneur des dirigeants de l'Office des producteurs de lait et des laiteries de Québec. Le public doit leur en tenir compte".

"Cette première expérience heureuse montre que par son fonctionnement souple et articulé à toutes les phases de la mise en marché du lait, comme de tous les autres produits agricoles, la loi du Marché du Québec compte contribuer efficacement à stimuler une offre franche en présence d'une demande honnête. Nous souhaitons bonne chance à tous les partis intéressés".

UN DEBAT

Les prix de soutien

Un des principaux item débattus à la récente conférence de la F. I. P. A. fut la question des prix de soutien et de leurs répercussions sur la plan international. Ce fut là certes, une question des plus délicates qu'abordèrent les délégués de la F. I. P. A. En définitive, il fut décidé de garder à vue l'étude des prix de soutien commencée par la F. I. P. A. il y a deux ans.

Dans un des résumés de la discussion, il était déclaré: "les vues du parti travailliste sur les mesures de soutient des prix, par un fond de stabilisation, furent également approuvées". Cette mesure veut que les producteurs eux-mêmes contribuent en mettant de côté une part des profits durant les bonnes années, afin de pouvoir augmenter les revenus durant les années où les marchés seront moins favorables. Il fut démontré que de tels plans non seulement pouvaient servir d'assurance précieuse, mais qu'ils ne seraient pas de nature à inciter les prix des denrées de la ferme à monter à des niveaux qui seraient, d'une part, de nature à réduire la consommation et de l'autre à stimuler la production vers des niveaux fantastiques.

Des représentants de pays dont les intérêts économiques sont dominés par l'exportation comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie craignent énormément les répercussions de prix de soutien qui maintenus à un niveau trop élevé encouragent la surproduction et conduisant à des exportations à base de subsides.

L'Argentine et la Colombie ont suggéré une collaboration internationale établissant des politiques de prix de soutien sur le plan national. Le Danemark et la Hollande ont demandé à la FIPA de préparer un code international en réglementant un programme de prix de soutien. D'autres pays ont cru que la FIPA devait avant tout étudier les résultats tangibles des différentes politiques de prix de soutien et de garder comme objectif la nécessité d'assurer aux cultivateurs un salaire pour leur travail ardu basé sur le niveau du revenu général de leur pays respectif.

(F.I.P.A.)

Des mesures de règlementation des importations

Le Canada a pris des mesures afin de réglementer les importations de lait écrémé en poudre.

En mars dernier, le gouvernement a fait savoir que les prix de soutien du lait écrémé en poudre seraient respectivement de 31 et 37 cents le kilo pour le lait fabriqué par le procédé du rouleau et par pulvérisation. Depuis lors, les importations ont été très élevées et la production domestique a augmenté rapidement.

Les stocks de lait écrémé en poudre dépassent maintenant 12,250 tonnes, soit le montant le plus élevé qui ait été enregistré.

Tombeau de 2,000 ans découvert en France

Au cours de travaux effectués à Cleguer, près de Lorient, en France, des ouvriers ont mis au jour une sépulture datant, selon toute vraisemblance, de près de 2,000 ans.

Il semble que cette tombe, qui se trouve à proximité d'une ancienne voie romaine reliant Hennebont à Plouay, soit celle d'un centurion de l'armée de Jules César.

Les 4-H à Ottawa

Les 134 concurrents 4-H choisis dans les diverses provinces pour assister à la 26e semaine nationale des cercles 4-H à Toronto couronnaient une intéressante aventure par une visite d'une journée à Ottawa, le 21 novembre. Ces concurrents, jeunes gens et jeunes filles, avaient été choisis d'après l'excellence de leurs projets au cercle local et rendement dans toutes les phases de leur travail.

Au diner donné en leur honneur par le ministère fédéral de l'Agriculture, c'est le ministre, l'hon. Douglas S. Harkness, qui était l'orateur invité. Il a félicité les jeunes de leurs succès passés et des nombreuses années de services indéfectibles rendus à chacun de leurs cercles 4-H et à leur entourage. Il a ajouté que c'est rassurant de voir les jeunes cultivateurs canadiens se préparer à affronter les problèmes complexes que pose l'agriculture d'aujourd'hui. Il est encourageant de constater, a dit le ministre, que des jeunes gens, garçons et filles, recrutés un peu partout au pays ont compris la nécessité d'acquérir une bonne formation civique et de se spécialiser dans des domaines utiles, que ces jeunes continuent à demeurer sur la ferme ou qu'ils embrassent d'autres professions plus tard.

M. Harkness a souligné les services que le ministère de l'Agriculture du Canada, par l'intermédiaire des fermes expérimentales ou des laboratoires du Service des sciences, met à la disposition des cultivateurs afin de leur aider à résoudre leurs divers problèmes; ils les a encouragés à utiliser ces services le plus possible.

Le premier ministre Diefenbaker a souhaité la bienvenue aux délégués; qui assistèrent à la session de l'après-midi de la Chambre des Communes et purent ainsi voir le gouvernement canadien à l'oeuvre. Au début de la journée, ils avaient été les hôtes de S. E. le Gouverneur général, le très hon. Vincent Massey.

Le premier contrat entre les producteurs de lait et l'industrie

● Le 28 décembre, les laiteries de la ville de Québec signaient le premier contrat de vente avec l'Office des Producteurs de lait sur le Marché de Québec. Ce contrat lie entre eux six laiteries et quelque 750 producteurs. Assis, dans l'ordre habituel, nous voyons: Armand Brassard, secrétaire de l'Office; Guy Hamel, gérant de l'Office; Henri Labonté, de Ste-Sophie, président de l'Office; Frank Byrne, de la laiterie Citadel Dairy Inc. et président de l'Ass. des Industriels laitiers de Québec; et Paul Gingras, de la laiterie Arctic Ltée, secrétaire de l'Ass. des Industriels laitiers de Québec. Debout, de gauche à droite, MM. Marcel Fortier, de la laiterie Fortier, Ltée; Jean Royer, de Borden Co., division Brookside; Pierre Côté, de la laiterie Laval, Enr.; J.-A. Blouin, de la laiterie City, Lté; Lauréat Couture, de Loretteville, directeur de l'Office; F.-X. Lajoie, de l'Ancienne-Lorette, dir. de l'Office; Paul-Emile Baril, de Princeville, dir. de l'Office et René Lemieux, de St-Vallier, également dir. de l'Office.

Exposés de doctrine

Le droit d'association

Collaboration exclusive à l'ACTION CATHOLIQUE

— IV —

Les travailleurs jouissent véritablement du droit d'association, s'ils ont la possibilité de donner leur adhésion à un syndicat libre et si ce syndicat n'est pas paralysé dans sa marche par la présence d'un syndicat de boutique.

La législation syndicale protègera véritablement le droit d'association si elle est capable de faire disparaitre la plaie des syndicats de boutique ou des syndicats dominés par les employeurs.

A) Une association de "bonne foi"...

Pour obtenir un certificat de reconnaissance syndicale de la Commission des Relations ouvrières de la province de Québec, un syndicat doit remplir deux conditions essentielles: être de "bonne foi" et représenter la majorité absolue des salariés compris dans une unité de négociation.

Le Règlement No. 1 passé par la Commission énumère un certain nombre de conditions que doit remplir un syndicat sans quoi il ne peut être reconnu comme étant de "bonne foi". Parmi ces conditions il y en a une qui se lit comme suit: "La Commission tiendra compte de l'observance des articles 20, 21, 22, 24 et 25 de la Loi" (lisons: la Loi des relations ouvrières, S.R.Q. 1941, chap. 162-A).

Voici ce que nous dit l'article 20 de la loi en question: "Aucun employeur, ni aucune personne agissant pour un employeur ou une association d'employeurs ne cherchera d'aucune manière A DOMINER ou à entraver la formation ou les activités d'une association des salariés."

A notre avis, en vertu de ce texte, la Commission des Relations ouvrières ne devrait jamais accorder un certificat de reconnaissance syndicale à un syndicat de boutique, parce qu'un tel syndicat est "dominé" par l'employeur et ne peut être un syndicat de "bonne foi".

B) Des syndicats de boutique existent...

Nous ne saurions dire quel sens la Commission donne au mot "dominer", mais ce que nous savons, c'est que dans la province de Québec il existe un grand nombre de syndicats de boutique, qui paralysent l'organisation de syndicats libres et qui nuisent aux travailleurs.

Voici un exemple entre mille: dans une certaine industrie qui compte dans la seule ville de Québec cinq établissements, nous comptons un seul établissement où il y a un syndicat libre affilié à la C.T.C.C., trois autres ont des syndicats de boutique bien contrôlés par des "hommes" qui représentent les intérêts des employeurs.

Parmi les entreprises où il y a un syndicat de boutique, il y en a une qui compte à elle seule plus de mille employés; cette entreprise est non seulement la plus importante de la ville de Québec, mais aussi la plus importante dans la province et dans le pays tout entier.

Il est facile de démontrer qu'un syndicat de boutique n'est pas un vrai syndicat, qu'il nuit aux travailleurs au lieu de les aider, et que le tolérer équivaut à nier le droit d'association des travailleurs. Illustrons notre pensée en nous servant de l'exemple que nous vous donnions plus haut.

C) Méfaits du syndicalisme de boutique...

L'industrie en question compte 42 établissements au Canada totalisant moins de 4,000 employés, dont environ 1,500 dans la province d'Ontario et le reste dans la province de Québec. Il n'y a aucune raison apparente pour que les travailleurs de cette industrie n'aient pas sensiblement les mêmes conditions de travail d'un bout à l'autre du pays. Il y a d'autant moins de raison que cette industrie est l'une des plus stables que nous connaissions, qu'elle ne subit aucunement les inconvénients de la concurrence des produits étrangers.

Malheureusement, quand nous jetons un coup d'oeil sur les salaires payés aux employés de cette industrie dans la province de Québec et que nous les comparons à ceux payés aux travailleurs des mêmes catégories dans les autres parties du pays, c'est là que nous touchons du doigt les méfaits du syndicalisme de boutique.

Pour ne pas mentionner par leur nom les différentes catégories d'employés féminins dont nous indiquerons les salaires horaires, nous utiliserons les lettres A, B, C, D, E:

	A	B	C	D	E
QUEBEC	0.52-0.71	0.50-0.70	0.48-0.61	0.45-0.60	0.55-0.63
ONTARIO	0.70-1.33	0.60-0.86	0.45-0.95	0.65-0.90	0.70-0.94

Ces chiffres sont assez éloquents. Ils nous démontrent que l'infériorité économique que subissent les travailleurs québecois de cette industrie est due uniquement à la présence des syndicats de boutique dans les entreprises-clés situées dans la ville de Québec.

En tolérant les syndicats de "boutique" ici et là dans la province, on prive des milliers de travailleurs du Québec de leur droit d'association.

Philippe LABERGE, ptre.

Causes des prétendus actes illégaux

Il est un aspect qui peut se rapporter à la reconnaissance du droit d'association et qui concerne les prétendus actes illégaux que les organisations syndicales peuvent poser dans leurs efforts pour s'implanter dans une entreprise.

Les personnes qui suivent d'assez près l'actualité dans le domaine des relations patronales-ouvrières ont pris connaissance de ces cas où un employeur, lors d'une campagne d'organisation entreprise par un syndicat pour tenter d'obtenir l'adhésion de la majorité des employés, effectue des congédiements en vue de décourager ou d'effrayer les employés. Certes, l'intimidation, surtout lorsqu'elle prend la forme de congédiments pour activités syndicales, est formellement interdite par la loi. Mais la loi elle-même, dans le cas de présomption de délits ou de pratiques interdites, refère le syndicat aux tribunaux s'il veut faire redresser pareille situation. En effet, les peines prévues en infraction de la Loi des relations ouvrières sont imposées par poursuite après autorisation de la Commission des relations ouvrières ou consentement du procureur général: .... De là découle une suite interminable de délais où le syndicat est engagé dans un dédale et un labyrinthe de procédures qui n'en finissent plus. Quiconque est familier avec les techniques d'organisation sait parfaitement combien l'efficacité et la relative rapidité sont fondamentales pour établir la confiance du salarié à l'endroit du syndicat. L'employeur de mauvaise foi le sait pertinemment, et lorsqu'il ouvre la voie aux procédures de ce genre, il invite le syndicat à sa perte si ce dernier s'y engage avec lui. En contre-partie, le syndicat se trouve donc placé dans une situation telle que, pour établir et garder la confiance des salariés, il se voit contraint de poser des actes techniquement illégaux, actes qu'il considère essentiels à son existence et au succès de ses efforts. Il n'a souvent pas d'autre moyen que de déclarer la grève pour répliquer aux actes illégaux de l'employeur, et le voilà mal placé vis-à-vis l'opinion publique alors qu'il a été inéluctablement provoqué à agir de la sorte.

Jacques ARCHAMBAULT.
(Relations Industrielles, livraison d'octobre 1957).

La sécurité syndicale est nécessaire

Les travailleurs luttent pour la conquête du droit d'association depuis nombre d'années. Cette lutte en faveur de ce droit naturel prend différents aspects, selon les circonstances. Par exemple, quand on conteste les clauses de sécurité syndicale, c'est une manière de combattre le droit d'association. C'est qu'on n'admet pas que le syndicalisme, dans une civilisation industrielle et démocratique, est nécessaire et indispensable et que les clauses de sécurité syndicale ont leur raison d'être.

Le syndicat est nécessaire dans une entreprise. Le travailleur ne peut rien faire isolément dans les conditions industrielles actuelles. Sans le syndicat, il est condamné à végéter, à gémir sans défense sur son sort, sans espoir d'amélioration. Et la situation de travailleur est la même, s'il fait partie d'un syndicat de boutique. Car il n'a personne pour prendre sa part dans la négociation d'une convention collective de travail. En fait, le travailleur, seul ou faisant partie d'un syndicat de boutique, craint l'employeur; de plus, il n'a ni le témps, ni les connaissances pour négocier des conditions de travail. D'où la nécessité pour le travailleur d'adhérer à un syndicat libre affilié à une centrale syndicale. Sans syndicat libre, le travailleur n'a pas de liberté économique.

Le syndicat est mandataire

La Commission des Relations ouvrières, en émettant un certificat de reconnaissance à un syndicat, confère à ce syndicat le droit de représenter tous les travailleurs de l'unité de négociation. Le syndicat détenant un certificat de reconnaissance syndicale a le mandat de négocier une convention collective de travail en faveur de tous les travailleurs concernés dans l'entreprise. L'employeur a l'obligation légale de reconnaitre le syndicat et de négocier une convention collective.

Le syndicat, étant nécessaire dans notre civilisation industrielle et démocratique et étant mandaté par la Commission des Relations ouvrières, a le droit de prendre les moyens pour durer et pour se financer. C'est la raison pour laquelle les clauses de sécurité syndicale sont d'une importance vitale. Le syndicat doit être assuré d'exister et de vivre une vie normale pour continuer de rendre service aux travailleurs dont il est le mandataire. Le syndicat majoritaire reconnu par la Commission des Relations ouvrières et qui négocie pour tous les travailleurs d'une entreprise peut donc se financer par ces travailleurs. Il est absolument normal que ceux qui bénéficient des efforts d'un syndicat contribuent à l'existence de ce syndicat, ainsi qu'à son financement.

Possibilité de collaboration par la sécurité syndicale

Le syndicat doit être assuré d'exister et ce, à l'avantage même de l'employeur. L'absence de sécurité syndicale impose au syndicat, ainsi qu'à ses officiers, une attitude de lutte perpétuelle. Cette absence de sécurité syndicale favorise le régime de lutte érigé en système, ce qui est contraire à la paix, à l'ordre et au bien commun. Comment éviter la lutte? Par la sécurité syndicale. La sécurité syndicale rend possible la collaboration entre l'employeur et le syndicat, réduit les possibilités de luttes. Un exemple notoire est le cas des typographes. Leurs syndicats bénéficie de clauses de sécurité syndicale et la paix sociale existe dans la justice. Les employeurs de ce secteur industriel ne voudraient pas se départir des clauses de sécurité syndicale. Il y va donc de l'intérêt de l'employeur de négocier des clauses de sécurité syndicale.

Joseph PELCHAT

Situation de la main-d'oeuvre dans le district de Québec

Au 15 novembre, il y avait à Québec 8,448 chercheurs d'emploi dont 5,448 hommes et 2,830 femmes. C'est une augmentation de 15% comparativement à la fin du mois précédant. Ce chiffre est de 30% supérieur à celui de la même période en 1956 et de 15% à 1955.

L'embauchage a surtout décliné dans la construction, l'exploitation forestière et le bois ouvré. Le nombre de chercheurs d'emploi a augmenté considérablement dans la construction. Les manoeuvres, les menuisiers et les peintres sont les plus affectés par le chômage. Comparativement au mois de novembre 1956, il y a une hausse de 40% de chercheurs d'emploi dans la construction. Cependant, il est difficile de trouver des briqueteurs et des couvreurs.

Dans le textile primaire, la filature de Montmorency a fonctionné à pleine capacité. Mais on vient d'annoncer que le moulin sera fermé, durant deux semaines.

Dans l'industrie de la chaussure, la plupart des fabriques fonctionnent au ralenti et un bon nombre d'ouvriers travaillent à temps réduit. Toutefois, on prévoit une reprise le mois prochain.

Dans la plupart des ateliers de fabrication mécanique, il y a passablement de travail. Mais un établissement a congédié 61 ouvriers, le 26 octobre: ces personnes s'ajoutent aux 64 autres mises à pied au mois de septembre.

Une société maritime s'occupant du transport du bois par eau, pour le compte de l'Anglo Canadian Pulp & Paper, a cessé ses activités jusqu'au printemps. Environ 40 personnes ont été congédiées pour la saison d'hiver.

On note une grande diminution dans les fabriques de meubles. Un établissement a suspendu son équipe de nuit, ce qui a suscité le renvoi d'une quarantaine d'ouvriers pour une période indéfinie.

Dans le moment, il y a pénurie de main-d'oeuvre chez les briqueteurs, les couvreurs et les pressiers, ainsi que chez les coiffeuses, les domestiques, les finisseuses et opératrices en fourrure et les sténographes bilingues.

Les efforts individuels des ouvriers, leurs efforts collectifs par l'Action catholique, les Associations professionnelles et le Mouvement coopératif, sont les conditions indispensables de restauration de la vie ouvrière.

(Lettre pastorale des archevêques et évêques)

Calendrier syndical

Au cours de la semaine prochaine, il y aura quinze assemblées syndicales à l'édifice des Syndicats catholiques de Québec, situé à 155 est, boulevard Charest.

Lundi, le 13 janvier, Syndicats des Employés extérieurs de la Ville, des Tanneurs, du Papier façonné, des métiers de la construction, de la Chaussure, (section des machinistes).

Mardi, le 14 janvier, Syndicats du Transport, des employés d'hôpitaux, (section féminine), des employés de garage-autobus.

Mercredi, le 15 janvier, Syndicats des Quincailliers, de la Chaussure, (section féminine).

Jeudi, le 16 janvier, Syndicats des travailleurs du Bois ouvré, des employés d'hôpitaux, (section masculine), du Fer ornemental, des Ingénieurs.

Vendredi, le 17 janvier, Syndicats des couvreurs et de l'exécutif du syndicat de la chaussure.

Doué d'intelligence et de liberté, l'homme doit pouvoir trouver dans son travail un moyen de développer et de faire s'épanouir sa personnalité humaine en disciplinant ses facultés intellectuelles et morales.

(Lettre pastorale des archevêques et évêques)

CINQUANTE ET UNIEME ANNEE, No 15,549 — CANADA

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, VENDREDI 10 JANVIER 1958 PAGE 11

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Le tact et l'humour qu'affiche M. Michener, président des Communes

(Par Don PEACOCK
de la Presse Canadienne

OTTAWA, (P.C.) — C'est avec une ironie amicale que M. Roland Michener préfère présider les débats de la Chambre des Communes.

Lorsqu'il fut élu à l'unanimité président de la Chambre, à l'ouverture de la session le 14 octobre, l'avocat de Toronto a déclaré :

"Mon but est de comprendre et d'interpréter les volontés et les sentiments de la Chambre".

C'est précisément ce qu'il s'efforce de faire. Commentant récemment son expérience des dernières semaines en tant que président de la Chambre, M. Michener disait :

"Certaines choses qui un jour seraient dans l'ordre cesseraient de l'être le lendemain. Si je vois que le débat s'envenime, j'essaie de le calmer en faisant dévier un peu le sujet".

Tact et humour

Le compte rendu des débats, à venir jusqu'à présent, indique que M. Michener a souvent essayé de calmer les esprits avec des interventions teintées d'humour. Un jour que M. James Sinclair, ex-ministre libéral des Pêcheries, et le ministre des Finances, M. Donald Fleming, s'étaient engagés dans une discussion plutôt vigoureuse, M. Michener les interrompit en disant au ministre qu'il n'avait pas le droit de poursuivre son discours hors d'ordre, parce qu'il considérait que le député Sinclair était hors d'ordre.

M. Michener est le 28e président de la Chambre depuis la Confédération. Il avoue n'avoir jamais pris plus d'intérêt à la procédure parlementaire que n'importe quel député, avant d'entendre parler de la possibilité de son élection, quelques semaines avant l'ouverture de la session. Il lui fallut étudier beaucoup dans ce domaine et il continue de le faire.

Expérience politique

Entre 1945 et 1948, M. Michener, député de Toronto-St. David à l'Assemblée législative d'Ontario, fut secrétaire provincial dans le cabinet conservateur de M. George Drew.

En 1949, M. Michener tenta sans succès de se faire élire dans la circonscription de Toronto-St-Paul, lors de l'élection fédérale. Il fut élu en 1953 et réélu en 1957.

Il y a plusieurs années que la famille Michener s'occupe de politique. Le père du président actuel de la Chambre, feu le sénateur Edward Michener, fut jadis chef du parti conservateur en Alberta.

M. Michener trouve la tâche de président de la Chambre "très fascinante", surtout dans une Chambre où tous les partis sont en minorité.

Il était un peu ébahi les premiers jours, mais cela va mieux, maintenant.

En plus de ses devoirs aux Communes, M. Michener s'occupe de l'administration des édifices du parlement. Ses obligations mondaines sont très nombreuses.

M. Michener considère comme l'une de ses tâches favorites les rencontres qu'il a organisées entre les députés et les journalistes à la tribune des courriéristes parlementaires.

Une patinoire improvisée sur une toiture

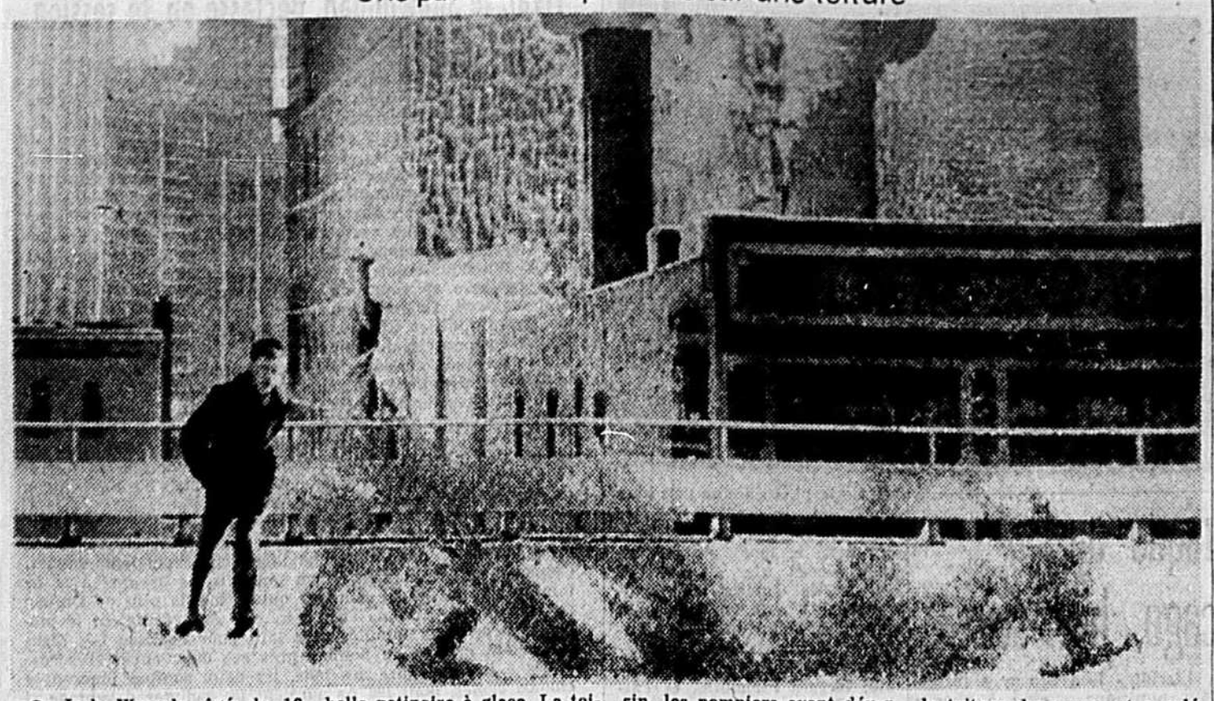

● Jack Warrels, âgé de 16 ans, a constaté que la toiture d'un garage de stationnement de Chicago pouvait être une belle patinoire à glace. La toiture a été transformé en patinoire à la suite d'un incendie qui a ravagé un entrepôt voisin, les pompiers ayant déversé des tonnes d'eau sur le brasier. Une bonne quantité de cette eau s'est accumulée sur la toiture du garage et a gelé au cours de la nuit. On voit à l'arrière-plan les ruines de l'entrepôt incendié. (U.P.)

Coup de verveux de 600 livres de poisson à Batiscan

BATISCAN (P.C.) — La levée d'un verveux gonflé de plus de 600 livres de "petits poissons des chenaux", vigoureux et frétillants, a salué joyeusement l'ouverture de cette pêche, saisonnière et capricieuse. Cet exploit, un rare coup de veine, a été réussi au quai de Batiscan par M. Henri Brunelle, un "vieux de la vieille" dans le métier.

L'événement a donné le signal tant attendu aux milliers d'adaptes, tant amateurs que professionnels, qui affluent dans les centres réputés comme Batiscan, Ste-Anne-de-la-Pérade et le long du fleuve jusqu'au Cap-de-la-Madeleine, depuis la fin de semaine, alors que la saison s'est ouverte pour de bon après plusieurs jours de retard.

La nouvelle de cette pêche se répandit comme une traînée de poudre par tout le village de Batiscan, et quelques minutes plus tard, les vrais "mordus", qui n'avaient pas vu de petits poissons depuis un an, entouraient le monticule formé de plusieurs milliers de poissons, tandis que M. Brunelle et son garçon s'effairaient à bien étendre le petit poisson pour le faire geler.

C'est la première fois depuis une décennie qu'un si beau coup de filet se produit à Batiscan. Les habitués se souviennent qu'un pêcheur de l'endroit avait capturé au delà de 900 livres de petits poissons vers 1940, et ceci dans un seul verveux.

C'est également la première fois cette année que les pêcheurs de Batiscan installent leurs cabanes sur la rivière. Ordinairement, on plaçait les cabanes sur la glace du fleuve St-Laurent, mais, en raison des conditions atmosphériques défavorables et de l'absence de glace sur le fleuve, les amateurs ont dû former leur petit "village" à ce nouvel endroit.

Il semble que les résultats de cette initiative devraient s'avérer fructueux.

La mise en marche de cette pêche saisonnière entraîne et nécessite une besogne considérable. On peut affirmer que la pêche aux petits poissons des chenaux est un des sports qui demande le plus de préparation.

En effet, on doit tout d'abord "descendre" sa cabane sur l'épaisse couche de glace après l'avoir transportée en camion jusqu'à l'endroit de pêche choisi; puis, il s'agit de scier la glace sur une largeur d'environ un pied et une longueur de six pieds.

Dans le bassin formé par une anse du fleuve Saint-Laurent devant Batiscan, un sportif de l'endroit, M. Jacques Caron, industriel et aussi président de la Chambre de Commerce, a mis en marche un projet prévoyant l'installation de 300 cabanes.

Ces dernières pourront être pourvues d'électricité suffisamment pour l'éclairage, la radio et même la télévision. "Les sportifs de l'extérieur sont assurés a dit M. Caron, de toujours trouver un excellent endroit pour la pêche dans ce bassin, quand ce ne sera pas sur la rivière Batiscan."

A Ste-Anne-de-la-Pérade, une centaine de cabanes ont pris place sur la rivière Ste-Anne, sauf au centre de ce cours d'eau, qui n'est pas encore gelé entièrement en raison de son fort courant.

Les pêcheurs ont tenté leur chance en fin de semaine, mais c'est seulement dans deux ou trois jours que le petit poisson entrera dans l'embouchure de la rivière pour aller "frayer", et, sans aucun doute, mordre à l'appat.

Mère de 4 enfants hospitalisée après "une scène" de son mari

Une femme de Charlesbourg, mère de quatre enfants, a dû être conduite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus en ambulance après une scène que lui a faite son mari en état d'ébriété.

Se tenant à peine sur ses jambes, cette femme a assisté, ce matin, au Palais de Justice, à la comparution de son mari.

Ce dernier a été accusé de s'être, dans la soirée du 7 au 8 janvier, porté à des voies de fait contre son épouse et d'avoir menacé d'user de force et de violence à son endroit.

Pour les fins du cautionnement, le juge Gérard Simard, devant qui le mari a comparu, a demandé à l'épouse ce qui s'était passé. Cette dernière a alors raconté que son mari était en état d'ivresse et qu'il lui a donné un coup de poing au front, tout en la menaçant.

Cette épouse a confié au juge qu'elle et ses quatre enfants ont terriblement peur de l'homme lorsqu'il est en état d'ivresse, car alors il devient en état de delirium tremens.

L'épouse du propriétaire de la maison où vit le couple troublé par la boisson, assistait elle aussi à la comparution. Au juge, elle a fait savoir que le mari récalcitrant avait souvent menacé de tuer sa femme, de la faire mourir à petit feu.

La plaignante est une sainte femme qui élève bien ses enfants. A cause de cete scène, elle a avorté à l'hôpital. C'est ce qui explique le degré de faiblesse dans lequel elle se trouve présentement, a ajouté l'épouse du propriétaire de la maison où loge la plaignante.

L'avocat du prévenu a fait savoir au juge que son client n'était pas de ceux qui peuvent prendre de l'alcool. Lorsqu'il en prend, il perd pour ainsi dire connaissance.

L'épouse du prévenu devait ajouter à cela que lorsque son mari est à jeun, il se conduit comme un bon père de famille.

Ayant appris que l'accusé était déjà sous caution et révolté par le fait que la scène dont il était l'auteur avait fait en sorte que son épouse aille à l'hôpital, le juge Simard n'a pas admis le prévenu à caution. "Vous n'êtes pas dompté. Je vais vous dompter", a commenté le juge. Et le procès de l'inculpé a été fixé au 16 janvier.

Amendements à la Charte de Coleraine

Le Comité des bills publics, de l'Assemblée Législative, a adopté hier avant-midi, avec des amendements, le bill 248, conférant certains pouvoirs à la municipalité de St-Joseph de Coleraine. Pour la circonstance, le nouveau député de Mégantic, le Dr J.-E. Fortin, avait pris place entre le premier ministre et l'hon. Paul Dozois, à la table du comité.

Me Lucien Drolet, C.R., représentait la municipalité de Coleraine. Il était accompagné de M. Georges Vaillancourt, secrétaire.

Me Drolet a d'abord représenté que la municipalité de Coleraine a été érigée en 1875. C'était alors un vaste territoire, d'où l'on a détaché la cité de Black Lake. Coleraine comprend aujourd'hui deux villages, St-Joseph de Coleraine et Vimy Ridge.

L'article 1 demandait des pouvoirs, avec effet rétroactif, pour couvrir les dépenses faites pour l'établissement d'un service contre les incendies. A la suggestion du premier ministre, ce pouvoir rétroactif ne pourra dépasser le premier janvier 1955.

L'article 2, concernant l'évaluation de l'aqueduc de Black Lake, a été biffé.

Les articles 3 et 4 ont été adoptés sans discussion.

L'article 5 réclamant le pouvoir de règlementer la vitesse des véhicules automobiles, sur les chemins publics, a été biffé.

L'article 6, demandant le pouvoir d'emprunter $50,000 pour construire un ou des immeubles, pour fins industrielles, a été adopté, mais le montant a été réduit à $20,000.

On tenterait de renverser le gouvernement

EDMONTON (P.C.) — M. Marcel Lambert, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, a laissé entendre mardi que les libéraux tenteront peut-être de renverser le gouvernement, en Chambre des communes, peu après leur congrès national au cours duquel il se donneront un nouveau chef, la semaine prochaine.

M. Lambert, qui est député de Edmonton ouest, a de plus souligné devant les membres d'un club social que la prochaine consultation nationale surgira à un court moment d'avis et que les partisans conservateurs doivent dès à présent faire des préparatifs de campagne.

Il a cru noter que le parti conservateur rallie de plus en plus de suffrages, mais il reste que "si nous remportons la prochaine élection, ce sera parce que nous aurons travaillé".

Mangé par un requin

TOKYO, (Reuters)). — Des ménagères se sont évanouies lorsqu'un vendeur de poisson a ouvert un requin et a découvert à l'intérieur les restes décomposés d'un homme. La police a annoncé que l'homme était mort depuis au moins deux semaines. On croit qu'il s'agit d'nn pêcheur japonais.

VENDEUR DU MOIS
chez
Montcalm Automobile

VIC THOMPSON

Votre garage de confiance Montcalm Automobile a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. Vic Thompson s'est classé le meilleur vendeur du mois pour décembre. Nos félicitations.

Augmentation des modes de pension de caractère privé aux Etats-Unis

OTTAWA, (P.C.). — Un spécialiste américain en matière de sécurité sociale a révélé qu'une "hausse sensible" a été enregistrée dans le nombre des programmes de pension de caractère privé en vigueur aux Etats-Unis, en plus des assurances sociales contributoires.

M. R. J. Myers, actuaire en chef de l'Administration de la sécurité sociale dans les cadres du ministère de la Santé, de l'Education et du Bien-Etre social, a précisé que le nombre des programmes de pension de caractère privé, qui était de 1,000 environ avant le second conflit mondial, atteint près de 20,000 actuellement.

M. Myers, qui participe au congrès du Conseil canadien du bien-être social, sur les aspects de la sécurité sociale au Canada, a déclaré dans une conférence de presse qu'on ne saurait attribuer cette hausse au programme de sécurité sociale adopté par les Etats-Unis.

Mais le mode de pension contributoire, inauguré en 1932 et devenu virtuellement universel en 1955, n'a certes eu aucun effet nuisible et semble au contraire avoir constitué une source "d'encouragement".

Différence

A l'encontre de la situation qui règne au Canada, où la pension de vieillesse est uniforme sans aucun apport direct du bénéficiaire, le dispositif en vigueur aux Etats-Unis comporte des contributions dont le montant est déterminé par le salaire.

L'étude des modalités régissant les pensions au Canada, au regard des programmes en vigueur aux Etats-Unis et ailleurs, a fait l'objet principal des discussions à l'ouverture du congrès. Les représentants de la presse ne sont pas invités à ces assises.

Ce congrès, qui est présidé par M. Philip Fisher, de Montréal, réunit près de 70 représentants des affaires, du travail, du gouvernement et de l'éducation venant de toutes les parties du Canada.

La Chine nationaliste est opposée à une rencontre au sommet

TAIPEH (Reuters) — Le gouvernement de la Chine nationaliste a lancé un appel aux pays du monde occidental, leur demandant de ne pas conclure de pacte de non-agression, comme suggéré par le premier ministre britannqiue, M. Macmillan, et de ne tenter aucune rencontre au sommet avec la Russie.

Sid Edmund Hillary est prêt à aider l'équipe du Dr V. Fuchs

WELLINGTON, N.-Z. (Reuters) — Une tempête verbale aussi furieuse qu'un blizzard polaire s'est calmée hier lorsque les deux sections de l'expédition antarctique combinée du Commonwealth ont commencé à régler leurs différends.

Sir Edmund Hillary, chef de l'équipe néozélandaise, a promis "d'aider de toutes ses ressources" la tentative d'une équipe britannique, dirigée par le Dr Vivian Fuchs, de terminer la première traversée continentale de l'Antarctique.

Hillary a promis d'obtenir une plus grande quantité de combustible afin d'alimenter la cache du dépôt 700 et Fuchs a déclaré par radio qu'il appréciait la décision mais ne veut pas que des risques soient encourus.

Le ton adouci contrastait profondément avec un échange verbal publié au début de la semaine au quartier général de l'expédition à Londres et ici.

En retard

Hillary, dont la tâche est d'aider Fuchs avait alors déclaré à l'équipe britannique qu'elle ne devait pas tenter de terminer sa randonnée de 2,100 milles à cause du dangereux hiver arctique qui approche. Fuchs a répondu qu'il poursuivait sa route selon le projet initial et — si nécessaire — sans l'aide du conquérant du mont Everest.

L'attitude de Hillary a bénéficié d'un chaleureux appui ici et a été accueillie par de froids commentaires en Grande-Bretagne.

L'équipe de Fuchs est en retard de plusieurs semaines sur son itinéraire. Les Néo-Zélandais devaient établir leur jonction avec Fuchs au dépôt 700, avant Noël. Mais Hillary atteignit le pôle Sud de façon impromptu et fut ramené par avion à la base Scott, lundi. Hier il a déclaré qu'il était prêt à retourner au dépôt 700 afin d'aider le Dr Fuchs.

Des chalets sont défoncés

La Sûreté provinciale a été informée, hier matin, que plusieurs chalets avaient été défoncés ces derniers temps, sur la plage de Crescent Beach, à Cap-Rouge. Apparemment, les intrus ont pénétré dans les maisons d'été de l'endroit par effraction et ont causé des méfaits à l'intérieur. L'un des propriétaires, M. Wilfrid Desrosiers, a signalé ces actes de vandalisme à la police et a déclaré que les chalets voisins du sien avaient été défoncés. On ignore, pour le moment, s'il y a eu des objets volés dans ces maisons d'été. La police a institué une enquête.

Les problèmes économiques de l'île de Malte

LA VALETTE, Malte (Reuters) — Ayant laissé tomber la menace de rompre les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, le gouvernement du premier ministre Dom Mintoff peut consacrer aujourd'hui son activité aux problèmes économiques de l'île de Malte.

On sait que l'économie entière de l'île et de ses 315,000 habitants reposant sur l'activité des chantiers maritimes de l'Amirauté britannique, M. Mintoff désirait que la Grande-Bretagne assurât de l'ouvrage aux employés des chantiers élargis par suite de la diminution des dépenses pour la défense.

Politique mal vue

MONTREAL, (P.C.) — Sir Archibald Nye, ancien haut-commissaire britannique au Canada, a qualifié de "simplement déplorable" la politique asiatique des Etats-Unis.

"Cet ami Dulles n'a pas d'imagination" a déclaré sir Archibald dans une entrevue.

On aurait ramassé 70,000 bouteilles entre les deux barrières du Parc des Laurentides en 1957 seulement

Le projet de loi modifiant la loi des véhicules - automobiles comporte des amendements qui ne manquent pas d'importance.

C'est ainsi que l'article 2 autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à prescrire le genre et la puissance maximum des lanternes des véhicules automobiles et à déterminer la position, la direction et le foyer de ces lanternes. Il autorise aussi le lieutenant-gouverneur en conseil à prohiber ou à réglementer l'usage des lumières intermittentes sur les véhicules automobiles.

Comme nous l'avons déjà annoncé précédemment, il y aura un article prohibant le lancement, hors d'un véhicule-automobile en marche ou immobilisé, de bouteilles ou autres projectiles, ainsi que la consommation de liqueurs alcooliques dans un tel véhicule.

L'an dernier, entre les deux barrières du parc des Laurentides on aurait ramassé 70,000 bouteilles et il aurai fallu quatre camions pour les transporter au dépotoir. Inutile de préciser qu'elles étaient vides.

Notre programme de sécurité sociale manque de cohésion

OTTAWA (P.C.) — M. R. E. G. Davis, directeur exécutif du Conseil canadien du bien-être, a déclaré mercredi qu'il reste plusieurs améliorations à apporter au programme de sécurité sociale du Canada.

A l'ouverture d'une réunion à huis-clos de trois jours, à laquelle assistent une soixantaine de représentants du patronat, du travail, du gouvernement et de l'enseignement, M. Davis a souligné que le programme de sécurité sociale manque de cohésion.

L'acte de l'Amérique britannique du nord a confié la sécurité sociale aux provinces. Par suite de l'expansion indutrielle du Canada, la sécurité sociale a débordé les cadres municipaux pour relever en partie des provinces et en partie des programmes provinciaux-fédéraux.

Trois formes de sécurité sociale, l'assurance-chômage, les allocations familiales et les pensions de vieillesse universelles, tombent aujourd'hui exclusivement sous la juridiction du gouvernement fédéral.

Améliorations à l'étude

Le but de la conférence, a dit M. Davis, est de trouver les moyens d'améliorer le régime actuel.

M. Davis a souligné que les pensions de vieillesse, les prestations d'assurance-chômage et les allocations familiales peuvent se comparer avec ce qui se fait de mieux ailleurs dans le monde.

Mais le Canada a encore du progrès à faire en ce qui touche les pensions aux veuves et survivants, les bénéfices en cas de maladie et l'assurance-santé.

Le directeur exécutif a annoncé que les participants à la conférence étudieront les questions de l'assitance publique et des pensions de vieillesse en plus du mode de protection le plus efficace que les gouvernements peuvent procurer aux Canadiens.

Des fermiers de Terre-Neuve jettent le lait non vendu; prix élevé

ST-JEAN, T.-N. (P.C.) — Le Telegram, quotidien de St-Jean, Terre-Neuve, rapporte que plusieurs agriculteurs de la région de la capitale terreneuvienne sont forcés de jeter "dans leurs fosses à fumier" le lait qu'ils ne peuvent vendre. Dans la capitale, ajoute le journal, le prix de la pinte de lait varie entre 33 et 40 cents.

Un cultivateur déclare: "Le consommateur devrait pouvoir obtenir du lait à un prix moins élevé. Le prix de la pinte de lait devrait être réduit d'au moins 10 cents. De la sorte nous pourrions vendre du lait".

Les modalités des bills 27 et 28

Le bill no 27, distribué ce matin à l'Assemblée Législative, rétablit, à compter du premier septembre 1958, le banc de cinq juges pour la Cour du Banc de la Reine, avec pouvoir au juge en chef d'augmenter le nombre, lorsqu'il le croit opportun.

En vertu de la loi relative aux charges municipales ou scolaires, le bill 28, les actions ou demandes relatives à l'usurpation ou l'exercice illégal de charges municipales ou scolaires, relèveront désormais de la compétence exclusive de la Cour de Magistrat.

Le coût des armes conventionnelles devenu phénoménal

EDMONTON. (P.C.). — Le coût des armes conventionnelles est devenu phénoménal au pays, a déclaré hier soir M. Marcel Lambert, député d'Edmonton-Ouest et adjoint parlementaire au ministre de la Défense, M. Pearkes.

Rappelant que les dépenses pour la défense atteignent présentement le chiffre annuel de $1 milliard 750 millions, soit 40 pour cent du produit de toutes les taxes fédérales, M. Lambert a révélé à ce sujet qu'au nombre des armes conventionneles, un navire d'escorte, qui pouvait être construit au prix de $8 millions en 1950, l'a été en 1957 au prix de $23 millions.

Les caribous et les spiritueux dans les Terr. du Nord-Ouest

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, parlement de l'Arctique canadien, tiendra la semaine prochaine, à Yellowknife, sa première session depuis l'élection de quelques-uns de ses membres en août dernier. La session débutera mardi prochain et se terminera probablement le samedi suivant.

On croit que les débats porteront surtout sur la réduction considérable du nombre des caribous dans les territoires et sur la consommation de spiritueux par les Esquimaux.

Protestation rejetée

MOSCOU.—(P. A.)—L'Union soviétique a rejeté les protestations formulées par l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon à la suite de la fermeture de la baie de Vladivostok au transport maritime et aérien. L'Union soviétique a répliqué que cette vaste installation portuaire de l'Extrême-Orient tombe en territoire russe et que les protestations soulignant la violation de la liberté du transport et de la navigation sont "sans fondement".

Dynamitage

OTTAWA. — (P. C.) — On emploiera de 1,600,000 à 2,000,000 de livres de dynamite au mois d'avril en vue de faire sauter deux rochers effleurant la surface de l'eau et constituant une grave danger pour la navigation dans le détroit de Seymour, à 100 milles au nord de Vancouver. Le ministre des Travaux publics, M. Howard Green, a annoncé qu'on déterminera la date de l'explosion d'après les conditions de la marée et de la température.

Le fédéral prête $30 millions au Nouveau-Brunswick

OTTAWA, (P.C.) — Le ministre des Finances a soutenu hier aux Communes que le précédent gouvernement libéral avait refusé de donner suite à une demande de prêt du Nouveau-Brunswick pour permettre à cette province de financer l'aménagement hydro-électrique de la rivière St-Jean.

M. Jean Lesage, ancien ministre des Ressources nationales, a répondu à M. Fleming que le gouvernement de Fredericton avait demandé, non pas un prêt de $30 millions, mais un prêt de $90 millions à des conditions de crédit exceptionnellement faciles. Voilà pourquoi le gouvernement libéral n'a pu donner suite à la demande.

Le débat s'est élevé au moment où M. Fleming exposait les modalités du prêt de $30 millions consenti par Ottawa au Nouveau-Brunswick. Le remboursement sera effectué en huit versements égaux et le taux d'intérêt n'excèdera pas 4 3-4 pour cent.

Le commerce en détail sera meilleur que l'an dernier

NEW-YORK (P.A.) Le nouveau dirigeant de l'Association nationale des marchands détaillants, M. George W. Dowdy, a déclaré hier que le commerce de détail aux Etats-Unis, pour 1958, sera meilleur que l'an dernier, même s'il y a une légère baisse au printemps.

M. Dowdy, de Charlotte, Caroline du Nord, a déclaré : "Je prévois qu'il y aura une certaine baisse dans les affaires au printemps parce qu'on en a déjà tellement parlé."

Ike est dédommagé

WASHINGTON, (P.A.). — Un porte-parole du secrétariat de l'Agriculture a confirmé, mercredi, que le gouvernement a versé au cours des deux dernières années un montant de $2,009.60 au président Eisenrower pour n'avoir pas produit de maïs et de blé sur sa ferme de Gettysburg, en Pennsylvanie. Les paiements ont été faits en vertu du programme visant à restreindre les surplus agricoles.

Au moins 35 discours seront prononcés au congrès libéral

OTTAWA, (P.C.). — Le programme du congrès libéral de la semaine prochaine sera particulièrement chargé.

Rendu public jeudi, le programme indique qu'au moins 35 discours seront prononcés durant la réunion de trois jours, soit plus du double du nombre prononcé durant le congrès conservateur de décembre dernier.

Des discours seront prononcés par des députés fédéraux défaits et élus; d'anciens ministres du cabinet, dont le T. H. C. D. Howe; huit des 10 chefs provinciaux et des représentants des organisations de la jeunesse libérale et des femmes libérables.

M. Duncan MacTavish, président de la Fédération libérale nationale, a déclaré aujourd'hui à une conférence de presse que les discours seront limités à 10 minutes, sauf ceux de M. Ls St-Laurent, le chef démissionnaire, des candidats à la direction et du nouveau chef élu.

Un groupe d'orateurs traitera des questions constitutionnelles, un autre groupe parlera des problèmes économiques, un troisième groupe du développement des ressources et d'autres discuteront la sécurité sociale, l'agriculture, la défense et le développement industriel.

Il n'y aura pas de discours principal comme au congrès conservateur, M. MacTayish a noté que ces discours "n'ont pas telement de portée". Il préfère un caractère "plus spontané" dans les discours venant des délégués.

AMEUBLEMENT DE BUREAUX
Gerard Poulin
CLAVIGRAPHES
770 côte d'Abraham, Québec Tél. LA 2 6870

POUR VOTRE BEBE
Eau stérilisée
SAINT-MALO
Cont. 30 ozs.
Chez votre pharmacien ou épicier :
Embouteillage de Québec Enr.
633, St-Vallier, ouest — Tél. :
LA 5-5358

CATHOLIC TRAVEL LEAGUE
PELERINAGES à LOURDES
avec visites à
ROME et BRUXELLES
EN IRLANDE, EN FRANCE, EN ESPAGNE, ITALIE ET BELGIQUE
via SABENA
BELGIAN World AIRLINES
avec le R.P. Louis-R. LAFLEUR, O.M.I.
du diocèse d'Amos, P.Q.
17 JOURS $995
Extensions en Angleterre, au Portugal (Fatima) et en Suisse
DEPART DE NEW-YORK
LE 5 JUIN 1958
Autres départs : avril à septembre.
Pour renseignements et réservations, écrire
THOS. COOK & SON LTD
1241, rue Peel, Montréal, P.Q., Canada — Tél. : UNiversity 6-7451

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 est, rue ST-JOSEPH, QUEBEC - TEL. : LA 4-1140

1ère victoire des As en 1958 au compte de 6 à 3

Le cerbère Ed Johnson a été fo rt occupé, hier soir, au Colisée

● Cette photo donne une idée du travail du cerbère des Cataractes de Shawinigan qui reçut dans le moins 45 lancers bien placés, hier soir, quand les As de Québec l'emportèrent par 6 à 3. On remarque de g. à d., Johnston, Michel Labadie, Stan Maxwell qui devancent les défenses Léo Amadio, Reggie Flemming et l'ailier Claude Laforge. (Photo l'Action Catholique, R. Bédard).

Le Canadien a participé à un pique-nique au compte de 11-3 aux dépens du Chicago, hier soir

MONTREAL. — (D .N. C.) — Rudy Pilous, un instructeur qui avait un record de deux victoires consécutives dans la ligue Nationale avant son arrivée à Montréal, a pu constater hier soir, qu'il n'était pas facile d'arrêter la puissante machine des Canadiens. En effet, les joueurs de Toe Blake, qui ont démontré encore beaucoup d'ardeur au jeu, ont donné une véritable leçon de hockey aux Black Hawks, pour remporter un triomphe de 11 à 3.

Les Canadiens, ayant remporté leur 7e victoire consécutive, ont déclassé les visiteurs dans tous les domaines. Les Black Hawks ont non seulement déçu sur la défensive, mais Glenn Hall a profité de cette joute pour connaître l'une de ses pires parties depuis ses débuts dans la N. H. L.

Les Canadiens qui ont maintenant une avance de 17 points sur les Rangers, ont ainsi battu leur record de la saison. Ils avaient eu raison des Leafs, de Toronto 9 à 3, le 17 octobre dernier, mais ce soir-là ils étaient au grand complet et ils avaient dans leur alignement Maurice Richard, Doug Harvey et Jean Béliveau. Ces derniers étaient au Forum hier, mais ils ont joué le rôle de spectateurs. Ils ont assisté à un véritable spectacle car leurs coéquipiers n'ont fait qu'une bouchée de leurs rivaux.

Bernard Geoffrion, le meilleur joueur d'avant de la ligue depuis trois semaines, a connu une autre soirée exceptionnelle. "Boom Boom" a réussi son premier tour du chapeau de la saison, ayant déjoué Glenn Hall trois fois. Il a aussi récolté deux "assists".

Geoffrion a ainsi porté son total de points à 41 points, soit seulement six de moins que Dickie Moore ,et Henri Richard, qui ont marqué chacun un but hier soir. Moore et Geoffrion sont devenus, hier, les 3e et 4e joueurs de la ligue Nationale cette saison, à obtenir vingt buts. Ils ont ainsi imité les exploits accomplis par Gordie Howe et Camille Henry.

Tous les joueurs des Canadiens, à l'exception de Jacques Plante, Bob Turner et Dollard St-Laurent, ont figuré dans le pointage contre le Chicago, qui a fait vraiment pitié.

Bert Olmstead, ayant connu une autre bonne soirée, a réussi un but et quatre assists, Gene Achtymichuk, 2 buts, un assist; J.-G. Talbot un but, 2 assists; Don Marshall, trois assists; Marcel Bonin, un but et un assist; André Pronovost, un but; Moore, un but; Pronovost, 2 assists; Henri Richard, un but et un assist; Floyd Curry, Phil Goyette et Tommy Johnson, ont reçu chacun une assistance.

Les Canadiens ont donc accumulé un total de 30 points au cours de cette joute, et Rudy Pilous devait avoir hâte que la partie prenne fin.

Glen Skov, Billy Dea et Pierre Pilote ont compté les buts du Chicago. Skov et Pilotte ont déjoué Plante, alors que les Canadiens avaient un ou deux joueurs au banc du pénitencier.

La victoire des Canadiens a été éclatante, mais elle a été couteuse. En effet, Henri Richard a été blessé vers la fin de la troisième période quand il a été mis en échec par Eric Nesterenko.

"Pocket" souffre d'un "charley Horse" à la cuisse gauche et l'on doute qu'il puisse jouer demain contre les Rangers.

Les Canadiens ont maintenant un record de 14-4-2 à Montréal et ils ont battu les Black Hawks pour la sixième fois en sept joutes. L'autre partie a été nulle.

Glenn Hall a reçu 42 lancers contre 23 pour Jacques Plante. Talbot et Tommy Johnson ont abattu de la besogne admirable à la ligne bleue et ils ont du jouer durant environ 35 minutes.

L'arbitre Red Storey a infligé dix punitions, cinq à chaque équipe.

Première période
1—Montréal, H. Richard (Olmstead) 2.11
2—Chicago, Skov (Vasko, Murphy) 5.03
3—Montréal, Bonin (H. Richard, Provost) 7.20
4—Montréal, Achtymichuk (Geoffrion, Olmstead) 9.30
5—Chicago, Dea (Kachur, Hull) 14.42
6—Montréal, Moore (Marshall, Bonin) 17.42
7—Montréal, Geoffrion (Marshall, Olmstead) 19.37
Puns : Johnson, 3.46; Turner, 4.38; Pilote, 9.53; Marshall, 15.33.

Deuxième période
8—Montréal, Geoffrion 3.38
Puns : Talbot, 13.32; Pilote, 16.20.

Troisième période
9—Montréal, Geoffrion (Achtymichuk, Talbot) 1.48
10—Chicago, Pilote (Reibel, Vasko) 6.52
11—Montréal, Achtymichuk (Geoffrion, Olmstead) 7.27
12—Montréal, Pronovost (Provost, Johnson) 8.39
13—Montréal, Olmstead (Marshall, Talbot) 10.47
14—Montréal, Talbot (Curry, Goyette) 19.19
Puns : H. Richard, 5.27; Pillote, 8.45; Hall, mauvaise conduite purgée par Kachur, 8.45; Nesterenko, 10.30.

ARRETS :
Hall .... 10 11 10— 31
Plante .... 6 6 8— 20

LE HOCKEY

HIER

Ligue NATIONALE
Chicago 3, Montréal 11
Boston 1, Détroit 6

Ligue du QUEBEC
Trois-Rivières 3, Chicoutimi 1
Shawinigan 3, Québec 6

Ligue JUVENILE
St-Rodrigue 4, St-Pascal 3

Ligue OHA-NOHA
Sault-Ste-Marie 1, Whitby 11
Chatham 4, North Bay 2

Ligue JUNIOR A Ontario
St. Catharines 5, Hamilton 2
Guelph 2, Peterborough 3

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
Springfield à Cleveland
Buffalo à Rochester

Ligue JUVENILE
Ste-Foy vs St-Dominique

Ligue QUEBEC-MONTMORENCY
Courville vs Boischatel
Montmorency vs Villeneuve
Giffard vs Beauport

Ligue METROPOLITAINE
N.-D.-G. vs National
St-Laurent vs Lakeshore

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	39	26	8	5	147	80	57
New-York	41	16	17	8	106	112	40
Détroit	40	15	18	7	87	115	37
Boston	39	14	17	8	104	104	36
Toronto	39	13	18	8	108	110	34
Chicago	38	13	19	6	72	103	32

Ligue AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	39	24	12	3	137	104	51
Cleveland	37	20	15	2	120	81	42
Providence	37	18	17	2	129	122	38
Bufalo	36	15	19	2	119	133	32
Springfield	39	13	21	5	114	147	31
Rochester	36	14	20	2	102	134	30

Ligue du QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	35	22	10	3	140	108	47
Shawinigan	37	18	16	3	141	134	39
As de Québec	35	16	17	2	111	116	34
Montréal	34	14	17	3	102	101	31
Tr.-Rivières	41	14	24	3	100	134	31

Ligue METROPOLITAINE

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Jérôme	22	15	4	3	160	48	33
Snowdon	23	11	7	5	98	82	27
N.-D.-G.	20	7	9	4	66	90	18
Lakeshore	20	0	17	3	46	138	3

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent	22	17	3	2	92	59	36
Québec	19	11	6	2	93	65	24
National	21	5	12	4	53	72	14
Lachine	19	4	12	3	61	103	11

Ligue INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Donnacona	12	10	2	0	65	39	20
Lévis	14	7	7	0	66	59	14
St-Sauveur	14	7	7	0	57	58	14
Patro Q.-O.	14	7	7	0	54	48	14
Beaupré	13	6	7	0	54	66	12
As	13	3	10	0	36	62	6

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	2	2	0	0	10	6	4
McGill	2	1	1	0	9	9	2
Toronto	1	1	0	0	3	2	2
Laval	3	0	3	0	8	13	0

Ligue CAMP VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
CATS Dépôt	6	4	0	2	27	15	10
1er Bat. R22R	6	3	3	0	18	19	6
Combines	6	2	3	1	15	25	5
2e Bat. R22R	6	1	4	1	16	18	3

Ligue PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	2	2	0	0	14	8	4
Loups	2	2	0	0	13	8	4
Castors	2	0	2	0	8	11	0
Aigles	2	0	2	0	8	16	0

Ligue QUEBEC-MONTMORENCY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	9	9	0	0	56	9	18
Boischatel	9	6	3	0	33	28	12
Villeneuve	9	4	5	0	26	24	8
Beauport	8	3	5	0	21	33	6
Montmorency	9	2	6	1	16	39	5
Giffard	8	1	6	1	15	34	3

Le Trois-Rivières a battu Chicoutimi 3-1

Chicoutimi. (DNC). — Jeudi soir, au Colisée de Chicoutimi, devant quelque deux mille personnes, les Saguenéens de l'endroit décimés par les blessures, durent s'incliner au compte de 3 à 1 devant le Trois-Rivières. quèrent les buts pour les Lions Belisle, Cleary et Collins martandis que Hicks évitait le blanchissage aux siens. La prochaine partie locale aura lieu dimanche après-midi contre les Cataractes de Shawinigan.

Contrairement aux parties précédentes, la rencontre débuta lentement et le jeu fut assez mêlé, mais le Trois-Rivières réussit quand même à ouvrir le pointage à 6 h. 30 grâce à un but de Cleary sans aide. Plus tard, les Saguenéens jouèrent avec l'avantage numérique d'un homme mais ne réussirent pas à compter. Par la suite, les deux équipes ne parvinrent pas à se démêler et le jeu demeura très monotone.

Au début du second engagement, Marcotte des Lions fut puni pour interférence mais les gars de Renaud n'ont pas trouvé le fond des filets. Une bagarre faillit éclater entre Hanna et Leclair mais les arbitres intervinrent à temps pour rétablir l'ordre. Le jeu se fit un peu plus rapide et les chances de compter furent plus nombreuses. Gerry Brassard, le gardien substitut des Saguenéens, reçut le disque en plein visage mais revint quand même au jeu quinze minutes plus tard. Greig Hicks égalisa finalement les chances en déjouant Marcotte après une magnifique montée individuelle. Une assistance fut décernée à Pichette.

Les Saguenéens redoublèrent d'ardeur à la dernière période et Marcotte fut appelé à exécuter de beaux arrêts en particulier devant le trio formé de Rousseau, Leclair et Perreault. Georges Roy fut tout simplement merveilleux à la défensive et aussi à l'offensive, mais les Lions reprirent l'avantage une seconde fois grâce à un but de Bélisle, assisté d'Anderson et Leclerc. Par la suite, les Saguenéens organisèrent plusieurs montées massives mais dame chance oublia de leur sourire. A la dernière minute, Collins lança dans les filets déserts.

Première période
1—Trois-Rivières: Cleary 6.11
Punitions: Leclair 1.03, Leclerc 10.05, Mascotto 15.35.

Deuxième période
2—Chicoutimi: Hicks, Pichette 19.26
Punitions: Mascotto 2.20, Hanna 7.20, 14.57, Leclair 7.20, Roy 13.16.

Troisième période
3—Trois-Rivières: Belisle, Anderson, Leclerc 13.30
4—Trois-Rivières: Collins, Leclerc 18.48
Punition: Mascotto 10.49.

Lucille Wheeler se classe vingtième à Grindelwald

GRINDENWALD, Suisse, (P.C.) — Les Canadiennes n'ont pas obtenu trop de succès dans l'épreuve de slalom spécial des concours de ski féminin internationaux de Grindenwald, en Suisse. Lucille Wheeler de St-Jovite s'est classée vingtième avec un temps d'une minute, 36 secondes et sept dixièmes.

L'Autrichienne Putzi Frandel a remporté les honneurs de l'épreuve en une minute, 29 secondes et cinq dixièmes. Anne Heggtveit, d'Ottawa, a pris la 26e place avec un temps d'une minute, 37 secondes et six dixièmes.

La vente de Usher fait prévoir un échange aux majeures

Washington — (P.A.) — Les Sénateurs de Washington ont vendu le voltigeur de centre Bob Usher aux Marlins de Miami, de la Ligue Internationale, laissant entrevoir la possibilité d'une transaction prochaine avec un autre club des ligues majeures. Cal Griffith, président des Sénateurs, est depuis longtemps à la recherche de voltigeurs de calibre supérieur.

Hier, Griffith n'a pas voulu donner de détails, mais il a révélé que les Red Sox de Boston semblent intéressés à obtenir le joueur d'intérieur Pete Runnels et le receveur Lou Berberet. Une rumeur circule à l'effet que les Red Sox cèdent aux Sénateurs Norm Zauchin, un joueur de premier but, et une couple de joueurs des ligues mineures, dont Albie Pearson, du San Francisco, de la Ligue du Pacifique.

A Boston, Joe Cronin, gérant général des Red Sox, n'a pas voulu faire de commentaires.

Cours du club Ecole St-Castin

Les cours de ski réservés aux membres du Club-Ecile débuteront samedi, 11 janvier, à 2 h. 30. Toutes celles qui veulent améliorer leur technique de même que celles qui en sont encore à leurs débuts sont instamment priées d'y assister dans leur propre intérêt.

Henri Bergeron et Suzanne Masson, tous deux instructeurs diplômés de l'Association des moniteurs de Québec, seront chargés des cours qui auront lieu le samedi de 2h.30 à 3h. 30 et le dimanche de 11h. 30 à 2h. 30 et de 2h. 30 à 3h. 30.

L'assiduité sera récompensée et des concours auront lieu régulièrement pour juger des progrès de chacune. Le classement se fera dimanche le 12 janvier. (Ne pas oublier les dossards, dimanche le 19). Le rassemblement se fera à la cloche aux heures ci-haut mentionnées.

LUTTE A LA TOUR
ce soir, à 8 hres 30
FINALE PAR EQUIPES
Don Leo Jonathan
et
Wladeck Kowalski
contre
Vern Gagné et
Pat O'Connor
SEMI-FINALE
André Bollet vs
Paul Baillargeon
2 autres combats 2
Adm.: $1.00, $1.25, $2.00
(toute taxe incluse)
Réservations : Tél.: LA 2-4818

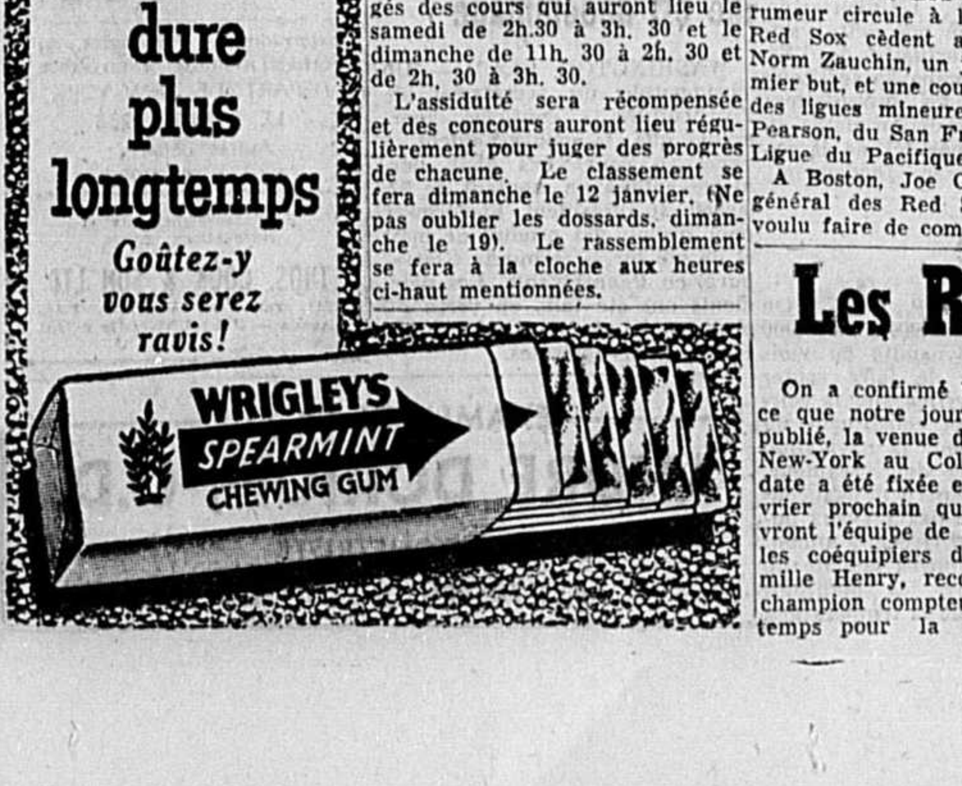

L'omnium canadien à Mayfair, Edmonton et à Scarboro, Toronto

Toronto — (P.C.) — L'omnium de golf canadien aura lieu au club Mayfair d'Edmonton, du 20 au 23 août prochain. C'est ce qui a été annoncé hier par la Royal Canadian Golf Association.

Un porte-parole de l'Association a laissé entendre que Torakichi Nakamura et Kiachi Ono, du Japon, participeront à cet important tournoi de 72 trous, qui aura lieu en Alberta pour la première fois de son histoire.

L'omnium amateur canadien sera disputé au club Scarboro de Toronto, du 21 au 26 juillet.

Combat remis entre Johansson et Erskine

Londres — (P.A.) — Le combat de championnat européen entre le titulaire poids lourd Ingemar Johansson et Joe Erskine, champion de l'Empire britannique, a été remis au 21 février. Cette décision a été prise à la demande du promoteur suédois. Erskine quittera la Grande-Bretagne pour la Suède le 16 février.

REVERE, Mass. — Joe Bevlin, 150½ livres, de Boston, a défait par k.o. technique, à la 3ème ronde, Dick McCarthy, 161½ livres, de Medford.

Les Rangers à Québec

On a confirmé hier à Québec ce que notre journal avait déjà publié, la venue des Rangers de New-York au Colisée local. La date a été fixée et c'est le 5 février prochain que les As recevront l'équipe de Phil Watson et les coéquipiers du fameux Camille Henry, reconnu le grand champion compteur de tous les temps pour la période qu'un joueur figure sur la glace.

A plusieurs points de vue, le retour de Watson et Camille en notre ville suscite un vif intérêt. On verra aussi toutes les autres vedettes du club comme Fontinato, Gadsby, Marcel Paillé, si ce dernier retombe dans les bonnes grâces de Watson, Ciesla, Henbenton, le capitaine Sullivan et autres.

Le Québec vient finalement à bout de son rival, le Shawinigan, déclassé en 3e session

(Par L.-A. FRENETTE)

Les As de Québec ont enfin remporté leur première victoire en 1958 en imposant un cuisant échec de 6 à 3 aux Cataractes de Shawinigan hier soir au Colisée local. Ce gain a diminué la forte marge de sept points que possédait le détenteur de la deuxième position sur les hommes de Joe Crozier. Ce dernier a eu beaucoup de succès à diriger ses joueurs sans participer à la partie en raison d'une blessure à une cheville. Six compteurs différents ont pris part au pointage dans le camp des vainqueurs tandis qu'Al Johnson se signalait pour les perdants avec deux buts. C'est le vétéran Gerry Désaulniers qui fut crédité du troisième but. Les locaux qui doublèrent les points des perdants avec trois buts sans réplique au cours du dernier vingt furent dans l'ordre: Maxwell, Gagnon, son 20e de la saison; Picard, Sabourin, Lamirande et Cherry. C'est dire que trois défenses furent récompensées de leur travail à l'attaque. La rencontre fut fort corsée au cours des deux premières périodes puis le Québec démontra sa supériorité au dernier engagement, groupant près de 20 lancers sur Ed Johnston contre six sur Dufour. Chaque club sut profiter de l'avantage numérique une fois et les As complétèrent le pointage alors que les deux clubs jouaient à quatre contre quatre. Le Québec a protégé son avance en troisième position, mais le Shawinigan est toujours en avant par cinq points.

UN BEAU DUEL DE CERBERES

Dès les premières minutes de jeu, les As travaillèrent avec ardeur et donnèrent une idée qu'ils voulaient gagner. Cependant c'est le Shawinigan qui prit les devants à la 5e minute sur un but de Johnson qui se faufila près de Dufour au cours d'une attaque en masse. Les As exécutaient le même manège deux minutes plus tard pour égaliser 1-1, Maxwell étant crédité du point. Après ces deux ouvertures suscitées à l'embouchure des buts, les deux équipes jouèrent à chance égales, mais les As auraient pu compter davantage si la malchance ne s'était pas acharnée à Cossette et Hayden.

Dufour se signala contre Bev Bell, un ardent adversaire durent la joute. Il y eut de l'excitation dans l'assistance quand Cossette exécuta une superbe passe à Maxwell qui fut bloqué par le cerbère Johnston au dernier mouvement. Nous avons compté 12 lancers sur Dufour et 14 sur Johnston.

DES BUTS EGALISATEURS

A tour de rôle, les deux clubs prirent l'avantage. Pour la première fois, les As eurent les devants sur un point de Jacques Gagnon, son 20e franc but de la saison. Le disque demeura devant la cage et Teal poussa finalement le disque que Gagnon fit pénétrer dans les filets. Un lancer très dur et haut de Johnson trompa Dufour en ricochant sur son estomac et dans le gant pour pénétrer ensuite dans la cage. Au cours d'une mêlée, le Shawinigan reprit les devants sur un but de Désaulniers alors que Labadie était au pénitencier. Labadie n'avait pu freiner et la défense Labrosse avait encaissé un dur coup d'épaule qui heureusement ne blessa pas le joueur des Cataractes. Il fallait venger cette punition coûteuse involontaire. Jean-Marc Picard fut le héros quand son boulet à demi-caché du cerbère, frappa le poteau du centre, égalisant 3 à 3. Nous jugeons que ce lancer changea la situation, le Shawinigan semblant atterré sur ce point compté de la ligne bleue. Johnston avait été aux prises avec onze lancers et Dufour, douze.

LES AS L'EMPORTENT

Après avoir tant travaillé durant les deux premières périodes sans faire un maitre, les As obtinrent finalement du succès au dernier engagement et furent récompensés de leur désir de vaincre et de leur persévérance à l'ouvrage. Le Shawinigan tenta bien de s'opposer car ce ne fut pas une victoire facile, mais le Québec eut tout de même le meilleur. Le pilote Fred Shero encaissa une punition et ce fut le déclenchement, les As profitant à leur tour de l'avantage numérique. Une série de belles passes donnèrent le disque à Sabourin qui prit la mesure du cerbère sur un coup de près. Skip Teal perdit une belle opportunité de compter par la suite. La victoire souriait aux As quelques secondes plus tard sur un boulet de Lamirande. Atwell nuit involontairement en cachant la vue de Johnston qui ne vit pas le boulet lancé près de la ligne bleue. Vers la fin de la joute, une marge de trois points était complété sur l'un des plus beaux points de la soirée quand Cherry capta le disque devant Johnston sur un lancer de Hayden. Ce dernier donna une idée de son savoir-faire au cours de la joute en transportant très souvent le disque. Si Dufour eut les honneurs de la partie, Johnston ne fut pas moins brillant, aux prises avec une vingtaine de lancers dans la troisième période.

La prochaine joute locale n'aura lieu que le 21 janvier prochain avec la venue du Royal de Montréal.

SHAWINIGAN — Buts : Johnston; défenses : Amadio, Hodgson, Fleming, Labrosse; avants : Desaulniers, Wray, Laforge, Bouchard, Shero, Mekilok, Denis, Bell, Attwell, Johnson.

QUEBEC — Buts : Dufour; défenses : Lamirande, Cherry, Picard, Blaine; avants : Hayden, Sleaver, Sabourin, Teal, Gagnon, O'Ree, Labadie, Maxwell, Cossette, Pichette.

Arbitre : Alex Barilko; juges de lignes : F. Roy, C. Légaré.

Première période
1—Shawinigan, Johnson (Wray, Labrosse) 5.58
2—Québec, Maxwell (Cossette, Labadie) 7.36
Puns : Sleaver, 14.24; Hodgson, 18.07.

Deuxième période
3—Québec, Gagnon (Teal) 2.18
4—Shawinigan, Johnson (Fleming, Wray) 8.07
5—Shawinigan, Desaulniers (Denis, Bell) 11.15
6—Québec, Picard 13.43
Puns : Bell, 3.10; Labadie, 10.00; Sleaver, 16.10.

Troisième période
7—Québec, Sabourin (Sleaver, Cherry) 7.49
8—Québec, Lamirande (Sabourin) 13.43
9—Québec, Cherry (Hayden, Sabourin) 18.40
Puns : Shero, 7.29; Bouchard et Picard, 17.51.

ARRETS :
Johnston .... 13 9 16— 28
Dufour .... 10 10 6— 26

La cédule des joutes des Dunlops en Europe

WITBY, Ont. (P.C.) — La direction des Dunlops de Whitby, les représentants du Canada au tournoi pour le championnat mondial de hockey amateur, qui débutera en Norvège le mois prochain, a divulgué hier les dates de quelques-unes des joutes que l'équipe canadienne disputera au cours de son séjour en Europe. Le tournoi sera disputé à Oslo du 28 février au 9 mars.

Les Dunlops, qui ont remporté la coupe Allan en 1957 pour devenir champions senior du Canada, s'embarqueront à New-York le 29 janvier prochain, à bord du Queen Mary.

Ils joueront à Harringay, en Angleterre, le 5 février; à Francfort, en Allemagne, les 8, 9, 10 et 11 février; à Stockholm, les 13, 15, 16 et 18 février; à Oslo les 20 et 21 février; à Stockholm encore, les 23, 25 et 26 février; à Oslo, pour le tournoi, du 28 février au 9 mars; à Zurich, en Suisse, les 11 et 12 mars; à Glasgow, Ecosse, le 17 mars, les 19 et 20 mars.

Les Dunlops s'embarqueront pour le voyage de retour au Canada le 21 mars.

Une baisse dans le salaire pour Berra

New-York — (P.A.) — Le receveur Yogi Berra a signé hier son contrat avec les Yankees de New-York, mais il a dû accepter une réduction de salaire en vue de la prochaine saison. Berra a reçu $55,000 en 1957, mais il touchera $5,000 de moins cette année. Berra n'a frappé que pour une moyenne de .251 la saison dernière.

AU CURLING

Le tournoi pour déterminer le championnat scolaire de Québec et le droit de jouer dans le tournoi provincial a commencé hier après-midi au club Victoria. St. Pats High School a alors remporté une victoire de 11-7 contre l'équipe St-Michel de Sillery. La partie fut très serrée puisque chaque équipe gagna cinq bouts.

Ce tournoi se poursuivra jusqu'au 17 janvier, sur une base "round-robin", et voici le programme pour le reste du tournoi :

Aujourd'hui au Québec
St. Pats High School vs Québec High School.
St-Michel de Sellery vs Académie de Québec.

Samedi, 11 janvier, au Victoria
Québec High School vs Académie de Québec.

Vendredi, 17 janvier, au Québec
Académie de Québec vs St. Pats High School.

Vendreid, 17 janvier, au Jac.-Cartier
St-Michel de Sillery vs Québec High School.

AU CLUB QUEBEC

Le tournoi mixte "Wills and Co. Limited", qui se poursuivra pendant huit samedis, sera inauguré demain. Il remplace la compétition "Mathie" qui avait été si populaire dans le passé. Après les rencontres de demain, le tournoi ne reprendra que le 25 janvier.

CLUB ETCHEMIN

Les résultats des parties jouées hier dans le tournoi Archi-Duchesse ont été les suivants : J. St-Hilaire 8, A. Demers 7; E. Poulin 10, L. Lambert, 7; J. Roberge 8, M. L'Heureux, 5; et S. Lambert 7, A. Lecours 5. Les matches se poursuivront ce soir à 7 h. 30 et 9 heures.

Le tir au Casting

Les directeurs de la section du tir du Castings Club de Québec ont le plaisirs d'informer leurs membres, ainsi que tous les intéressés au tir à la carabine sportive de calibre .22 qu'il y aura la reprise des activités, tous les mardi et vendredi de chaque semaine.

Nous commencerons dès ce soir, le choix des tireurs qui formeront les équipes pour les concours du Club de la P.Q.R.A. Montréal et du C.C.A.M. National; nous comptons sur vous tous, afin de former des équipes qui pourront se signaler comme en 1957 en remportant des championats provinciaux et nationaux.

OAKLAND, Californie. — Kenny Lane, 139 livres, de Muskegon, Michigan, a défait aux points, en 10 rondes, Johnny Gosalves, 140 livres, de Oakland.

Paillé menacé d'être remplacé par Worsley

NEW-YORK, (P.C.) — Phil Watson, l'instructeur des Rangers de New-York, a averti hier son gardien de buts, Marcel Paillé, qu'il lui accordait un délai de deux jours "pour se réhabiliter et se mettre à produire". Il l'a averti que si sa tenue ne s'améliore pas dans les deux prochaines joutes des Rangers, il sera remplacé par Lorne Worsley.

"Paillé devra faire du bon travail en fin de semaine, contre les Canadiens de Montréal et les Red Wings de Détroit", a déclaré Watson. "S'il n'y a pas d'amélioration, nous ferons revenir Worsley de Providence.

Paillé, considéré comme un des meilleurs gardiens de buts à sa première saison dans la ligue Nationale, a alloué 16 buts dans ses trois dernières joutes. Watson, mécontent de sa tenue, l'a accusé de trébucher partout devant sa cage.

Worsley était le gardien de buts régulier des Rangers jusqu'à ce qu'il soit blessé, au début de la saison. Il fut envoyé à Providence et Paillé vint prendre sa place dans les filets des Rangers.

Les Rangers, qui étaient solidement installés en deuxième place jusqu'à ces derniers jours, sont encore à cette position mais leur avance a considérablement diminué. Ils ne sont plus maintenant que huit points en avant des Black Hawks de Chicago, détenteurs de la dernière place dans le circuit à six équipes.

Finale d'équipes et Bollet vs Baillargeon, ce soir, à la Tour

Pas mal du tout cette réalisation No. 2 pour 1958 sous la baguette magique du promoteur Roland Ste-Marie. Une finale par équipes entre le duo Kowalski-Jonathan et le duo Vern Gagné-O'Connor. Ce combat principal 2 de 3 a tout ce qu'il faut pour maintenir la foule sur pied et lui procurer toutes les émotions voulues du début à la fin. On connait suffisamment le style particulièrement dur de Kowalski et Jonathan, et l'on sait sans aucun doute le style scientifique de Gagné et O'Connor. Reste à savoir qui des deux clans a les meilleurs atouts pour l'emporter.

En semi-finale, ce sera une rencontre entre Bollet devenu fantasque au possible et Paul Baillargeon. Baillargeon peut moucher Bollet en un tour de poignet dans une bataille de rue et le faire passer par-dessus le bloc avoisinant, mais, dans l'arène, c'est une tout autre affaire, et les officiels de la Commission locale sont là pour les règlements. — Baillargeon a déclaré : "Quel sera le bouffon qui sera envoyé pour arbitrer ce combat ce soir? J'espère qu'il ne sera pas de la même sole que les autres qui l'ont précédé. On semble avoir une adoration toute particulière pour les lutteurs étrangers surtout s'ils viennent de France, mais comme je les ai vus à l'oeuvre et comme certaines chemises particulières me sont demeurées à l'idée, j'espère qu'on saura pour une fois me donner justice et que certains jeunes à l'essai par la Commission locale trouveront autre chose à faire ce soir en dehors de leur métier pour nous laisser tranquilles et ne pas venir gâter la sauce et entacher un record que je tiens à garder intact."

En spécial, ce sera le champion hongrois Bob Nandor contre Manuel Cortez; et en préliminaire, le sympathique Larry Moquin nous reviendra contre Tony Savoldi.

Pop Ivy quitte les Eskimos pour Chicago

Edmonton — (P.C.) — Frank Pop Ivy a été embauché comme instructeur des Cardinaux de Chicago, de la Ligue de football Nationale des Etats-Unis, a révélé hier soir un porte-parole des Eskimos d'Edmonton.

Ivy, âgé de 41 ans, a conduit les Eskimos à trois conquêtes consécutives de la coupe Grey, en 1954, 1955 1956, et à la première place dans le classement de la Conférence de football de l'Ouest, en 1957.

Ivy quitta l'Université de l'Oklahoma en 1954 pour assumer la direction des Eskimos. Comme joueur de l'équipe de l'Université de l'Oklahoma, en 1939, il obtint une classification d'All-American. Il joua plus tard comme ailier avec les Steelers de Pittsburgh et les Cardinaux de Chicago, dans la Ligue Nationale.

En 1948, il retourna à son alma mater comme adjoint de l'instructeur Bud Wilkinson. A Edmonton, il succéda à Darrel Royal, maintenant instructeur de l'équipe de l'Université du Texas.

Un innovateur

Originaire de Skiatock, Oklahoma, Ivy est l'instigateur, au Canada, du genre de football qui caractérise le jeu dans l'Ouest canadien et qui commence à s'étendre dans l'Est. Formé à l'Université de l'Oklahoma, il a implanté dans l'Ouest le style de son alma mater, considérée comme le domicile des meilleures équipes de football collégiales en Amérique. Tout comme les équipes d'Oklahoma, les Eskimos ont pratiqué un jeu au sol, jeu qui a relégué la passe au second plan.

Le contrat d'Ivy avec l'équipe d'Edmonton ne devait expirer qu'à la fin de la saison prochaine. La direction des Eskimos lui avait cependant accordé la permission de négocier avec les Cardinaux et lui a souhaité bonne chance dans sa nouvelle entreprise.

Un porte-parole des Eskimos a déclaré que Ray Prochaska, âgé de 38 ans et l'adjoint d'Ivy, s'est vu offrir le poste d'instructeur de l'équipe d'Edmonton. Prochaska n'a cependant pas encore décidé s'il acceptera ou refusera le poste.

Ivy et Prochaska sont actuellement à Chicago. Prochaska, un ancien ailier de l'Université du Nebraska, a été instructeur adjoint de l'équipe de son alma mater.

St-Rodrigue gagne

Le St-Rodrigue l'a emporté difficilement par 4-3 contre le St-Pascal en supplémentaire dans la ligue Juvénile.

André Côté a réussi le but égalisateur de même que le but victorieux du St-Rodrigue pour prendre la vedette. Lorenzo Bonenfant et André Rousseau ont été les autres compteurs des vainqueurs. Pour le St-Pascal, Yvan Chouinard, Michel Cossette et Clément Bidégaré ont compté les buts.

A la suite de cette partie, le St-Rodrigue consolide sa position au deuxième rang du classement dans le circuit Juvénile.

Au tournoi de tennis de l'ouest d'Australie

Perth, Australie — (P.A.) — Les Américains Barry MacKay et Ron Holmberg eta les Australiens Neale Fraser et Mal Anderson sont passés hier en finale des doubles du tournoi de tennis de l'Ouest d'Australie, à Perth. MacKay et Holmberg l'ont emporté par 6-4, 6-4 et 6-4 sur le duo australien formé de Clive Wilderspin et John Blackloch. Fraser et Anderson ont défait Brian Bowman et Geoff Strang en cinq sets, 6-4, 3-6, 6-0, 4-6 et 6-1.

La semi-finale des simples aura lieu aujourd'hui. Anderson affrontera MacKay et Holmberg disputera la victoire à Fraser. Dans la finale des simples féminins, Angela Mortimer, de Grande-Bretagne, a éliminé Delys Blackburn d'Australie, par 6-1 et 6-2.

Victime d'empoisonnement, Yvon Durelle retourne à Moncton

Moncton, N.-B. — (P.C.) — Le champion mi-lourd du Canada et de l'Empire britannique, Yvon Durelle, victime d'empoisonnement à la ptomaine à New-York mardi dernier, est arrivé chez lui à Baie Ste-Anne, au cours de la journée d'hier.

Durelle, classé au deuxième rang parmi les aspirants au championnat mi-lourd du monde, titre détenu par Archie Moore, a déclaré qu'il se ressentait encore légèrement des effets de l'empoisonnement. Durelle a déclaré que ce sont des crevettes qu'il a mangées qui l'ont rendu malade. A New-York, lorsqu'il fut question d'empoisonnement pour la première fois, on avait déclaré que le champion canadien avait été empoisonné par des pétoncles. Durelle est un pêcheur de saumon lorsque son temps n'est pas pris par la boxe.

Durelle devait se battre contre Anthony, ce soir, au Madison Square Garden de New-York, mais la bataille a été remise au 31 janvier. Durelle se reposera chez lui à Baie Ste-Anne pendant quelques jours. Il se rendra ensuite à Moncton afin de se remettre à l'entrainement en vue de son match du 31, contre Tony Anthony.

PETIT SPORT — par Ronson

Le championnat du Commonwealth aux skieurs canadiens

Autre mise au jeu par une duchesse, hier soir

● C'est la duchesse Monique Dionne qui a fait la mise au jeu officielle, hier soir, au Colisée, pour la joute entre les As de Québec et les Cataractes de Shawinigan. Les centres Stan Maxwell et Gene Mekilok se disputèrent la rondelle lancée par la candidate au titre de reine du carnaval de Québec, qui était accompagnée de plusieurs amies et de son intendant, M. Oscar Dorval. (Photo l'Action Catholique, R. Bédard).

Le néo-canadien Semmelink gagne la descente et se classe troisième dans le slalom pour mériter le combiné alpin – Le Canada remporte les premières positions de façon exclusive, hier

St-Moritz, Suisse — (P.C.) — Un étudiant récemment naturalisé canadien a gagné hier le premier championnat de ski du Commonwealth britannique.

John Semmelink, âgé de 19 ans et étudiant en économie à Montréal, s'est particulièrement mis en évidence alors que les concurrents canadiens ont tenu le haut du pavé dans les concours de ski des premiers Jeux d'hiver du Commonwelth britannique.

Semmelink a remporté les honneurs de l'épreuve de descente haut la main et s'est placé troisième dans la course de slalom géant. Semmelink n'a résigné sa citoyenneté hollandaise qu'en novembre dernier.

Arnold Midgeley, âgé de 22 ans, d'Ottawa, s'est classé immédiatement derrière Semmelink. Midgeley, un étudiant à l'Université Western de London, Ontario, s'est classé deuxième dans le slalom et quatrième dans l'épreuve de descente.

John Platt, de Trail, C.-B., a pris la troisième place en gagnant l'épreuve de slalom et en se classant sixième dans la course de descente.

Tenue remarquable

En tout et partout, l'équipe canadienne a très bien figuré. Ses concurrents ont pris les huit premières places dans l'épreuve de descente, les trois premières dans le slalom et les cinq premières dans le total combiné.

Semmelink a parcouru la descente de 2,850 mètres en 2:52.4. Shaun Fripp, d'Ottawa, s'est classé deuxième en 2:57.2 et Jim Quarles, également d'Ottawa, a pris la troisième place en 2:57.3. Ils furent les trois seuls parmi les 43 concurrents à effectuer la descente en moins de trois minutes.

Midgeley s'est classé troisième en 3:01.2. Vinrent ensuite Bill Stevens, de Rossland, C.-B., 3:05.3; Platt, 3:06.3; Jean Léonard, de St-Sauveur, Qué., 3:08.3; et Trevor Klotz, d'Ottawa, 3:09.2.

Dans le slalom, Midgeley a battu Platt à la deuxième épreuve mais le skieur de la Colombie-Britannique l'a quand même emporté en raison de sa meilleure tenue dans la première course. Le temps total de Platt a été de 103.7, soit huit dixièmes de seconde de mieux que Midgeley.

Jeune équipe

Peter Seilern, de Grande-Bretagne, a conservé son championnat britannique en se classant sixième dans le classement général. Il a pris la quatrième place dans le slalom et la 12e dans la course de descente.

Quelque 80 skieurs représentant six pays du Commonwealth ont pris part aux deux épreuves.

L'équipe canadienne est une des plus jeunes à jamais participer à des concours internationaux. L'aîné du groupe est Quarles, un vendeur de produits chimiques de 23 ans. Cinq des concurrents canadiens ont moins de 18 ans. Fred Tommy, d'Ottawa, qui a pris la 11e place dans l'épreuve de slalom, n'a que 16 ans.

Un autre membre de l'équipe canadienne, Dave Jacobs, de Montréal, s'est fracturé une jambe la semaine dernière et sa saison de ski est maintenant terminée. Il est parti pour Montréal par avion mercredi et devrait être chez lui aujourd'hui. Le père de Jacobs est mort la journée que Dave a été blessé dans les Alpes, en dévalant le long d'une pente.

Un défi au hockey

L'équipe de hockey juvénile St-Jean-Baptiste lance un défi à tout club de l'extérieur pour jouer le dimanche après-midi. Pour informations, prière de s'adresser à Gilles Laperrière, tél.: LA 3-4140.

La Ligue du Québec

	Buts	As.	Pts
Denis, Shawinigan	21	31	52
Hicks, Chicoutimi	15	33	48
Guy Rousseau, hicCoutimi	18	25	43
Mekilok, Shawinigan	13	29	42
Gagnon, As de Québec	20	20	40
Laforge, Shawinigan	18	18	36
Sabourin, As de Québec	16	19	35
Mosdell, Montréal	16	19	35
Skip Teal, As de Québec	10	25	35
Smrke, Chicoutimi	13	21	34

Les Red Wings de Détroit déclassent le Boston 6-1 et montent au 3e rang

Détroit — (P.A.) — Les Red Wings de Détroit ont effectué hier soir leur plus soudain réveil de la saison pour vaincre Boston au compte de 6-1 et ravir aux Bruins la troisième place dans le classement de la Ligue Nationale.

Six joueurs différents ont marqué les buts des Wings. Gordie Howe a complété le pointage avec sone 21e but de la saison. Al Arbour a marqué son premier de la saison cependant que Bob Bailey et Nick Mickoski ont compté chacun leur premier depuis leur venue avec les Wings, à la suite de la transaction du mois dernier, avec les Black Hawks de Chicago. Les autres compteurs des vainqueurs ont été Jack McIntyre et Johnny Wilson.

Vic Stasiuk a compté son 15e but de la saison pour les Bruins vers le milieu de la première période, pour égaler le pointage à 1-1. Le but de McIntyre, quatre minutes plus tard, a placé les Wings en avant pour de bon.

Jouant leur troisième joute sous la direction de leur nouvel instructeur, Sid Abel, les Wings ont eu le dessus du pavé du commencement à la fin de la joute, comme l'atteste le nombre de lancers contre les gardiens de buts. Al Millar, qui garde les filets des Bruins à la place de Don Simmons, actuellement au ranart à cause d'une blessure, a été mis à l'épreuve 39 fois, soit 20 fois de plus que Terry Sawchuk dans les filets de Détroit.

En troisième place, les Wings sont actuellement à leur position la plus élevée dans le classement depuis le début de la saison en cours.

Première période

1—Détroit: Bailey, Delvecchio 3.55
2—Boston: Stasiuk, Horvath, Bucyk 11.33
3—Détroit: McIntyre, Kennedy, Kelly 15.15
Punitions: Arbour 5.24, Bionda 7.54 et 15.29, Bailey 11.32.

Deuxième période

4—Détroit: Arbour, Micoski, Bailey 1.37
5—Détroit: Wilson, Kennedy, Pronovost 11.21
Punitions: Toppazzini 11.07, Stasiuk, mauvaise conduite 13.44, Bailey, majeure 14.47, Stanley 14.47, Boivin 15.29.

Troisième période

6—Détroit: Mickoski, Delvecchio, Bailey 11.07
7—Détroit: Howe, Ullman, Poile 13.01
Punitions: Kennedy 2.01, Strate 14.09.

Arrêts:

Millar (Boston)	12	11	10—33
Sawchuk (Détroit)	3	7	8—18

Annexe à l'estrade du terrain de l'Exposition de Toronto

Toronto — (P.C.) — La Commission des parcs de Toronto a adopté hier à l'unanimité un plan pour la construction d'une annexe à la grande estrade du terrain de l'Exposition nationale du Canada. L'addition de cette annexe permettrait l'accommodation de 34,000 personnes et rendrait le site adéquat pour des joutes de football. Le projet, qui est sujet à l'approbation du conseil de ville, sera réalisable au coût de $450,000.

Le projet a été présenté par le contrôleur Ford Brand en amendement à un autre projet présenté l'an dernier par les autorités de l'Exposition nationale et destiné à rendre le stade adéquat pour la présentation de joutes de baseball et de football.

Trimble candidat pour le Chicago

Chicago — (P.A.) — Le nom de Jim Tlimble, pilote des Tiger-Cats de Hamilton, figure sur la liste des candidats logiques au poste d'instructeur des Cards de Chicago, de la Ligue Nationale. Walter Wolfner, gérant général du club, a révélé que le choix du nouveau pilote des Cards a déjà été fait et qu'il sera annoncé officiellement aujourd'hui.

Trimble a signé un contrat de trois ans avec les Tigers - Cats l'automne dernier. Il a déclaré récemment qu'il ne quitterait pas Hamilton et on doute qu'il ait accepté l'offre de Chicago.

Des Russes au tournoi junior de tennis de Wimbledon en 58

Moscou — (P.A.) — La Russie a révélé hier que pour la première fois cette année, ses athlètes prendront part aux concours dans la classe junior, lors du tournoi pour les championnats de tennis de Wimbledon, l'été prochain.

Les joueurs russes participeront également à deux tournois préliminaires avant de se rendre à Wimbledon.

Un porte-parole des autorités sportives soviétiques a déclaré que les joueurs de tennis de la Russie ne sont pas encore prêts à participer aux concours de calibre supérieur. Il a ajouté que les joueurs russes de calibre senior sont trop vieux pour s'améliorer et qu'il n'y a nullement lieu de les envoyer contre des adversaires trop puissants pour eux. Il a précisé que la "nouvelle génération de joueurs de tennis russes promet bien pour l'avenir et qu'ils seront en mesure, d'ici quelques années, de tenir leur bout sur un plan international."

La Colombie veut se séparer de la Canadian Rugby Union

Vancouver — (P.C.) — Les directeurs des Lions de la Colombie-Britannique ont voté hier pour recommander que la Conférence de football de l'Ouest se dissocie de la Canadian Rugby Union.

"Nous sommes d'avis que le football professionnel a des problèmes différents de ceux des autres organisations également gouvernées par la CRU", a déclaré Herb Capozzi, ancien joueur des Alouettes de Montréal et maintenant gérant général des Lions.

Les Lions, tout comme d'autres équipes de la Conférence de l'Ouest et celles du Big Four de l'Est, sont en faveur de la formation d'une organisation de régie au sein du Conseil de football du Canada, qui comprend les neuf équipes professionnelles du pays.

La recommandation des Lions sera soumise aux autorités lors de la réunion annuelle de la Conférence et du Conseil de football du Canada, à Winnipeg, du 17 au 19 janvier.

A l'Intermédiaire

Jean Bédard, joueur de centre du club de hockey Beaupré, a affiché une performance de cinq points au cours de la semaine dernière pour s'emparer de l'exclusivité de la troisième position des compteurs de la Ligue de hockey Intermédiaire. Bédard a maintenant un total de 26 points, soit quinze de moins que le meneur Bernard Guay qui en a 41, et qui dès déjà semble être assuré de remporter le championnat des compteurs. Guy Bélanger, du Lévis, vient au deuxième rang avec 32 points et Raymond Letellier, du Beaupré est quatrième avec 23. C'est Raymond Puchol, du St-Sauveur, qui complète le "big five" avec 22 points.

Les statistiques démontrent que neuf joueurs ont réussi le tour du chapeau, et Bernard Guay en a fait trois alors que Conrad Gagné en a complété deux. Les autres ont été réussis par Rocky Drouin, Clément Ferland, Jean Bédard, René St-Laurent, Raymond Puchol, Fernand Vallières et Gilles Gonthier.

Chez les gardiens de buts, Jean-Claude Grenier, du Patro de Québec-Ouest conserve toujours la meilleure moyenne, mais il a perdu considérablement de terrain sur son plus proche concurrent Maurice Richard, du Donnacona. Grenier a présentement une moyenne de 3.18 comparativement à 3.25 pour le cerbère du Donnacona.

Trois gardiens de buts ont réussi à "blanchir" leurs adversaires depuis le début de la cédule régulière, et l'exploit a été réussi par Jean-Claude Grenier, Jacques Boucher et Maurice Richard.

La meilleure performance affichée par les gardiens de buts la semaine dernière a été réussie par le jeune Guy Duchesne, des As, qui a conduit son club à une brillante victoire de 4 à 3 contre le Lévis pour mettre un terme à une série de neuf défaites consécutives.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Bernard Guay, Lévis	24	17	41
Guy Bélanger, Lévis	12	20	32
Jean Bédard, Beaupré	14	12	26
Ray. Letellier, Beaupré	9	13	23
Ray. Puchol, St-Sauveur	8	14	22
Jacques Guay, Lévis	7	14	21
F. Vallières, Donnacona	15	5	20
E. Trépanier, Donnacona	8	11	19
D. Blais, Patro Q.-O.	6	12	18
P. Drolet, Patro Q.-O.	7	10	17
A. Després, Donnacona	8	8	16
E. Royer, Donnacona	8	8	16
R. Lortie, St-Sauveur	6	10	16
R. Blais, St-Sauveur	8	7	15
R. Drouin, Patro Q.-O.	5	10	15
R. Robitaille, Donnacona	2	13	15

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	Moy.
J.-C. Grenier, Patro Q.-O.	11	35	3.18
M. Richard, Donnacona	12	39	3.25
Guy Duchesne, As	1	3	3.00
J. Bédard, Beaupré	4	15	3.75
Jacques Guay, Lévis	5	20	4.00
J. Boucher, Beaupré	7	29	4.14
R. Corriveau, St-Sauveur	14	58	4.14
A. Turgeon, As	7	29	4.14
Paul-A. Poitras, Lévis	9	39	4.33
Michel Baril, As	5	30	6.00

Jos. Bell brille à la Québec-District avec un triple, 615

Lors du dernier programme disputé le 2 janvier dernier M. Jos. Bell de Hôtel Paul Baillargeon s'est particulièrement mis en évidence en roulant le magnifique triple de 615 composé de 200-232-183, pour s'emparer du meilleur triple individuel de la semaine. M. Chs Robichaud du Garage Genest s'est signalé également en roulant 603. Du côté du meilleur simple André L'Heureux de l'Union Nationale de St-Sauveur roula le magnifique simple de 240. Pour le jeu d'équipe, le club du Garage Genest roula en triple 2585 et Blondeau Autcmobiles s'empara du meilleur simple avec 928.

LES MEILLEURES MOYENNES

1—René Chabot	181.29
2—Guy Chantal	178.3
3—Gaétan Giroux	170.26
4—Marcel Jacques	169.33
5—André Bourdeau	169.29
6—Charles Verret	168.27
7—Jean-Marc Dumas	166.40
8—Jean-Guy Rousseau	166.27
9—Robert Moore	163.60
10—Lucien Dufour	164.14

Joueurs ayant roulé 550 et plus

Jos. Bell de l'hôtel P. Baillargeon	615
Chs Robichaud, Garage Genest	603
Roger Drouin, du Faisan d'Or	577
A. L'Heureux, L'Union Nat St-S.	564
P.-H. Horel du Rest. Chez l'Fdèle	556
Jean Allaire, Salle St-Laurent	555

Plus haut simple individuel : A. L'Heureux, U. Nat. St-S. 240

Plus haut triple individuel : Jos. Bell, Hôtel P. Baillargeon 615

Plus haut simple d'équipe : Blondeau Automobiles 928

Plus haut triple d'équipe : Garage Genest et Frères 2585

EQUIPES AYANT REMPORTE UNE VICTOIRE DE 4 A 0

Chs Mathieu Enr. contre Station Chamard. Salle St-Laurent contre Centre Loretteville — Faisan d'Or entre Tabagie Guérard — Garage Genest contre Magasin Montcalm — Donnacona Bowling contre Centre Durocher — Salle Jobidon contre Chevalier de Colomb 446 — J.-A. Mainguy contre Hurons Gros-Louis — Grenier Furniture contre Rest. Chez Philip.

Equipes ayant roulé un simple de 900 et plus

Blondeau Auto 928, Hôtel P. Baillargeon 926, Garage Genest et Frère 922, Salle St-Malo 909, Union Nat. de Québec-Est 904, St-François d'Assise 902.

Equipes ayant roulé un triple de 2400 et plus

Garage Genest 2585, Hôtel P. Baillargeon 2558, Blondeau Auto 2481, St-François d'Assise 2476, Union Nationale St-Sauveur 2456, Mercerie Galarneau 2454, Union Nat. Québec-Est 2441, Salle St-Malo 2423.

CLASSEMENT DES CLUBS

SECTION I

St-Frs d'Assise	44	17	61
Blondeau Automobile	44	15	59
Union Nat. Québec-Est	41	15	56
Mercerie B. Galarneau	42	13	55
Salle St-Malo	41	13	54
Union Nat St-Sauveur	40	14	54
J.-A. Mainguy et Fils	38	15	53
Notre-Dame de Pitié	38	14	52
Rest. Chez Fidèle	34	15	49
Jean Racine	36	11	47
Centre Durocher	33	12	45
Rest. Chez Philip	30	8	38
Grenier Furniture	27	8	35
Donnacona Bowling	26	6	32
Salle Jobidon	22	7	29
Nesbitt's	21	6	27
Salle Vallières	19	6	25
Côte et Marmen	18	6	24
Hurons Gros-Louis	18	5	23
Chevaliers de Colomb 446	18	4	22

SECTION II

Taverne Doc Har	47	19	66
Hôtel P. Baillargeon	47	18	65
Albert Julien	46	18	64
Faisan d'Or	42	14	56
Faisan d'Or	42	14	56
Jean-Paul Laberge	38	13	51
Nap. Côté Sportif G	37	12	49
Garage Genest	34	13	47
Radix Enr.	31	12	43
Station Chamard	33	10	43
Salle Limoilou	30	10	40
Québec Moving	28	10	38
Chs Mathieu Enr.	28	8	36
Magasin Montcalm	26	8	34
Sylvio Marceau	26	8	34
Salle St-Laurent Beaupré	24	7	31
Philippe Roberge	25	6	31
Brading	22	7	29
Centre Loretteville	21	6	27
Tabagie Guérard	21	6	27
Café Dionne Portneuf	20	5	25

LOS-ANGELES. — Davey Moore, 128 livres, de Springfield, Ohio, a défait par k.o. technique, à la 9ème ronde, Victory Manuel Quijano, 126 livres, de Mexico.

A gauche, coupé sport Impala. Ci-dessus, décapotable Impala.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Impala

...une impressionnante **Chevrolet** nouvelle

Ouvrez bien les yeux! Voici la plus belle de toutes les Chevrolet, l'incomparable Impala: une merveille de voiture, longue de presque dix-sept pieds et demi. Examinez les nouvelles carrosseries. On n'a jamais vu lignes mieux étudiées, plus imposantes. Triples feux arrière, style Sculpturamic, longs filets de métal étincelant, la silhouette la plus basse et la plus audacieuse de l'histoire Chevrolet. Les intérieurs eux aussi dépassent tout ce qui s'est vu jusqu'ici en fait de luxe. Les garnitures mur à mur ne sont rien moins que superbes, et exclusives à l'Impala! Cette voiture est la plus nouvelle de la série entièrement nouvelle des Chevrolet 1958. Passez chez votre dépositaire Chevrolet, vous verrez comme il vous est facile de faire l'acquisition d'une Impala. Ce chef-d'oeuvre de la construction automobile vous attend!

Voyez "Porte Ouverte" le lundi à 9 heures au reseau français de télévision.

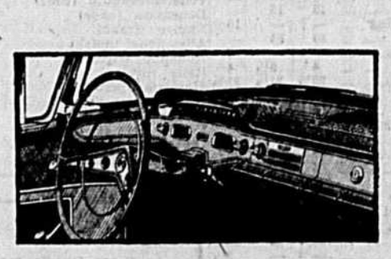

Volant à moyeu profond de voiture sport, disposition ultra-commode des instruments, garnitures d'instruments en relief sur fond de métal brossé — le luxe se révèle partout dans les plus fougueuses des Chevrolet, les Impala! Elles sont fabuleusement nouvelles.

Le vinyle souple, les tissus d'une texture incomparable, les insertions d'aluminium oxydé anodiquement, les nouvelles couleurs ravissantes et un accoudoir escamotable (visible ici) témoignent d'une qualité insurpassable.

Pour ce qui est de la souplesse de roulement, l'incomparable suspension pneumatique Level Air* au quatre roues est le complément idéal de la perfection extérieure de la Chevrolet.

*facultative moyennant supplément

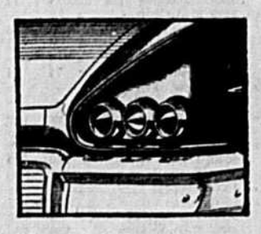

Autre exclusivité Impala: la plus claire de toutes les signalisations. Le groupe des triples feux arrière (doubles feux de position, feux de recul, signaux de virage et d'arrêt) s'intègre entièrement dans un ensemble sans rival!

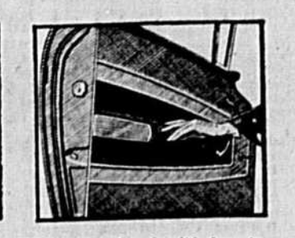

Réflecteur de sécurité dans la porte — exemple typique de ces "extras" fournis sans supplément sur l'Impala — élégamment encastré dans l'accoudoir, pour avertir les voitures qui vous doublent la nuit que votre porte est ouverte.

Merveille de la catégorie a prix modique!

C-1058F

CHEVROLET 1958!

Laporte Automobiles, Ltée — 250 est, Boul. Charest — Québec, P.Q. — Tél. : LA 5-4531

Albert Barré Automobiles Ltée — 1095, de la Canardière, — Québec, P.Q. — Tél. : LA 9-3331

Bourse de TORONTO

Fluctuations des moyennes
9 janvier 1958

Industriels	405.15	—0.68
Mines d'or	71.51	—0.65
Métaux	147.96	+0.60
Pétroles	131.42	—1.92

Cours fournis par la Presse Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm
INDUSTRIES				
Abitibi	860	25½	25	25½
Acad Atl	350	9¼	9¼	9¼
Acad Atl A	25	19¾	19¾	19¾
Agnew S	50	8	8	8
Alta Dist	1200	180	140	140
Algoma	335	23¼	23¼	23¼
Alumini	484	28⅝	28¼	28¼
Argus	225	15	15	15
Argus 2.40 pr	25	43½	43½	43½
Ashdown B	200	13	12¼	12¼
A Art	300	8½	8½	8½
A Art debs	20	97½	97½	97½
Atlas Steel	418	17	17	17
Bnk Mont	810	40	39¾	40
Bank N S	53	51¼	51¼	51¼
Bath Pow A	40	40	40	40
Bell Phone	2019	40¾	40⅜	40½
Bowater pr	15	40½	40½	40½
Bowat 5½ pr	70	44½	44½	44½
Bowes	135	15½	15½	15½
Brazil	1437	6⅝	6⅝	6⅝
Br Tnk	10	16¼	16¼	16¼
Bright	20	17½	17½	17½
B A Oil	1795	35¾	35	35
B C E 4 pr	12	78	78	78
B C E 5 pr	25	47½	47½	47½
B C Forest	1035	10⅛	9½	9½
B C Pow	1160	38½	38¼	38¼
B C Phone	186	40	40	40
Brown	300	10¼	10⅛	10⅛
Build prod	10	36	36	36
Bullochs A	100	5½	5½	5½
Burns	100	10⅝	10⅝	10⅝
Cal Pow	10	63¼	63¼	63¼
Can Cem	60	26	26	26
C C C Stone	125	7½	7½	7½
Can Malt	25	52	52	52
Can Malt pr	100	24	24	24
C Pack B	200	34¼	34¼	34¼
C S L pr	215	12	12	12
C Bk Com	499	41¼	41	41¼
Cdn Brew	980	26¼	25¾	26¼
Cdn Can A	35	13½	13½	13½
Cdn Celan	62	5	5	5
C G Sec A	100	17	17	17
C Hydro Cr	15	7½	7½	7½
Cdn Oil	124	26½	25¾	26
Cdn Oil 5	5	97½	97½	97½
C Oil wts 55	600	385	385	385
C P R	3477	23½	23¼	23⅜
Cdn Pet pr	50	16	16	16
C vickers	50	21	21	21
Chrysler	20	56¾	56¾	56¾
Cric Bar A	70	6	5	5
Cockshutt	1125	8¼	8¼	8¼
Conf life	25	98	98	98
Con Gas	821	30	29¼	30
Con Gas A	10	104½	104½	104½
Corby vt	167	17	17	17
Corby B	10	17	17	17
Crstbrk	100	165	165	165
Crown Trust	20	17	16½	16½
Crown zell	100	44½	44½	44½
D Bridge	525	23⅜	23¼	23⅜
D Fndry	362	24	24	24
D Magnes	225	11¼	11¼	11¼
D Steel ord	200	18⅜	18¼	18¼
Dom Stores	240	53½	53½	53½
Dom Tar	1037	10⅝	10⅝	10⅝
East Steel	500	60	60	60
Equit Life	25	47	47	47
Fam Play	25	14¾	14¾	14¾
Fanny F	1	20	20	20
Fed Grain	500	28	28	28
Fittings A	5	7½	7½	7½
Ford A	460	71	69½	70¾
Fraser	25	23	23	23
Gatineau	1050	27¾	27½	27¾
Gen Bake	200	5½	5½	5½
Gen Dynam	395	64¾	64	64½
G M C	30	36	36	36
G L Paper	135	27½	27½	27½
G N Gas wts	50	315	315	315
G N Gas B wts	25	225	225	225
Guar Tr	300	20¾	20½	20½
Gurney pr	50	8	7½	7½
Gypsum	50	27½	27½	27½
Hard Carpet	25	8	8	8
H Smith	633	26¼	25½	25½
Hur Erie	10	32½	32½	32½
Imp Life	80	49	49	49
Imp Oil	2140	40¾	40	04
Imp Tob	1375	13½	12⅞	13
Ind Accep	470	27	26	27
I Ac 2.25 pr	50	45	45	45
I Ac wts	395	750	740	750
Inglis	350	285	285	285
Inld C pr	857	13½	13½	13½
Inld Gas pr	150	7½	7½	7½
Inld Gas pr	30	15¾	15½	15½
Inld Gas wts	200	300	300	300
Inter P L	894	40½	39¼	39¾
Inv Syn	310	12⅝	12	12⅝
Inv Syn A	150	10⅝	10⅝	10⅝
Labatt	100	18⅞	18⅞	18⅞
Lakeld	1100	295	285	290
Lakeld debs	75	81	80½	81
Laura Sec	35	19	19	19
Lob 1 pr	25	29	29	29
Lob New A	136	22	21½	22
Lob New B	430	22½	22½	22½
Lob Pr	225	43½	43	43½
Mac Mill B	650	24¾	24⅝	24¾
M Lf Mill	50	8	8	8
Massey Harris	200	6¾	6¾	6¾
Mass Harr pr	15	79¼	79¼	79¼
Mc Coll	10	51½	51½	51½
Mid West	1160	150	140	140
M West wts	200	55	55	55
Molson A	75	26½	26½	26½
Moore	205	65	64½	64½
Nt Drug pr	15	11⅝	11⅝	11⅝
N St Car	150	22	22	22
Nat Trust	200	38	37½	38
North Star	940	13	12¾	12¾
N Star wts	180	375	375	375
Nor Phone	100	270	270	270
O Jockey	300	165	165	165
O Jock wts	600	37	37	37
Page Hers	75	107	107	107
Pbina New	320	7¾	7¼	7¼
Powell R	140	30¼	30	30¼
Pow Corp	75	55½	55	55
Pres Elect	1500	70	70	70
Que Nt Gas	530	23	22⅝	22⅝
R Little	110	10½	10½	10½
Roe Av Can	3430	13⅞	13¾	13½
Roe A v 5¾	260	99½	99½	99½
Royal Bank	50	57¾	57¾	57¾
Russell	75	7½	7½	7½
St L Corp	590	13¼	13	13
St L Corp A pr	30	95¾	95¾	95¾
St Maurice	900	85	82	82
Shawin	855	25⅛	24⅝	25
Salada S	25	14	14	14
Salada S A	400	27	27	27
Salada S B	125	27	27	27
Salada S B	125	26	25⅝	26
alada wts	270	350	330	335
Sicks	70	21¾	21½	21¾
Sicks vt	200	21½	21½	21½
Simpsons	537	18	17¾	17¾
Spartan	200	7¼	7¼	7¼
Spartan wts	150	200	200	200
St Pav	75	34¾	34¾	34¾
Steel Can	696	47	46⅝	46¾
Stovel pr	300	5¼	5¼	5¼
Suptest pr	35	97¾	97½	97½
Switson	600	265	265	265
Tor Dom Bk	115	39¼	39¼	39¼
T Gen Tr	125	30	30	30
T Fin A	320	33¼	32½	32½
T Fin B	100	33	33	33
T Fin 5 pc	100	40	39½	40
Trans Mt	807	61½	58½	58½
Un Acc 2 pr	70	8	8	8
Un Gas	570	69	67¾	68¼
U Corp A	10	25	25	25
U Fuel B	100	50	50	50
Un Steel	5	12½	12½	12½
v Dare pr	150	10	10	10
Walk G W	275	76½	76¼	76¼
Wat Equip	100	7½	7½	7½
Webb Knp	100	220	220	220
Westeel	5	14	14	14
West C Brew	50	30	30	30
Weston B	100	22½	22½	22½
West A wts	25	705	705	705
Wpg Cent	10	7¾	7¾	7¾
CURB				
Anglo Nfld	200	5¾	5¾	5¾
Asbestos	225	29¼	29	29
C D Sug	25	21	21	21
C Indust	215	16	16	16
C Paper	395	29¾	29½	29¾
Dupont	115	17	17	17
M O Paper	25	22¾	22¾	22¾
Ogilvie	75	26½	26½	26½
Price Br	200	37	37	37
Third C G Inv	20	425	425	425
zellers	50	26¾	26¾	26¾
PETROLES				
A P Cons	1000	37	37	37
Am Leduc	23200	22	20	20
Anchor	1000	14½	14½	14½
Anglo Am	650	10⅝	10¼	10⅝
Baliye S A	3260	870	830	865
Bailey S pr	25	24	24	24
Ball S 5¾ pr	35	22	21½	22
Banff	100	165	165	165
Bralsa	500	78	78	78
Britalta	2800	167	155	155
Calalta	2750	65	62	65
Cal Ed	40	20½	20½	20½
C Oil Lds	200	195	190	190
C Oil L wts	1800	90	82	82
C S Oil wts	1900	115	100	100
C S Pete	600	465	460	460
Cdn Atl Oil	1500	480	430	355
C Br Emp	2500	44	43	43
C Chieftn	4350	110	105	108
Cdn Dev	3250	580	560	565
C Ex Gas	1550	445	415	415
C High Cr	500	45	45	45
C Homstd	2500	189	180	189
C Husky	1065	11¾	11	11
C Husky wts	320	515	510	510
C Prospect	900	190	170	170
C Williston	100	116	116	116
Canso Nat	100	118	118	118
Cent Del	11947	700	680	695

(Suite, Toronto: p. 15)

Bourse de MONTREAL

Fluctuations des moyennes
9 janvier 1958

Banques	44.52	+0.06
Services publics	132.1	+0.1
Industriels	229.8	+0.3
Combinés	197.2	+0.2
Pulpe et papier	1,032.08	—9.33
Mines d'or	65.63	+1.07

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél. : LA-9-1771

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1350	Abit Pow P C	25½	25	25¼
317	Alg Steel Co L	—	—	28½
579	Alum Ltd	28⅜	28¼	28⅜
25	Argus Co P	—	—	43½
180	Asb Co Ltd	29¼	29	—
100	Alum Co P	—	—	46
15	Anglo-Cdn P Pf	—	—	48
150	Banq Can. N	—	—	37½
75	Bank Nov S	—	—	51½
690	Bank Mont.	40	39⅞	—
40	Bath Pow P	—	—	40
1232	Braz Tr L P	6¾	6⅝	—
804	Bell Tel Can.	40¾	40½	—
770	Brit Am O C L	35½	35	—
200	Brit Col El	—	—	40¾
25	Brit Col For P	—	—	10
200	Brit Col Pow C	—	—	38¾
145	Brit Col Tel	—	—	40
550	Brown	10¼	10	—
65	Can Cem Co	26	25⅝	—
65	Can Iron F P	—	—	85
200	Can Steamp L	—	—	32¼
26	Cdn Bank Co.	—	—	41
200	Cdn Brew Ltd	26¼	26	26¼
125	Cdn Brew Pfd	—	—	26¼
300	Cdn Hus O L	11½	11	11
215	Cdn Ind Ltd	—	—	16
300	Cdn Int Pow	—	—	17½
319	Cdn Pac Rail	—	—	23⅝
223	Cdn Pet L P	16⅝	16	16
25	Cdn vic Ltd	—	—	22
200	Cock Farm Eq	—	—	8¼
100	Comb. Ent.	—	—	10
585	Cons Min Smel	17½	17¼	17½
50	Co Dist L H A	17¼	17	17¼
210	Distil Co Seag	26	25¾	25¾
100	Dom Bridge C	—	—	23½
100	Dom Cor C L	—	—	13
50	Dom Found St	—	—	24
115	Dom Glass Co	—	—	63½
50	Dom Stores L	—	—	53½
201	Dom Tar Che.	10⅝	10½	10⅝
600	Dom Textile Co	8	7¾	8
150	Du Pont Can.	—	—	17
100	Found Co Can.	—	—	17
380	Fraser Co Ltd	22½	22⅜	22½
410	Gen. Dyn Co	64½	64¼	64½
10	Gat Pow Co P	—	—	101
50	Gen St Wares L	—	—	6
50	Gyp Lime Al	—	—	28
125	French Pete	—	—	775
200	Ho Ail C L A	—	—	15½
100	Ho Oil C L B	—	—	15
750	How Smith P M	26	25½	25½
568	Hud Bay M S	42¾	42⅝	42¾
350	Imp Inv	6⅝	6½	6⅝
924	Imp Oil Ltd	40¾	40¼	40¼
1690	Imp Tob Co	13⅛	13	13⅛
900	Imp Tob Co P	—	—	5⅝
125	Ind Acc Corp	27	26¼	27
275	Ind Acc Co P	—	—	15
462	Int Nic Co C	71½	71¼	71¼
275	Int. Paper C	87¼	86½	87
200	Int Pet C L	—	—	35¼
50	Int Util Co	—	—	23
260	Int Pipe L	40¾	39½	39¾
365	Mas-Har-F	—	—	6¼
205	McColl-Front O	—	—	52
245	Mtl Loc W	—	—	15
125	Nor Mines Ltd	—	—	37
400	Pacific Pete	20⅛	19	19⅛
85	Pow River C L	—	—	30
1370	Price Bros C L	—	—	37
100	Price Bros C L	—	—	88
25	Prov Trans	—	—	12
1100	Premier Iron	365	335	365
465	Que Nat Gas	22½	22¼	22½
1572	Roe Can Ltd	13¾	13⅝	13¾
80	Rol Paper Co	—	—	15
200	Rol Paper C P	58	57⅞	58
200	Roy Oil Co Ltd	—	—	13½
280	St Law Co	—	—	13
310	Shaw W. Po	25½	24⅞	—
132	Sha. W Po C	29¼	29	29¼
50	Slicks' Brew L	—	—	21½
335	Simp Ltd	18	17⅝	—
207	Steel Co Can.	46⅞	46¾	46⅞
400	Triad Oil C L	485	480	485
3131	Frans Can Pipe	25½	22¾	23¼
500	Webb eK nap	—	—	220
100	zeller's Ltd	—	—	26¾

Bourse canadienne

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél. : LA-9-1771

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1200	Abitca Lum	—	—	44
100	Anglo Nfld	—	—	5½
300	Cdn Dredge	—	—	15½
63	Cdn P PS	—	—	5
70	Cons. Paper	—	—	29¾
100	Fleet Mfg	—	—	45
130	Ford A	70⅞	70	70
200	Lowncy WM	—	—	22
15	Melc Dis P	—	—	14
20	Mussens	—	—	12
25	Que.-Tel	—	—	19
3500	St Maurice	85	80	84
275	Trader's A	32½	32¼	32¼
75	Trader's Pfd	—	—	39¾
225	Trans Mt Oil	61½	61	61
100	Waterman	—	—	6¼
100	Westeel Prd	—	—	14½
	MINES ET OILS			
1800	Alscope Expl	—	—	17
1000	Ameranium	—	—	5
300	Bailey Selb	855	840	840
500	Bandowan	—	—	12
1000	Bateman	—	—	16
12500	Bellechasse	49	45½	48
1000	Bonnyville	—	—	14
500	Bornite	—	—	8
100	Campbell Ch	—	—	480
200	Cdn Atlantic	—	—	455
100	Cdn Coll	—	—	400
800	Cdn Hom	—	—	185
7200	Cdn Lith	20	17	20
10500	Canalask	30	29	30
7000	Cassiar	550	540	550
4700	Cen-Del Rio	705	690	695
1000	Cleveland	11	10½	10½
1500	Comingo	—	—	45
1400	Continental	325	310	325
3000	Coulee Lead	60	53	60
4000	East Asb	16	15	—
2500	Fano Mining	—	—	10
7500	Fatima	56	54	—
500	Gaspe	—	—	7
3000	Hait Corp	4	9½	4
1405	Hollinger	22½	21¼	21¾
500	Israel Oil	—	—	14
4300	Opemisca	17	16	17
1000	Orchan Ur	—	—	17
600	Pandask	—	—	35
4000	Partridge	20	19	20
3000	Pennbec	—	—	20
500	Phillips	—	—	75
1500	Por Prime	—	—	6½
2500	Portage Isl	—	—	12
1100	Provo Gas	265	250	260
3500	Que Chib	40	39	40½
1000	Que. Oil	—	—	5½
1000	Que Smelt	—	—	19½
1000	Rexpar Ura	45	43	45
39500	jardun	4	3	4
235	Labrador	—	—	17
4500	Liberal Pet	12	10½	—
1000	Lingside Cop	—	—	41½
1000	Marpic	—	—	33
5429	Mercedes Ex	14	12	—
5400	Mid-Chib	—	—	63
400	Mining Corp	935	925	935
1100	Mogador	8	7½	8
1500	Monpre Min	—	—	48
3600	Montgary Ex	74	71	—
1500	New Formaq	—	—	9
1000	New jack L	—	—	6
8500	New Myl'que	—	—	17
500	New W Amulet	—	—	11
1200	Steep Rock	950	925	950
16000	Titan	125	105	118
1000	Tarbell	—	—	10
1000	Tarbell	—	—	4
1500	Tazin	21½	21	21
3000	Tib Explor	9	8	8
12900	United Oils	250	238	245
4500	valor Lith	—	—	8
1600	Westburne	—	—	80

Industrial 37,800, Mines et Oils 243,000

Valeurs au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co., Inc. Montréal

Titres	Offre	Dem.
Alg Cent and Hud Bay Rly	21¼	22½
Ang Can Tel A	25¾	26½
Banque d'Economie	27	—
Banque Provinciale	25½	—
Briqueterie St-Laurent	50	—
C javelin	13¾	14¼
Cit Brick Com	10	—
Do $5 P	1	—
Credit Foncier	70	—
Dupuis Frères P	17	—
Guar Co of Na Am	300	—
Do 20 PC Paid	65	—
Hud Bay Co	20¼	21¼
La Laurentienne	40	—
La Prévoyance	30	—
La Sauvegarde	40	—
Les Prévityants	185	—
La Solidarité	30	—
Manufacturiers Life	170	185
Prud Trust	18	—
Soc d'Admin and Fiducie	75	—
Sun Life	230	240
Trust Gen du Cda	95	—

Bourse de NEW-YORK

Fluctuations des moyennes
9 janvier 1958

Industriels	443.24	—3.37
Chemins de fer	101.87	—1.34
Services publics	70.16	—0.07
65 autres titres	149.29	—1.10

Cours fournis par Barry & McManamy, 132, rue Saint-Pierre, Québec. Tél. : LA 2-7006

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Alcoa	—	—	62
Allied Chemical	—	—	75½
American Air	—	—	16⅛
Am Br Par	—	—	13¾
American Can.	—	—	42⅜
Am Cynanamid	—	—	40⅜
Am Gas	—	—	39
Am Smelting	—	—	38⅝
Am Tel et T	—	—	16⅛
Am Tobacco	—	—	71½
Anaconda Cop	—	—	42⅛
Atchison Rail	—	—	18
Atlantic Coast L	—	—	29
Avco Mfg	—	—	6½
Baldwin Lima	—	—	10
Blatimore et Ohio	—	—	24⅛
Best Food	—	—	45¾
Beth Steel	—	—	37⅝
Boeing Airc	—	—	41½
Bucyrus	—	—	29¾
Can. Pacific	—	—	23⅝
chance vought	—	—	35⅞
Ches et Ohio	—	—	51⅝
Chrysler	—	—	55½
cities Service	—	—	49⅞
Cleveland Elect	—	—	40½
Columbia Gas	—	—	16⅛
Cons Edison N Y	—	—	47½
Cons Nat Gas	—	—	42⅜
Corn Prod	—	—	33⅞
Curtis Wright	—	—	27⅜
Delaware et Hud	—	—	20½
Det Edison	—	—	38½
Det Inter Bridge	—	—	17½
Douglas Airc	—	—	73½
Du Pont de Nem	—	—	177⅛
East Godak	—	—	99
Erie	—	—	73¼
Flying Tiger	—	—	7
Ford	—	—	40½
Gen Cable	—	—	32
Gen Dyn	—	—	64⅛
Gen Electric	—	—	61⅝
Gn Foods	—	—	49½
Gn Motors	—	—	36⅜
Glnn Martin	—	—	36⅜
Goodyear Tir	—	—	81¾
Gt North P	—	—	31⅞
Gulf Oil	—	—	105½
Hous L P	—	—	55
Illinois Cn	—	—	29⅜
Inr Harv	—	—	30
Inr Nickl	—	—	72
In. Papr	—	—	87⅝
In Tl T	—	—	30⅝
johns Manvill	—	—	37½
jns Laughlin	—	—	38⅞
Kaisr Alum	—	—	23¾
Kanss Cy R S	—	—	52½
Kennecott	—	—	81
Lockheed	—	—	42⅛
Louisville et Nash	—	—	58
Mead Corp	—	—	35¼
Mesabi	—	—	25¾
Montgomery Ward	—	—	31⅛
Nat Distillers	—	—	21¼
Nat. Steel	—	—	55
N Y Central	—	—	14¾
Niagara Moh	—	—	29⅞
Nickel Plate	—	—	19¾
Norf West Ry	—	—	57¾
Ohio Oil	—	—	29⅛
Pacific Gas	—	—	49⅛
Panhandle P R	—	—	38⅝
Parm Pict	—	—	32½
Penn R R	—	—	12¾
Peoples Cola	—	—	38¾
Philadelphia Elect	—	—	38
Proctor et Gamble	—	—	57⅛
Pub Serv El Gas	—	—	31¼
Radio Corp	—	—	33⅝
Republic Steel	—	—	41½
Rock Island	—	—	21⅜
Royal Dutch	—	—	38¼
Saint Regis	—	—	28⅛
Seabord Air Lines	—	—	22½
Sears Roeb	—	—	25½
Shell Oil	—	—	65
Socony vac	—	—	46⅝
South Pacific	—	—	36
South Rail	—	—	30⅝
Sperry Corporation	—	—	19½
Stand Oil of Cal	—	—	45⅛
Stand id nj	—	—	49⅛
Texas Corp	—	—	60½
Union Carbide	—	—	96¼
Union Pacific	—	—	25½
United Airc	—	—	57¼
U S Steel	—	—	52⅞
vanadium	—	—	29¼
virginia Car	—	—	15
Woolworth	—	—	40¼
Westinghouse	—	—	62⅜

BOURSE AMERICAINE

Cours fournis par la Presse Canadienne

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Braz Tract	7	6¾	—
Brown	10⅝	10⅛	10¼
C Marconi	2¼	2⅛	2¼
Con Smelt	17⅝	17½	17⅝
Creole	71	70½	—
Elec Bond and Share	28	27⅝	—
Ford of Cda A	71	70¼	—
Humble	52¾	51¾	52¾
Imp Oil	41½	40⅞	40⅞
Int Pete	36¼	35⅞	36¼
Molybdenum	19⅛	19	19⅛
Mesabi	25¾	25	—
Pac Pete	20⅜	19¼	—
St Law Corp	13⅛	—	—
Tri Cont Wts	14½	14⅜	14½
Webb and Knapp	1⅛	1	1⅛

Devises étrangères

Cours compilés par la Banque de Montréal et fournis par la Presse Canadienne

Etats-Unis (dollar)	$0.99⅛
Angleterre (livre)	2.78¾
Belgique (franc)	.0199
Tchécoslovaquie (cour)	.1386
Danemark (cour)	.1441
France (franc)	.0023¾
Allemagne (mark)	.2370
Hollande (florin)	.2627
Italie (lire)	.00159
Mexique (peso)	.0796⅝
Norvège (cour)	.1394
Suède (cour)	.1924
Suisse (franc)	.2322
vénézuéla (bolivar)	.2978

(Cours Nominaux).

MINES HORS LISTE

Cours fournis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Bald Mountain	10	12
Belmont	5	10
Clinger	3	5
Garland	—	15
Glencona	1½	2½
Indept	5	8
Int Asb	1	3
Kenmac	1	3
Lun Ech	20	25
Martin Bird	10	12
M Oka	11	14
Natl Mal	5	8
Nipiron	9	12
Norbeau	55	65
Oklend	5	8
Ont Nick	10	13
Ont Nick	10	13
Pascalis	11	14
Provincial	2	4
Quejo	2	4
Rand M	2	4
Scott Ch	4	6
Starlinght	3	5
Wesley	3	6
W Leys	—	8
Young D	13	16

Bourse de Londres

LONDRES, 10. — (P. A.) — Les fonds d'Etat britanniques ont encaissé de nombreux gains à la Bourse de Londres, hier. Les valeurs canadiennes ont également monté tandis que les actions américaines ont été mixtes.

Les titres industriels ont été calmes et ont eu tendance à la baisse. Hudson's Bay a perdu du terrain. Dans la section des obligations étrangères, seules les japonaises ont été l'objet d'une légère demande.

Les aurifères ont fléchi cependant que les cuprifères sont demeurés à peu près au même niveau.

Nomination à l'Imperial Tobacco

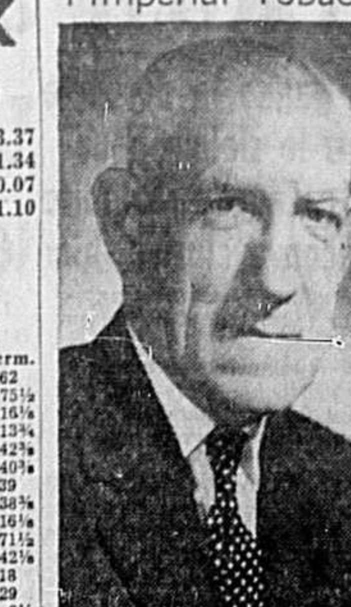

René Phaneuf

● M. Edward-C. Wood, président, Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, a annoncé la nomination de M. René Phaneuf au poste de secrétaire de la compagnie. Il succède à M. H.-E. Jackson qui prendra bientôt sa retraite pensionnée, après vingt-huit années au service de la Compagnie. (* *)

Tendances des marchés

Bourse de New-York

NEW-YORK, 10. (P.A.) — Le message relatif à l'état de l'Union qu'a communiqué hier le président Eisenhower n'a pas apporté à Wall Street le tonique dont ce marché a besoin. En effet les transactions n'ont pas été très nombreuses et, à la fermeture, le marché était à la baisse.

Avant le discours, les avionneries avaient enregistré des gains, qu'elles ont perdus par la suite. Par contre les lignes aériennes ont conservé leurs gains. Les aciéries sont, au nombre des valeurs qui ont reculé considérablement durant la dernière partie de la séance.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a perdu $1.10 et est tombée de la sorte à $158.40. Les titres industriels y ont dégringolé de $2.10 et les titres des compagnies ferroviaires, de $1.40. Ceux des services publics ont perdu 10 cents.

Le virement s'est totalisé par 2,180,000 actions, au regard de 2,230,000 mercredi.

Les fluctuations des valeurs canadiennes ont été minimes.

A la Bourse Américaine, l'allure a été mixte et le virement s'est chiffré par 530,000 actions, au regard de 590,000 mercredi.

Bourse de Toronto

TORONTO, 10, (P.C.) — Des prises de bénéfices et une nouvelle d'Ottawa ont fait dégringoler les valeurs des pipe-lines et du gaz naturel hier à la Bourse de Toronto.

Les ventes faites pour réaliser immédiatement des profits se sont manifestées dès l'ouverture. Puis sur le midi une dépêche d'Ottawa a annoncé ceci: le premier ministre Diefenbaker vient de donner à entendre que le gouvernement fédéral ne projette pas de décider prochainement si oui ou non Trans-Canada Pipe Lines sera autorisée à exporter du gaz naturel.

Trans-Canada a perdu 2 3-8 et est tombé ainsi à 23 1-8. Les autres pipe-lines ont perdu environ un point.

Le virement s'est totalisé par 2,081,000 actions au regard de 2,338,000 mercredi.

Bourse de Montréal

MONTREAL, 10, (P.C.) — L'allure était mixte à la fermeture de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne hier. Les transactions de valeurs industrielles n'ont pas été nombreuses.

Les pipe-lines ont perdu du terrain. Trans-Canada, pour sa part, a perdu deux points et trois quarts et est descendu ainsi à 23 1-8.

Le papier-journal a fléchi légèrement. Par contre la plupart des mines ont enregistré des gains.

Le virement industriel a été de 37,800 actions et le virement minier et pétrolier, de 243,000 actions. Le nombre de titres transigés a été de 192, dont 68 ont avancé, 55 ont fléchi et 69 sont restés stationnaires.

Fonds Mutuels

Cours fournis par A.-M. Kidder & Co.

Titres	Off.	Dem.
x Affil Fund Ind Com	5.46	5.91
x American Bus Shares	3.78	4.03
x Boston Fund Ltd	15.23	16.46
x Bullock Fund Ltd	10.96	12.01
Cdn Invest Fund	7.86	8.62
Can. Co Ltd	30.05	31.55
Champ Mut fund of Can.	4.58	5.04
Commonw Int Cop	6.32	6.95
Corp Invest	7.40	8.04
Dividend Shares	2.44	2.68
Dom Equity Inv Ltd	12.50	12.77
Fonds Collectif A	4.82	5.30
x Group Sec Auto Shares	6.64	7.28
x Group sec Rail Shares	6.89	7.56
x Group sec Steel Shares	6.63	7.27
Grouped Income	3.19	3.49
Growth Mines Ltd	3.53	3.71
Growth Oil et Gas	6.90	7.22
Invest Growth Fund	5.08	5.49
x Incorp Invest	7.13	7.71
Invest Mut of Can.	9.10	9.84
Keystone of Can.	9.42	10.19
x Keystone Cust B-3	14.96	16.32
x Do B-4	8.85	9.66
x Do K-1	7.75	8.46
x Do K-2	9.37	10.23
Leverage Fund	4.26	4.68
x Mass Invest Trust	9.92	10.72
x Mass Invest Growth Stoc	9.00	9.73
Mut Acc Fund	5.85	6.39
Mut Income Fund	4.33	4.73
Pret et Revenu	4.67	5.10
Regent Fund Ltd	4.59	5.04
Resources of Can.	6.12	—
Sup Amer Fund	5.82	5.88
Sup Exec 1955 Ltd	30.66	—
Do 1956 Ltd	25.20	—
Do 1957 Ltd	4.34	4.59
Sup Growth Fund	1.51	1.53
Sup Income Fund	3.47	3.51
Timed Invest Fund	4.65	4.65
x Wellington Fund Inc	11.72	12.78
Sociétés de Placement:		
Div Inc Shs Series B	3.00	3.30
Radisson R I	4.35	4.78

A—signifie moins et B plus la commission d'échange.
x-signifie en devise américaine.

Le lundi noir du 28 octobre 1957 a provoqué l'inquiétude à Kitimat

Kitimat, C.-C. — (P.C.) — Cette ville de 14,000 habitants, édifiée il y a cinq ans pour le développement de l'industrie de l'aluminium, à une époque de prospérité, est maintenant devenue une localité morale.

Surgie de la brousse, l'aluminerie de l'Aluminum Company of Canada a commencé de produire en 1954 et ses directeurs prévoyaient pour la ville une population de 50,000 habitants.

Les rêves subsistent, mais on n'est plus en pleine ère de prospérité et l'hiver sera dur pour beaucoup de gens.

1,700 congédiés

Le changement est survenu avec le congédiement de 1,700 travailleurs quand la compagnie de construction Saguenay-Kitimatt, filiale de l'Alcan, annonça qu'elle cesserait graduellement d'opérer vers le mois d'avril 1958. La compagnie avait décidé de ne pas faire passer de cinq à sept le nombre de ses "creusets" — séries de cuves dans lesquelles l'aluminium est raffiné.

"Un congédiement ne constitue jamais une bonne nouvelle — c'est une catastrophe pour un chef de famille que d'être sans travail", déclare le président du conseil municipal, M. Wilburn Hallman. "Mais ce nivellement est en définitive très sain pour notre économie. Nous ne sommes plus un chantier de construction — nous sommes une ville normale, menant une vie normale".

Personne ici ne dit que Kitimat deviendra une ville fantôme. Mais personne n'oubliera la date du 28 octobre — le "lundi noir".

C'est le jour où on annonça les congédiements. La nouvelle arriva sans que personne ne l'ait prévue. Plusieurs travailleurs quittèrent la ville avec leurs familles. Plusieurs autres, même parmi les chômeurs, demeurèrent.

Baisse de la demande

Un fléchissement du marché mondial de l'aluminium est à l'origine de la baisse de production.

L'affinerie géante, où des centaines d'ouvriers sont encore employés, continue ses opérations.

En dépit d'un congédiement temporaire provoqué récemment par une rupture des lignes de transmission entre Kitimat et la gigantesque centrale de Kemano, plus de 4,000 travailleurs espèrent avoir des emplois réguliers dans la ville et dans l'usine. Ils gagnent un total d'environ $1,500,000. par mois.

M. Howard Mitchell, éditeur du Northern Sentinel, a dit de l'arrêt de la construction qu'elle constituait la première mauvaise nouvelle que Kitimat ait jamais eue.

Dans la première vague d'incertitude qui suivit le "lundi noir", neuf familles ont vendu leurs meubles à l'encan.

Revendications du Syndicat

Les représentants du Syndicat ont blâmé la direction de la compagnie pour ces congédiements. Ils prétendent que l'on avait promis des emplois permanents à plusieurs travailleurs, avant qu'ils ne viennent à Kitimat.

Cependant, les dirigeants syndicaux et les membres de leur syndicat travaillent avec un comité d'action communautaire. Ils cherchent ensemble les moyens d'aider les familles des sans-travail et de faire des projets pour l'avenir.

Le président du conseil Hallman dit qu'un fonds syndical sera employé pour mettre sur pied des projets de construction. On parle d'édifier de nouvelles maisons, plus un hôpital de $3,800,000.

A venir jusqu'à présent, les affaires et le commerce n'ont pas été très touchés par les congédiements. Les dirigeants syndicaux expliquent ce fait par la rétroactivité de $600,000. que les travailleurs de l'Alcan ont touchée récemment.

Mais le Northern Sentinel, journal qui était devenu quotidien il y a moins de six mois, doit se contenter maintenant de publier deux fois la semaine.

Administration de Kitimat

Kitimat, située à 450 milles au nord de Vancouver, a été édifiée au coût de plus de $380,000,000.

Ce n'est pas au sens le plus strict une "ville fermée". Tout le terrain sur lequel est bâti Kitimat appartenait à l'origine à l'Alcan, mais la compagnie a vendu certains lots à des entreprises commerciales et à des individus. La plupart des employés touchés par le congédiement habitent des maisons louées de l'Aluminum Company. La compagnie a réduit leur loyer. Légalement ils devront à l'Alcan la différence de loyer, mais la compagnie a promis qu'elle n'exigerait pas le remboursement d'une famille qui quitterait subséquemment la ville.

Kitimat est une municipalité cantonale. Les conseillers et le président du conseil sont élus. La plupart d'entre eux sont des employés de l'Alcan, puisque les seuls autres emplois qu'on trouve dans la ville se trouvent dans les magasins de détail. M. Hallman dirige The Ingot, journal hebdomadaire publié par la compagnie pour ses employés.

Energie électrique abondante

Ce sont les ressources énergétiques abondantes et peu chères de la région qui sont à l'origine de l'existence de Kitimat. L'eau alimentant la centrale de Kemano, située à 50 milles au sud de Kitimat, tombe d'une hauteur 16 fois plus considérable que celle des chutes Niagara avant de passer par cinq immenses turbines.

M. Dick Peterson, charpentier qui est venu d'Edmonton il y a trois ans et qui vit avec sa femme et ses deux enfants dans une maison de l'Alcan, a été l'un des premiers congédiés.

La compagnie a réduit son loyer de $90 à $49 aux termes d'un "plan de loyer différé". Il doit en plus faire des paiements sur une dette de $1,800 contractée pour l'achat de meubles, au moment où sa famille est arrivée à Kitimat au mois d'avril. Il ne reçoit que $30 d'assurance-chômage.

"Nous ne pouvons aller ailleurs, dit-il. La situation de l'emploi est partout aussi mauvaise".

L'agent d'affaires Ernie Rodda, de l'Union des Charpentiers, dit que plusieurs familles sont maintenant dans une très mauvaise situation parce qu'on les a encouragées à venir s'installer à Kitimat.

"Nous sommes des ouvriers de la construction, nous sommes habitués à être congédiés à une heure d'avis", dit-il. "Mais la compagnie nous avait persuadés qu'il s'agissait d'un emploi permanent et elle avait encouragé les hommes à considérer Kitimat comme leur résidence permanente".

Pas d'autres solution

Le directeurs des projets de l'Alcan, M. Jack Kendrick, affirme qu'aucune autre solution que la fermeture des chantiers ne s'offre à la compagnie.

"Toute l'économie nord-américaine a subi une perte de vitesse au cours des six derniers mois. Plusieurs entreprises sont obligées de reviser tous leurs projets".

M. Kendrick confirme le fait que la compagnie a encouragé les travailleurs à venir s'installer à Kitimat de façon permanente. Mais, dit-il, l'Aluminum Company a payé le voyage pour ses employés et leurs familles et a offert d'assumer une partie de leurs frais de déménagement.

Fabrication de machines et d'outillage aratoires au cours de l'année 1956

OTTAWA. — L'achat de machines et d'outillage agricoles, ainsi que de pièces détachées, a coûté plus à l'agriculteur canadien en 1956 qu'en 1955. La valeur au prix de gros des ventes de machines et d'outillage agricoles neufs s'est élevée à $170,767,000, soit 11.5 p. 100 de plus que les $153,124,000 de 1955. Malgré cette reprise, les ventes, en 1956, étaient de beaucoup inférieures à celles de certaines années précédentes ($235,620,000 en 1951, $250,277,000 en 1952, et $238,050,000 en 1953). Les ventes des pièces de rechange, au prix de gros, sont passées de $28,452,000 à $31,825,000 (majoration de 12 p. 100). Les prix de détail représentent, en moyenne, une majoration de 23.7 p. 100 sur les prix de gros en ce qui concerne les machines et l'outillage agricoles, et de 36.6 p. 100 pour les pièces de rechange.

Toutes les provinces ont signalé des ventes plus élevées de machines et d'outillage agricoles, sauf l'Ontario et la Colombie canadienne. Voici les chiffres : Terre-Neuve, $440,000 ($344,000 en 1955); Maritimes, $6,984,000 ($6,486,000); Québec, $23,325,000 ($21,714,000); Ontario, $42,902,000 ($43,820,000); Manitoba, $18,588,000 ($15,075,000); Saskatchewan, $40,749,000 ($32,435,000); Alberta, $32,686,000 ($28,066,000); et Colombie canadienne, $5,093,000 ($5,186,000).

Les ventes des pièces de rechange ont dépassé celles de l'année précédente dans toutes les provinces. Suivent les chiffres : Terre-Neuve, $39,000 ($36,000 un an plus tôt); Maritimes, $1,023,000 ($977,000); Québec, $3,305,000 ($2,741,000); Ontario, $6,364,000 ($6,233,000); Manitoba, $3,944,000 ($3,535,000); Saskatchewan $9,356,000 ($7,893,000); Alberta, $6,991,000 ($6,314,000); et Colombie canadienne, $803,000 ($722,000).

Voici les ventes atteintes par certains groupes de machines et d'outillage agricoles en 1956 (chiffres de 1955 entre parenthèses) : tracteurs et moteurs, $63,262,000 ($58,760,000); moissonneuses, $34,753,000 ($27,564,000); faneuses, $27,245,000 ($19,820,000); charrues, $8,019,000 ($8,225,000); machines pour la culture et le sarclage, $7,070,000 ($7,016,000); machines pour planter, ensemencer et destribuer l'engrais, $6,094,000 ($5,341,000); machines et outillage de laiterie, $4,787,000 ($3,953,000); machines pour apprêter les récoltes pour le marché ou pour l'usage sur la ferme, $4,768,000 ($4,933,000); et outillage de grange, $2,637,000 ($2,671,000).

Obligations Internationales

(Par A.-M. Kidder and Co.)

Titres	Offre	Dem.
Australie 3½/66	92⅜	93¼
Brésil 3¾ series 1-5	98½	—
Brésil series 6-30	95	—
Bolivie Rep 7	17	17¼
Chilie 3/93	38	38¾
Columbie 3/70	50	50¼
Danemark 4½/62	101¼	—
Allemagne 5½/65	127	—
Italie 3/77	61⅛	62½
Medellin 3/78	44⅛	46
Milan 6½/52	114	—
Norvège 4¼/65	100	—
Pérou 3/97	43¾	44¼
Rome 6½/52	114	—

Devises étrangères

NEW-YORK, 10. (P.C.) — Le dollar canadien était en hausse de 9-32 à une prime de 1 13-32 en devises américaines hier; il y a une semaine il était à une prime de 1 11-32 pour cent. La livre sterling en hausse de 3-32 à $2.81 3-16.

MONTREAL, 10. (P.C.) — Le dollar américain a fermé hier à un escompte de 1 3-8 pour cent en devises canadiennes, en baisse de 1-4. La livre sterling en baisse de 5-8 à $2.77 5-16.

Dollar américain offert 98 5-8; demandé 98 21-32.

Le prix de l'or en Europe

PARIS, 10. — (P. C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 3,900 francs, hier, sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de dix dollars, valait 9,420 francs.

LONDRES, 10. — (P. C.) — Cote de l'or fin en argent américain, hier, sur le marché de l'or européen : $34.98 1-2 à l'achat et $35.00 1-2 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots : $34.86 7-12; 249 shillings, 1-2 pence.

Promotion

● JEAN-PAUL DROLET, Ing. P., dont la promotion au poste d'adjoint du président, vient d'être annoncée par Lloyd-J. Severson, président de QUEBEC CARTIER MINING COMPANY. M. Drolet, autrefois du ministère des Mines de Québec, entra au service de Quebec Cartier Mining Company en 1956 à titre d'ingénieur des mines. Gradué ingénieur de l'université Laval et maître-ès-sciences de l'université Columbia, M. Drolet est membre du C.I.M., de l'E.I.C. et de la Corporation des Ingénieurs Professionnels. (* *)

Produits agricoles — PRIX DU BEURRE, DES OEUFS ET DES PATATES

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points	62
No 1, moules d'une livre	64

PRIX DES OEUFS

	A	B	C	D	E
Ex. gros	34-35	37-38	46-48	55-56	37¾
Gros	32-33	36-37	45-46	50-52	36¾
Moyens	30-31	35-36	43-44	48-50	34½
Petits	27-28	33-34	40-41	45-46	33½
B	27-28	33-34	40-41	45-46	31
C	19-20	22-24	27-28	33-35	21

A—Prix aux producteurs
B—Prix aux postes enregistrés à la caisse
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs
E—Bourse canadienne des denrées

TABLEAU DES VOLAILLES
Prix aux producteurs
(Sujets vivants)

Poulets — De gril	
3 livres	22-23
A rôtir	
3 à 4 livres	22-23
4 à 5 livres	24-25
5 à 6 livres	27-29
6 livres et plus	30-33
POULES	
3 livres	15-16
4-5 livres	17-18
5 livres et plus	20-24
DINDONS	
Moins de 10 livres	32-34
de 10 à 18 livres	32-34
18 livres et plus	28-30

Prix du gros
Aux détaillants
Poulets
De gril

	3 livres
A	36-38
B	34-35

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 livres et plus
A	36-38	36-38	44-45	45-48
B	34-35	33-34	36-38	40-42

Poules

Catégorie	3 livres	4-5 lbs	5 lbs
A	25-26	27-28	34-35
B	23-24	25-26	24-31

DINDONS

	Moins de 10 lbs	10 à 18	18 et plus
A	50-51	50-51	43-45
B	40-45	40-45	38-39

PRIX DES PATATES
Producteurs aux grossistes
Sacs neufs cousus
Québec, nouvelles, 75 livres $1.10-$1.15

Marché des bestiaux

MONTREAL, 10. — (P. C.) — Toutes les catégories de bovins, exception faite des taureaux, ont fléchi de 50 cents à $1 cette semaine sur les marchés à bestiaux de Montréal. Les taureaux ont été fermes.

Les bouvillons de choix ont trouvé preneurs à $20.50 - $21.60, les meilleurs $22, les bons $18.50 - $20.25, les moyens $17 - $18.50, les communs $11.75 - $17; les bonnes vaches $13.50 - $15.50, les meilleures $16.50, les moyennes $11.75 - $13.25, les communes $11.25 - $11.75, les très communes $10 - $11, les plus communes $6.50; les bons taureaux $16 - $17.75, les meilleurs $18, les communs et les moyens $11.50 - $15.75, les plus communs $9.75; les bonnes génisses $16 - $17.35, les meilleures $18, les moyennes $14 - $15.75, les communes $9 - $13.75.

Les prix des veaux ont été stables. Les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont donné $24 - $27, les communs et les moyens $14 - $23; les veaux d'herbe et de chaudière $12 - $13.50, les sujets d'un an $10 - $11.

Les porcs ont monté de 50 cents sur le marché de l'ouest. Les truies ont été fermes. Les prix sont demeurés à peu près inchangés sur le marché de l'est.

Les porcs de catégorie A ont rapporté $29.50 sur le marché de l'ouest. Quelque 70 sujets ont donné $29.75; les truies $21. Vingt-sept jeunes porcs pesant environ 95 livres se sont vendus $25 chacun.

Les porcs de catégorie A ont rapporté $28 plus $1.50 sur le marché de l'est. Vingt ont donné $28.50 plus $1.50; les truies $19 - $21 plus $2.

Les agneaux ont été fermes et les moutons en hausse de $1. Les bons agneaux se sont vendus $18, les lots mélangés $17.50 - $17.75, les communs $13.50 - $17; les bons moutons $9 - $10, les communs $5 - $8.

Au Conseil d'administration de la Banque Royale

M. D. W. Ambridge, C.B.E.

● Monsieur D. W. Ambridge, C.B.E., de Toronto, a été récemment élu au Conseil d'administration de la Banque Royale du Canada. M. Ambridge est président et gérant général de l'Abitibi Power & Paper Co. Ltd. Il est également président de la Provincial Paper Ltd., ainsi que membre du Conseil d'administration de Canada Steamship Lines Ltd., Canadair Limited, Montreal Trust Company, Canadian Petrofina Limited et de plusieurs autres entreprises importantes.

Bourse des céréales WINNIPEG

Cours fournis par la Presse Canadienne

WINNIPEG, 10. — (P. C.). — La séance a été terne hier à la Bourse des grains de Winnipeg.

Les blés de la tête des lacs ont tous perdu ⅜ de cent.

Avoine	Haut	Bas	Fer.
Mai	69¼	69	69¼
Juillet	—	—	68⅛
Octobre	—	—	66⅞
Orge:			
Mai	91	90⅞	91
Juillet	90⅜	90¼	90⅜
Octobre	90½	90¼	90⅜
Lin:			
Mai	326¾	324¾	325¾
Juillet	318	316¼	317⅛
Octobre	294	292⅛	293⅛
Seigle:			
Mai	105⅜	104	105⅜
Juillet	103½	102¼	103⅛
Octobre	—	—	102⅞

Cours au comptant

Avoine: 2 CW 76, Ex 3 CW 71, 3 CW et Ex 1 Feed 69, 1 Feed 66½, 2 Feed 63½, 3 Feed 60½, Mixed Feed 40.

Orge: 1 et 2 CW 6 rangs 1.05, 1 et 2 CW 2 rangs 1.03, 3 CW 6 rangs 92, 4 CW 6 rangs 89, 3 CW 2 rangs 90, 1 Feed 89, 3 CW 2 rangs 90, 1 Feed 89, 2 Feed 87, 3 Feed 81.

Seigle: 1 et 2 CW 1.00½, 3 CW 95¼, 4 CW 82⅞, Ergoty 80⅞, Track 1.00¾.

Lin: 1 CW 3.21¼, 2 CW 3.14¾, 3 CW 2.80¾, Track 3.17¾.

Office du blé

Cours de l'office du blé pour les ventes locales, ventes aux terminus, sujets à confirmation.

Avoine: 2 CW 76½, 3 Ex CW 71⅛, 3 CW et 1 Ex Feed 69½, 1 Feed 67¼, 2 Feed 64½, 3 Ex Feed 61¼, Mixed Feed 40, Mixed Grain 56¼.

Orge: 1 et 2 CW 6 rangs 1.16, 1 et 2 CW 2 rangs 1.12, 3 CW 6 rangs 1.11, 4 CW 6 rangs et 3 CW 2 rangs 1.01, 1 Feed 90, 2 Feed 89, 3 Feed 85, 3 Mixed Grain 80.

Cours du blé No 2 pour exportation aux pays qui n'adhèrent pas à l'accord international du blé.

1 Nor 1.65½, No 2 1.61½, No 3 1.54½, No 4 1.41½, No 5 1.30½, No. 6 127½, 1 Durum 1.97½, No 2 1.96½, No 3 1.86½.

Prix de l'accord international du blé et du marché domestique:

1 Nor 1.65½, No 2 1.61½, No 3 1.54½, No 4 1.41½, No 5 1.30½, No 6 1.27½, 1 Durum 1.97½, No 2 1.96½, No 3 1.86½.

Marché des denrées

MONTREAL, 10 (P.C.) — Voici les cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois extra-gros 36 1-2-39, A-gros 37 1-2-38, A-moyen 35-36 1-2, A-poulette 34-35, B 32, C 22. Arrivages : 48.

Beurre : arrivages courants 62, frais de crèmerie enveloppé 63 1-2, 65, frais en gros 62 3-4.

Fromage : franco de la fabrique, ontarien blanc 32, coloré 33 1-2, livré à Montréal, québecois blanc et coloré 32 1-2, en gros ontarien blanc 33 1-2, coloré 35, en gros québecois blanc et coloré 33 1-2.

Pommes de terre : N.-B. 1.50-1.60 les 75 livres, Ile-du-Prince-Edouard 1.65-1.75 les 75 livres.

QUEBEC, 10. — Nous notons une réaction sur le marché des oeufs en fin de semaine. Les arrivages étant plus abondants et la demande ralentie, nous assistons à un ajustement de prix qui nous oblige à donner un nouveau tableau des prix, aux différents échelons du commerce.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de l'actif de : AURELIEN VEILLEUX et HENRI-LOUIS BEGIN, faisant affaires sous le nom de "A. VEILLEUX et H.-L. BEGIN, ENR.", station de service, St-Georges, est, cté de Beauce.

DEBITEURS

AVIS est par les présentes donné que MM. Aurélien Veilleux et Henri-Louis Bégin, ont fait cession de leurs biens le 3ème jour de janvier 1958, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec le 17ème jour de janvier 1958, à 11h. 30 de l'avant-midi, au bureau de M. Robert Côté, le Séquestre officiel, en le Palais de Justice.

QUEBEC CE 8ème JOUR DE JANVIER 1958.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
SYNDICS

Jean Gendron — Robert Monast — Georges Falardeau — T. H. Dunn

J. T. Gendron, Inc.

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Membres d'investment Dealers Association of Canada

71, rue St-Pierre, Québec - Téléphone : LA 9-2965

Toronto

(Suite de la page 14)

Cent Expl	1100	200	200	200
Charter Oil	1800	190	180	190
Com Pete	400	330	325	330
Conro	500	7	7	7
C Dragon	2500	26	24	25
C Mic Mac	1300	225	210	210
C West pete	200	525	520	520
Cree wts	300	220	220	220
Dev Pal	7815	125	115	120
Dome Expl	309	830	830	830
Fargo	415	535	530	530
Gen Pete A	275	300	300	300
Gr Plains	175	16¼	16¼	16¼
Home Oil A	1850	16¼	16¼	16¼
Home Oil A	1850	16¼	15	15½
Home Oil B	915	15	14¾	15
H B Oil G	501	16¾	16½	16½
Humber	1900	87	85	87
Jump Pnd	10000	28	25	28
Jupiter	500	214	214	214
Lib Pete	3300	125	120	120
L I Pete	1000	11	11	11
Medal	2278	245	225	225
Mer Pete	920	980	970	970
Midcon	5300	58	56	56
Mill City	2500	24½	24	24½
Nat Pete	1600	196	194	195
N B Dom	700	180	180	180
N Chamb	3200	120	111	111
N Gas Expl	900	132	125	125
N C Oils	600	291	290	290
N C O pr	110	32	32	32
Pac Pete	5170	20	19	19
Pan West	5000	28	25	25
Permo pr	4750	195	180	190
Petrol	12700	53	49	50
Ponder	1300	26	26	26
Prairie Oil	400	235	225	235
Provo Gas	21425	272	250	259
Rockey P	11933	29½	27	27
Royalite	90	13½	13½	13½
Sapphire	9500	70	66	68
Sapph debs	100	35	35	35
Scurry	7390	200	193	199
Secur Free	600	460	440	450
South U	13000	23	19½	20
Spooner	20900	20	17	18
Stanwell	3000	85	84	84
Trans Can	2000	80	75	80
Trans Em	1000	180	170	170
Tr Em rts	400	17	17	17
Triad Oil	420	490	490	490
Un Oils	46714	252	238	250
vulcan	500	53	53	53
Wayne	5000	11	11	11
Wespac	2500	19	19	19
WMaygill	2500	180	170	170
W Decalta	700	160	160	160
W Dec wts	800	40	39	40
W Naco	2000	150	149	149
MINES				
Advocate	100	275	275	275
Agnico	285	32	32	32
Akaitcho	1500	39	37	39
Alba Expl	2000	6½	6½	6½
Algom	225	14½	14½	14½
Algom wts	600	585	570	570
Al Roxana	6300	60	55	59
Anacon	7936	51	50	51
Apex Res	1000	4	4	4
Arcadia	1400	28	28	28
Area	2000	62	61	62
Atlin Ruf	6200	22	21	22
Aubelle	2000	5½	5	5½
Aumacho	4500	18	16	16½
Aumaque	900	6	6	6
Aunor	200	202	202	202
Avilla	6000	5½	5½	5½
Bankeno	500	15	15	15
Barnat	2500	26	24	24
Base Metals	2300	27	26	27
Baska	2200	13	13	13
B Duq	3100	20	20	20
Beaucage	2100	65	65	65
Beav Lod	500	12	12	12
Belcher	16575	139	134	135
Bethlem	600	75	75	75
Bevcon	2000	11½	11½	11½
Bicroft	26600	116	99	115
Black Bay	6500	26	26	26
Bordulac	7000	6	6	6
Bouscad	27200	15	9	11½
Bouzan	12000	56	52	53
Boymar	2000	10	9½	10
Bralorne	500	460	460	460
Broul Reef	2000	55	55	55
Brnhrst	1000	5	5	5
Brunswick	1050	285	284	285
Bunker Hill	500	6½	6½	6½
Camp Chib	700	480	475	475
Camp R L	100	535	535	535
C Dyno	30225	71	64	70
Edn Thor	128500	13	9	13
Can Erin	11600	19½	19	19½
Can Met	13500	172	168	172
C Met wts	2700	90	85	87
Captain	1000	11	11	11
Cassiar	550	550	550	550
Castle	100	340	340	340
Cayzor	100	380	380	380
Cent Pat	2600	71	69	69
Cheskirk	1000	6½	6½	6½
Chester	500	20	20	20
Chib jae	2600	40	40	40
Chimo	1200	46	46	46
Coch Will	5900	189	182	184
Cody Reco	1000	17	17	17
Coin Lake	3500	11	10½	11
Coldstrm	3800	45	43½	44
Coniagas	6100	69	65	68
C Bellekeno	500	9	9	9
C Beta G	3333	8	8	8
C Callinan	7000	18	17½	17½
C Denison	4629	11⅝	11⅝	11⅝
C Den wts	2730	365	350	355
C Discovery	2100	244	240	240
C Fen	3842	53	48	53
Con Howey	100	163	163	163
C Marben	600	25	25	25
C Marcus	3158	39	35	35
Con M and S	666	17½	17¼	17½
C Morrison	3200	26	24	25
Con Negus	2000	22	18	18
Con Nichol	1500	5	5	5
C Northland	4000	29	25	25
C Regcourt	11060	15	14	14½
C Sannorm	1500	6	6	6
Con Sud	5850	63	62	62
C Tungsten	4500	9½	8	9½
Conwest	100	237	237	237
Cop Corp	1500	21	20	21
Coprand	332	169	169	169
Coulée	96600	61	52	60
Croinor	1000	7½	7½	7½
Cusco	1000	8	8	8
D'Aragon	4500	15	13	14
Delnite	600	57	57	57
Dome	250	11¾	11¾	11¾
Duvan	850	13	13	13
East Mal	16500	161	145	145
East Sull	425	195	186	186
East Asb	1000	17	17	17
East Met	1000	10	9	9
East Met	1000	10	9	9
East Min	31950	81	71	80
Eldrich	2500	30	28	28
El Sol	17000	11½	10	11
Eureka	500	32	32	32
Expl All	500	20	20	20
Falcon	1710	23½	23	23
Faraday	59500	168	151	162
Fara wts	1000	65	60	65
Fla Can	1150	925	910	920
Frobisher	2550	133	130	130
Gaitwin	25000	5	5	5
Galkeno	500	40	40	40
Geco Mines	210	825	280	825
Genex	1500	10½	10½	10½
Giant Y K	302	440	440	440
Glenn Uran	2900	10½	10	10
Grah Bous	13000	10	8½	10
Grandroy	2500	34	32	34
Greyhk	39100	24	22	23½
Gulch	500	10	10	10
Gulf Lead	3000	8	7	8
Gunnar	1455	14¾	14¾	14¾
Gunnar wts	1224	610	595	610
Gwillim	1000	4½	4½	4½
Hard Rock	1170	20	10	10
Har Min	1000	10	10	10
Headway	168400	61	52	57
Heath	11000	8	7	7
Hollinger	375	22	22	22
Hud Bay	549	42¾	42½	42¾
Int Nickel	455	71½	71½	71½
Int Ran	16000	23	21	21
Irish Cop	1000	59	58	58
Iron Bay	400	185	185	185
Jacobus	3800	100	92	94
Jaye Expl	4200	42	38	42
Jeannette	550	10	10	10
Jellicoe	9200	16	16	16
Joliet	1000	26	25	26
Jowsey	3611	41	41	41
Kerr Add	220	15½	15½	15½
Kerr Lake	20450	171	165	168
Kirk Hud	1000	6	6	6
Kirk Min	11500	65	62	62
Labrador	675	17½	17	17½
Lake Cin	400	106	104	104
L Dufault	700	49	49	49
Lat Amer	1000	29	29	29
Leitch	1300	101	99	99
Lexindin	15000	5	4½	5
L L Lac	1000	170	170	170
Lomega	4367	5	5	5
Lorado	9200	66	63	63
Lorado wts	1250	37	33½	37
Louvict	5000	9½	9½	9½
Macassa	2100	250	240	240
Macdon	1000	27	25	25
Macfie	3000	6	6	6
Mac Leod	125	103	103	103
Madsen	5350	180	175	715
Magnet	3500	5½	5½	5½
Maneast U	1000	11	11	11
Maralgo	31625	44½	40	42
Maritime	7800	62	60	60
Martin	1000	9	9	9
Maybrun	1500	16	15	16
Mc Intyre	55	69	69	69
Merrill	7225	78	75	78
Nama Cr	5800	27	25½	27
Nealon	4000	5	5	5
Meta Uran	500	10	10	10
Milliken	17935	208	203	205
Min Corp	140	940	940	940
Min End	2300	12	10	10
Min Ore	1000	8½	8	8½
Mogul	500	50	50	50
Nes Lab	2500	28	27	28
New Alger	5000	8	8	8
New Ath	1500	22	21	21
New Bid	600	6	6	6
New Delhi	1350	45	44	45
N Dicken	1500	207	207	207
N Fortune	38500	13½	11	13
N High	500	14½	14½	14½
N Kelore	2000	7	6½	7
Newlund	1650	16	15½	16
N Man	7000	35	33	33
N Senator	1000	4½	4½	4½
Nick Rim	4100	115	110	112
Nipissing	306	130	126	126
Noranda	485	37	36½	36¾
Norgold	2500	7	7	7
Norlartic	1000	8½	8½	8½
Normetal	100	270	270	270
Nofpax	6000	29	27½	28
Norsyne	2500	12	12	12
N Rank	3400	62	60	62
Northps	10085	335	330	335
Norsp A wts	1600	232	226	232
North Can	200	120	120	120
Norvalie	500	14	14	14
Nudul	1000	16	16	16
Obaska	1000	5	5	5
O'Brien	500	51	51	51
Ogama	2000	6	6	6
Oka Rare	38100	23	18½	18½
Peerless	2000	30	30	30
Perron	1000	34	34	34
Pick Crow	700	105	100	100
Placer	500	875	850	875
Pr Bord	1000	5	5	5
Premium	1500	365	340	365
Preston	100	475	475	475
Pronto	480	425	425	425
Pros Air	2000	85	85	85
Que Chib	16500	41	37	38
Que Cop	1300	31	31	31
Que Lab	1000	7	7	7
Que Lith	100	600	600	600
Q Metal	520	76	76	76
Qunston	1000	16	16	16
Quemont	325	775	775	775
Rainville	2000	31	30	30
Rayrock	6800	95	94	94
Rexspar	29100	48	34	46
Roche	13000	13	11	13
Rockwin	32185	41½	36	37
Rowan Cons	500	7½	7½	7½
St Michael	2000	12	12	12
San Ant	1700	45	45	45
Sand. Riv	4400	14	13½	14
Sherritt	3410	415	400	400
Sil Miller	2800	31	30	31
Sil Stand	4500	15	15	15
Siscoe	2700	65	63	64
Stdcona	2000	17	17	17
Stanleigh	10550	180	175	178
Stanrck	1740	190	189	190
Starratt	5000	6	5½	5½
Steeloy	4000	6	6	6
Steep R	10368	975	930	965
Sturgeon	500	10	10	10
Sud Cont	6000	5	5	5
Sullivan	200	188	187	187
Surf Inlet	1500	4	4	4
Sylvanite	3550	120	115	115
Tandem	4000	12	11½	12
Taurcanis	600	45	45	45
Teck H	1500	145	140	140
Temag	400	121	116	121
Thom L	4000	94	94	94
Tiara	1700	6½	6	6½
Tombill	500	22	22	22
Trans Res	1000	15	15	15
Ult Shaw	6300	34	32	34
U Asbestos	2200	565	560	565
Un Keno	100	385	385	385
U Mont	1000	8½	8½	8½
Upp Can	1400	62	60	62
vandoo	1700	6	6	6
ventures	725	22	21¾	22
vico	6500	5	5	5
violam	400	140	135	135
Waite Am	795	600	600	600
Weedon	500	23	23	23
Werner	1000	10	10	10
Wiltsey	22500	20	19	19
Wr Harg	300	130	130	130
Yale Lead	7000	14	13½	13½
Yk Bear	11900	82	80	81
zenmac	2000	19½	19	19
CURB				
Bulolo	220	330	320	303
Coast Cop	200	185	185	185
Pato	100	270	270	270
Pend Ore	100	200	200	200
Yukon Con	1000	55	55	55

Total des ventes: 2,081,000.

LÉVIS et la Banlieue

L'ACTION CATHOLIQUE A LEVIS

ABONNEMENTS : Robert Breton, 245, rue Wolfe, Tél. : LA 2-4771

NOUVELLES : Marcel Nadeau, 12, rue St-Félix, Tél. : TE 7-1156

ANNONCES CLASSEES : Québec, LA 2-4771

ANNONCES COMMERCIALES : Robert Breton, 245, rue Wolfe, Tél. : TE 7-1922

Le Duché de Lévis. — L'intendant du duché de Lévis, M. Denis Lemieux, nous fait connaître un aperçu du programme de quelques activités qui se dérouleront à Lévis, en marge de l'organisation du duché et de notre charmante duchesse Raymonde Ière. Nul doute que les Lévisiens sauront l'encourager en participant activement à ses activités que voici... il y en aura d'autres :

Ce soir, vendredi, danse en plein air sur le terrain de M. Armand Gingras, rue Commerciale, Bienville.

Samedi, le 11 janvier, visite (soir) à la salle Lambert... orchestre.

Dimanche, le 12 visite (soir) à la salle Bon-Accueil, Rond-Point, Lévis. Orchestre : Jean-Paul Lemieux.

Lundi, le 13 et les jours suivants... visites domiciliaires... soyons sportifs..

Dimanche, le 19, à 1 h 30 p. m. à Lauzon, mise au jeu de la rondelle à une joute de hockey, par la duchesse Raymonde Ière. De 2 h. 30 p.m., jusqu'au soir, visite à Montmagny.

Vendredi, le 24, "Bor Dance" au Manège militaire de Lévis.

Dimanche le 26, tournoi de quilles (après-midi) à la salle des Chevaliers.

Jeudi, le 30 janvier, de 3 à 6 h. thé-modes au Casino Variétés de Lauzon sous la présidence conjointe de Mmes C.-M. Thivierge et Ls-Ph. Guay, épouses de nos deux premiers magistrats.

Vendredi, le 31, spectacle (soir) sur la patinoire de Lévis (Jack Dion).

Dimanche le 2 février, dans l'après-midi, descente en 'sleigh' dans la rue Henry pour le trophée "Dow"... Dans la soirée, veillée d'armes au Casino Variété, de Lauzon.

Veuillez conserver ce programme et la direction du duché de Lévis invite les citoyens à garder tel quel leur luminaire actuel qu'ils ont installé à l'extérieur pour les fêtes ainsi que leurs arbres de Noël... nos municipalités offriront un beau cachet à l'occasion du Carnaval.

Décès de M. Marcel Garneau. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec, le 9 janvier 1958, à l'âge de 40 ans, est décédé sieur Marcel Garneau, célibataire, fils de sieur Honorius Garneau et de feu dame Antoinette Carrier, demeurant au no 32e rue St-Laurent, Lauzon.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son père; sa belle-mère, Mme Honorius Carrier; ses frères: M. Roger Garneau de Lévis; M. Maurice Garneau de Montréal; sa belle-soeur, Mme Roger Garneau (Marthe Guay), et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Funérailles, samedi matin à 9 h. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Lévis, à 8 h. 45, pour l'église de Bienville, et de là au cimetière Mont-Marie.

Nos condoléances.

Cours populaires de ski. — Tels qu'annoncés précédemment les cours de ski pour garçons et filles de 9 à 15 ans donnés par les moniteurs de la Société des Cours populaires de ski débuteront samedi prochain le 11 janvier à 1 h. 30 p.m. au "Côteau Laliberté".

Nous encourageons fortement les parents à inscrire leurs enfants aujourd'hui même aux patinoires de Lévis, Bienville ou Lauzon.

Pour tous ceux qui sont en possession de cartes d'inscription, nous les prions de les retourner à la Société avant samedi pour la première séance de cours.

Activités de la Police. — Voici le rapport annuel du Service de la Police et des Pompiers de Lévis, soumis à la dernière séance régulière du Conseil municipal, par le chef J.-A.-L. Arsenault :

SERVICE DE LA POLICE

Arrestations :

Ivresse	32
Ivresse et désordre	31
Ivresse et résistance à la police	1
Ivresse au volant ou facultés affaiblies	36
Avoir conduit un véhicule sans permis	5
Possession d'arme à feu	1
Vagabondage	4
Avoir causé des dommages	1
Vol de vieux fer	2
Total :	113
Poursuites devant la Cour :	
Circulation et compteurs	98
Licences de commerce	7
Urbanisme	1
Total ::	104
Infractions :	
Circulation	479
Compteurs de stationnement	1,962
Vitesse	6
Feux rouges	31
Total :	2,478
Enquêtes :	
Vols ordinaires	25
Cambriolage	11
Automobiles volées	1
Accidents de la circulation	191
Personnes blessées	45
Personne tuée	1
Personnes tuées (noyades et autres causes)	4
Dommages causés par les accidents (estimé)	$50,487.00
Divers :	
Jours d'absence pour maladie	96
Plaintes reçues	1,043
Personnes hébergées pour la nuit	911
Heures de patrouille	4,457
Milles parcourus	35,338
Billets d'infraction émis	2,906
Billets d'infraction payés	2,478
Pourcentage de billets payés	86 p.c.
Cour Municipale	$13,526.70
	$ 6,754.68
Total :	$20,281.38

SERVICE DES INCENDIES

L'année 1957 a débuté avec plusieurs incendies, assez coûteux entre autres, le 14 janvier, chez Jean-Marie Dumont, Côte du Passage, le 15 janvier, à l'hôtel Kennebec, le 23 janvier, Paul février 1957, un hangar chez Ba- Anctil, 130 rue Napoléon, le 8 ribeau et Fils, le 26 février, au Cinéma de Lévis, le 12 mars chef Paul-Eugène Fortier, 3 1-2 rue Gauvreau, le 14 mars, Champlain Lumber. Le seul incendie d'importance à compter du mois de mai 1957 à la fin de l'année a été l'incendie qui a détruit une partie du corridor, le long du Fort No 2, utilisé par les Champignons de Lévis. Ltée.

Début de la session du congrès des Etats-Unis

● Le révérend Bernard Braskamp, chapelain de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, exhorte les congressistes à prier pour que Dieu les guide dans leurs travaux au début de la nouvelle session qui a été inaugurée le 7 janvier sous la présidence de M. Rayburn. Jeudi de cette semaine, le président Eisenhower a prononcé son message sur l'état de l'Union et il a proposé un programme de "sécurité par la puissance". (U.P.)

60,000 bûcherons sans travail

Requêtes de la Fraternité des charpentiers et menuisiers

(P.C.) — La Fraternité des charpentiers et menuisiers (CTC) demandera aux gouvernements de remédier au chômage dans l'industrie du bois et dans tous les secteurs de l'économie.

Dans un mémoire, l'union recommande d'augmenter la portée des prestations d'assurance-chômage, d'entreprendre des programmes de travaux publics et d'imposer des tarifs sur les produits du bois venant de l'étranger.

Le mémoire doit être présenté au gouvernement fédéral à la fin de janvier et au gouvernement de Québec plus tard.

La Fraternité signale que près de 60,000 des 100,000 bûcherons du Québec sont sans travail. Plusieurs n'ont pas droit aux prestations d'assurance-chômage.

Elle recommande que les prestations soient applicables aux bûcherons qui travaillent pour de petits entrepreneurs et cultivateurs. Actuellement, seuls ceux qui sont à l'emploi des compagnies reçoivent des prestations.

La fraternité recommande aussi l'application des prestations aux bûcherons canadiens qui travaillent normalement aux Etats-Unis.

Le dumping des produits étrangers, particulièrement des produits japonais, a donné aux manufacturiers canadiens de contreplaqués "la saison la plus désastreuse de leur histoire", dit le mémoire.

La fraternité n'est pas en faveur d'un protectionisme absolu et de l'isolation économique, mais elle souhaite l'imposition de tarifs plus élevés sur ces produits parce que leur importation compromet l'économie nationale.

L fraternité demande aussi au gouvernement fédéral de lever les restrictions sur le crédit afin de stimuler la construction et d'entreprendre des travaux publics. Si nécessaire, le gouvernement devrait subventionner certaines industries.

La fraternité souligne encore que le ralentissement économique actuel n'est pas saisonnier parce qu'il s'étend à tous les secteurs de l'économie.

Les pouvoirs publics devraient se faire un devoir de travailler à résoudre le problème du chômage, dit-elle.

Amendements proposés

La Fraternité réclame donc divers amendements à la loi, "amendements qui n'auront pas pour effet de solutionner le problème du chômage mais pourraient à coup sûr procurer au plus grand nombre la possibilité de suppléer quelque peu à l'absence de revenu".

Déni de responsabilité.

La Fraternité recomamnde également d'inscrire au nombre des bénéficiaires de l'assurance-chômage les bûcherons qui trouvent de l'ouvrage aux Etats-Unis.

"Le travailleur, déclare le document, ne pouvant être tenu responsable du désastre social qu'est le chômage, il devrait recevoir des prestations . . . aussi longtemps qu'il est en chômage."

Par suite de cet écoulement de contre-plaqués étrangers, notamment du Japon, au Canada, plusieurs usines du pays sont dans l'obligation de fermer leurs portes, condamnant des centaines de travailleurs à un chômage plus que temporaire.

Dumping condamnable

La situation économique de l'heure est piteuse : le chômage effarant qui sévit en est la preuve la plus claire, ajoute le document.

"Nous estimons, déclarent les directeurs de la Fraternité, que le chômage est loin d'être saisonnier. Son état est chronique et généralisé, puisqu'il n'existe plus un secteur de l'économie qui n'en soit atteint.

"Il importe, plus que jamais, que les pouvoirs publics prennent à coeur la solution de ce problème..."

Accusé d'ivresse et de résistance à la police

Trois jeunes fier-à-bras de Québec mais originaires de contrées rurales ont comparu devant le juge Rodolphe De Blois, de la Cour municipale, sous la double accusation d'ivresse et de résistance à la police. Ils ont plaidé coupable.

Le premier prévenu n'en est pas à sa première fredaine. Il a, en effet, comparu 7 fois, l'an dernier. Il n'était sorti de prison que depuis trois jours. Le juge De Blois lui dit, en le condamnant à $40. d'amende ou à deux mois de prison: "Vous allez rester en dedans pour le reste de l'hiver".

Le second comparse a passé onze mois sur douze en prison, en 1957. Même sanction.

Le dernier, un nouvel ami dans le trio, a bénéficié d'une sentence suspendue: changez de "gang", de lui conseiller Me Pierre Vallée, greffier de la Cour. Ajoutons que le prévenu en était à sa première comparution.

Les conditions de la neige

Une couche de neige en poudre sur fond dur offre de très bonnes conditions de ski aux amateurs de la région de Québec. Quant aux routes, elles sont bonnes comme en été.

L'épaisseur de la neige varie de 10 pces dans les Montagnes Blanches et Montmagny à 24 pces, au Mont Ste-Anne. Près de Québec, soit au Lac-Beauport, à Charlesbourg et à N.-Dame des Laurentides, il y a 22 pouces de neige. A Duchesenay, au Lac-St-Joseph, à Grand'Mère, Shawinigan et Trois-Rivières, no signale une couche de neige, de 16 pouces. A Baie St-Paul, la couche de neige atteint 23 pouces.

Les routes sont bonnes comme en été. Avant-hier, il est tombé de 1 à 6 pouces de neige, dans la région. Ce matin, la température moyenne était de 10 degrés au-dessus de zéro. Le seul endroit où les monte-pentes opèrent est la Lac-Beauport.

Au Saguenay

Il ne se fait pas de ski dans la région. On signale, par ailleurs, que les routes sont bonnes. La dernière chute de neige, qui a varié d'un demi pouce à 1 1-4 pce, est tombée le 7 janvier. On signale 7 pces de neige à Mont-Mars et Bagotville; 7 1-2 pces à Mont-Villa, au Saguenay et Alma; 9 pouces à Chicoutimi et Mancir Clairval. La température moyenne, ce matin, était de 3 degrés au-dessus de zéro.

Critiques contre les cartes de souhaits du premier ministre du Nouveau-Brunswick

OTTAWA (P.C.) — M. H.-J. Robichaud, député libéral aux Communes, est d'avis que M. Flemming, premier ministre du Nouveau-Brunswick, visait des fins politiques en reproduisant sur ses cartes de souhaits une citation extraite du discours du Trône, lu par la Reine à l'ouverture du Parlement.

Sa déclaration faite aux Communes à l'égard du premier ministre conservateur-progressiste a immédiatement soulevé des protestations de la part de M. Gage W. Montgomery, député conservateur - progressiste de Victoria-Carleton, qui a qualifié de "malséante" l'allusion de M. Robichaud à la Reine.

M. Robichaud, qui est député de Gloucester, au Nouveau-Brunswick, a déclaré que la citation reproduite avait trait au passage annonçant une subvention fédérale pour aider à l'aménagement hydro-électrique de Beechwood, sur la rivière St-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Il a ajouté qu'il ne serait jamais venu à l'idée d'un "vrai Canadien" d'employer des déclarations de la Reine à des fins politiques "et encore moins dans une carte de souhaits."

Mise au point

M. A.-E. Casselman, orateur adjoint de la Chambre, a fait remarquer alors que les règlements parlementaires interdisent toute allusion désobligeante à l'égard de la Reine.

M. Jean Lesage, ancien ministre libéral des Ressources nationales, s'est alors empressé de signaler que l'accusation de M. Robichaud ne s'adressait pas à la Reine mais bien au premier ministre du Nouveau-Brunswick.

M. Robichaud a fait lecture de la citation apparaissant sur les cartes de souhaits de M. Flemming : "Vous serez également invité à voter l'aide nécessaire au financement de l'aménagement hydro-électrique de Beechwood en voie de construction au Nouveau-Brunswick".

Courrier de Beauport

Beauport — (D.N.C.) — **Guignolée.** — La collecte pour les familles dans le besoin a remporté un beau succès. Les commis-voyageurs et leurs amis ont recueilli la somme de $1,300. Le tout a été versé à la société St-Vincent-de-Paul locale.

Paniers de Noël. — Merci aux personnes qui ont contribué à la préparation des paniers de Noël: l'Académie Ste-Marie, les dames de Ste-Anne, les membres de l'ouvroir paroissial et à celles qui ont fourni vivres et vêtements. Plus de 40 familles ont bénéfié de ces largesses et de ces dévouements.

Marguillier. — M. Adélard Carmichael a été intronisé dans le banc d'oeuvre le Jour de l'An au matin, alors qu'il remplace M. J.-B.-A. Grenier. Le banc est composé de MM. Adalbert Laberge, Alfred Vézina et M. Ad. Carmichael. Le terme est de trois ans.

Décédé. — M. Ludger Nolet, époux de dame Régina Giroux est décédé à l'âge de 74 ans et 11 mois.

Mains et pieds gelés

HALIFAX (P.C.) — Un appareil de l'A.R.C., en provenance de Goose Bay, Labrador, a transporté, hier, un Esquimau de Koartak, dans le nord-est du Québec, à Fort Chimo, Qué., près de la baie de l'Ungava, d'où il montera à bord d'un avion régulier en route pour un hôpital de Montréal où il recevra des soins médicaux. L'Esquimau a les mains et les pieds gelés.

Pas de décision prochainement

Ottawa. — (P.C.) — Le gouvernement ne prendra pas de décision prochaine en vue d'autoriser la Trans-Canada Pipe Lines Limited à exporter du gaz naturel.

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, l'a indiqué en répondant aux Communes à une question de M. Stanley Knowles. Le député social démocrate lui a demandé si le gouvernement annoncera sa oplitique à ce sujet au cours des prochains jours.

Mauvaise façon de célébrer son anniversaire de mariage

Une bonne façon de célébrer son anniversaire de mariage n'est assurément pas de se faire arrêter pour avoir battu sa femme au cours d'une cuite et de comparaître ensuite devant une cour de Justice.

C'est cependant le cas d'un jeune couple de l'extérieur de la ville qui a fêté, le 8, son 3e anniversaire de conjungo le mari en battant sa jeune épouse, et, celle-ci, en le faisant mettre en géôle.

Devant le juge Rodolphe De Blois, de la Cour municipale, le mari a cependant bénéficié de clémence. Chacun devra y mettre de sa part pour faire bon ménage. Les époux ont quitté la Cour en bons termes retrouver leurs deux petits enfants.

Changements aux heures des messes à N.-D.-de-Québec

Depuis le 1er janvier, les heures des messes, le dimanche et sur semaine, ont été changées à la paroisse de Notre-Dame de Québec.

Dimanche — Messes basses: 5 h. 30, 6 h., 7 h., 8 h., 11 h., et midi. La grand'messe a lieu à 9 heures a.m.

Sur semaine — 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30 a.m. La messe du Cha-

Adultes vaccinés

MONTREAL, (P.C.) — La section québecoise de la Fondation canadienne de poliomyélite annoncera bientôt un projet visant à immuniser les adultes avec le vaccin Salk, a révélé mercredi M. Alex. C. Solomon, président de la section. Le vaccin sera fourni par le ministère provincial de la Santé.

MOTS CROISES

HORIZONTAL

1—Homme attaché au service d'un maître — Lac salé plus ou moins desséché des plateaux algériens.
2—Dieu des vents — Entaille en général — Mesure agraire.
3—Pommade de blanc de plomb — Suinte — Tonneau.
4—Article — Terme du jeu d'échecs — Tesson, crâne — Adj. démonstratif.
5—Montagne de Syrie — Nom vulgaire de l'ajonc — Civière.
6—Prêtre chargé chez les Romains de préparer et de surveiller les festins sacrés — Qui produit de la cire.
7—Adj. démonstratif — Semblable — Evénement fortuit.
8—Cheval d'Espagne.
9—Cabriolet — Adresse — Titre donné aux nobles en Portugal.
10—Qui amasse, thésaurise — Hôtel luxueux (Néol).
11—Adj. possessif — Terre entourée deau — Anc. mesure de capacité.
12—Préfixe — Bière anglaise — Tamis de crin — Interjection.
13—Signe qui indique l'intonation (Mus) — Trace du pied sur le sol — Saur.
14—Père de Japhet — Cagneux, qui est tourné en dedans — Petit colombier.
15—Cap. du Baloutchistan — Plis du visage.

VERTICAL

1—Ouvrier qui façonne les meules de moulin — Petit couteau de poche.
2—En forme d'oeuf — Sorte de balai (Vx) — Négation.
3—Graminée — Prénom masculin — Inférieur — Cou.
4—Espèce de canard sauvage — Chance, hasard.
5—Outil de menuisier — Lieu de refuge.
6—Interjection — Ecorce du chêne — Long et menu.
7—Louanges — Obstinée — Préposition.
8—Monnaie, richesse — Ville d'Italie.
9—Breuvage — Lancer — Point cardinal.
10—Mollusque — Plus mal — Pronom personnel.
11—Lieu pour serrer les foins — Fille d'Acrisios.
12—Relevé — Acteur athénien du siècle de Périclès.
13—Brut — Ce qui termine un objet — Qui n'a point d'éclat — Indubitable.
14—Règle double — Unité de poids pour peser les diamants — Religion chrétienne.
15—Déesse des moissons — Etendre en tirant.

SOLUTION D'HIER

Procurez-vous à la Librairie de "L'Action Catholique" la "Clef des Mots Croisés" Par F. J. F. — Prix $0.35

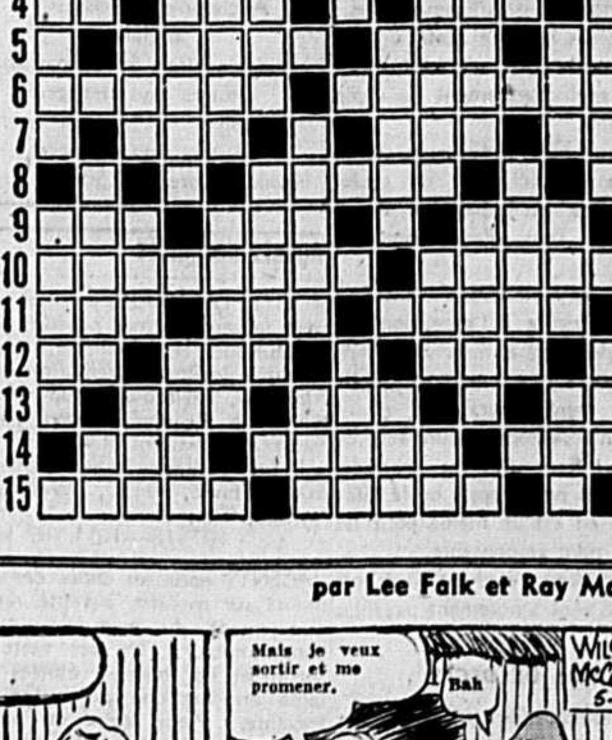

LE FANTOME 5566 — par Lee Falk et Ray Moore

STEVE CANYON 4296 — par Milton Caniff

TERRY ET LES PIRATES 5008 — par Georges Wunder

Club de l'Oncle Benoît

LES JEUNES ! Y a-t-il quelque article dont vous voulez vous départir ou que vous désirez échanger ?

Remplissez le coupon ci-dessous :

Club de l'Oncle Benoit, "Le Marché aux Puces", Case postale 3000, Québec 2.

Oncle Benoit :

Veux-tu faire paraitre pour moi, dans l'"Action Catholique", le texte suivant : (8 mots).

....

....

....

Nom ....

Adresse ....

.... Tél. : ....

Signature du père ou de la mère : ....

( ) ci-inclus 25 cents.

L'ACTION CATHOLIQUE

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

Membre de L'A.B.C. et de la Presse Canadienne

Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN

Place Jean-Talon, Québec

Imprimé et édité par la Compagnie de publication L'ACTION SOCIALE LIMITEE

Place Jean-Talon, Québec

Tél.: Echange privé LA 2-4771

Charles-H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez :

LA 2-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale"; les autres, dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins : 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces aux mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée, aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à l'un des endroits suivants :

RENE DION
208, ST-VALLIER OUEST
Tél.: LA 4-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA-4-9944

TABAGIES J.-E. GIGUERE
375 est, St-Joseph, Tél.: LA 3-0738
115 est, St-Joseph, Tél.: LA 4-1103
61, rue Buade, Tél.: LA 3-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
Hôtel St-Roch, Tél.: LA 2-3921
26, rue St-Jean, Tél.: LA 4-0574
17, rue Buade, Tél.: LA 2-0288
95 ouest, St-Joseph, Tél.: LA 4-0592
1199, 4ème Avenue, Tél.: LA 4-0350
695 est, St-Joseph, Tél.: LA 4-0454
417 est, St-Vallier, Tél.: LA 4-0322
303 est, St-Joseph, Tél.: LA 4-0054
154, rue St-Jean, Tél.: LA 2-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

QUEBEC et LEVIS

Semaine	6 mois	12 mois
.25	$5.00	$10.00

PARTOUT AILLEURS

Semaine	6 mois	12 mois
.20	$4.50	$9.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

Dans les comtés du Québec énumérés plus bas et au Nouveau-Brunswick.

Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-Saint-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Roberval, Rimouski, Richmond, St-Maurice, Saguenay, Sherbrooke, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe, Yamaska.

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.50	$8.50

AILLEURS AU CANADA

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.75	$9.00

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

Hebdomadaire partout au Canada (journal de jeudi sans supplément) $4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien : $10.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire : $5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien : $15.00 par annés

Autres pays étrangers
Hebdomadaire : $7.50 par année

Agents demandés

AGENTS DEMANDES à temps plein, pour la vente de nos produits pharmaceutiques et de toilette, dans les localités de Port-Alfred, Princeville, Rimouski, Rivière-du-Loup et Ste-Anne de Beaupré. Nous payons hautes commissions et aussi un boni à la fin de chaque mois. PRODUITS ELCA, ENR., 4150, Wellington, Verdun, P.Q..
107518—10-1 (6 fs) 6

"AGENTS pour un choix de vêtements sur mesures à vente rapide, directement du manufacturier au consommateur. Le très vaste assortiment de bonnes étoffes tout laine en fait une proposition attrayante. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets boni gratis. Occasion splendide de faire de l'argent. Expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour des échantillons. DAVENTRY TAILORS, Dept. K, CASIER 3014, Montréal.
107330—3-1 (j.v.s. au 31-1) 6

FAITES $3.00 DE L'HEURE
AIDERONS A CREDIT toute personne fiable, homme ou femme, à se créer un commerce lucratif, dans la vente, dans votre entourage, à domicile, de plus de 250 lignes de produits de haute qualité comprenant : thé, café, épices, essences, remèdes domestiques, cosmétiques de luxe, désinfectants, insecticides, etc.. Plein temps ou partiel. Revenu moyen $3.00 de l'heure. Expérience non requise. Ecrivez ou venez voir G. LAURIN, président, LA CIE PAULA LIMITEE, 21, rue St-Paul E., Montréal.
107446-9-1 (mar.j.v.s. au 31-1) 6

Ameublements

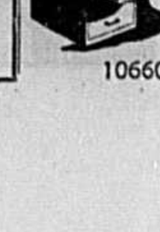

AMEUBLEMENT DE BUREAU
Accessoires, papeterie, enveloppes. — ALPH. LORTIE, Enr. 655, Arago ouest, Québec. Tél.: MU 3-0885.
106604—28-11 (2 ms) 8

Animaux à vendre

CHINCHILLAS : Nous sommes vendeur de sable et de moulée Purina, pour chinchillas et aussi avons de très bons couples reproducteurs enregistrés à vendre. Accepterons encore quelques sociétaires. Prenons chinchillas en pension. LE SYNDICAT DES ELEVEURS DE CHINCHILLAS, Yamachiche, cté de St-Maurice, P.Q..
107506—10-1 (2 fs) 10

A VENDRE
TAUREAUX de 15 à 18 mois à vendre et génisses de 1 à 6 mois pur-sang enregistrés de race Holstein. S'adresser à ANDRE VALIN, St-Augustin, cté de Portneuf.
107444—8-1 (4 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bernard Corriveau, notaire. 609 est, boul. Charest, Québec. Tél.: LA 5-4781.
107407—7-1 (1 ms) 15

ARGENT
PRETS en première et deuxième hypothèques, villes et campagnes. — SERVICE DE PRETS SUR HYPOTHEQUES, 479, de la Couronne, (Québec). TEL.: LA 3-3212.
106728—23-12 (1 ms) 15

A vendre — Divers

LAVEUSE BEATTY, usagée à vendre, comme neuve. 177, Darveau, Parc Boudreau. Tél.: MU 1-5027.
107498—9-1 (2 fs) 21

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles, articles de toutes sortes. — V. DRAPEAU, Enr., 490, Ste-Thérèse. Tél.: LA 3-7991.
106204—16-11 (l.v.s. au 13-1) 21

CROTEAU LTEE
MEUBLES neufs et usagés. Nos bas prix font sensation. — 154, DU ROI-EST, Québec. Tél.: LA 5-9426.
106925—14-12 (1 ms) 21

PUPITRES
BALANCES 30 livres, machine additionner, pianos automatiques, clavigraphes, poêle électriques 220, bois, charbon, huile, commodes, divans, laveuses, garde-robes. — L.-J.-A. DEMERS, 240, de la Couronne. Tél.: LA 2-2685.
107199—26-12 (1 ms) 21

OFFRE SPECIALE
A VENDRE, prix réduits : Coton stérilisé, blanc et couleurs, paquetage 25 et 50 livres, Toile d'emballage, sacs vides pour tout usage, jute, coton, papier. QUEBEC SACK SUPPLY, 381, Mgr-Gauvreau, Tél.: LA 3-4553.
107226—26-12 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.
ACHETONS, ECHANGEONS ET VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue ST-PAUL. Tél.: LA 9-1741 — LA 9-1742.
107355—7-1 (1 ms) 21

MEUBLES USAGES ET NEUFS LEMIEUX, ENR.
PIANOS, COFFRES CEDRE, garde-robes, set de salle, poêles, vendons, achetons, échangeons. 29, ST-VALLIER-EST, près boul. Langelier, Québec. Tél.: LA 5-9321.
107398—7-1 (1 ms) 21

VENTE ET SERVICE INGLIS

Dépôt central de réparation. QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES, INC., 351, boul. CHAREST-est, Québec. Tél.: LA 2-2724.
106155—13-11 (l.mer.v. au 10-1) 21

Bois, huile

A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes; aussi huile à brûleurs. — Cour : 15, rue Marie-de-L'Incarnation. — Rés. : 12, rue Marie-de-L'Incarnation. — TEL. : LA 7-7490.
107145—21-12 (1 ms) 29

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE
EUG. DESROCHES, FILS, LTEE
LYNN, BREESE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur autorisé huile à poêle traitée Kleen-Flo. — EUG. DESROCHES, FILS, LTEE, 569, ST-VALLIER-OUEST. Tél.: LA 5-4946.
107374—4-1 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER 29-31, rue McMahon, coin d'Auteuil. Partiellement disponibles en mars et avril. S'adresser à M. Marc Gilbert. Tél.: LA 3-8552; résidence LA 7-2814.
107150—20-12 (1 ms) 37

Chambres à louer

QUARTIER BELVEDERE, belle chambre très confortable dans famille privée, $7.00 par semaine, pension complète ou partielle si désirée. S'adresser par Tél.: LA 7-3095.
107451—9-1 (3 fs) 44

988, AVENUE MANRESE, Tél.: MU 1-5474. A louer deux chambres, tranquilles et agréables. S'adresser à l'adresse ci-dessus après 5 heures, p.m..
107452—8-1 (3 fs) 44

CHAMBRES A LOUER pour dame de préférence, à l'Ancienne-Lorette, près de l'église. Tél.: LA 7-5269.
107501—9-1 (16-1) 44

CHAMBRE MEUBLEE, pour étudiant, garde-malade ou couple convalescent, St-Sacrement, entrée privée. Tél.: LA 5-9895.
107542—10-1 (2 fs) 44

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE LTEE
PINTENDRE, LEVIS
Tél.: Bureau TE 7-7124
Rél.: TE 7-6813 — TE 7-7001
107363—7-1 (1 ms) 55

Clavigraphes

GERARD POULIN, INC.

Représentant Smith - Corona Clavigraphe, machine à additionner, caisse enregistreuse, ameublement de bureau. Location : 1 mois $6.00; 3 mois $15.00. 92, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Tél.: LA 2-6876.
107357—7-1 (1 ms) 60

E. LACOULINE. — Clavigraphes Royal, 146, côte d'Abraham. Tél.: LA 4-1869. — Location clavigraphes $6. par mois ou 3 mois $15. — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires bureau.
107371—7-1 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: LA 5-5158
107354—7-1 (1 ms) 60

CAISSE ENREGISTREUSE, machine à additionner, machine à écrire, coffre-fort, machine à copies, location et réparation, etc.. — QUEBEC BUSINESS MACHINE CO., 105, rue COMMERCIALE, Lévis, TE 7-8378
107072—18-12 (1 ms) 60

MACHINES à additionner et caisse enregistreuse neuves, $10.00 comptant, $15.00 par mois. Un an de garantie. — Universal Business Machine, 341, rue Nicolet. MO 1-2170.
107480—9-1 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, INC., 511 est, boul. Charest. Tél.: LA 5-4823. Agents exclusifs clavigraphes. $6. par mois ou $15.00 par 3 mois. Réparons, vendons, machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbone, fournitures bureaux.
106928—16-12 (1 ms) 60

Commerces à vendre

PROPRIETE COMMERCIALE, coin St-Vallier, des Oblats. $40,000.00. Conditions. — MA 3-1949
107403—4-1 (6 fs) 66

ATTENTION SPECIALE
EPICERIES, BOUCHERIES licenciées, restaurants, comptoirs-lunch, hôtels, motels, dans tous les quartiers de la ville. Acomptes raisonnables WILFRID ROGER, 197, 4ème Rue, Québec. TEL.: LA 4-2542.
107399—4-1 (1 ms) 66

Commerces demandés

VOULEZ-VOUS VENDRE commerce ou propriété ? Consultez J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
106931—12-12 (1 ms) 66-A

Coupons

COUPONS EN GROS
GRAND CHOIX nouveautés, telles que : soie, nylon, lainage, gabardine, etc.. Bas nylon, serviettes. Tout genre de materiel à la verge. Demandez à voir notre représentant :
ERLE SANSOUCY, ENR.
145, St-Paul, Québec. LA 3-6931
106693—2-12 (l.v.s. au 31-1) 69-A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth-Dental Infirmary, Boston. — Ferme les mardis et jeudis soir. — 571 3ème AVENUE, Québec. Tél. Bur. LA 4-3312 — Rés.: LA 7-3375
107209—23-12 (1 ms) 74

Ecoles

COURS CLASSIQUE PRIVE, des Eléments à la Philosophie. Cours de latin par correspondance. PROF. P.-E. BELLEAU, 40, rue d'Aiguillon, Québec. Tél.: LA 3-3754.
106917—12-12 (1 ms) 81

AVANCEMENT SCIENTIFIQUE, examens du département de l'Instruction publique pour aspirantes gardes-malades, aspirants officiers, armée, aviation, etc. Cours du jour, soir, ou privé. — TEL.: MU 3-4581.
107377—4-1 (6 fs) 81

MAX-MIN
CONVERSATION ANGLAISE SUR DISQUES incassables de 33⅓ ou 78 R.P.M. Français et anglais inclus sur le disque. INSTITUT D'ENSEIGNEMENT PAR LE DISQUE, C.P. 334, Haute-Ville, Québec.
107042—21-12 (1 ms) 81

INSTITUT RAYMOND
COURS PAR CORRESPONDANCE 8e - 9e - 10e et 11e années pour aspirantes gardes - malades ; 11e scientifique pour garçons, 12e année. Livres fournis gratuitement. Examens du département de l'Instruction publique. Aussi : français, anglais, etc. — INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin STE-FOY, Québec.
106985—14-12 (1 ms) 81

COURS GENERAL
4 MOIS d'études sérieuses de la 4e à la 12e année par CORRESPONDANCE. Diplôme remis à ceux qui subissent les examens dans les 4 matières essentielles. $12.50 montant complet et final avec livres fournis gratuitement pour la durée du cours. Pour plus de détails, écrivez à INSTITUT NERON, C.P. 3094, Dept. 16, St-Roch, Québec. N. B. Les premiers cours débuteront le 24 janvier 1958. Aucune inscription ne sera acceptée après le 22 janvier 1958.
107110—18-12 (26 fs) 81

INSTITUT DENYS CORRESPONDANCE
Cours commercial, 10e, 11e et 12e scientifique; 11e année pour aspirantes gardes-malades. Examens du département de l'Instruction publique. Comptabilité supérieure : 8e et 9e année ; Anglais (conversation), chimie, physique, mathématiques, sténo-dactylo. Cours spécial préparation à l'Ecole Technique. — 322, RUE ST-JEAN, Québec 4.
107197—30-12 (1 ms) 81

INSTITUT D'AUBIGNY
C. P. 131, Haute-Ville, Québec
COURS PAR CORRESPONDANCE 9ème, 10ème, 11ème, 12ème année, garçons et filles. 12ème spéciale (fille), 11ème pour aspirantes gardes-malades, examens et diplôme du département de l'Instruction publique. Cours spéciaux : latin, sciences, mathématiques, manuels fournis gratuitement.
106927—12-12 (1 ms) 81

Ecole

BART SCHOOL
109, COTE D'ABRAHAM
QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, Tél.: LA 2-5889 — LA 7 6412 — LA 7-4333.
106919—16-12 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
96, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo-comptabilité. — Tél.: LA 2-7490 ou LA 7-4653.
107200—26-12 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
322, RUE ST-JEAN
Québec. — Jour, soir. Cours commercial, scientifique, conversation anglaise; cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois); cours de comptabilité, ultra - rapide (4 mois), cours spécial 6ème, 7ème, 8ème et 9ème année, préparation à l'Ecole Technique. — TEL. : LA-9-3751 — MU 1-2808.
106932—14-12 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

DEMANDONS REPRESENTANTES dans tous les territoires, pour les produits Avon. Tél.: LA 3-7706.
107453—8-1 (3 fs) 90

Hommes demandés

HOMMES — Pensez à votre avenir Apprenez à bon marché métier soudeur, débossage, mécanique automobiles, moteurs Diesel, etc.. Demandez prospectus. Ouvert à l'année. — ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ème Avenue, Québec.
106960—12-12 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

FAITES $50. à $100. par semaine dans votre entourage en vendant nos 250 produits : médecines, produits de beauté, épices, essences, produits pour la ferme, etc.. Bons territoires. Catalogue gratuit. — Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre (B), Kamouraska, P.Q.
107333—7-1 (1 ms) 106

COUPLE SANS ENFANTS DEMANDE
DONT LA FEMME sait faire la cuisine, pour maison privée. S'adresser BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL (Section féminine), 51 ouest, rue St-Joseph, Québec.
107404—4-1 (6 fs) 106

Information

ALCOOLIQUES ANONYMES—Voulez-vous arrêter de boire et ne le pouvez seul ? Ecrivez : le secrétaire. CASIER POSTAL 1861. Québec. — Tél.: MU 3-7510.
107057—16-12 (1 ms) 112

Logements à louer

3 PIECES non meublées, poêle électrique, chambre de bain, chauffées, eau chaude année, 3ème étage. Tél.: LA 2-4125. 119, chemin Ste-Foy, Québec.
107450—8-1 (6 fs) 118

LOGEMENT, tranquille pour nouveaux mariés ou couple âgé, 5 appartements, chambre de bain. Beauport-est. Tél.: MO 3-6165.
107540—10-1 (2 fs) 118

PETIT LOGEMENT, chauffé, 3 appartements, chambre de bain, construction 1 an, en face de l'église de Giffard. S'adresser 132, avenue Royale, Giffard.
107546—10-1 (2 fs) 118

Local à louer

6,000 PI. CARRES de plancher pour bureaux, etc., 29-31, rue McMahon, coin d'Auteuil. Partiellement disponibles en mars et avril. S'adresser à Marc Gilbert, Tél.: LA 3-8552; résidence LA 7-2814.
107235—24-12 (1 ms) 119-A

Machineries

3 AUTOS-NEIGE (Snowmobile) comme neufs à vendre. MACHINERIE MAHEUX, 500, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: MU 3-8940.
107471—8-1 (6 fs) 120

PLAN DE GRAVIER, équipé avec un concasseur primaire et secondaire "Goyce", avec un beam en parfait ordre. S'adresser à MACHINERIE MAHEUX, 500, avenue St-Sacrement. — TEL.: MU 3-8940.
107457—8-1 (12 fs) 120

SOUFFLEUR A NEIGE de marque Cyclone, en parfaite condition, prix d'aubaine. S'adresser: G. Bouchard, 620, Arago ouest, Québec. TEL.: MU 3-0912.
106948—12-12 (1 ms) 120

A VENDRE OU ECHANGER pour gros camion, tracteur Caterpillar R. D. 6, bonne condition aussi auto-neige (Snowmobile) Bombardier 12 passagers, très bonne condition. Spécial $1,000. M. Marier, Tél.: 276, Ste-Louise, cté de L'Islet.
107535—10-1 (3 fs) 120

Machines à coudre

THIBOUTOT & THIBOUTOT, 436, 3e Avenue. Tél.: LA 5-7615. Réparation de machines à coudre de toutes marques DEPUIS 1908. 50 ans d'expérience. Spécialité: machines à zig-zag et industrielles. — Vente, service, réparation à domicile.
107361—4-1 (1 ms) 120-A

SAMSON SEWING MACINE
233, ST-VALLIER-OUEST, QUEBEC, Tél.: LA 3-0011. — Vente et réparation de machines à coudre de toutes marques. GARANTIE UN AN.
106916—12-12 (1 ms) 120-A

Maisons à vendre

ANCIENNE-LORETTE, plain-pied, 5 pièces, chauffage huile. Acompte $2,000. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. — VI 2-3105.
107489—10-1 (1 fs) 127

GIFFARD, magnifique plain-pied de cinq pièces, chauffé, plâtre, construction récente. Superbe point de vue. Acompte $3,500. MA 3-1949.
107403—4-1 (6 fs) 127

LORETTEVILLE, 2 logements 4 pièces. Acompte $2,000. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. — Tél.: VI 2-3105.
107489—10-1 (1 fs) 127

RUE ST-JEAN, côté sud. Grosse propriété pouvant servir poste commerce. Centre commercial. $40,000. — GINGRAS. MA 3-1949.
107403—4-1 (6 fs) 127

CAP-DE-LA-MADELEINE, maison 3 logements, près de l'église, école et hôpital. Acompte $7,000., balance facile. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. — VI 2-3105.
107489—10-1 (1 fs) 127

STE-FOY — Domaine Bonne-Entente. Maison neuve, brique américaine 52 x 30, grand terrain, garage. Tél.: MU 3-0870.
107484—9-1 (6 fs) 127

LAVAL — Maison 8 pièces, près église et couvent, acompte $2,500. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
107489—10-1 (1 fs) 127

ST-PASCAL, 2 logis 5 pièces, chauffés, plâtre, brique. $19,500. — MA 3-1949.
107403—4-1 (6 fs) 127

STE-FOY — 6 pièces, brique, pierre des champs. Acompte $2,000.00. Libre immédiatement. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
107489—10-1 (1 fs) 127

MAISON CHAMBRES, rue d'Aiguillon, centre des affaires, chauffage central, parfait ordre. $15,000. — HARRIS GINGRAS. MA 3-1949.
107403—4-1 (6 fs) 127

QUEBEC-OUEST —. 2 logements, de 4 pièces, acompte $1,000. Balance facile. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
107489—10-1 (1 fs) 127

RUE KIROUAC, deux logis quatre pièces, non chauffés, parfait ordre. Garages. $8,500. Acompte $3,500. GINGRAS. MA 3-1949.
107403—4-1 (6 fs) 127

GRANDE-ALLEE, 13 pièces, 3 chambres de bain, termes faciles. ROYAL TRUST. Tél.: LA 2-4031; le soir LA 2-8635.
107527—10-1 (6 fs) 127

ST-CYRILLE, maison de chambres, 16 pièces, revenu annuel $7,000. Termes faciles. — ROYAL TRUST. — LA 3-0870.
107381—4-1 (6 fs) 127

CHEMIN ST-LOUIS, Bungalow, brique, 6 pièces vue sur le fleuve. ROYAL TRUST. Tél.: LA 2-4031; le soir LA 2-8635.
107527—10-1 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy. — Tél.: MU 3-4446 ou LA 7-8025 — Soir : LA 7-6939.
107061—16-12 (1 ms) 127

COURVILLE, 2 quatre pièces, parfait ordre. $8,500. — GINGRAS. MA 3-1949.
107403—4-1 (6 fs) 127

PROPRIETE COMMERCIALE, coin St-Vallier, des Oblats. $40,000.00. Conditions. — MA 3-1949.
107403—4-1 (6 fs) 127

STE-FOY — Près église, magnifique résidence 8 pièces, comptant minime. RAYMOND BELANGER, 479, Couronne. Tél.: LA 3-5352.
107201—26-12 (1 ms) 127

SILLERY — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. EUGENE CHALIFOUR, contracteur, 1601, COTE GIGNAC, Tél.: LA 7-1627; soir LA 7-1108.
107060—16-12 (1 ms) 127

CHARLESBOURG, 41e Rue Ouest, Place Mont-Royal, maison à vendre, faites-vous construire à votre goût. Pour de meilleure construction et le choix de votre terrain, consultez YVES GERMAIN INC., MA 3-4432 ou le soir MU 3-3833.
107115—18-12 (1 ms) 127

ST-CHARLES-GARNIER, huit logis quatre pièces, chauffés, plâtre, brique, quatre garages, rapportant $6,-732. annuellement. 1ère hypothèque $24,000. à 4½% transférable. Revenu net 10%. Prix $50,000. — MA 3-1949.
107403—4-1 (6 fs) 127

1630, BOUL. LAURIER. Cottage de pierre, près église et écoles, huit grandes pièces plus 2 chambres de bain et salle de jeu, foyer, finition de luxe, tapis mur à mur, grand terrain avec piscine. Direct du propriétaire et libre quelques jours d'avis. Tél.: LA 7-3880.
107541—10-1 (1 ms) 127

A VENDRE
AVENUE ROUVILLE, Ste-Foy, côté nord chemin St-Louis, encore quelques plain-pieds, fini modernes, 6 grandes pièces, 3 et 4 chambres à coucher. Ouverts dimanche de 2 à 5h., semaine sur appointement. Prix à partir de $13,200. $1,600. comptant. Arthur Boucher, contracteur. Tél.: MU 1-1594.
107538—10-1 (6 fs) 127

Maisons demandées

ABAISSEZ VOS DIFFICULTES de vente. Service rapide et honnête. Tout genre de propriété et règlement de succession. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. — Tél.: VI 2-3105.
107356—7-1 (1 ms) 128

Marchandises sèches

FAITES DE L'ARGENT
MARCHANDS — COLPORTEURS, JOBBERS — Achetez au prix du manufacturier : Paletots, habits, pantalons, sous - vêtements, bas chaussures, marchandises à la verge, coupons, vêtements de travail etc.. Demandez catalogue illustré envoyé gratis. LA CIE ASSH, INC. 842, St-Joseph-Est, Québec 2, P.Q
107208—23-12 (1 ms) Mdses séc

MARCHANDS, COLPORTEURS :
EPARGNEZ en faisant affaires avec MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, St-Joseph est, Québec, distributeurs de marchandises sèches, vêtements, coupons, etc.. Notre marchandise automne-hiver est au complet, une visite ou un achat vous convaincra de la qualité, du choix de nos bas prix. Demandez catalogue.
107059—16-12 (1 ms) Mdses séc

Matelas—Réparations

LOUIS ROUSSEAU, Tél.: LA 4-1480 Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. — 1338, 3e AVENUE, Limoilou, Québec.
107062—16-12 (1 ms) 138

MATELAS FRONTENAC LA 5-5347
MATELAS. — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes ULRIC POULIOT, prop., 223, rue Boisseau, Québec.
103477—15 8 (l.mer.v. au 14 8 58) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes — 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4h. Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. Tél.: LA 4-4061.
107058—16-12 (1 ms) 140

Positions demandées

CHAUFFEUR d'autobus offre services pour grand voyage. Prix spécial. Ecrire au CASIER 520, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
107393—4-1 (6 fs) 170

Poussins — Poulets

POULETTES? BRAY en a plusieurs races, comprenant la Ames. Cochets à doubles fins. Les Broilers pour février et mars doivent être commandés maintenant. Quelques poulettes en croissance. Agent pour BRAY. LA MAISON LANGEVIN, 281, de la Couronne, Québec. Tél.: LA 3-0619 ou HENRI PLOURDE, St-Prime. Tél.: 691J1, St-Prime.
107511—10-1 (1 fs) 173

Psychologues

MESENTENTE AU FOYER, mauvais caractère, déception, peur, jalousie, nervosité, gêne, conseils pratiques, orientation professionnelle. CENTRE de PSYCHOLOGIE PRATIQUE, 197, St-Jean, Québec. Tél.: LA 2-8537.
107243—30-12 (1 ms) 179A

Réparations de Laveuses

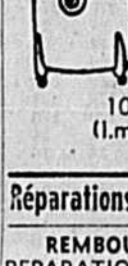

VENTE ET SERVICE THOR
Distributeur de pièces QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES, INC.
351, boul. Charest Est Québec.
Tél.: LA 2-2724
106383—25-11 (l.mer.v. au 22-1) 188-A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouvert. — 251, NOTRE-DAME - DES - ANGES. Tél.: LA 2-7558.
107405—4-1 (1 ms) 189 jno

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE, personne d'un certain âge, sachant faire la cuisine. S'adresser à Mme F. Gingras, 470, chemin St-Louis, MU 3-4747.
107544—10-1 (2 fs) 198

FILLE DE CAMPAGNE demandée, plus de 20 ans, avec expérience, ouvrage général, 3 enfants. Bon salaire. S'adresser à 1263, LEMOINE, Sillery. TEL.: MU 1-4759.
107378—4-1 (6 fs) 198

PERSONNE SERIEUSE demandée pour famille 3 personnes, ouvrage général, sachant un peu de cuisine, femme de ménage à l'année. Meilleures références exigées. Tél.: LA 3-2468.
107475—8-1 (3 fs) 198

Terrains à vendre

CHEMIN ST-LOUIS, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, prix d'aubaine 0.30 le pied carré. Tél.: MU 3-0870.
107484—9-1 (6 fs) 210

SILLERY, près avenue des Gouverneurs, terrains boisés, 0.65 le pied carré. Tél.: MU 3-0870.
107484—9-1 (6 fs) 210

VILLE DE BEAUPORT, près boul. des Chutes, beaux terrains 0.22 le pied carré. MU 3-0870.
107507—9-1 (6 fs) 210

ST-RODRIGUE, Sillery, Charlesbourg Loretteville, Château d'Eau, Val St-Michel, Lac-Beauport, Orsainville, Notre-Dame - des - Laurentides, St-Raymond. — J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
107370—7-1 (1 ms) 210

Voyages

CHAUFFEUR d'autobus offre services pour grand voyage. Prix spécial. Ecrire au CASIER 520, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
107392—4-1 (6 fs) 216-A

EXCURSION A MIAMI, départ le 16 janvier, 1 mois, $124.50 et plus. Pour plus d'informations, écrivez ou téléphonez: AUTOBUS GAUTHIER, INC., Deschambault. TEL.: 22; ou 224, ST CYRILLE-OUEST, Québec. TEL.: LA 4-3234.
107284—28-12 (12 fs) 216A

Funérailles de M. Léonce Fournier

Le 5 novembre eut lieu le service de Mme Léonce Fournier décédée à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 54 ans.

Le service eut lieu dans l'église de l'Islet. Un libera avait été chanté en l'église de St-Roch-des-Aulnaies. L'inhumation s'est faite à St-Roch-des-Aulnaies.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chs-Eug. Raymond, curé. Le service fut chanté par M. le chanoine Alfred Dupont, curé de St-Romuald, oncle du défunt. Il était assisté de MM. les abbés R. Landry et J.-Paul Lévesque.

La croix était portée par M. P. Normand. Les porteurs étaient MM. J.-B. Boucher, E. Caron, E. St-Pierre, Albert Caron, Gérard Thibault. M. Mariel Fortier portait le drapeau du Sacré-Coeur.

Il laisse dans le deuil: ses frères et belles-soeurs, le capitaine E. Fournier, le capitaine et Mme A. Fournier, de St-Jean-Port-Joli; M. Charles Fournier, de l'Auberge du Blvd Laurier, de Québec; M. et Mme Jos. Fournier, de Connell Creek, Sask.; le capitaine et Mme Luc Fournier, de Québec; sa soeur, Mlle Léonce Fournier, de l'Islet; ses nièces et neveux, Mmes Emile Duval, de St-Roch-des-Aulnaies; Adélard Duval, M. Alphonse Fournier, MM. et Mmes Gérard Fournier, de St-Roch-des-Aulnaies; R. Savary, de Trois-Rivières; Mme Arcadius Fournier, MM. et Mmes Paul Fournier, Lauréat Fournier, de Trois-Rivières; R. Mirandou, de Rhode Island; P. Moreau, de Saskatoon; L. Ruelland, de Carrot River; M. Roger Fournier, de Connell Creek.

La direction du chant fut confiée à la chorale de l'Islet. M. Marcel Dupont, de Montréal, cousin du défunt, et M. Aimé Marier, de St-Roch-des-Aulnaies, dirigeaient le choeur.

Mlle Dionne touchait l'orgue.

A St-Malachie (Dorch.)

St-Malachie, Dorch. (D.N.C.). **Nouveau marguillier.** — Le jour de Noël eut lieu l'élection d'un marguillier en remplacement de M. Gérard Métivier, sortant de charge. M. Wilfrid Corriveau fut donc élu, et composera le banc d'oeuvre, avec M. Léo Simms, marguillier en charge et M. Adrien Fleury.

Décès. — Récemment est décédé accidentellement M. Lucien Picard, chauffeur d'autobus, pour la compagnie d'autobus Ste-Claire-Ste-Justine.

Gratifications. — Mme Jules-A. Chabot et Mlle Marie-C. Aubé ont reçu chacune une prime de $20., par l'entremise de M. Clovis Aubé, inspecteur pour succès dans l'enseignement.

Soirée. — Récemment, une soirée réunissant des parents et amis fut organisée en l'honneur du chef de la gare de St-Malachie, M. J.-Lorenzo Michaud, qui a pris sa retraite le 7 décembre, après plus de 27 ans au service de la population de St-Malachie.

M. Michaud demeurera avec nous, et toujours à notre service, à titre de maire de la paroisse.

A cette soirée intime, plusieurs notables de la paroisse assistaient, notamment MM. les abbés Emile Bourassa et Chs-Edouard Drouin, M. Albert Bouchard, conseiller législatif et autres.

Noël. — Les paroissiens ont assisté à la messe de minuit célébrée par M. l'abbé Emile Bourassa, curé.

Un choeur, composé d'un groupe d'enfants et d'hommes rendit un programme de chants religieux et cantiques de Noël.

Attention! Vendeurs

Voulez-vous faire $75.00 et plus par semaine, à temps plein ou partiel, en vendant nos plaquettes de porte faites de métal et de verre et portant le nom de votre client. Cet article est en demande partout, se vend très bien et vous parvient en différents modèles. Ces plaquettes sont faciles à lire, même dans des endroits sombres, puisqu'elles projettent la lumière. Vite, n'attendez pas, faites de l'argent cette semaine même. Ecrivez-nous et nous vous enverrons nos circulaires et listes de prix de gros.

ADRESSEZ LE TOUT A :
ALBERTCO
4892, Papineau, Montréal, Qué.

LA FAMILLE TETEBECHE 5821 — par Chic Young

AUTOMOBILE

ACCESSOIRES – PIECES

AUTOS A VENDRE

REPARATION – SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, de toutes marques. Aussi : WINCH (GRUES) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, Enr., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: LA 4-2920.
107100—18-12 (1 ms) A.A.

Autos à louer

AUTOS A LOUER, $5.00 par jour, 10¢ du mille. Assurance $5,000.-$50,000.-$100,000. Gazoline gratis. ROBERT JOBIDON, ENR., 110, d'Youville, Québec. — LA 2-5317.
106914—12-12 (1 ms) A.L.

Autos à vendre

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère AVE. Tél.: LA 5-4769
107119—19-12 (1 ms) A.V.

GRANDE VENTE de JANVIER

Allocations très généreuses accordées sur autos données en échange

VOYEZ-NOUS C'EST LE TEMPS POUR VOUS DE FAIRE UN MARCHE EXTRAORDINAIRE

CHEVROLET ET OLDSMOBILE 1957 AYANT SERVIS COMME DEMONSTRATEURS. AUSSI PLUSIEURS AUTRES MODELES 1951 A 1957 A PRIX D'AUBAINES.

TOUTES CES AUTOMOBILES PORTENT LA GARANTIE O.K.

LA PORTE
AUTOMOBILES LTEE
250 Est, Boul. Charest
QUEBEC. TEL.: LA 5-4531
10-1 (2 fs) A.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix
ALBERT BARRÉ AUTOS
Le Centre de l'Auto Usagée à Quebec
1095 CANARDIERE
LA 9 3331 - LA 9 3333

1956 CHEVROLET
2 portes, 2 tons, chaufferette, signaux de direction
$1795.

1951 PONTIAC
sedan
$495.

1956 MERCURY
1 tonne, chassis et cabine
$1,400.

1949 G.M.C.
Panel, 1 tonne
$400.
107508—9-1 (3 fs) A.V.

Autos à vendre

LES CHARS USAGES de Giguère Auto sont au plus BAS PRIX pour l'année 1958

Profitez de cette période de l'année pour économiser $200 à $500

UN LEGER DEPOT Vous garantit un bon char pour le printemps

Tous ces chars sont équipés et prêts pour l'hiver

Conditions faciles
Ouvert le soir

UN SEUL TERRAIN D'AUTOS USAGEES

GIGUERE
AUTOMOBILE
Agents
Buick - Pontiac
G. M. C.
Boul. Hamel
& Dorchester
Tél.: LA 9-1351
107410—7-1 (8-1 10-1) A.V.

Autos à vendre

CITADEL AUTOMOBILES
245, DORCHESTER
COIN PRINCE-EDOUARD —Chars neufs et usagés, modèles 1940 à 1957, conditions faciles. Ouvert le soir. — Tél.: LA 3-2485. — LA 3-0689.
106913—16-12 (1 ms) A.V.

Camions à vendre

ASSORTIMENT de souffleurs à neige, avec ailes de côté et charrue à neige. Visible à 75, boul. Charest est. PAUL MAHEUX, Tél.: LA 3-4167.
107458—8-1 (12 fs) C.V.

AUTOS CAMIONS DOMPEUSES (Hoist)
NEUFS et USAGES. Mécanique, soudure, alignement, débossage, peinture. — GARAGE IRENEE LABRIE, Beaumont, Bellechasse. Tél.: TE 7-1232.
107227—31-12 (j.v.s. au 28-2) C.V.

Réparations Autos et voitures

DEBOSSAGE - PEINTURE
BOUTET & FILS
TOUJOURS A VOTRE SERVICE
264, RUE CARON, QUEBEC
Tél.: LA 3-3370
107198—30-12 (l.mer.v. au 26-2) R.A.

Mort, à 40 ans, de M. Raymond Lachance

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Raymond Lachance, époux de dame Rosa Beaupré, décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 décembre, à l'âge de 40 ans et 8 mois, à la suite d'une longue maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née dame Rosa Beaupré; son fils, M. Gilles Lachance; ses filles, Miles Nicole, Diane et Gisèle Lachance; son père, M. Eugène Lachance; son frère, M. Eugène Lachance; ses soeurs, Mmes Léo Leblanc (Yvette), Félix Tremblay (Léontine); ses belles-mères, Mmes (Vve) Auguste Beaupré et Eugène Lachance; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Eugène Lachance, MM. Léo Leblanc et Félix Tremblay, MM. et Mme Noël Grégoire, Gaston Gauthier, Auguste, Léandre et Gérard Beaupré, Lucien Rochette; ses oncles et tantes, M. Xavier Lachance, MM. et Mmes Anatole Lachance, Cyrille Blouin, Thomas Robichaud, Mmes Joseph et Odilon Asselin, T. Martineau, Joseph Délisle, Mme (Vve) Emile Lachance, MM. et Mmes Emile Thivierge, Alphonse Mercier, Moïse, Honoré, Alphonse, Joseph et Charles Tremblay, ainsi que plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

Le service a eu lieu le 31 décembre, à 10 heures, en l'église de N.-D. de Jacques-Cartier, et l'inhumation se fit au cimetière St-Charles.

Décès de M. A. Paquette

M. Arthur Paquette, ancien employé de la Quebec Power, à sa retraite, est décédé à Québec, le 7 janvier, à l'âge de 79 ans. Il était l'époux de dame Adelia Gagnon.

M. Paquette laisse dans le deuil ses enfants: Marcel, Mmes Adolphe Lacroix (Gemma), Fernand Gagnon (Jeanne d'Arc), Mlle Marie-Paule, Mmes Claude Gluton (Marie)), Jean-Y. Fournier (Thérèse), Georges Laurent; ses belles-filles: Mmes Marcel, Georges et Lauréat Paquette; ses gendres: MM. Adolphe Lacroix, Fernand Gagnon, Claude Gluton, Jean-Yves Fournier; ses frères et soeurs: Laure Moisan, M. Daniel Paquette, M. Emile Paquette, Mme Adrien Paris; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Daniel Paquette, Claude Paquette, MM. Adrien Paris, J.-A. Rhéaume; son beau-père, M. Frs-Xavier Gagnon, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Le service funèbre sera chanté samedi matin, le 11 janvier. Le départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 318 de la Canardière, se fera à 8 h. 45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

Mort de Monsieur Louis-A. Godbout

C'est avec regret qe nous apprenons la mort de M. Louis-Amable Godbout, époux de feu dame Dulcina Cantin, décédé, le 8 janvier 1958, à l'âge de 84 ans.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Ernest, Albert et Mme (Dr) Armand Laberge (May); son beau-fils et belles-filles, le Dr Armand Laberge, Mme Ernest Godbout (Marie-Ida Clermont), Mme Roland Godbout (Marthe Voyer), Mme Albert Godbout (Yvonne Talbot); son b.-frère et ses belles-soeurs: MM. et Mmes Charles Cantin, Ludger Cantin, Mmes Vve Louis Denis, Raymond Cantin; son petit-fils et filles, MM. et Mmes Laurent Rompre (Denise Godbout), Gilbert Lacombe (Henriette Godbout), Gilles Godbout (Marie-Anne Landry), André René, Marie Godbout, Charlotte, des SS. Dominicaines Missionnaires Adoratrices; Louise, Jacques, Guy, Claude et Yves Godbout, Pierre-Claude et Lise Laberge.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ère Avenue.

Le service aura lieu, samedi, en l'église du Sacré-Coeur, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Mme Vve C. Bédard décédée, jeudi

C'est avec regret que nous apprenons la mort de dame Ernestine Bolduc, épouse de feu M. Charles Bédard, décédée le 9 janvier 1958, à l'âge de 77 ans et 11 mois. Elle demeurait à 280, de la Chapelle, Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses filles: Mmes Ulysse Brochu (Alma), Maurice Chouinard (Claire), Paul-Emile Lemelin (Lucille); ses fils, Charles-Henri, Arthur, Lauréat, Léonce, Magella, René; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Vve Jérémie Bédard, Mlle Malvina Bédard, Mmes Vves Octave Bédard et Albert Bourret, M. et Mme René Robitaille; ses gendre et ses belles-filles: MM. Ulysse Brochu, Auguste Cauchon, Alphonse Ferland, Maurice Chouinard, Paul-Emile Lemelin, Evangéline et Marie Parisé, Simone Boutin, Juliette Parent, Thérèse Létourneau, Madeleine Paquet; ses petits-fils: le Frère Richard (Arthur Brochu) é.c., M. et Mme Cyrille Brochu, Paul Brochu, M. et Mme Roger Brochu, Cécile, Jeanne d'Arc, Pierrette Brochu, Sr Gisèle-de-la-Paix, C.N.D., Mlle Yolande Brochu, MM. et Mmes Gaston Cauchon, Gérard Cauchon, Lucien Cauchon, M. Guy Cauchon, MM. et Mmes Raymond Aubut (Thérèse Cauchon), Raymond Girard (Yvette Cauchon), Albert Durand (Jeannette Cauchon), Oscar Fournier (Germaine Cauchon), Jean-Marie, Claude, Gilles, Marcel, André, Monique, Ginette, Alain, Pierre, Diane, France, Suzanne Marthe, Roch, Christine, Réal, Paul, Michel, Roger Bédard, Jeannine Michel, Jacques Chouinard, Gérald Richard, Yves Lemelin; une nièce, Sr Françoise-Thérèse (Juliette Bédard), C.N.D.

La dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence, 580, rue de la Chapelle, Québec.

Le service aura lieu lundi à 9 h., en l'église de St-Roch. L'inhumation sera faite au cimetière St-Charles.

Mgr N. Pichette en deuil de sa mère

Mgr Numa Pichette, P.D., curé de Notre - Dame-des-Sept-Douleurs d'Edmundston - Est, a été lourdement éprouvé récemment par la mort de sa mère, Mme J.-O. Pichette (Marguerite Fallu). M. Pichette est décédé à St-Basile-de Madawaska, le 1er février 1944.

Mme Pichette laisse pour pleurer sa perte, ses fils : le Dr J.-Lionel Pichette, de Hull, Que., Mgr Numa Pichette, P.D., curé de la paroisse N.-D.-des-Sept-Douleurs d'Edmundston-est; J.-Albert Pichette, C.R., et le Dr L.-P. Pichette aussi d'Edmundston ainsi que Corinne, garde-malade hygiéniste pour le comté de Madawaska, également d'Edmundston.

Une fille, Marguerite, en religion Sr Ste-Olympe, de la congrégation des Filles de Jésus, la précéda dans la tombe en 1952. Elle laisse aussi un frère, Eugène Fallu, de Nouvelle, cté de Bonaventure, Que.

Le service a été chanté en l'église Notre - Dame-des-Sept-Douleurs par son fils, Mgr Numa Pichette, assisté de MM. les abbés Laurent Nadeau et Georges Fournier, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Laurent Nadeau, S. E. Mgr J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmundson, chanta le libéra. Cinquante prêtres avaient pris place dans le sanctuaire.

Les porteurs étaient : MM. Paul-E. Pelletier, Gérald Fournier, Wilfrid Gauvin, C.-E. Belbile, Pierre Fraser et Hyacinthe LeBlanc. La défunte était membre du Tiers-Ordre et de la Légion de Marie.

Le cortège se rendit ensuite à Campbellton où eurent lieu les funérailles.

Le service fut chanté par Mgr Numa Picehtte, assisté de MM. les abbés P. Doucet et E. Richard, vicaires à la paroisse Notre - Dame-des-Neiges, comme diacre et sous-diacre. M. le curé P.-W. Brideau présida à la levée du corps. M. l'abbé Edgar Godin, chancelier du diocèse de Bathurst, représentait Son Exc. Mgr Camille-André LeBlanc, évêque de Bathurst.

Les porteurs étaient : MM. Gérald Pichette, de Hull, Robert Pichette, d'Edmundston, petits-fils de la défunte; MM. Adolphe, Gaston, Bertrand et Alonzo Pichette, ses neveux.

L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse —Notre-Dame-des-Neiges, de Campbellton.

Un seul magasin pour vous servir
Salon Fleuri
FLEURISTE
135 est, rue St-Joseph
Québec
TEL.: LA 4-5218
106926—16-12 (1 ms) S.S.

COIFFURES

ESSAYEZ "MISS CLAIROL". Ravive la couleur de vos cheveux ,vous donne une allure plus jeune. Permanentes, coiffures de tous genres. SALON PAULETTE (Mme Lauzier), 1411, Maréchal-Foch. LA 7-8937.
106959—12-12 (1 ms) S.C.

3 BARBIERS MAITRES-COIFFEURS disponibles. Coupe de cheveux hommes, femmes : Hollywood Hair Cut, brosse. Traitement à l'huile. Clippers neufs et usagés à vendre. Aussi réparation et aiguisage de clippers. ADELARD BILODEAU, 879 est, ST-JOSEPH. Tél.: LA 2-0633.
107118—19-12 (1 ms) S.C.

FOURRURES

FOURRURES THIBAULT
282, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou — Réparation, réfection, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites.
Achetons peaux vertes.
107202—26-12 (1 ms) 95

JOS. ROBITAILLE, ENR.
108, RICHELIEU, QUEBEC
MANUFACTURIER et MARCHAND de fourrures, transformations et manteaux faits sur mesures. Choix de manteaux et capes en magasin. — TEL.: LA 2-3288.
107090—21-12 (1 ms) 95

SERVICES SPÉCIAUX

FOURRURES
Grande Vente
de Janvier
HENRI DION
576 de Mazenod. Tél.: LA 5-9702
107344—3-1 (1 ms) S.S.

Mort de Madame Fernand Bégin

St-Honoré, Beauce (par téléphone) — Nous apprenons la mort de Mme Fernand Bégin, née Georgiana Poulin, survenue le 7 janvier 1958, à St-Honoré de Beauce, à l'âge de 77 ans et 4 mois.

Mme Bégin était la mère de M. l'abbé Louis-Philippe Bégin, curé de la paroisse de Notre-Dame des Anges, dans le comté de Portneuf.

Outre son époux, M. Fernand Bégin, la défunte laisse pour pleurer sa perte : M. l'abbé Louis-Philippe Bégin; MM. Bernadin Bégin, de Valleyfield, Louis-Nazaire Bégin, de St-Honoré; ses filles: Mmes Philippe Foley (Eugénie), de St-Hilaire de Dorset, Lucien Cartier (Clarisse), de Manchester, N.-H., Wilfrid Bégin (Marie-Ange), de St-Honoré, Alfred Boulanger (Marie-Reine), de Hearst, Ontario, Théodore Turcotte (Bernadette), de Valleyfield, Roméo Boulanger (Rachel), de St-Honoré, Alfred Bolduc (Jeannette) de Cochrane, Ontario, Gérard Veilleux (Laurette), de St-Georges de Beauce, Trefflé Poulin (Rolande), de St-Georges de Beauce; ses gendres: MM. Philippe Foley, Lucien Cartier, Wilfrid Bégin, Alfred Boulanger, Théodore Turcotte, Roméo Boulanger, Alfred Bolduc, Gérard Veilleux, Trefflé Poulin; ses belles-filles : dames Léontine Plante et Irène Boucher.

Mme Bégin laisse également dans le deuil cent petits-enfants et cent quatorze arrière-petits-enfants.

Le service aura lieu, samedi, à 10 heures a.m., en l'église de S-tHonoré.

Candidat conservateur

SHERBROOKE, (P.C.). — M. Maurice Allard, de Sherbrooke, a été nommé, hier soir, candidat du parti conservateur en prévision de la prochaine consultation nationale.

Quatre cents délégués ont pris part au congrès de nomination dans une école de la ville. Le solliciteur général, M. Léon Balcer ainsi que le député J.-T. Ricard, représentant de la circonscription de St-Hyacinthe-Bagot à l'Assemblée législative, leur ont adressé la parole.

Avis de décès

BEDARD — A Québec, le 9 janvier 1958, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Ernestine Bolduc, épouse de feu M. Charles Bédard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 280, de la Chapelle, à 8 hres 40, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
107545—10-1—2 fs

BEGIN — A St-Honoré, comté de Beauce, le 7 janvier 1958, à l'âge de 77 ans et 4 mois est décédée dame Georgiana Poulin, épouse de Ferdinand Bégin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures, en l'église de St-Honoré et de là au cimetière paroissial.

Elle était la mère de M. l'abbé L.-P. Bégin, curé de Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf.

BLOUIN — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 8 janvier 1958, à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédée dame Bernadette Lemieux, épouse de M. Joseph-O. Blouin, chef-expéditeur chez Duplan.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire, 92, St-Jean-Baptiste, à 9 h. 45, pour l'église de St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial.
107515—9-1—2 fs

CHOUINARD — A Tourville, le 8 janvier 1958, à l'âge de 76 ans et 6 mois, est décédé M. Léo-Fred Chouinard, époux de dame Marie St-Pierre.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 hres 45, pour l'église de Tourville et de là au cimetière paroissial.
107478—8-1—3 fs

DESCHENES — A Montréal, le 8 janvier 1958, à l'âge de 81 ans, est décédé M. José Deschênes, ancien surintendant de la Cie Price Brothers, à Price, P.Q., époux de feu dame Adèle Langlois, demeurant x 7769, Casgrain, Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires A Savaria, 8078, Drolet, coin Jarry, à 9 hres 45, pour l'église de St-Vincent-Ferrier et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.
107490—8-1—3 fs

FILTEAU — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 janvier 1958, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Béatrice Filteau, demeurant chez les Soeurs Servantes du St-Coeur-de-Marie, 37, ave. des Cascades, Beauport.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en la chapelle de l'institution et l'inhumation se fera au cimetière de Beauport.
107555—10-1—1 fs

GARNEAU. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 janvier 1958, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Marcel Garneau, célibataire, fils de M. Honorius Garneau et de feu dame Antoinette Carrier, demeurant à 32-A, St-Laurent, Lauzon.

Les funérailles auront lieu, samedi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon, Ltée, 9, Commerciale, à 8 h. 45, pour l'église de Bienville, et de là au cimetière Mont-Marie. 107528—9-1 (2 fs)

GODBOUT. — A Québec, le 8 janvier 1958, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Louis-Amable Godbout, époux de feu dame Dulcina Cantin.

Les funérailles auront lieu, samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue, à 8 h. 40, pour l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.
107523—9-1 (2 fs)

MAINVILLE — A Montmagny, le 9 janvier 1958, à l'âge de 14 ans, est décédé Claude Mainville, fils de M. Armand Mainville et de dame Béatrice Rousseau.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres 30.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 10, rue Dupont, à 10 hres 15, pour l'église de St-Matthieu de Montmagny et de là au cimetière paroissial.
107559—10-1—2 fs

OUELLET — A St-Tite-des-Caps, le 9 janvier 1958, à l'âge de 100 ans et 9 mois, est décédé M. Joseph Ouellet, de Baie Ste-Catherine, demeurant au Foyer Notre - Dame - du - Perpétuel - Secours.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en la chapelle de l'institution et l'inhumation se fera au cimetière de St-Tite-des-Caps. 107548—10-1—1 fs

PARADIS — A l'Ancienne-Lorette, le 8 janvier 1958, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph-Charles Paradis, époux de feu dame Laura Meunier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 30.

Départ du salon mortuaire J.-Léo Bédard, 1590, Notre-Dame, à 9 hres 25, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.
107510—9-1—2 fs

PAQUET — A Québec, le 7 janvier 1958, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Arthur Paquet, époux de dame Adélia Gagnon, demeurant à 915, 4e Avenue.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 8 hres 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
8-1—3 fs

PELCHAT — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 janvier 1958, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Camille Pelchat, époux de dame Angéline Coulombe.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres 30.

Départ de la maison mortuaire, à 9 hres 15, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 107551—10-1—2 fs

ROBITAILLE — A Québec, le 9 janvier 1958, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Alphonsine Paquet, épouse de M. Albert Robitaille, demeurant à 133, rue Gamelin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Pitié et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 107539—10-1—2 fs

SAVARD — A St-Basile, comté de Portneuf, le 7 janvier 1958, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Hercule Savard, époux de feu dame Laura Godin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 hres 30.

Départ de la maison mortuaire, à 10 hres 15, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial. 107485—8-1—3 fs

THIBODEAU — A Québec, le 8 janvier 1958, à l'âge de 55 ans et 7 mois, est décédé M. Arthur Thibodeau, époux de feu dame Hélène Leclerc.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez M. Jean-Baptiste Frenette, à 8 hres 45, pour l'église de Portneuf et de là au cimetière paroissial. 107502—9-1—2 fs

VUQUET — A Québec, le 8 janvier 1958, est décédée Mlle Gemma Vuquet, fille de M. Charles Vuquet et de feu dame Alvina Hébert, demeurant à St-Nicolas.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du salon mortuaire Marcel Gingras, à 9 hres 45, pour l'église de St-Nicolas et de là au cimetière paroissial.
107534—9-1—2 fs

Candidats de

(Suite de la p. 3)

ce, dans le quartier St-Yves; M. Jacques Côté, gérant de W. C. Pittfield & Co. Ltd pour la région nord-est de la province, qui se présentera dans Laurier.

La mise en nomination pour les élections municipales se fera le 25 janvier. La Ligue a été fondée au mois de septembre et l'enregistrement de sa charte a été obtenue le 23 octobre. Elle compte dans ses cadres plus de 1,400 contribuables-membres sur un total de 3,200 électeurs.

M. Jacques Germain, président de la ligue locale, avait tout d'abord souhaité la bienvenue. Il rappela le but primordial du mouvement: une administration saine dans tous les domaines municipaux. L'organisme est un mouvement indépendant de tout groupement politique et nous voulons le demeurer, expliquait-il, dénonçant les esprits qui voudraient détourner la Ligue de ses buts. Le support que notre mouvement accorde aux candidats que nous proposerons est le résultat de plusieurs mois de recherches en vue de trouver des hommes bien disposés, honnêtes et libres de toute attache, dit-il encore.

Les quatre candidats briguant les suffrages à la mairie étaient Me Georges Lavigne, directeur du personnel et professeur à l'Université Laval, ancien candidat à la mairie; Me Marc-André Drouin, avocat, et M. Alphonse Arteau, du département du cadastre provincial, ancien échevin de la cité, qui a été proposé mais s'est retiré avant l'élection. M. Carter, que supportera la Ligue, a été élu avec une majorité de 50 voix sur son adversaire, M. Lavigne.

M. Noël Carter est natif de Ste-Marie de Beauce. Il possède une maîtrise en pédagogie et en orientation professionnelle de l'Université Laval. Il est également diplômé de l'université de Canberra et de la Catholic University de Washington. Il est aussi membre de la Commission scolaire de Ste-Foy. Il est attaché à la Sauvegarde de l'Enfance.

MM. René Baril et Lionel Boulé ont agi respectivement comme président et secrétaire d'élection. Parmi les membres de l'administration de la Ligue, on remarquait MM. Noël Carter, vice-président; Oscar Dorval, 2e vice-président; René Massicotte, secrétaire; Guy Côté, trésorier, Jean Aubry, du comité du recrutement; P.-H. Bilodeau, du comité des finances; René Baril, des affaires municipales; Lucien Létourneau, secrétaire - archiviste; Raymond Vaillancourt, vice-président du journal; Guy Babineau, président du comité du journal; Paul Hudon, vice-président du comité des finances, et autres.

Mort de M. J.-C. Paradis

M. Joseph-Charles Paradis, époux de feu dame Laura Meunier, de l'Ancienne-Lorette, est décédé, mercredi, le 8 janvier, à l'âge de 78 ans et 4 mois.

M. Paradis laisse dans le deuil, un fils: M. Norbert Paradis; un frère: M. Jean-Baptiste Paradis; sa soeur: Mme Vve Norbert L'Heureux; ses belles-filles: Mmes Charles-E. Paradis et Norbert Paradis; ses belles-soeurs: Mme J.-B. Paradis et M. Larose; son beau-frère: M. Ovide Meunier; ses petits-enfants: Jeannine et Jean-Chs Paradis, Gaétan, Jocelyne et Diane Paradis; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Lucien Hamel et Jean-Baptiste Paradis, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Le service funèbre sera chanté, samedi, en l'église de l'Ancienne-Lorette.

La dépouille mortelle est exposée au salon J.-Léo Bédard, 1590, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Remerciements

FISET — M. Alfred Fiset et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Mme Alfred Fiset, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.
107537—10-1—2 fs

Service anniversaire

GAMACHE — Samedi, le 11 janvier, à 8 hres 30, en l'église de Beauport, sera chanté le service anniversaire de M. Arthur Gamache.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
107543—10-1—1 fs

El. Burke meurt sur la chaise électrique

OSSINING, N.-Y., (P.A.). — Elmer Burke, tueur professionnel, trouvé coupable du meurtre de son meilleur ami, dans une bataille de taverne, est mort la nuit dernière sur la chaise électrique à la prison de Sing Sing, en murmurant une prière.

Burke, âgé de 39 ans, qui aurait peut-être pu sauver sa vie en faisant des révélations sur certains meurtres de la pègre et certains vols non résolus, est entré dans la chambre de la mort accompagné de l'aumônier catholique de la prison, priant avec lui.

Burke se tourna vers les témoins et envoya la main à l'un d'eux; celui-ci répondit de la même façon mais il déclara plus tard qu'il ne connaissait pas le condamné. Burke n'a rien dit, se contentant de murmurer des prières pendant qu'on l'attachait à la chaise.

Celui qui fut souvent accusé de meurtre sur commande a finalement été condamné après avoir abattu son compagnon, Edward Walsh, dans un accès de rage, dans un bar du Manhattan.

No 50 — 10-'-58

Feuilleton de L'Action Catholique

TERRE de MIRAGES

Annie ARCHARD

Un long moment, Solange refusa de comprendre, suppliant Monette de lui sourire, de lui parler... Le docteur entrait; elle eut vers lui un regard d'une imploration désespérée...

A son tour, le médecin, la regarda, lui saisit les mains... Il la sentit s'abandonner, terrassée par son désespoir.

Il prit sur lui de prévenir Michel.

* * *

Lorsque M. d'Aulnoye arriva, il crut Solange à jamais privée de raison. Elle demeurait auprès du petit corps couché parmi les fleurs alpestres. Les regards de la mère ne quittaienet pas le délicat visage, si pâle, si transparent...

—Solange.. dit-il, en lui tendant les bras.

Elle eut une expression déchirante, mais aucun élan ne la jeta vers lui. Leur enfant morte, il semblait que rien ne rattachait plus, désormais, Solange à Michel...

Les heures suivantes furent tragiques. Quand on voulut enlever du lit l'enfant morte, la dérober à tout jamais à sa vue, Solange poussa un véritable rugissement. L'excès même de sa douleur la sauva des suprêmes révoltes. De nouveau, elle perdit connaissance. Ainsi, les derniers déchirements lui furent épargnés.

Telle un automate, elle se laisse ensuite emmener.

Michel, apitoyé par cette douleur sans larmes — et sans limites — résolut de conduire Solange auprès de M. de Michaëli. Celui-ci était installé, pour l'hiver, dans sa maison d'Avignon.

C'est là qu'il reçut; le coeur étreint par la vue de cette souffrance, sa fille désespérée.

VI

Trois ans s'étaient écoulés, depuis le séjour de Pierre en Camargue, ce séjour dont le souvenir ne s'effaçait pas en lui.

Il ne savait plus rien — du moins de récent — ni du Sauvage ni des Rièges. Peu de temps après la visite de Jacques, Pierre avait expédié à M. de Michaëli le tableau que le jeune garçon avait choisi. Il avait reçu, en retour, une lettre de remerciements, infiniment courtoise, dans laquelle M. de Michaëli, après avoir exprimé sa confusion et sa gratitude pour le geste aimable du peintre, donnait quelques détails sur le mas, indiquant brièvement que sa famille était en parfaite santé, et terminait en exprimant le voeu de recevoir, de nouveau, dans l'avenir, M. le Moch chez lui.

"Vous aviez paru vous attacher à cette Camargue dont vous avez su, si parfaitement traduire la poésie et le charme, écrivait-il. J'aime à croire que vous reviendrez y faire de nouvelles études et en ressentir, encore, la séduction. Nous serons tout heureux de vous y accueillir".

Pierre avait eu, comme dans toutes les circonstances où l'éventualité d'un retour en Provence se présentait à son esprit, un mouvement d'incertitude où, plutôt, de dénégation.

Ainsi le temps passait... De loin en loin, le toubib Simon gravissait les marches qui conduisaient chez Pierre. Celui-ci recevait, toujours, avec un sensible plaisir, la visite de son ami... L'un et l'autre, s'ils se voyaient peu, savaient que leur amitié réciproque était sûre. Simon — il prétendait qu'il vieillissait — fréquentait de moins en moins, les tavernes bruyantes où se réunissaient ses clients. Il devenait casanier, aimait se coucher tôt. Les autres le traitaient de poseur et de vieux garçon. Il riait. Tous cependant, l'aimaient, car on le savait dévoué et peu regardant quant aux honoraires.

Il n'avait pas vu Pierre depuis plusieurs semaines lorsque, un jour, il vint à l'atelier de la cité Falguière. Familièrement, il poussa la porte, vit Pierre en train de travailler. Ce dernier eut, sur son visage, une expression de joie gamine, expression devenue rare chez lui.

—Simon!... s'exclama-t-il. Quel bon vent t'amène, vieux toubib?

Il s'avançait, offrant une main que Simon serra avec effusion.

—Ce qui m'amène? Tu ne t'en doutes, certes guère, et je vais te surprendre. Je quitte Paris.

—Tu quittes Paris, toi!... Et où vas-tu?

—Aux Rièges... J'ai tenu à t'en prévenir.

—Aux Rièges...

Pierre s'interrompit. Tant de souvenirs s'évoquaient en lui au son de ces deux mots...

—Oui, reprenait Simon, une histoire d'intérêts, assez compliquée, m'oblige à me rendre sur place. On me propose une affaire intéressante pour cette terre dont je veux me débarrasser. Comme, d'autre part, j'ai le désir de revoir à Montpellier, ce qui me reste de famille, je n'hésite pas. Je pars dans deux jours: tu n'as pas de commissions pour la Camargue?... acheva-t-il en riant.

Pirre se taisait. Des commissions? Aucune... sinon dire qu'il était hanté par le pays.. qu'il arrivait difficilement à s'affranchir. Mais, à quoi bon cela?

—Non... répondit-il, enfin. Dis au baïle et à la maitresse que je ne les ai pas oubliés. Et puis, emplis pour moi tes yeux de toute la lumière.

—Viens, avec moi. Voilà encore deux ans que tu n'as pas lâché Paris où tu t'intoxiques, de nouveau à plaisir.

(à suivre)

Calendrier

VENDREDI, 10 JANVIER 1958
S. Guillaume, abbé
QUARANTE - HEURES
Boischatel

Demain :
S. Hygin, p. et m.

SOLEIL : Lever : 7.40 — Coucher : 4.36
LUNE : Lever : Mat. — Coucher : 10.44

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 10.27 a.m. — 10.50 p.m.
Basses : 5.32 a.m. — 5.53 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN JANVIER
Pleine lune ..... le 5 à 3.09 p.m.
Dernier quartier ..... le 12 à 9.01 a.m.
Nouvelle lune ..... le 19 à 5.08 p.m.
Premier quartier ..... le 27 à 9.16 p.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Aujourd'hui

Société de géographie. — A 8h. 30 p.m., à 6, rue de l'Université, conférence du Dr Jean Vellard.

Archevêché de Québec. — A 7h. 30 p.m., voeux de la Société St-Jean-Baptiste à Son Exc. Mgr M. Roy.

Evangile du dimanche

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'EPIPHANIE
(LA SAINTE FAMILLE)
(S. Luc, II, 41-52.)

Lorsque Jésus fut âgé de douze ans, ses parents se rendirent à Jérusalem, selon leur coutume, au temps de la fête de Pâque. Comme ils s'en retournaient, les jours de la fête étant passés, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Mais, pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, puis ils le cherchaient parmi leurs parents et les personnes de leur connaissance ; mais, ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Après trois jours, ils le retrouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant ; et tous ceux qui l'entendaient parler étaient dans l'admiration de sa sagesse et de ses réponses. A cette vue, Marie et Joseph furent très étonnés, et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous ? Voyez votre père qui vous cherchait, ainsi que moi, tout affligés. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper de ce qui regarde le service de mon Père ? Mais ils ne comprirent pas cette parole. Il partit ensuite avec eux pour se rendre à Nazareth, et il leur était soumis. Or sa mère conservait dans son coeur le souvenir de toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâces, devant Dieu et devant les hommes.

Offices du dimanche

DIMANCHE, 12 JANVIER 1958
Ier dim. après l'Epiphanie. — Fête de la Ste Famille J.M.J.,
double, 2e cl. (blanc). — Messe de la fête, Gloria, 2e or. du dimanche (Om.c.), Credo, préface de l'Epiphanie.
Iles Vêpres de la fête, mémoire du dimanche.

N.B. — Correction à l'ordo : die 18 jan. Compl. Sabb.

Ordo de l'Office divin

12 janv. : La Sainte Famille (D., 2e cl.) — A Matines, off. prop. A Laudes, mém. du Ier dim. après l'Epiphanie. — Iles Vêpres; mém. du dimanche.
13 janv. : Commémoration du baptême de N.-S. J.-C. (D.-m.) — A Matines et Laudes prop.; ant. et ps. de l'Epiphanie. Leç. de l'Ecriture occurrente au 13 janvier. Aux heures, ant. et ps. de la férie, à cap. de l'Epiphanie. (Dox. de l'Epiphanie.) — Iles Vêp. de l'Epiphanie. Compl. du dim.
14 janv. : S. Hilaire, (D.) — Off. ord. Ant. et ps. de la férie. A Laudes, mém. de S. Félix. — Iles Vêp. Compl. de la férie.
15 janv. : S. Paul, ermite. (D.) — Off. ord. A Laudes, mém. de S. Maur. — Iles Vêp.; compl. de la férie.
16 janv. : S. Marcellin. (S.) — Off. ord. Un seul noct. des 3. Leç. 1ère et 2e de l'Ecriture; 3e de la fête. — Vêp. de la férie; oraison du Ier dim. ap. l'Epiphanie. Compl. de la férie.
17 janv. : S. Antonin. (D.) — Off. ord. — Iles Vêp. Compl. de la férie.
18 janv. : Chaire de S. Pierre à Rome. (D.-m.) — Off. ord. Invitatoire, hymne et leç. des 3 noct. prop. De la 3e, on en fait deux. A Laudes, ant. et ps. de la férie, à cap. de la fête; mém. de S. Paul et de Ste Prisque. — Vêp. du dim. suiv. Ant. et ps. du samedi; mém. du préc., de S. Paul. Compl. du dimanche.

A SAINT-ANTONIN
Feu l'abbé
ALPHONSE PELLETIER
Service funèbre
lundi, 13 janvier 1958,
9 heures (heure avancée)
A ST-ANTONIN,
Rivière-du-Loup.
Le curé et les marguilliers de Saint-Antonin

Vos loisirs mis à profits !

CONCOURS SILHOUETTES

CONNAISSEZ-VOUS CET HOMME ?

C'est Joe Louis, ancien champion mondial poids lourd à la boxe, mais peu importe, car il n'est pas obligatoire de savoir son nom, sa silhouette devra être placée avec sa photo lors de notre grand concours silhouette qui débutera lundi le 13 janvier dans l'Action Catholique.

60 silhouettes seront publiées, en raison de une par jour. Avec chaque silhouette seront publiées deux photos. Le problème sera de rassembler les silhouettes avec les photos correspondantes. Voyez l'Action Catholique de demain pour renseignements additionnels.

55 PRIX EN ARGENT

1er PRIX $100.00
2 PRIX DE 50.00
8 PRIX DE 25.00
20 PRIX DE 10.00
24 PRIX DE 5.00

Dites le à vos amis

Remerciements de la garde Champlain à notre journal

La Garde Indépendante Champlain Inc. compte soixante-quatre ans d'existence, cette année. Elle est ainsi la doyenne des gardes paroissiales du Canada et de l'Amérique. En transmettant ses voeux de bonne année, le secrétaire - correspondant, M. Fernand Ouellet, formule à l'endroit des nombreux collaborateurs du groupement ses remerciements les plus sincères. Ainsi, il manifeste sa reconnaissance à notre journal au nom du président, M. Lucien Blouin, et de tous les officiers du Comité de Régie de la garde.

Une causerie sur les centrales thermiques

La prochaine réunion du chapitre local de l'American Society of heating and air-conditioning engineers (A.S.H.A.E.) aura lieu, lundi, le 13 janvier, au Cercle universitaire, rue d'Auteuil, à 6 heures p.m.

Le conférencier sera M. M.-N. Joubert, Ing. P., de la compagnie Bailey Meter Co. Ltd. Il traitera du sujet suivant : "Instrumentation moderne des centrales thermiques".

Après la conférence, il y aura une visite industrielle à la centrale thermique de la Rock City Tobacco Co. Ltd., rue Langevin, vers 8 h. 30 p.m.

948 familles à Saint-Pie X

D'après les dernières statistiques, la paroisse Saint-Pie X compte actuellement 948 familles, groupant 4,132 âmes et 3,144 communiants, soit une augmentation de 161 familles et de 693 ames sur l'année dernière.

Elle compte maintenant 917 familles françaises catholiques, 21 familles catholiques anglaises et d'autres nationalités, et 10 familles protestantes.

Au cours de 1957, il y a eu à Saint-Pie X, 147 baptêmes, 19 mariages et 12 sépultures dont 11 sépultures d'adultes et 1 sépulture d'enfant.

Pour le paiement de ses arrérages d'impôt

Joe Louis a signé une entente avec le gouvernement américain

CHICAGO. — (P. A.) — Joe Louis dit avoir signé une entente avec le gouvernement américain pour le paiement de ses arrérages d'impôt sur le revenu. Elle prévoit qu'il paiera sa dette de $1,250,000 en versant $20,000 par année.

L'avocat de Louis, Me Arthur-J. Wilson, a dit qu'une entente est intervenue avec le service du revenu interne au sujet des arrérages d'impôt de l'ancien champion poids lourd.

"Je veux toutefois préciser que le gouvernement n'a pas conclu d'entente en vue d'accepter moins que le montant dû", a dit M. Wilson jeudi soir. Il a toutefois ajouté que si Louis suit le plan convenu, il pourra peut-être régler sa situation d'ici quelques années.

Cela dépend de deux choses, dit l'avocat : sa capacité de payer et sa bonne foi.

En vertu de l'entente, Louis dit qu'il remettra au fisc les $20,000 qu'il reçoit chaque année en salaire de l'International Boxing Club, dont il est directeur.

Il reçoit aussi $4,800 par année de la Joe Louis Milk Co. pour travail de relations extérieures et $8,200 d'une compagnie de disques pour des services qu'il n'a pas spécifiés.

L'ancien boxeur dit qu'il vivra avec ces deux salaires.

L'impôt actuel sur un revenu de $33,000 par an équivaudrait à environ $12,000., ne laissant à Louis que $1,000 après le paiement de $20,000., à moins que les déductions permises ne réduisent son revenu imposable et le placent dans une catégorie inférieure. M. Wilson a laissé entendre que tel serait le cas.

Louis a gagné $4,606,721.69 durant 17 ans comme boxeur professionnel et il a déjà déclaré qu'il ne savait tout simplement pas où tout cet argent est allé.

Rhétos 1925-26 du Collège de Lévis

Les rhétoriciens 1925-26 du Collège de Lévis sont priés d'assister, lundi, le 13 janvier prochain, à 10 heures a.m., en l'église de St-Jacques de Leeds, au service de leur confrère, le Dr Miville Chrétien.

Le secrétaire.

La revision automatique de libération sur parole instituée dans trois pénitenciers

OTTAWA. — (P.C.). — Le ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a déclaré qu'on a institué dans trois des huit pénitenciers fédéraux du Canada la revision automatique de libération sur parole.

Le ministre n'a pas mentionné les institutions en cause, mais il semble s'agir des pénitenciers de St-Vincent-de-Paul, en banlieue de Montréal, de Kingston, en Ontario, et de Stony Mountain, au Manitoba.

Portant la parole en Chambre au cours du débat sur les crédits affectés à son ministère, M. Fulton a déclaré qu'il s'agissait d'une des suggestions contenues dans le rapport de la Commission Fauteux sur la rémission des sentences d'emprisonnement. Les conclusions du rapport ont été connues le 30 avril, 1956.

M. Fulton a déclaré que cette pratique sera adoptée le plus tôt possible dans les cinq autres pénitenciers fédéraux.

Le "Reyneld V" entreprendra bientôt la navigation d'hiver sur le fleuve

Par suite de la nouvelle lettre de Boulganine

Effet amorti du message du président Eisenhower

LONDRES. — (P.A.) — La dernière offre de conférence au sommet faite par le premier ministre Boulganine a amorti l'effet de la déclaration du président Eisenhower en Europe occidentale.

Dans le discours qu'il a prononcé, jeudi, sur l'état de l'Union, le président a demandé à l'Ouest de consolider ses positions en vue de protéger la paix.

Au moment où Eisenhower lançait ce nouvel appel, le premier ministre de l'URSS faisait parvenir aux Etats-Unis et à 18 autres pays de l'Est et de l'Ouest une lettre annonçant qu'il se propose de convoquer dans deux ou trois mois une conférence au sommet entre l'Est et l'Ouest. Cette conférence aura vraisemblablement lieu à Genève.

Eisenhower a été forcé de partager la vedette avec Boulganine et dans certains pays on lui a même acordé moins d'attention qu'au premier ministre soviétique.

Rien n'indique toutefois que Boulganine ait réusi à provoquer un nouveau malaise au sein des nations occidentales.

Dialogue de paix

Les journaux de l'Europe de l'Ouest ont donné à leurs lecteurs l'impression que le président Eisenhower et Boulganine sont engagés dans un dialogue de paix, que tout ne concorde peut-être pas très bien dans leurs déclarations mais qu'elles sont néanmoins d'une très grande importance pour l'univers.

Exception faite des journaux communistes, les rédacteurs se sont déclarés favorables aux points de vue formulés dans le discours sur l'état de l'Union Ils ont toutefois exprimé le doute que le président parvienne a faire approuver par le Congrès toutes les dépenses qu'il recommande.

Réaction de Washington

Washington a réagi froidement à la nouvelle proposition soviétique. On prévoit que le secrétaire d'Etat, M. J.-F. Dulles, repondra de façon non officielle au cours d'une conférence de presse, cet après-midi, à la nouvelle offre de l'URSS.

A la Maison Blanche et au secrétariat d'Etat, rien ne porte à croire que les Etats-Unis aient changé d'idée sur l'inutilité d'une conférence au sommet dans les circonstances actuelles. M. Dulles a déclaré à plusieurs reprises qu'une telle conférence devrait être précédée de négociations diplomatiques et que, de plus, le gouvernement soviétique devrait se montrer disposé à faire des concessions sur le désarmement et la réunification de l'Allemagne.

Au sommet ou rien

L'URSS a déjà repoussé une suggestion de l'OTAN voulant que la question du désarmement soit abordée au cours d'une conférence au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Selon Radio-Moscou, la nouvelle note de Boulganine est également défavorable à une conférence des ministres parce que "certains participants" pourraient entrainer l'échec des négociations.

Les représentants de l'OTAN devaient se réunir à Paris, aujourd'hui, pour étudier leurs projets de réponse à une note antérieure de Boulganine. Le deuxième message risque de retarder leur réponse.

5,816 âmes aux Saints-Martyrs

La population de la paroisse des Sts-Martyrs Canadiens de Québec est de 5,816 âmes. Les statistiques compilées au cours de 1957 ont donné le résultat suivant : 1,575 familles catholiques canadiennes - françaises; 5,272 communiants et 554 non-communiants; 125 familles irlandaises catholiques et 407 âmes; 132 familles protestantes et 402 âmes; 5 familles orthodoxes et 16 âmes; 43 familles juives et 122 âmes; 262 garçons et 322 filles fréquentent les écoles de la Commission scolaire de Québec; 327 garçons et 249 filles de 17 ans au moins fréquentent les écoles indépendantes de la Commission scolaire; 8 garçons et 9 filles, de 14 à 17 ans, ne fréquentent plus l'école; 240 garçons et 212 filles ne sont pas d'âge scolaire.

Au cours de 1957, 44 enfants ont fait leur première communion en l'église de la paroisse et 70 y ont été confirmés; il y a eu 114 baptêmes, 40 mariages et 46 sépultures; 189,000 communions ont été distribuées, soit une moyenne de 35 par communiant.

Congrès de l'Ass. du chauffage à air chaud et de l'air climatisé à l'hôtel Victoria

Du 25 au 28 février prochain, se tiendra, à l'hôtel Victoria, 56, rue St-Jean, à Québec, le quatorzième congrès annuel de l'Association national du chauffage à air chaud et de l'air climatisé. Ces assises se dérouleront, sous la présidence de M. Marcel Dufresne, de la Compagnie Atlas Webster Industries, Ltd.

Des délégués de presque toutes les villes importantes du Canada seront présents. L'assemblée attirera son attention sur de nombreux problèmes qui intéressent directement le métier notamment le coût de l'installations de chauffage à air chaud et à air climatisé et l'étude des plans de ces installations fournis par le manuel "A". On y abordera principalement certains principes de base pour l'installation d'appareils de chauffage, de congélateur et de système à air climatisé.

Des spécialistes en la matière porteront à la connaissance des auditeurs des travaux particulièrement intéressants.

● Le petit navire "D'Vora" qui a ouvert récemment la navigation d'hiver entre le Port de Québec et celui de Sept-Iles, doit entreprendre, aujourd'hui, son deuxième voyage à destination de la Côte Nord. On voit ici le "D'Vora", à gauche, alors qu'il prend un chargement au quai du hangar 19 dans le bassin extérieur du port. A droite, le "Reyneld V" du capitaine Irénée Verreault, des Méchins, qui se prépare à entreprendre bientôt la navigation d'hiver entre Québec et Havre St-Pierre. Une équipe d'ouvriers des chantiers maritimes St-Laurent Ltée travaille actuellement à renforcer la proue du navire de 450 tonnes. On y installe des plaques d'acier de 318 de pouce. Afin de permettre le travail en bas de la ligne de flottaison, on a lesté l'arrière du navire avec 45 tonnes de sable. Le capitaine Arsenault est d'avis que ces réparations seront terminées dans une semaine. Après quoi, ce sera la grande aventure sur le fleuve. (Photo l'Action Catholique, R. Bédard).

Campagne contre la faim et la maladie

Washington. — (P.A.) — Le président Eisenhower a proposé que la Russie, les Etats-Unis et d'autres nations lancent une vaste campagne contre la faim et la maladie à travers le monde.

Il a parlé d'un programme "la science au service de la paix" qui consisterait à mettre en commun les résultats de la recherche scientifique sur une base mondiale.

Dans son message sur l'état de l'Union, le président a déploré que les négociations sur le désarmement entre la Russie et l'Ouest en soient au point mort.

Sérieux incendie à Lévis

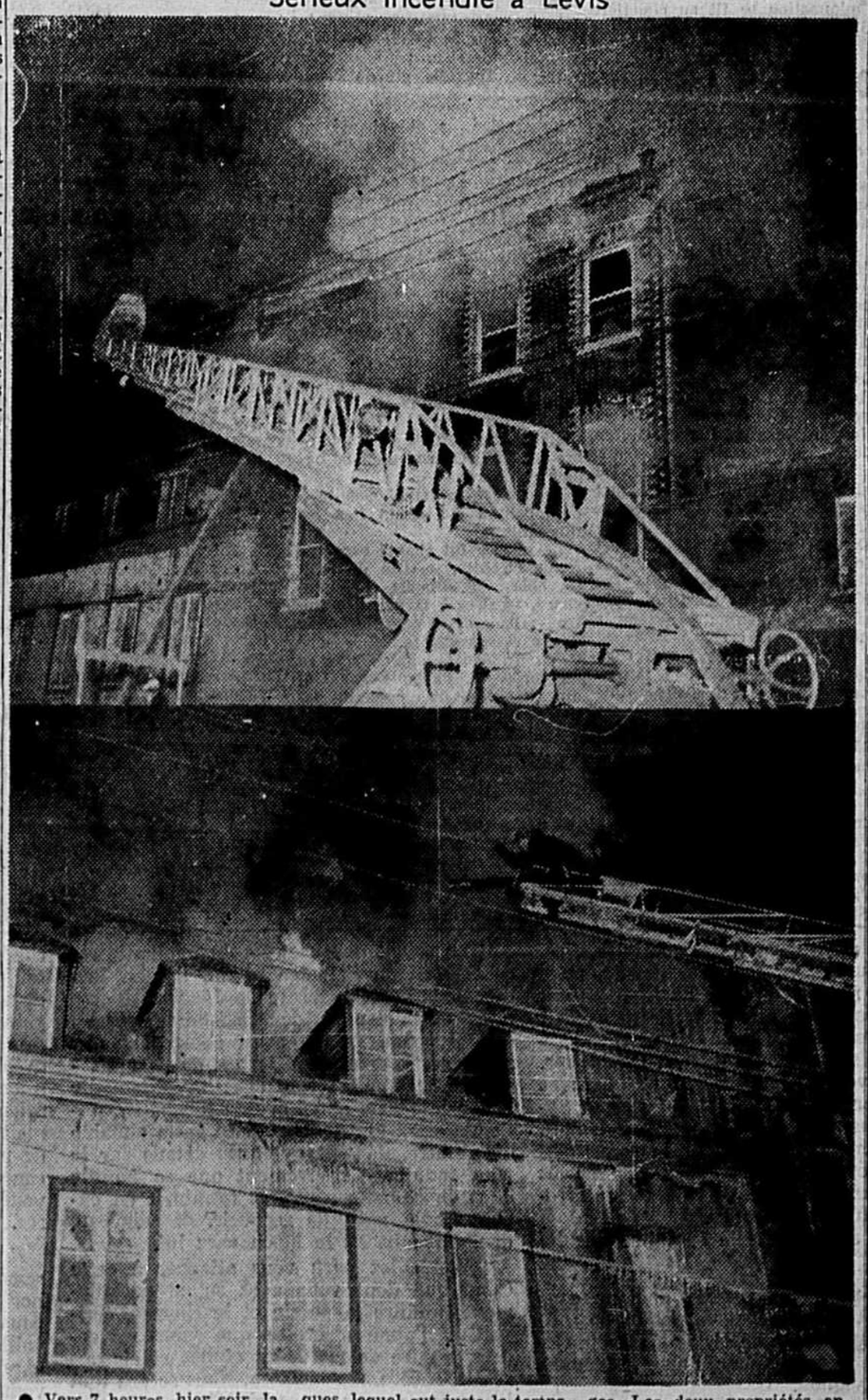

● Vers 7 heures, hier soir, la brigade de Lévis, sous les ordres du chef Arsenault, était appelée dans la rue St-Louis. A leur arrivée le feu faisait rage dans le magasin Sowell et le feu s'était déjà communiqué dans le logement au-dessus habité par un employé de chemin de fer, M. J.-M. Jacques, lequel eut juste le temps de se sauver avec sa femme et ses enfants. Cette maison est une perte complète. Le feu se communiqua également en dépit du beau travail de nos sapeurs, à la résidence voisine dont le 1er plancher servait de magasin et d'entrepôt pour M. Denis Lemieux. A cet endroit il y eut de gros dommages. Les deux propriétés appartiennent à M. Guy Kirouac, de Québec. Ce sinistre jette sur le pavé trois familles: celle de M. J.-M. Jacques qui a plusieurs enfants, celle de M. C.-A. Thibault et celle de M. Oliva Bélanger. Vers 11 h., hier soir, le feu semblait sous contrôle. (Photo Ls Poulin, Lauzon).

Le supérieur général des Eudistes bientôt à Québec

Le 3 janvier, les Pères eudistes de la région de Montréal ont accueilli le R. P. François Le Bourgeois, supérieur général de leur congrégation. Il réside à Rome et doit séjourner jusqu'au mois d'août en Amérique du Nord, pour y faire la visite des diverses maisons de son institut.

D'ici quelques mois, il passera visiter les institutions eudistes de Québec : la Maison provinciale, rue Fraser à Lévis; le Séminaire de Gros-Pin, à Charlesbourg; l'externat classique St-Jean-Eudes, à Québec, ainsi que le presbytère de la paroisse St-Coeur-de-Marie confiée aux Pères de cette communauté.

Natif d'Annecy, le P. Le Bourgeois a été reçu chez les Eudistes, dont il avait été l'élève à leur collège de Versailles, en 1933. Après son ordination, le 17 mars 1934, il se rendit à Rome pour y parfaire ses études ecclésiastiques à la Grégorienne, puis il suivit les cours de la licence "ès lettres" à l'Institut Catholique de Paris. Dans la suite, il enseigna la philosophie au collège St-Jean, à Versailles, et au scolasticat eudiste de la Roche-du-Theil, en Bretagne, où il devint supérieur en 1942. A la fin de son terme, il fut nommé deuxième assistant provincial et aumônier général des scouts de France. En 1953, il fut député à l'assemblée générale de sa congrégation. C'est au cours de cette assemblée que les suffrages de ses confrères le désignèrent — il n'avait que 42 ans — pour prendre la direction de la société fondée par saint Jean Eudes.

Désireux de bien connaître toutes les oeuvres de son institut, le P. Le Bourgeois visita, dès 1954, le Canada et les Etats-Unis, L'année suivante, il se rendait, pour la même raison, en Amérique du Sud.

Depuis sa nomination comme supérieur général, les Eudistes ont accepté la direction du grand séminaire interdiocésain de Caracas, au Venezuela; la fondation d'une résidence de missionnaires à Besançon, en France; et la fondation d'une école d'enseignement secondaire à Buffalo, dans l'Etat de New-York.

La canalisation du St-Laurent coûtera $7 millions de moins

WASHINGTON. — (P.A.) — Le Congrès a appris, jeudi, que les travaux de la section américaine de la canalisation du St-Laurent coûteront environ $7,000,000. de moins que prévu l'an dernier.

Le nouvel estimé a été fait par la St. Lawrence Seaway Corp., responsable des travaux du côté américain.

La première évaluation avait fixé les dépenses à $133,000,000. Le creusage ayant coûté moins cher dans la section de l'Ile Cornwall, l'estimé a été rabaissé à $125,935,000.

Des navires d'escorte canadiens à la Turquie

HALIFAX, (P.C.). — Les trois navires d'escorte que le Canada a confiés à la Turquie en vertu des accords d'aide mutuelle au sein de l'OTAN, le 29 novembre dernier, ont pris la mer à destination de ce pays, hier.

Le départ, qui devait se faire suivant les plans dès le 10 décembre dernier, a été retardé par suite d'ennuis mécaniques.

Il ne faut pas s'étonner de ces quelques défectuosités mécaniques, ont déclaré les autorités de la Marine royale, puisque les navires étaient désaffectés depuis 1946.

MARK DROUIN C.R.
ROSS DROUIN C.R.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
Avocats
Edifice Quebec Power, Québec, P.Q.

tapis
• TOUTES QUALITÉS
• TOUTES COULEURS
• TOUTES LARGEURS
POSAGE - NETTOYAGE
ER & FILS
Emilien Rochette et Fils Ltée

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

SKIS EN NOYER HOMMES ET DAMES
SKIS laminés, avec steel edges
VAL. $26.00
12.90

BOTTES TYROL STROLZ REIKER ALPINA

SKIS EN NOYER
VAL. $27.00
14.95
avec harnais australien; deux ressorts à l'avant

SKIS Vol. 3.95
1.95
GARÇONS ET FILLES, en érable

CAGOULES DE SKI en nylon
VAL. $12.00
8.95

ENSEMBLE DE SKI
Skis avec attelages; ressort au talon.
VAL. $13.00
7.95

BOTTES DE SKI
En cuir doublé et rembourré. Double laçage sur devant et laçage arrière.
Valeurs jusqu'à $19.00
12.95

MEME MODELE sans laçage arrière.
Val. jusqu'à $14.00
9.95

SKIS pour hommes et dames
avec attelages allemands. Deux ressorts à l'avant.
VALEUR 18.95
9.95

Commandes postales acceptées
2% taxe

NAP. CÔTÉ SPORTING GOODS GROS DETAIL
874,878 E ST-JOSEPH, LA 4-3242